

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**

**THÈSE PRÉSENTÉE À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

**COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DU DOCTORAT EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES**

**PAR  
FRÉDÉRICK DURAND**

**LE TRANSFERT CULTUREL DU ROMAN-FEUILLETON FRANÇAIS DANS  
LE RÉSEAU DE LA PRESSE QUÉBÉCOISE DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE : CONTRE-  
LÉGITIMATION DE LA DÉVIANCE ET DE L'EXCÈS DANS  
L'IMAGINAIRE LITTÉRAIRE**

**JANVIER 2003**

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

## RÉSUMÉ

Genre littéraire déviant dans la société québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle, le roman-feuilleton français est aussi diffusé que critiqué dans la presse de 1875-1900. L'institution littéraire québécoise encore en formation ne permettant pas l'existence d'un discours littéraire autonome sur le genre, la critique du roman-feuilleton s'appuie sur les valeurs définies par d'autres institutions (sphères religieuse, politique, économique) : moralité, religion, aspect national du texte. Le roman-feuilleton y est dénoncé comme propagateur du vice, de la perte de la foi, du trouble de l'ordre établi, du refus du type de gouvernement en place, de la justification du suicide, de l'adultère, de la description de la criminalité ou de la recherche des plaisirs.

Les condamnations du genre ne convainquent cependant pas le lectorat, qui prouve sa fidélité à la littérature populaire en réclamant sa dose quotidienne de feuilletons, conformes aux règles du genre et à ses représentations. Par la contre-légitimation, les lecteurs manifestent leur intérêt envers ces textes, notamment en écrivant des lettres et en participant à des concours.

Il existe une différence notable entre les représentations sociales légitimées en France et au Québec à la même période : concubinage, divorce, attaques contre l'Église, communisme et socialisme sont autant d'éléments mieux acceptés en France qu'au Québec

au XIX<sup>e</sup> siècle, de même que la critique des grandes institutions. Conscients de l'engouement du lectorat pour le genre et de l'influence que ce dernier peut exercer, les institutions dominantes de l'époque accordent beaucoup d'attention aux feuilletons et se chargent de leur réception critique de différentes manières : articles, lettres officielles, censure. Au Québec, la littérature nationale veut stimuler la foi, l'amour de la patrie, la vertu, le respect des lois, la transmission de la tradition et de la langue. La littérature est perçue au Québec comme l'outil d'élaboration d'une conscience historique québécoise, d'une référence identitaire collective. Ce projet social a donc peu à voir avec les enjeux des romans-feuilletons, jugés légers, amoraux ou immoraux et ancrés dans la réalité sociale présente où l'individu prend plus de libertés par rapport aux institutions et traditions. Il faudra donc, pour les diffuseurs québécois de feuilletons français, chercher à rapprocher les feuilletons de la littérature nationale pour rendre les textes importés plus acceptables. Le transfert culturel permettra de faire accepter ces romans dans la société et dans les journaux québécois, afin de satisfaire à la fois les critiques et le lectorat de masse.

La déviance (individualisme, marginalité, contre-modèles sociaux) et l'excès (domination des pulsions et des désirs sur la raison) sont deux constantes des romans-feuilletons. Les représentations sociales des sphères privée et publique véhiculées par les feuilletonistes constituent l'aspect problématique majeur du genre et expliquent toutes les autres pratiques (transfert culturel, modifications éditoriales, critique, diffusion, contre-légitimation...). Les romans français sont donc modifiés et censurés avant d'être publiés au Québec. Coupes, ajouts et modifications constituent autant de manières pour les journaux québécois de conformer le plus possible leurs feuilletons français aux visées de la littérature

nationale.

Le réseau de transfert culturel mis en place s'assure de la production et de la diffusion de ces textes censurés. La déviance et l'excès seront examinés, dosés et modifiés attentivement, afin de satisfaire le lectorat tout en se conformant aux idéologies jugées acceptables. Les textes seront choisis, retirés, corrigés, en tenant compte de l'état actuel de la censure, des idées, des autres romans publiés par les différents agents du réseau. Cependant, malgré ce travail éditorial, nombre de représentations non légitimées de la déviance et de l'excès subsistent dans les textes français publiés au Québec : amours coupables, suicides, enlèvements, duels, tentatives de viol, descriptions d'anatomies féminines...

Cette thèse étudie l'inscription sociale du feuilleton dans la société québécoise et les différentes étapes du transfert culturel à l'aide de trois romans-feuilletons français diffusés et censurés au Québec : *Les Trois Mousquetaires* (1844), d'Alexandre Dumas ; *Le Maître de forges* (1882), de Georges Ohnet ; et *L'Enfant du faubourg* (1875), d'Émile Richebourg. Cette thèse désire contribuer à la recherche sur le privé et sur les littératures marginales et populaires ou paralittéraires en dévoilant un pan encore peu connu de l'histoire littéraire québécoise. En effet, ce genre littéraire assez ignoré jusqu'à maintenant n'en rejoignait pas moins un lectorat nombreux, beaucoup plus considérable que celui de la littérature nationale institutionnalisée. La diffusion massive des journaux diffuseurs de romans-feuilletons nous le signale clairement, si l'on songe à des périodiques comme *La Presse*, qui atteignait à Montréal un tirage de 67 822 exemplaires en 1900.

## REMERCIEMENTS

Je désire remercier la directrice de cette thèse, Manon Brunet, pour son aide inestimable, ses constants encouragements et ses observations judicieuses. Ses nombreux commentaires m'ont permis de nuancer, d'approfondir et d'enrichir cette thèse.

Merci à mesdames Monique Boucher-Marchand, Ellen Constans, Josiane Cossette, Lucie Desjardins, Rosaline Deslauriers, Anne Duguël, Marilène Gill, Laurine Lavieille, Hélène Marcotte, Marie-Élaine Savard, Catherine Therrien et Hélène Védrine.

Remerciements à messieurs Loïc Artiaga, Marc-André Bernier, Mario Brassard, Claude Therrien, Sébastien Drouin, Vincent Dubost, Claude Filteau, Pascal Françaix, Pierre Hébert, Pierre Lanthier, Hans-Jürgen Lüsebrink, Jacques Migozzi, Michel Pagel, Francis Parmentier, Adrien Sobra et Guy Trépanier.

Je remercie également les membres du Centre de recherches sur les Littératures Populaires et les Cultures médiatiques de l'Université de Limoges, le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise, la Bibliothèque Nationale du Québec, les archives du Séminaire de Nicolet, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et la Fondation Lionel-Groulx.

Merci à mes parents, à mes amis et à ma compagne Josiane pour leur soutien et leurs encouragements.

Cette thèse de doctorat a bénéficié des soutiens financiers du Fonds pour la Formation de Chercheurs à l'Aide à la Recherche (FCAR) et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	ii
Remerciements.....	v
Table des matières.....	vii
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE : ÉTUDE THÉORIQUE ET SOCIOLITTÉRAIRE DU ROMAN-FEUILLETON FRANÇAIS PUBLIÉ DANS LES JOURNAUX QUÉBÉCOIS DU XIX <sup>E</sup> SIÈCLE	
CHAPITRE 1            CONSTITUANTES THÉORIQUES D'ANALYSE DU ROMAN- FEUILLETON	
-Les représentations sociales.....	22
-La sphère privée.....	32
-La sphère publique.....	38
-Les représentations du privé.....	41
CHAPITRE 2            LE ROMAN-FEUILLETON AU XIX <sup>E</sup> SIÈCLE	
-Contexte littéraire du roman-feuilleton français au XIX <sup>e</sup> siècle.....	48
-Le roman-feuilleton, une littérature à la fois divertissante et engagée.....	48
-Réception critique du roman-feuilleton en France.....	52
-Les romans-feuilletons français au Québec.....	60
-Différence entre les représentations légitimées en France et au Québec.....	63
-Les visées de la littérature nationale québécoise.....	65
-Critiques adressées au roman-feuilleton.....	66
-Les représentations non légitimées dans la littérature nationale québécoise.....	75
CHAPITRE 3            LE RÉSEAU DE TRANSFERT CULTUREL DES FEUILLETONS FRANÇAIS PUBLIÉS DANS LES JOURNAUX QUÉBÉCOIS DU XIX <sup>E</sup> SIÈCLE	
-Caractéristiques générales du réseau de transfert culturel des romans-feuilletons français au Québec.....	78

–Sélection des romans-feuilletons.....	80
–Sources d’approvisionnement des journaux québécois diffuseurs de feuilletons.....	85
–Retitrages.....	87
–Positions actives et passives dans le réseau de diffusion des feuilletons français.....	90
–Relais et centres du réseau.....	94
–Territoire du réseau.....	100
–Les acteurs sociaux et leur appartenance au réseau.....	105
–Modifications apportées au texte.....	107
–La rhétorique paradoxale des publicités des romans-feuilletons.....	108
–La provocation au sein du réseau.....	117
–Le lectorat québécois des romans-feuilletons français.....	122
–Différentes formes de réception critique. Contre-légitimation et lettres des lecteurs.....	128
–L’influence politique du roman-feuilleton.....	131
–Réception du texte au sein du réseau.....	133
–La censure dans le processus de légitimation des romans-feuilletons.....	135
–Autres formes de légitimation du roman-feuilleton français.....	141

## DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE COMPARÉE DES REPRÉSENTATIONS DU PRIVÉ DANS TROIS ROMANS-FEUILLETONS FRANÇAIS PUBLIÉS EN FRANCE ET AU QUÉBEC

### CHAPITRE 4 PRÉSENTATION DU CORPUS ANALYSÉ

– <i>Les Trois Mousquetaires</i> .....	153
–Résumé du roman.....	155
–Notes méthodologiques.....	158
– <i>L’Enfant du faubourg</i> .....	161
–Résumé du roman.....	162
–Notes méthodologiques.....	164
– <i>Le Maître de forges</i> .....	166
–Résumé du roman.....	169
–Notes méthodologiques.....	171

### CHAPITRE 5 LA DÉVIANCE

–Déviance dans les pratiques sociales : les relations entre hommes et femmes.....	176
–Déviance dans les relations intimes entre hommes et femmes célibataires.....	177
–Déviance dans les relations entre maîtresses et amants.....	185

– Déviance dans le mariage : l’adultère.....	194
– Légitimation d’une relation adultère.....	204
– Bigamie, adultère et séduction.....	211
– Déviance dans les discours sociaux.....	218
– Déviance dans l’éthique sociale.....	218
– Déviance dans le respect dû aux institutions : la religion.....	223
– Déviance dans le discours sociopolitique.....	230
– Représentations de la déviance non supprimées dans les feuilletons diffusés au Québec.....	232
– Conclusion.....	238

## CHAPITRE 6 L’EXCÈS

– L’excès du plaisir charnel : la luxure.....	242
– Viols comme excès du désir.....	243
– Excès de liberté chez la femme.....	251
– Excès d’érotisme dans le mariage.....	256
– Excès de sensualité.....	259
– La contestation des institutions sociales.....	269
– Représentations non légitimées de la sphère publique.....	269
– Représentations non légitimées de la sphère religieuse.....	274
– Conclusion.....	283

## CHAPITRE 7 RÉCEPTION CRITIQUE DU CORPUS ANALYSÉ

– Réception critique des <i>Trois Mousquetaires</i> .....	289
– La polémique du <i>Monde</i> .....	292
– Réception critique de <i>L’Enfant du faubourg</i> .....	301
– Réception critique du <i>Maître de forges</i> .....	305

CONCLUSION.....	311
-----------------	-----

Annexe 1 : 61 romans-feuilletons français publiés dans plus d’un journal québécois (1875-1900).....	330
---	-----

Bibliographie.....	334
--------------------	-----

## INTRODUCTION

La présente thèse de doctorat s'inscrit dans la continuité de notre mémoire de maîtrise consacré aux représentations du privé dans les romans-feuilletons français publiés dans les journaux québécois du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. D'emblée, la poursuite d'une telle recherche s'imposait car, malgré l'augmentation certaine des recherches récentes consacrées à la paralittérature<sup>2</sup> (notion aussi réductrice que difficile à circonscrire), le cas du roman-feuilleton avait été un peu négligé par rapport aux études consacrées aux autres genres et manifestations de la littérature dite « populaire » (regroupant des sous-genres comme le roman d'espionnage, policier ou sentimental...).

Bien sûr, comme en témoigne la bibliographie présentée à la fin de cette thèse, des études incontournables ont été consacrées au genre en Europe, les travaux de synthèse les

---

1 Frédérick Durand, *Roman-feuilleton et représentations du privé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : le cas des Deux Orphelines d'Adolphe d'Ennery*, mémoire de M. A., Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, Département de français, 1997, 191 p.

2 Citons par exemple Daniel Couégnas, *Fictions, énigmes, images : lectures (para?) littéraires*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2001, 226 p. ; Luc Fraisse, dir., *Pour une esthétique de la littérature mineure*, Paris, Champion, 2000, 266 p. ; Paul Bleton, *Ça se lit comme un roman policier : comprendre la littérature sérielle*, Québec, Nota bene, 1999, 287 p. Des périodiques spécialisés ont également vu le jour récemment, tel *Le Rocambole* (France, 1997) et *Sur les rayons de la bibliothèque populaire* (France, 1998). Au Québec, signalons les débuts récents de la première revue consacrée au roman policier, *Alibis* (2001).

plus connus étant ceux d'Anne-Marie Thiesse<sup>3</sup> et de Lise Queffélec<sup>4</sup>, qui concernaient tous deux la production, la diffusion et la légitimation du feuilleton en France. Cependant, dans notre cas, il ne s'agissait pas d'étudier les romans-feuilletons français publiés à Paris ou en France, mais bien ceux qui furent diffusés dans les journaux québécois du XIX<sup>e</sup> siècle. Il suffit en effet de parcourir les périodiques québécois de l'époque pour constater à quel point les feuilletons y sont présents : chaque journal en publiait un, reproduisant parfois même jusqu'à trois romans simultanément, à la fin du siècle. À titre d'exemple significatif, notre dépouillement en profondeur du quotidien libéral montréalais *La Patrie* pour la période 1879-1900 nous a permis d'accumuler, au terme de plusieurs mois de recherches sur microfilms, une documentation imposante, à commencer par les très nombreux feuilletons eux-mêmes. S'y côtoyaient des vedettes du roman populaire comme Paul Féval (*Le Dernier Chevalier*), Gustave Aimard (*Les Fils du soleil*), Jules Mary (*Amour et larmes*), Ponson du Terrail, le père de Rocambole (*Le Page Fleur-de-Mai*), Xavier de Montépin (*Le Château des spectres*) ou Émile Richebourg (*Le Secret d'une tombe*). À côté de ces ténors du feuilleton, on retrouvait également des auteurs aujourd'hui plus oubliés, tels Pierre Zaccone (*Les Misérables de Londres*), Elie Berthet (*L'Assassin du percepteur*) ou Fortuné du Boisgobey (*Le Pouce crochu*).

---

3 Anne-Marie Thiesse, *Le Roman du quotidien : lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, Paris, Le Chemin vert, 1984, 270 p.

4 Lise Queffélec, *Le Roman-feuilleton français au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, 1989, 126 p.

Malgré cet impressionnant corpus, hormis un article que nous avons publié dans le collectif *Érudition et passion dans les écritures intimes*<sup>5</sup>, seulement trois études québécoises plus ou moins brèves ont été consacrées à ce phénomène. La plus ambitieuse était le rapport de Gilles Lamontagne (en collaboration avec Martine Lévesque) sur *Les Feuilletons littéraires parus dans les journaux du bas Saint-Laurent, 1860-1950*<sup>6</sup>. Cependant, cette recherche concernait uniquement cette région précise et laissait beaucoup de questions sans réponses. Les deux autres études à mentionner sont des articles qui lancent des pistes de réflexion et d'analyse : Maurice Lemire<sup>7</sup> s'intéresse à la période 1830 à 1850, différente de l'époque que nous avons retenue (1875-1900) et Kenneth Landry<sup>8</sup> expose lui aussi un état présent de la question axé sur les particularités de l'inscription sociale du genre au Québec.

Dans cette logique, il ne faut pas s'étonner qu'aucune bibliographie complète du corpus feuilletonesque des journaux du XIX<sup>e</sup> siècle n'existe et qu'aucun relevé systématique des romans-feuilletons publiés dans ces périodiques n'ait été fait, malgré l'immense

---

5 Frédérick Durand, « *Les Deux Orphelines* d'Adolphe d'Ennery : de la pièce au roman, la multiplication des figures et des passions », dans Manon Brunet, dir., *Érudition et passion dans les écritures intimes*, Québec, Éditions Nota bene, 1999, p. 129-140.

6 Gilles Lamontagne (avec la collaboration de Martine Lévesque), *Les Feuilletons littéraires parus dans les journaux du bas Saint-Laurent, 1860-1950 : rapport de recherche*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 1987, 204 p.

7 Maurice Lemire, « Romans-feuilletons et extraits littéraires dans les journaux canadiens de 1830 à 1850 », dans Maurice Lemire et Claude Galarnau, dir., *Livre et lecture au Québec, 1800-1850*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, p. 183-194.

8 Kenneth Landry, « Le Roman-feuilleton français dans la presse périodique québécoise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : surveillance et censure de la fiction populaire », *Études françaises*, vol. 36, n° 3, été 2000, p. 65-80.

popularité du genre<sup>9</sup>. D'ailleurs, peu d'études qualitatives ont été consacrées aux périodiques québécois du XIX<sup>e</sup> siècle. Les quelques bibliographies existantes<sup>10</sup> ne concernent que la production québécoise et laissent de côté la rediffusion importante au Québec de feuilletons français qui ont profondément marqué notre imaginaire collectif et ont servi de modèle à nos premiers romanciers, tel Joseph Marmette. De plus, de nombreux retitrages de romans-feuilletons viennent rendre très complexe et ardue l'identification de beaucoup d'œuvres : *L'Abbé Constantin*, publié dans *Le Constitutionnel*, *L'Union des Cantons de l'est* et *Le Courrier des États-Unis*, devient *Deux mariages à l'américaine*, dans *L'Étendard* ; *Le Billet de mille*, reproduit dans *La Patrie* et dans *Le Sud*, est rebaptisé *Le Témoin du meurtre* pour sa diffusion dans *L'Événement* ; *Jacques l'honneur*, publié dans *La Presse*, est retitré *La Chasse à l'assassin* lors de sa publication dans *Le Monde*...

Dans la présente thèse, nous n'avons pas voulu nous limiter à dresser cette bibliographie manquante, même si notre travail y contribuera en partie (notamment par l'annexe présentée à la fin de cette étude). Plus urgente à réaliser qu'une simple liste qui se bornerait à un inventaire de textes français diffusés au Québec, nous estimions qu'une étude plus vaste gagnait à être menée afin de déterminer la situation du roman-feuilleton

---

9 Des feuilletonistes comme Alexandre Dumas, Eugène Sue ou Ponson du Terrail, pour ne nommer que ceux-là, connurent en effet un succès populaire impressionnant, tant en France qu'au Québec. Dans ce dernier cas, Yves Dostaler a bien montré le succès de leurs éditions-livres au Québec, dans son ouvrage *Les Infortunes du roman dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, 175 p.

10 Par exemple Maurice Lemire, dir., *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, tome premier*, Montréal, Fides, 927 p., mentionne la publication, dans les journaux, de romans-feuilletons québécois seulement.

français diffusé dans les journaux québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, d'après ses enjeux, ses caractéristiques, ses conditions d'existence et les facteurs qui rendent sa production et sa diffusion possibles, de même que sa légitimation. Les multiples paradoxes de ce genre littéraire importé de France impliquaient eux aussi un approfondissement nécessaire : paradoxe de la publication au Québec d'un genre condamné ; paradoxe d'une censure qui retranche les représentations non légitimées en laissant cependant subsister des passages subversifs ; paradoxe du discours des journaux eux-mêmes qui critiquent souvent le genre, mais font les éloges de leurs feuilletons ; paradoxe des auteurs qui s'entêtent à publier dans un genre déclassé tout en recherchant les honneurs sociaux ; paradoxe des feuilletonistes à la fois moralisateurs et audacieux dans leurs propos...

Pour étudier ce corpus original, il fallait également déterminer sous quel angle aborder les textes retenus. Dirigeant notre réflexion dans la lignée de notre mémoire, nous avons voulu poursuivre notre analyse des représentations du privé, qui constituent un aspect si primordial du genre qu'il fallait s'y attarder, puisque leur étude dans le feuilleton n'avait retenu l'attention ni en Europe ni au Québec, bien qu'il s'agisse d'un aspect fondamental du genre<sup>11</sup>. Nous verrons au cours de cette thèse à quel point ces représentations justifient

---

11 Si l'on excepte notre mémoire de maîtrise (Frédéric Durand, *Roman-feuilleton et représentations du privé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : le cas des Deux Orphelines d'Adolphe d'Ennery*, op. cit.) dans lequel nous avons identifié certaines pratiques et lieux intimes privilégiés (valeurs familiales, amoureuses, morales ; foyer, couple, cercle), en plus de présenter les acteurs sociaux impliqués (révoltés, marginaux, héros ou criminels qui s'opposent à l'ordre social valorisé) dans l'imaginaire québécois traditionnel et plus particulièrement dans le roman-feuilleton français *Les Deux orphelines* d'Adolphe d'Ennery, tel que publié dans le journal libéral montréalais *La Patrie* en 1895-1896.

la réception négative, les modifications textuelles, la censure et, de manière ambiguë, le succès du genre.

En nous situant par rapport à l'état présent de la recherche, nous croyons avoir déjà, par notre mémoire de maîtrise, confirmé les retitrages, les états de texte multiples, les passages ajoutés, modifiés ou supprimés dans les romans-feuilletons destinés à un public québécois, de même que les réécritures visant une reconnaissance du milieu littéraire encore en formation, en fonction des valeurs des institutions dominantes au XIX<sup>e</sup> siècle (sphères politique, religieuse, économique). Comme Lucie Robert le rappelle dans son ouvrage *L'Institution du littéraire au Québec*<sup>12</sup>, l'institution littéraire québécoise, à cette époque, n'avait pas encore achevé son processus d'autonomisation. Elle ne pouvait donc subsister par elle-même et pour elle-même, se trouvant subordonnée à d'autres institutions (religieuse, politique, économique) et, en conséquence, à leurs valeurs. Manon Brunet précise aussi que cette institution littéraire en formation est supportée par le réseau littéraire québécois de 1860 jusqu'au milieu des années 1880<sup>13</sup>. Or, cette période correspond au développement du réseau de transfert culturel québécois, lequel véhiculera le feuilleton français au Québec. La complexité du genre et de son inscription dans la société québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle, de même que l'état présent de la recherche prouvent à quel point l'étude du roman-feuilleton

---

12 Lucie Robert, *L'Institution du littéraire au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, 272 p.

13 Manon Brunet, « La Constitution d'une tradition littéraire québécoise par l'institution littéraire en formation au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Pierre Lanthier, Guildo Rousseau, dir., *La Culture inventée : les stratégies culturelles aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Québec, IQRC, 1992, p. 24.

au Québec s'impose.

Afin de bien situer la place du roman-feuilleton dans la société québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle et pour mieux en analyser et en interpréter les constituantes, nous nous livrerons d'abord à une réflexion théorique et sociolittéraire sur le roman-feuilleton, nécessaire pour mettre en place les éléments indispensables à l'analyse sociologique du genre. Nous y présenterons les concepts que nous utiliserons tout au long de cette thèse. Le genre feuilletonesque s'articulant autour des représentations du privé, nous présenterons d'abord la notion de représentation. Nous en étudierons les aspects informatifs, cognitifs, idéologiques et sociaux à la base de la réception critique négative du roman-feuilleton français dans la société québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle. La représentation d'un comportement, d'un objet ou d'une pensée dévalorisée socialement peut en effet entraîner la condamnation du texte qui véhicule cette représentation. Cette singularité souligne la puissance de ce mode de communication.

Cette section nous conduira à une réflexion sur la sphère privée, indissociable de la sphère publique, au cœur de notre étude des représentations. Nous verrons de quelle manière ces sphères sont perçues, quelles valeurs normatives le discours social dominant de l'époque y attache, et comment les personnages du roman-feuilleton, souvent marginaux, se situent par rapport à ce concept. Les représentations du privé revêtent un caractère particulièrement problématique dans la société québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle. Suffisent-elles à elles seules à expliquer la condamnation du genre feuilletonesque au Québec ? La présence de

représentations du privé compte probablement pour beaucoup dans ce discours critique. La condamnation du roman au Québec semble liée à l'abondance des représentations du privé dans les textes de fiction, qui remplaceraient la mise en valeur des institutions et des agents de la sphère publique, propres à la littérature nationale. Afin de mieux comprendre la méfiance des critiques québécois à l'endroit du roman français en général, et du feuilleton en particulier, nous réfléchirons d'ailleurs plus à fond sur les critères à la base de la critique négative du roman-feuilleton au Québec. Nous nous demanderons alors si un autre concept que celui de légitimation, associé aux pratiques institutionnalisées, ne serait pas plus approprié pour rendre compte de la réception positive, cette fois, que le public-lecteur « non critique » réserve au genre déprécié par les critiques officiels.

L'un des aspects primordiaux qui permettrait de comprendre la réception critique particulière de ces romans serait la position engagée de leurs auteurs. En effet, si les feuilletonistes proposent des idées et projets sociaux jugés trop libéraux, on comprend l'hostilité des critiques envers le genre, considérant le militantisme d'auteurs comme Eugène Sue. Même apparemment dégagés de toute idéologie, certains auteurs peuvent-ils défendre des intérêts précis ? Un discours romanesque atteint-il la neutralité idéologique, si l'auteur désire abstraire toute considération sociale de son œuvre ? Nous réfléchirons à ces questions, à mettre en parallèle avec l'interaction entre littérature/représentation et société.

Liée au potentiel de changement social du roman-feuilleton, l'étude de la réception critique constituera un élément fondamental de notre thèse, puisqu'elle devrait cerner de

manière plus précise les reproches adressés au genre et aider à mieux comprendre les problèmes qu'il pose. Nous résumerons le discours critique français au sujet de ces romans, qu'il s'agisse des études du journaliste Alfred Nettement (1845-1846), des écrits de l'écrivain Paul Féval (1868) ou des commentaires de l'abbé Jean Grange (1877). En général, la critique française s'attarde au contenu esthétique, au style et aux invraisemblances, au désengagement social et, à un degré moindre, à l'immoralité que le genre risque de susciter. Nous tenterons de synthétiser les discours tenus sur le genre par les représentants de différentes sphères d'activité afin d'en déterminer les constantes. Il s'agira également de comprendre pourquoi les feuilletonistes s'acharnent à œuvrer dans un domaine dévalué socialement, poursuivant notre élaboration du concept de contre-légitimation amorcé dans notre mémoire de maîtrise. La contre-légitimation, ce capital symbolique provenant du lectorat, explique beaucoup de caractéristiques du roman-feuilleton, notamment le souci des journaux de publier ces textes malgré leur déclassement littéraire. Nous incluons aussi dans la contre-légitimation la grande diffusion des feuilletons, la célébrité des auteurs populaires auprès d'un grand public et le succès remporté par les journaux qui publient ces textes.

Une telle réflexion nous conduira au cas du Québec, différent de celui de la France, où le discours critique tenu sur le roman-feuilleton tient peu compte de qualités littéraires, s'attardant surtout aux aspects de morale, de religion ou de valeur sociale. Dans cette perspective, nous tenterons de comprendre pourquoi les journaux québécois publient ces textes dévalorisés, leur situation n'étant pas la même que celle des périodiques français. Quelles sont les raisons de ce choix, en regard avec les impératifs et conditions de

production et de diffusion de la presse québécoise au XIX<sup>e</sup> siècle ? L'une de nos hypothèses est que les condamnations du genre ne convainquent pas le lectorat, qui prouve sa fidélité à la littérature populaire en réclamant sa dose quotidienne de feuilletons, conformes aux règles du genre et à ses représentations. Nous pourrions le vérifier par les différentes formes de contre-légitimation et par l'étendue et l'efficacité du réseau de périodiques québécois qui supportent le genre, malgré les imprécations et les interdictions institutionnelles.

Pour expliquer la critique négative du genre, nous aborderons également la question des différences entre les représentations françaises et québécoises pour la même période. L'impact de représentations identiques était-il égal en France et au Québec ? Répondre à cette question nous permettra de comprendre la spécificité de la position québécoise par rapport à la critique française et ainsi de mesurer le poids du transfert culturel. Autre caractéristique québécoise, la littérature nationale sera considérée, car il s'agit de l'outil d'élaboration valorisé d'une conscience historique québécoise et d'une référence identitaire collective. Les romans-feuilletons s'apparentent-ils à la littérature nationale ? Y a-t-il des points communs à établir entre les deux genres ? Perçoit-on des différences notables ? Que révèlent ces divergences ou ces similitudes ? Nous y réfléchissons afin de mieux établir la position du genre feuilletonesque au Québec.

Les reproches adressés au genre permettront aussi de déterminer de manière plus précise quelles représentations posent problème, au Québec. Nous voulons déterminer à quelles grandes idées ou institutions ces représentations semblent s'attaquer. Pourquoi

redoute-t-on la prédominance des intérêts privés sur les intérêts publics ? Cet individualisme met-il en péril la cohésion sociale ? Quelles seraient alors les représentations idéales ?

En comparant la littérature nationale avec les feuilletons, nous verrons si la littérature nationale se conforme parfaitement aux visées théoriques ayant présidé à son élaboration. Y retrouve-t-on des aspects subversifs, propres aux feuilletons ? L'héritage de la littérature française y laisse-t-elle une trace ? Nous posons l'hypothèse que la littérature nationale véhicule elle aussi sa part de représentations non légitimées, ce qui expliquerait en partie la tolérance des autorités vis-à-vis la production importée de France. La tradition littéraire s'imposerait, couplée à une production autochtone utilisant les mêmes techniques et représentations. La légitimation plus ou moins grande du genre dépendrait alors de l'absence, de la présence ou du traitement spécifique de l'une ou l'autre de ces représentations.

Comme les feuilletons systématisent et amplifient les procédés du genre romanesque (réalisme, mise en valeur du privé, descriptions conçues pour produire un effet sur le lecteur), ils sont censurés. La critique de la sphère publique est supprimée ou revue et corrigée de manière à mieux correspondre aux normes sociales mises en valeur dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle. Révolte et désir de liberté, propres à la sphère privée, seront connotés négativement<sup>14</sup>, tandis que le respect de l'ordre social et de la sphère publique

---

14 Ces raisons expliquent en partie les corrections apportées par Henri-Raymond Casgrain en 1864 à *L'Influence d'un livre* (1837) de Philippe Aubert de Gaspé fils : « Les mots “baiser”, “sein” et “amour” disparaissent pour des raisons de pudibonderie. Les jurons, les

recevront une sanction positive. La différence notable entre les représentations sociales légitimées en France et au Québec, pour la même période, permet de mieux saisir la littérature nationale dans ses visées et ses mises en pratique (romanesques ou autres), grâce à ses prises de position par rapport aux représentations de la déviance et de l'excès qu'elle rejette. Liées aux critères de légitimation définis par l'institution littéraire en formation, ces caractéristiques contribuent à définir l'horizon d'attente des critiques québécois. Les censeurs québécois des romans-feuilletons français se situent par rapport à ces normes, qu'ils utilisent comme grille d'évaluation pour rapprocher de leur mieux la production étrangère des écrits québécois légitimés.

Comprendre comment ces romans-feuilletons sont corrigés nous permettra, dans le cas du roman-feuilleton, de répondre à quelques questions soulevées par Jacques Michon : « [C]omment peut-on mesurer l'intervention de l'éditeur ? Comment la fonction éditoriale s'inscrit-elle dans le produit fini ? [...] Comment cette action s'insère-t-elle dans l'histoire intellectuelle d'une société et le mouvement des idées<sup>15</sup> » ? Nous posons l'hypothèse de l'existence d'un réseau québécois de transfert culturel de ces textes importés de France. Ce réseau se chargerait de la correction, de la diffusion et de la légitimation des romans en question, afin de publier ces textes dans des versions modifiées, conformes à l'idéologie

---

allusions à la danse et les manifestations de l'amour sont également éliminés. Casgrain réduit de moitié la lettre d'amour de Saint-Céran à Amélie et il expurge soigneusement la description du flibustier Clenricard » (Maurice Lemire, dir., *La Vie littéraire au Québec, tome 2 : 1836-1839*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1992, p. 381).

15 Jacques Michon, « Fondements d'une histoire institutionnelle de l'histoire littéraire », dans Claude Duchet, Stéphane Vachon, dir., *La Recherche littéraire : objets et méthodes*, Montréal, XYZ, 1993, p. 54.

légitimée de cette période. Nous analyserons un échantillon représentatif de quinze périodiques québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, libéraux (*La Patrie*, de Montréal), conservateurs (*La Minerve*, de Montréal), ou de convictions politiques plus instables (*L'Événement* et *Le Canadien*, publiés à Québec).

Nous étudierons les différentes étapes du transfert culturel dont la sélection des textes constitue sûrement une phase très importante. Les feuilletons sur lesquels reposeront nos observations seront : *Les Trois Mousquetaires* (1844), d'Alexandre Dumas ; *L'Enfant du faubourg* (1875), d'Émile Richebourg ; et *Le Maître de forges* (1882), de Georges Ohnet. Les responsables du travail de sélection doivent choisir des romans relativement conformes à l'esthétique de la littérature nationale, afin de ne pas avoir à trop retravailler les textes. Nous nous intéresserons également aux sources d'approvisionnement des journaux. Où choisissent-ils leurs textes ? Publient-ils des inédits ? Les empruntent-ils systématiquement à des journaux français ? Retirent-ils les feuilletons reproduits ? Si tel est le cas, que cherchent-ils à faire par cette pratique ? Y a-t-il des positions plus actives et plus passives au sein du réseau ? De quoi témoignent-elles ? En analysant attentivement les journaux, nous pourrions répondre à ces questions et à ces hypothèses. La réponse sera significative, permettant de tracer un portrait clair du réseau et d'éclairer de manière importante des étapes encore trop méconnues dans la diffusion de ce genre, tributaire de son découpage et de son emplacement dans les journaux.

Nous supposons que certains journaux occupent des positions plus actives au sein du réseau et les utilisent pour obtenir un plus grand pouvoir d'émancipation et de liberté. Dans le

même ordre d'idées, nous nous attarderons à une étude des centres et des relais du réseau, aspects primordiaux de sa dynamique. Certains journaux en influenceraient d'autres et exerceraient un ascendant sur eux, entraînant des conséquences à divers points de vue (diffusion de certaines idéologies ou manières de corriger les feuillets). La concurrence probable entre ce réseau et celui de la littérature nationale, code prescriptif utilisé pour la conversion idéologique des représentations françaises diffusées au Québec, permettrait sans doute à chacun de ces réseaux de mieux se définir par rapport à ce qu'il prône et ce qu'il rejette.

L'aspect territorial du réseau étant important, nous comptons analyser cet espace organisationnel, existentiel et géographique, qui s'étendrait au Québec francophone en entier. En effet, selon notre hypothèse, tous les journaux (libéraux ou non) contribueraient, de gré ou de force, à la diffusion d'une esthétique et d'une idéologie qui cherchent à se rapprocher de celles de la littérature nationale. Dans les mêmes périodiques se côtoieraient des textes (d'idées ou de fiction) qui relèveraient souvent de tendances littéraires et normatives opposées. La situation spatiale d'un journal entraîne-t-elle des conséquences ? Une feuille rurale est-elle différente, plus conservatrice que son homologue urbain ? Nous tenterons de le vérifier, en tenant compte de la spécificité de chacune d'entre elles. Nous supposons aussi que l'appartenance au réseau exerce une influence sur les différents acteurs qui y participent, puisqu'ils ne pourraient pas agir en dehors du réseau et en méconnaître les règles sans danger pour leur survie, malgré l'anonymat de la plupart des membres du réseau, du correcteur au publiciste.

Nous réfléchissons ensuite aux modifications textuelles, primordiales dans le transfert culturel. Nous supposons que ce travail de correction des feuillets consiste en une série

d'interventions éditoriales (coupes, ajouts, modifications) visant à rendre le texte plus conforme aux représentations légitimées et aux caractéristiques de la « bonne littérature ». Dans la seconde partie de notre thèse, nous aurons l'occasion de le vérifier par une analyse textuelle serrée. Les liens entre les romans-feuilletons et la publicité retiendront aussi notre attention, car ils nous paraissent aussi importants que peu étudiés, au Québec. L'ensemble du paratexte feuilletonesque sera donc pris en considération. Nous évoquerons certaines réclames qui pastichent des feuilletons, de même que les réclames de libraires qui vendent des romans. Nous nous pencherons enfin sur le cas des journaux qui conçoivent et diffusent des publicités pour annoncer leurs propres feuilletons. Cette rhétorique paradoxale, où se conjuguent la marginalité et la conformité à la norme valorisée, nous paraît très significative de la situation du roman-feuilleton au Québec. Témoins des tensions paradoxales propres au genre, ces publicités que nous analyserons devraient affiner notre compréhension de la nature de ces textes.

La provocation nous semble l'une des caractéristiques à retenir, propres au genre, signalant la position marginale et contestataire du réseau. Nous approfondirons ce phénomène à l'aide du paratexte critique, afin de vérifier si cette attitude s'y manifeste. L'allégeance politique des différents journaux influence-t-elle leur désir de provocation et d'émancipation ? Nous répondrons aussi à cette question à l'aide d'exemples.

Afin de voir si ces provocations peuvent porter fruit, nous réfléchissons au lectorat québécois de ces romans-feuilletons afin de savoir à quoi il correspond. Ce lectorat est-il

exclusivement féminin ? Peu instruit ? Quels types de feuilletons prise-t-il ? Apprécie-t-il les éléments plus scandaleux du genre ? Comment en témoigne-t-il ? La contre-légitimation provenant des lecteurs, opposée à la légitimation des critiques officiels, influence-t-elle les diffuseurs de journaux ? Comment s'y prennent-ils pour en témoigner ? Cet aspect revêt une importance certaine dans la compréhension de l'inscription sociale du feuilleton au sein de la société québécoise. La publicité, par exemple, devrait le prendre en considération afin de répondre à cette demande, de la satisfaire tout en la renouvelant constamment. La prise en compte du grand intérêt du lectorat envers ces textes soulève la question de l'influence politique possible du genre. Les idéologies du roman-feuilleton peuvent-elles atteindre le lecteur québécois ? Certains lecteurs feraient-ils, à leur insu, une lecture orientée dans un certain sens (ultramontain, libéral, conservateur) ? Cette possibilité influence sûrement l'étape suivante dans la publication des romans-feuilletons français au Québec, soit la réception critique.

À l'aide de l'exemple d'Honoré Beaugrand, directeur du périodique libéral *La Patrie* (Montréal), nous évoquerons l'importance de la censure dans le processus de légitimation des romans-feuilletons. Est-elle politique, cléricale, sociale ? De quels facteurs tient-elle compte ? Se différencie-t-elle de son homologue française ? Nous considérerons l'importance de la sphère religieuse québécoise au XIX<sup>e</sup> siècle afin d'apporter une réponse satisfaisante à nos questions. La présence de l'Index sera abordée : comment un roman d'Alexandre Dumas, dont l'œuvre romanesque a été mise à l'Index, a-t-il pu être publié dans le journal montréalais *Le Monde*, avec l'approbation de l'Ordinaire ? Faut-il comprendre que les décrets de l'Index sont moins respectés qu'on pourrait le croire, de prime abord ?

L'efficacité des condamnations des journaux religieux était-elle véritable ?

À ces formes de réception critique, nous en ajouterons d'autres, souvent oubliées à tort par les chercheurs : tout d'abord, les nombreuses chroniques théâtrales et articles sur le théâtre. Les feuilletons étaient régulièrement théâtralisés, comme *Le Bossu*, d'après Paul Féval ou *Le Comte de Monte-Cristo*, adapté du roman d'Alexandre Dumas. Ces textes nous permettront de constater l'ampleur de la diffusion des feuilletons dans l'imaginaire collectif par le biais de spectacles populaires souvent très prisés et fréquentés. Nous examinerons également des entrefilets humoristiques témoignant du fort ancrage social des feuilletons dans la vie quotidienne, sans oublier des portraits de feuilletonistes, des éloges funéraires, des articles concernant le roman-feuilleton, en partie ou en totalité, des polémiques axées sur les romans-feuilletons ou les feuilletonistes, et des faits divers liés au feuilleton.

Cette première partie donnera une description fidèle des conditions d'existence du roman-feuilleton français au Québec, de sa production, de sa diffusion et de sa réception critique à différents niveaux. Grâce à cet acquis nous pourrons, dans la seconde partie, apporter de nouvelles contributions. Après avoir explicité notre méthodologie d'analyse comparée, nous mettrons au jour la spécificité de la publication de l'œuvre de Dumas au Québec. Les cas de Georges Ohnet et d'Émile Richebourg seront également considérés, et les raisons de la critique négative de leurs œuvres respectives, abordées à l'aide de sources primaires et des rares articles écrits à leur sujet.

Nous fournirons ensuite notre apport sociocritique, en nous penchant sur deux grandes catégories analytiques des représentations des feuilletons français : la déviance et l'excès. Ces catégories seront nécessaires pour mener à bien notre étude comparée des versions québécoises et françaises de trois feuilletons : *Le Maître de forges*, *L'Enfant du faubourg* et *Les Trois Mousquetaires*. Ce travail cherchera à analyser et démontrer les interventions éditoriales systématiquement pratiquées dans les textes originaux français, pour atténuer les représentations non légitimées de la déviance et de l'excès. Établie par rapport aux valeurs des institutions publiques dominantes au XIX<sup>e</sup> siècle, la censure s'exercera par des passages ajoutés, modifiés ou supprimés dans les romans-feuilletons français importés. Ce retravail de transfert culturel souhaite atténuer le caractère subversif des feuilletons, pour rendre ces textes plus acceptables auprès des milieux littéraire, religieux et social québécois.

Nous avons tenu à retenir trois textes typiques du genre feuilletonnesque : pour bien comprendre ce phénomène, il ne suffisait pas de retenir des romans de littérature générale publiés en feuilleton (telle *La Vieille fille*, de Balzac), mais bien des écrits qui correspondent au roman-feuilleton en tant que genre et non comme simple mode de diffusion. En effet, au XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des romanciers publiaient souvent leurs œuvres sous forme de livraisons. C'était le cas de George Sand, de Victor Hugo et d'Émile Zola en France, pour ne nommer que ceux-là ; au Québec, Eugène Dick, Louis-Charles-Wilfrid Dorion et Joseph Marmette ont fait de même. Comme on le constate, un tel choix n'implique pas nécessairement un positionnement dans la sphère littéraire en tant que feuilletoniste. Le

parcours de la plupart de ces romanciers suffirait à nous en convaincre, encore plus lorsque les préfaces de leurs romans indiquent clairement une certaine distance par rapport à la pratique romanesque<sup>16</sup>.

Feuilletonistes avoués, Alexandre Dumas, Émile Richebourg et Georges Ohnet se situaient tous clairement, malgré leurs différences, du côté de la production populaire, d'où un recours à toutes les constantes du genre : moments dramatiques nombreux, rappels, coups de théâtre, paragraphes souvent brefs, multiplicité de temps, de lieux et d'actions (cette dernière caractéristique est utilisée dans une moindre mesure par Georges Ohnet, plus soucieux de se rapprocher de l'institution littéraire). Il faudra voir comment la combinaison de ces éléments socionarratifs a contribué à établir une esthétique feuilletonesque. Les romans-feuilletons analysés nous permettront de relever l'absence ou la présence des représentations de la déviance (passions, crimes, adultère, liaisons condamnées, bigamie) et des représentations de l'excès (luxure, viol, sensualité, comportements excessifs de représentants de la sphère publique) caractéristiques du genre, de même que le traitement sociocritique qui leur est réservé.

Nous nous pencherons enfin sur la réception critique des trois textes de notre corpus, en France et au Québec. Le cas des *Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas retiendra particulièrement notre attention, ayant engendré une polémique au Québec. Nous verrons

---

16 À titre d'exemple, on pourra consulter Guildo Rousseau, éd., *Préfaces des romans québécois du XIX<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Éditions Cosmos, 1970, 111 p.

comment le journal *Le Monde* a justifié la publication dans ses pages de ce roman condamné. Le discours critique sur *L'Enfant du faubourg* d'Émile Richebourg, plus délibérément populaire, sera également étudié. Enfin, *Le Maître de forges* de Georges Ohnet posera le problème d'un écrivain « paralittéraire » à la fois en quête de légitimation et de contre-légitimation, ayant soulevé des reproches d'immoralité au Québec. Cette partie relèvera de la sociologie de l'institution littéraire telle que développée par Jacques Dubois<sup>17</sup> et Pierre Bourdieu<sup>18</sup>, approche encore inappliquée à ce corpus québécois, et *a fortiori* dans le cadre de la problématique retenue.

Le public-cible aussi vaste qu'indifférencié du roman-feuilleton français appelle un recours à la sociocritique et à l'analyse institutionnelle. L'étude de la censure des représentations de l'excès et de la déviance implique en effet une analyse sociocritique qui permette de comprendre par rapport à quelles normes ces notions se définissent, et comment leur transgression, même fictive, peut entraîner la condamnation, allant de pair avec une demande soutenue du lectorat, d'un genre littéraire. L'analyse institutionnelle sert à saisir les mécanismes du transfert culturel de ces œuvres, de même que la diffusion et la légitimation du genre, par rapport à la littérature nationale valorisée à l'époque. L'étude du roman-feuilleton permet donc de comprendre à la fois les pratiques textuelles marginales et légitimées, puisque l'une et l'autre rejettent ou partagent des valeurs littéraires et sociales

---

17 Jacques Dubois, *L'Institution de la littérature*, Paris/Bruxelles, Nathan/Labor, 1978, 189 p.

18 Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art*, Paris, Seuil, 1992, 480 p. ; *La Distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, 670 p.

parfois semblables, souvent différentes.

Par cette thèse, nous avons voulu contribuer à la recherche sur le privé et sur les littératures marginales et populaires ou paralittéraires. Pour cette raison, il fallait dévoiler ce pan encore peu connu de l'histoire littéraire québécoise. Il s'agit d'ailleurs là d'une singularité notable de l'histoire littéraire québécoise, que d'avoir pratiquement ignoré jusqu'à maintenant un genre qui rejoignait un lectorat nombreux, beaucoup plus considérable que celui de la littérature nationale institutionnalisée. La diffusion massive des journaux diffuseurs de romans-feuilletons nous le signale clairement, si l'on songe à des périodiques comme *La Presse*, qui atteignait à Montréal un tirage de 67 822 exemplaires en 1900...

PREMIÈRE PARTIE : ÉTUDE THÉORIQUE ET SOCIOLITTÉRAIRE DU  
ROMAN-FEUILLETON FRANÇAIS PUBLIÉ DANS LES  
JOURNAUX QUÉBÉCOIS DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

CHAPITRE 1

CONSTITUANTES THÉORIQUES D'ANALYSE DU ROMAN-FEUILLETON<sup>1</sup>

**Les représentations sociales**

Les travaux récents en sociologie témoignent d'un intérêt de plus en plus marqué pour la notion de représentation sociale<sup>2</sup>, concept-clé désormais promis à remplacer celui longtemps utilisé d'idéologie<sup>3</sup>. Comme la présente thèse étudiera les représentations du

---

1 Certains passages de ce chapitre reprennent telle quelle la réflexion développée dans notre mémoire *Roman-feuilleton et représentations du privé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : le cas des Deux Orphelines d'Adolphe d'Ennery*, mémoire de M.A., Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, Département de français, 1997, p. 28, 32, 37 et 38.

2 Notamment Stuart Hall, « The Work of Representation », dans Stuart Hall, dir., *Representations : Cultural Representations and Signifying Practices*, Londres/Thousand Oaks/New Dehli, Sage Publications, 1997, p. 13 : « The concept of representation has come to occupy a new and important place in the study of culture ». Denise Jodelet abonde en ce sens en remarquant « qu'il y a consensus sur les représentations sociales [...] quant à la pertinence sociale et culturelle des phénomènes symboliques que la notion permet de repérer et d'étudier » (« Traitement de la notion de représentation sociale », *Communication information*, vol. 6, n<sup>os</sup> 2/3, 198[3], p. 17).

3 Selon Marc Angenot, « l'idéologie est partout, en tout lieu et le mot même d'idéologie cesse d'être pertinent » (*1889 : un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule, 1989, p. 18). Dans le même ouvrage, l'auteur réfléchit sur cette notion et souligne ses aspects problématiques, p. 96-101.

privé dans le roman-feuilleton français diffusé dans les journaux québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, nous avons voulu préalablement réfléchir sur cette notion. Plus qu'une simple « description du monde<sup>4</sup> », la représentation est en effet un concept particulièrement efficace pour analyser des textes littéraires dans une optique sociocritique.

Qu'est-ce qu'une représentation ? Dans une synthèse récente sur la question, Pierre Mannoni remarque « l'extension considérable de la notion [et] sa définition problématique<sup>5</sup> ». Il faut se garder d'envisager seulement l'une des facettes de ce concept complexe afin de bien le comprendre. Pour H. G. Gadamer, par exemple, la représentation signifie seulement « suppléance. [...] L'important dans le concept [...] de représentation est que la *persona representate* est simplement « jouée » ou figurée, cependant que le représentant qui en exerce les droits reste dépendant d'elle. [...] [Elle] signifie présence suppléée<sup>6</sup> ». Cette réflexion cerne une part du contenu de la notion de représentation, ne rendant toutefois pas compte du lien de quasi-substitution entre la représentation et le référent de l'objet représenté que nous étudierons plus loin. Elle néglige aussi l'aspect idéologique et social du concept, qui justifiera la condamnation du roman-feuilleton français dans la société québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle, comme nous le constaterons bientôt.

---

4 Sylvia Ostrowetsky, « La Représentation et ses doubles », *Communication information*, vol. 6, n<sup>os</sup> 2/3, 198[3], p. 325.

5 Pierre Mannoni, *Les Représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 1998, p. 5.

6 H. G. Gadamer, cité par Jürgen Habermas dans *L'Espace public : archéologie de la Publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978, p. 261.

Il est possible d'interpréter la représentation sociale dans une optique semblable à celle de Gadamer tout en tirant certaines conclusions de la position de l'objet représenté par rapport à son référent social : « [La] représentation [...] donne à voir [un] objet, en tient lieu, est à sa place ; elle le rend présent quand il est lointain ou absent. Elle est donc le représentant mental de l'objet qu'elle restitue symboliquement<sup>7</sup> ». L'objet représenté peut être « aussi bien une personne, une chose, un événement [...], une idée, une théorie<sup>8</sup> ». Différents procédés (l'écriture, les signes, les figures) rendent sensible l'objet absent et permettent à la représentation de le mettre au jour, de « crée[r] la chose représentée<sup>9</sup> ». Cette dernière particularité s'avère précieuse pour comprendre le potentiel subversif des représentations. Il ne faut guère s'étonner que le roman-feuilleton soit condamné, puisque les objets qu'il représente sont dévalorisés socialement au XIX<sup>e</sup> siècle québécois (agents de la sphère publique, valorisation des passions privées et description de la sexualité). En effet, la représentation, en exposant au public un interdit social d'une puissance jugée équivalente à celle de son référent, soumet l'individu et la société au même péril que cet interdit qu'elle finit par (re)créer, transcendant son statut initial de simple signe. De plus, la représentation est investie d'un contenu idéologique, ce qui renforce son caractère potentiellement séditionnel.

---

7 Denise Jodelet, « Représentations sociales : un domaine en expansion », dans Denise Jodelet, dir., *Les Représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 37.

8 *Idem.* Selon Pierre Mannoni, les représentations « englobent effectivement d'authentiques concepts (le vrai, le faux, le beau, le juste), des objets physiques [...] ou sociaux (la culture, la mode vestimentaire, les bonnes manières), des catégories d'individus (les professeurs, les étudiants, les médecins, les boulangers » (*op. cit.*, p. 7).

9 Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978, p. 265.

Forme « *de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social*<sup>10</sup> », la représentation se situe à mi-chemin entre l'individuel et le collectif. Elle permet une appropriation et une interprétation de la réalité extérieure, guidée par un écrivain dans le cas du feuilleton<sup>11</sup>, élaborant une interprétation de la réalité orientée dans un ou plusieurs sens, conservateur, libéral, ultramontain, anticlérical ou autres. D'ailleurs, le discours romanesque peut difficilement atteindre la neutralité idéologique. Même si un auteur désire abstraire toute considération sociale de son œuvre, ses écrits portent l'empreinte de son habitus, de ses convictions politiques et sociales, de la société dans laquelle il vit. Véhiculé entre autres sous la forme de jugements de valeur et d'affirmations porteuses d'une certaine perception de la société et des rôles sociaux joués par les agents qui la constituent, le contenu idéologique du roman se substitue pendant la lecture à celui du référent qu'il représente, défend ou conteste. Pour ces raisons, il est possible d'analyser l'idéologie de romans en apparence dépourvus d'engagement social (citons à titre d'exemple la pensée conservatrice propre au roman sentimental<sup>12</sup>). Ce type de discours idéologique dissimulé

---

10 Denise Jodelet, « Représentations sociales : un domaine en expansion », *op. cit.*, p. 36. L'auteure souligne en italique.

11 Les feuilletonistes guident généralement leurs lecteurs dans l'appréciation éthique des personnages, comportements ou situations qu'ils décrivent. Voir notamment à ce sujet Frédéric Durand, « *Les Deux Orphelines* d'Adolphe d'Ennery : de la pièce au roman, la multiplication des figures et des passions », dans Manon Brunet, dir., *Érudition et passion dans les écritures intimes*, Québec, Éditions Nota bene, 1999, p. 133.

12 Plusieurs chercheurs ont souligné cette caractéristique du roman sentimental du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment Marc Angenot, *Le Roman populaire*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1975, 145 p., et Gabriel Thoveron, *Deux siècles de paralittérature : lecture, sociologie, histoire*, Liège (Belgique), Éditions du Centre d'éditions, de fournitures et d'aides pour la lecture (CÉFAL), 1996, 575 p.

peut d'ailleurs sembler plus efficace qu'une pensée déviante clairement articulée, parce qu'il n'est pas explicitement développé et présenté comme une réflexion à laquelle le lecteur doit participer en analysant les arguments de l'auteur. Ainsi, le lecteur d'Eugène Sue ne peut guère entretenir de doutes quant à l'orientation politique de l'écrivain : celui-ci entrecoupe ses romans de longs passages politiques où il défend clairement ses convictions socialistes. En revanche, un auteur comme Georges Ohnet parsème ses romans d'idées très conservatrices présentées comme des évidences<sup>13</sup>.

Comme nous l'avons souligné, la représentation « se manifeste comme la présence du monde dans la pensée, le lien donc entre l'extérieur et l'intériorité cérébrale. En ce sens

---

13 Par exemple, Ohnet ne prise guère le régime républicain et éprouve une certaine nostalgie de la monarchie comme en témoignent ces phrases tirées de son roman-feuilleton *Le Maître de forges* (1882) : « [S]es pieds, que sa robe très courte laissait apercevoir, trahissaient par une longueur [lourdeur, dans l'édition française] regrettable sa plébéienne origine » (*L'Événement*, vol. 17, n° 283, 25 avril 1884, p. 1) ; « Elle eut des cris de plébéienne exaspérée à qui on vient de voler son amant » (*L'Événement*, vol. 17, n° 284, 26 avril 1884, p. 1). L'auteur n'hésite pas à accuser des vignerons revendicateurs et socialistes d'être des « brutes » (*L'Événement*, vol. 17, n° 270, 9 avril 1884, p. 1) et il perçoit le fait d'être aristocrate comme l'indice d'une « supériorité » innée (*L'Événement*, vol. 17, n° 279, 21 avril 1884, p. 1). Les tendances politiques de l'auteur favorisèrent sans doute son succès auprès de la noblesse, comme en témoigne cet article paru dans *L'Événement* : « [L]'*Événement* commence demain la publication d'un ouvrage qui sort complètement du cadre ordinaire des romans. *Le Maître de forges* a obtenu un immense succès en France dans la bonne société, et non dans le demi-monde, comme c'est le cas pour les trois quarts des romans contemporains » ([Anonyme], « À nos lecteurs », *L'Événement*, vol. 17, n° 268, 7 avril 1884, p. 8). Par ailleurs, Ohnet formule dans son feuilleton de nombreux autres jugements de valeur semblables à l'égard de divers sujets : « Les médecins [...] veulent tout déterminer avec précision et n'admettent pas qu'on se passe de leur opinion » (*L'Événement*, vol. 17, n° 270, 9 avril 1884, p. 1) ; « Il tint tête à souper aux buveurs renommés. Et tout le monde sait comment les Russes boivent » (*L'Événement*, vol. 17, n° 276, 17 avril 1884, p. 1). Bien que nos références renvoient à l'édition québécoise de ce roman, ces passages ne sont pas des modifications éditoriales de *L'Événement* et figurent dans l'édition française de ce feuilleton.

elle est double, *redoublement* mais aussi, *substitution* (par l'image, par l'idée) du monde<sup>14</sup> ». Ces raisons aident à comprendre pourquoi la lecture du roman-feuilleton a pu sembler une pratique menaçante pour les milieux dominants dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'il s'agisse du clergé ou de la sphère politique, comme on le verra plus loin. En effet, en multipliant les effets de réel<sup>15</sup>, les feuilletonistes tentent d'imposer leurs propres représentations sociales et de faire prévaloir leur interprétation, leur vision du monde<sup>16</sup> et leurs valeurs sociales comme étant les plus justes, critiquant ainsi les représentations instaurées par les institutions sociales dominantes (religieuses, politiques, économiques). La portée symbolique de la représentation l'inscrit ainsi au sein d'un complexe de valeurs contribuant à constituer une interprétation de la société propre à une culture et à une époque spécifiques (dans notre cas, les valeurs et idéologies du Québec du XIX<sup>e</sup> siècle).

En substituant sa représentation du monde et son système de valeurs à celui d'une société donnée, la littérature (et le feuilleton) est alors « tantôt objet socialement élaboré, tantôt constitutive d'un objet social<sup>17</sup> ». Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, particulièrement marqué par les changements sociaux, l'interaction entre littérature/représentation et société sera

---

14 Sylvia Ostrowetsky, *op. cit.*, p. 326.

15 Le roman-feuilleton français se déroule souvent en des lieux très précis, identifiés comme tels (Le Pont-Neuf et Saint-Sulpice dans *Les Deux Orphelines* d'Adolphe d'Ennery (1887) ; le personnage de Rigolette des *Mystères de Paris* d'Eugène Sue (1842-1843) habite au 17, rue du Temple, à Paris) et recourt à de nombreuses autres marques d'inscription du référent quotidien dans la fiction : longues descriptions très précises, préoccupations pour l'argent, le travail, la position sociale...

16 Selon l'expression de Lucien Goldmann, *Pour une sociologie du roman*, Paris, Gallimard, 1986, p. 346 *sqq.*

17 Pierre Mannoni, *op. cit.*, p. 3.

constante. De nombreux écrivains en ont fourni des exemples marquants : Émile Zola observait autour de lui des injustices sociales et les dénonçait dans des romans comme *Germinal* (1885). Pour citer un auteur relevant plus immédiatement de notre objet d'analyse, mentionnons Eugène Sue dont *Les Mystères de Paris* (1842-1843) amorçaient l'engagement politique pour les années à venir<sup>18</sup>, en plus de souligner des problèmes sociaux et de proposer des solutions pour y remédier. D'autres feuilletonistes recouraient au roman historique afin de voiler une critique sociale. Par exemple, Alexandre Dumas présente en 1844 sa vision d'une monarchie infantile<sup>19</sup> dominée par la sphère religieuse dans *Les Trois Mousquetaires*. Le lecteur de 1844 pouvait y déceler une critique de la Restauration de 1815 en France et de la royauté bourgeoise de Louis-Philippe sous laquelle la France vivait depuis 1830<sup>20</sup>. Ces interactions entre la production romanesque et les changements sociaux prouvent que les représentations, en plus d'être des pratiques sociales, « sont des produits socialement constitués [qui] réélaborent en permanence le social qui les constitue<sup>21</sup> ».

---

18 Voir notamment à ce sujet Jean-Louis Bory, *Eugène Sue*, Paris, Hachette, 1979, p. 249.

19 Dumas présente Louis XIII comme un enfant : « [C]'était déjà beaucoup d'avoir obtenu de cet enfant qu'il se révoltât contre son maître [Richelieu] » (*Les Trois Mousquetaires*, Paris, Éditions Garnier Frères, 1956, p. 83).

20 Le phénomène peut même se déplacer postérieurement dans le temps. Marc Angenot donne l'exemple d'une pièce d'Alexandre Dumas père représentée pendant la campagne électorale de janvier 1889 en France. Selon le périodique *L'Illustration* du 12 janvier 1889, page 26, cité par Angenot, « [t]ous les abonnés, dans les loges, n'avaient qu'un mot sur les lèvres [au sujet de la pièce] : – Mais c'est l'histoire du général et du président ! Et l'on tenait pour ou contre le duc de Guise et pour ou contre Henri III selon que l'on était ou que l'on n'était pas *boulangiste* » (1889 : *un état du discours social*, *op. cit.*, p. 39).

21 Pierre Mannoni, *op. cit.*, p. 75.

Les différentes composantes des représentations contribuent à en souligner la portée idéologique. Englobant cette dernière notion, loin d'être de simples signes ou symboles seulement capables de rendre sensible un objet absent, les représentations « fournissent une grille de décodage, d'interprétation du monde et une matrice de sens qui jouent comme un processus d'arbitrage de la réalité<sup>22</sup> ». Au XIX<sup>e</sup> siècle, la littérature, représentation au sens large, est d'ailleurs perçue comme telle par ses contemporains. Cette constatation explique l'attention qu'on accorde au roman et aux écrivains comme Zola ou Sue qui écrivent pour susciter des changements sociaux, comme les critiques qui redoutent leur puissance, en France ou au Québec<sup>23</sup> en témoignent. Si la littérature est une représentation publique et mentale<sup>24</sup>, elle peut rejoindre, de manière individuelle et collective, un lectorat important. Le roman-feuilleton comme genre relève même des représentations culturelles « largement distribuées dans un groupe social et l'habit[ant] de façon durable<sup>25</sup> ». Cette aptitude à rejoindre un public important et à propager certaines idées justifie l'importance que les

---

22 *Idem*.

23 Nous aurons l'occasion d'en donner de nombreux exemples dans les chapitres qui suivront.

24 Dan Sperber différencie ces deux formes de représentations dans son article « L'Étude anthropologique des représentations : problèmes et perspectives », dans Denise Jodelet, dir., *Les Représentations sociales*, *op. cit.*, p. 115. Dans le cas d'une représentation mentale, « [l']utilisateur et le producteur [...] ne font qu'un » tandis que, pour expliquer la représentation publique, Sperber donne l'exemple d'un « texte qui est sous vos yeux ». Selon lui, une « représentation publique est généralement un moyen de communication entre un producteur et un utilisateur distincts l'un de l'autre. [...] Une représentation publique peut [...] avoir plusieurs [utilisateurs] », ce qui justifie son caractère potentiellement subversif.

25 *Ibid.*, p. 116. Jean-Louis Bory n'hésite pas à rappeler que pendant « seize mois les *Mystères [de Paris]* demeurèrent l'un des événements les plus importants de la vie française. Le sort de[s] personnages de] la Goualcuse et du beau Rodolphe préoccupèrent plus la foule que la mort de Stendhal [...] et même celle, désolante, de Grand Poulot, duc d'Orléans » (*op. cit.*, p. 243).

agents de différentes sphères d'activité du XIX<sup>e</sup> siècle (politique, économique, religieuse) accordent à la production littéraire : la littérature oppose un contre-discours, des contre-représentations aux représentations officielles véhiculées par le clergé ou les agents de la sphère politique en place. Comme l'imprimé est investi d'un prestige indéniable tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>, les représentations littéraires revêtent un aspect encore plus puissant.

Pour résumer, la représentation est d'abord un signe permettant de remplacer et de recréer un objet absent. Elle semble subversive si elle recrée un objet dévalorisé socialement. Comme la représentation est l'œuvre d'agents porteurs d'une certaine vision du monde, elle n'est pas neutre idéologiquement. Substituant à un discours dominant une vision du monde parfois divergente, elle peut proposer un nouvel ordre collectif qui, s'il convainc le public lecteur, risque de provoquer des bouleversements sociaux. Or, dans une société conservatrice comme celle du Québec du XIX<sup>e</sup> siècle, un tel potentiel politique range nécessairement les représentations romanesques auprès des outils du libéralisme redouté des autorités en place (le parti conservateur au pouvoir durant la majeure partie du XIX<sup>e</sup> siècle et la sphère religieuse) qui lui attribuent parfois même une essence satanique<sup>27</sup>.

---

26 Selon Marc Angenot « [L]e prestige de ce qui est écrit noir sur blanc, ce qui a subi l'épreuve transfigurante de l'impression, demeure immense » au XIX<sup>e</sup> siècle (*1889 : un état du discours social*, *op. cit.*, p. 60).

27 Voir entre autres à ce sujet le roman engagé de Jules-Paul Tardivel *Pour la patrie : roman du XX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Cadieux et Derome, 1895, 451 p. L'auteur cherche à y démontrer la nature satanique du libéralisme et de la franc-maçonnerie. Pour mieux comprendre le livre de Tardivel, il faut cependant savoir que cet auteur ultramontain avait été victime d'un canular monté par l'écrivain anticlérical français Léo Taxil dans le but de ridiculiser les catholiques. Responsable d'une série d'ouvrages publiés sous différents pseudonymes (Docteur Bataille, Diana Vaughan...), Taxil affirmait entre autres que les francs-maçons étaient une secte démoniaque préparant la naissance de l'Antéchrist, prévue

Nous terminerons cette réflexion en analysant les éléments informatifs, cognitifs et idéologiques de la représentation. Ces aspects constituent autant de facettes du roman-feuilleton. L'aspect informatif rappelle que la littérature nationale québécoise visait à édifier les lecteurs, à les divertir en leur inculquant savoirs et modèles pratiques, par opposition au feuilleton français qui cherchait surtout à divertir. En outre, comme nous le notions plus haut, l'information véhiculée par les romanciers est rarement neutre, malgré la prétention à l'objectivité de certains auteurs (Zola, par exemple). La production écrite en général véhicule donc certaines valeurs sociales. L'aspect cognitif souligne que la lecture relève d'une compétence acquise au terme d'un apprentissage<sup>28</sup> et que les textes lus incitent à une réflexion (même minimale) et exercent une portée sur le lecteur. L'élément idéologique, enfin, est indissociable de la représentation, puisque la représentation est porteuse de l'idéologie que la sociocritique cherche à mettre au jour.

---

au XX<sup>e</sup> siècle. De son vrai nom Gabriel Antoine Jogand-Pagès, Taxil mit un terme à sa plaisanterie lors d'une conférence à Paris, en avril 1897. Pour approfondir le sujet, consulter Eugen-Joseph Weber, *Satan franc-maçon : la mystification de Léo Taxil*, Paris, Julliard, 1964, 239 p., et Michel Berchmans, *Le Diable au XIX<sup>e</sup> siècle ou La Mystification transcendante*, Verviers (Belgique), Éditions Gérard, 1973, 250 p. Tardivel, qui reproduisait les œuvres de Taxil en feuilleton dans son journal ultramontain *La Vérité*, ne fut pas le seul Québécois à croire à cette mystification. Le prédicateur de retraites Zacharie Lacasse a lui aussi été trompé, comme en témoigne son ouvrage *Une quatrième mine : dans le camp ennemi*, Montréal, Cadieux et Derome, 1893, p. 85-86.

28 Voir notamment à ce sujet Christian Vandendorpe, « La Lecture entre déchiffrement et automatiser », dans Denis Saint-Jacques, dir., *L'Acte de lecture*, Québec, Nuit Blanche Éditeur, 1994, p. 213-228.

En revoyant à la fois au lecteur en tant qu'individu et en tant que membre d'une collectivité humaine (dans notre cas, les Québécois francophones du XIX<sup>e</sup> siècle), la « représentation imaginaire [...] consiste en une mise à jour de l'inconscient social et individuel, une réflexion sur les procès sociaux, de manière à renvoyer ensuite à ce même social, ce même inconscient réfléchi, ce dont il est censé avoir besoin<sup>29</sup> ». Considérant l'ampleur du roman-feuilleton en tant que phénomène de société, tant du point de vue de ses représentations que son inscription dans la vie publique, ce concept permet d'analyser à la fois les écrits et leur contexte de production, de diffusion et de légitimation.

### La sphère privée

Notre interrogation nous amène maintenant à définir le privé et le public, au cœur de notre réflexion sur les représentations. Notion difficile à saisir<sup>30</sup> aux apparences parfois

---

29 Sylvia Ostrowetsky, *op. cit.*, p. 340.

30 Cette définition pose encore problème auprès des chercheurs, comme en témoignent ces questions de Manon Brunet dans l'introduction à l'ouvrage collectif *Discours et pratiques de l'intime* : « Où commence et se termine le privé ? le public ? » (« Introduction. Le Territoire de l'intime », dans Manon Brunet et Serge Gagnon, dir., *Discours et pratiques de l'intime*, *op. cit.*, p. 10). Presque vingt ans plus tôt, Gérald Messadié se posait déjà la question dans son livre sur *La Fin de la vie privée* : « Mais qu'est-ce donc, après tout, que la vie privée ? L'auteur tentait d'y répondre comme suit : « C'est, dirait M. de la Palisse, celle qui n'est pas publique. Mais où donc finit l'une et où commence l'autre ? » (*La Fin de la vie privée*, Paris, Calmann-Lévy, 1974, p. 15) ? Certains auteurs chercheront à simplifier la réponse (Selon Lynn Hunt, « [v]ie privée = vie secrète » (« Révolution française et vie privée », dans Philippe Ariès et Georges Duby, dir., *Histoire de la vie privée, tome 4 : de la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1987, p. 42)), mais cette démarche ne produira guère de résultats méthodologiquement et théoriquement satisfaisants.

fluctuantes<sup>31</sup>, le « privé de l'un n'est pas celui de l'autre ou, plus précisément, l'espace et le temps privés des uns ne sont pas nécessairement ceux des autres<sup>32</sup> ».

La sphère privée semble devoir se définir par rapport à la sphère publique. De façon générale, la vie privée est « séparée, et, jusqu'à un certain point en opposition avec les intérêts sociaux et politiques, une sphère d'autonomie personnelle dans laquelle la société n'a pas le droit d'intervenir aussi longtemps que l'individu ne commet aucun acte criminel ou illégal<sup>33</sup> ». Les sphères privée et publique, plus que séparées, seraient en quelque sorte concurrentes. Cette particularité permet de comprendre pourquoi, dans une société consensuelle<sup>34</sup> et en quête de définition identitaire collective<sup>35</sup> comme le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle, « [l']espace privé suscite [...] de la méfiance<sup>36</sup> », de même que les littératures véhiculant des représentations du privé, comme

---

31 D'après Manon Brunet, la « sphère privée est délimitée de manière relativement arbitraire selon les sociétés et les individus » (*op. cit.*, p. 10).

32 *Ibid.*, p. 11.

33 Barrington Moore, Jr., *Privacy: Studies in Social and Cultural History*, Armonk/Londres, M. E. Sharpe, Inc., 1984, p. 117-118. Nous traduisons le texte original anglais : « With us the concept of private life denotes an existence apart from and to some extent in opposition to current political and social concerns, a sphere of personal autonomy into which society has no right to intrude as long as the individual refrains from illegal or criminal acts ».

34 Serge Gagnon, *Mourir hier et aujourd'hui*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1987, p. 126. Selon Maurice Lemire, le discours social propre au Québec du XIX<sup>e</sup> siècle, « ne laisse pas de place à l'espace privé. Chaque fois que quelqu'un prend la parole, il le fait toujours au nom de tous. [...] Seules des voix autorisées expriment les volontés et les sentiments de la majorité. Dans ces conditions, comment pourrait-on favoriser l'émergence d'une littérature qui permettrait à des citoyens de prendre des positions personnelles et de faire part de leurs rêves et de leurs sentiments ? Ne fournirait-elle pas une tribune à la dissidence, à la marginalité et à la contestation » (*La Littérature québécoise en projet*, Montréal, Fides, 1993, p. 16) ?

35 Voir à ce sujet le cinquième chapitre de l'ouvrage de Fernand Dumont *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p. 155-189.

36 Maurice Lemire, *op. cit.*, p. 16.

le roman-feuilleton. Dans cette rivalité, l'espace privé risque de remporter la lutte et de désorganiser la structure sociale en devenir. Puisque les sphères privée et publique s'opposent, il faut conclure que le privé n'est pas « accessibl[e] à tous<sup>37</sup> », mais aussi, qu'apolitique par nature, il ne concerne également pas l'État, pouvoir public par excellence. Richard Sennett confirme cette idée en écrivant : « Public signifie ouvert à l'investigation de tout un chacun, tandis que privé désigne une région protégée de la vie, définie par la famille et par les amis<sup>38</sup> ». Une trop grande importance accordée à la sphère privée risque donc d'aboutir à deux résultats : ou le citoyen se détourne de son implication publique, ou, comme le héros de feuilleton (nous reviendrons très bientôt sur cette question), il conteste l'ordre établi qui brime la pleine satisfaction de ses intérêts privés.

Dans son ouvrage consacré à *L'espace public*<sup>39</sup>, Jürgen Habermas a établi l'historique de la sphère privée. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, tout d'abord, cette notion désignait « la société civile en un sens plus restreint, c'est-à-dire le domaine de l'échange des marchandises et du travail social, ainsi que la famille et sa sphère intime<sup>40</sup> ». Au siècle suivant, l'échange des marchandises devient public. De plus, les entreprises et l'État remplissent des fonctions auparavant exercées par la famille<sup>41</sup>. L'espace familial sera désormais plus privé, ce qui

---

37 *Idem.*

38 Richard Sennett, *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Éditions du Seuil, 1979, p. 25.

39 Jürgen Habermas, *op. cit.*

40 *Ibid.*, p. 41.

41 Bien qu'il n'y ait pas défini la notion de privé de manière explicite, Jean-Louis Flandrin a lui aussi étudié la vie privée sous une perspective historique dans les ouvrages suivants : *Les Amours paysannes : amour et sexualité dans les campagnes de l'ancienne France (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Gallimard, 1975, 255 p., et *Le Sexe et l'Occident : évolution des attitudes et des comportements*, Paris, Éditions du Seuil, 1981, 375 p.

explique que le « XIX<sup>e</sup> siècle esquiss[e] ainsi un âge d'or du privé, où les mots et les choses se précisent et les notions s'affinent<sup>42</sup> ».

La famille se situe toutefois aux confins du public et du privé. Si la maison familiale devient le décor privilégié de la vie privée, où se déroulent les relations interpersonnelles situées hors du cadre social large et un certain nombre de rites spécifiques, elle est aussi un lieu de socialisation. Parmi ceux-ci, notons les visites de la parenté, les soirées, fêtes et vacances. Plusieurs rites combinent public et privé, comme c'est le cas pour les noces (le roman-feuilleton exploitera souvent cette dualité privé/public caractéristique des activités familiales). On pourrait également évoquer d'autres exemples, comme les charivaris, les suicidés privés de sépulture chrétienne, ou les condamnations définitives de l'adultère par le clergé, s'il est « public et tellement notoire qu'on ne puisse le celer<sup>43</sup> ». Les feuilletons véhiculent de nombreuses autres représentations du privé : divorce<sup>44</sup>, héritage, viol (thème central du roman-feuilleton

---

42 Michelle Perrot, « Introduction », dans Philippe Ariès et Georges Duby, dir., *op. cit.*, p. 10.

43 Serge Gagnon, *Plaisir d'amour et crainte de Dieu : sexualité et confession au Bas-Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 144.

44 Aboli en France en 1816, le divorce y fut rétabli dès 1884. Au Québec, la Cour suprême n'entendra les causes de divorce qu'à partir de 1930 (Serge Gagnon, *Mariage et famille au temps de Papineau*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 270-274). Cela n'empêchera pas Eugène Sue de plaider en faveur du divorce dans *Les Mystères de Paris* : marié à une femme qui ne l'aime pas, l'un des personnages du roman, le Marquis d'Harville, se suicide devant ses amis. Sue ne laisse planer aucune ambiguïté sur les motifs de ce geste : « Et voilà pourquoi M. d'Harville avait accompli ce grand, ce douloureux sacrifice. Si le divorce eût existé, ce malheureux se serait-il suicidé ? Non ! [...] L'inexorable immutabilité de la loi rend donc souvent certaines fautes irrémédiables, ou, comme dans ce cas, ne permet de les effacer que par un nouveau crime » (*Les Mystères de Paris, tome 2*, Paris, Éditions Hallier, 1977, p. 300).

à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>), vol, amour, érotisme, refus des institutions, enfants illégitimes, délinquance, concubinage, alcoolisme. Autant de représentations exploitées dans le feuilleton et ancrées dans la sphère privée.

En opposant le public et le privé, le feuilleton se place à la frontière de ces deux sphères. Individualiste, le héros feuilletonesque agit habituellement de manière solitaire, sans recourir aux institutions publiques (police, clergé, armée) chargées de veiller au respect de l'ordre et de la loi. De cette manière, le héros conteste l'ordre public. En effet, il refuse de soumettre ses problèmes privés à l'organisation sociale qui régit la société dans laquelle il vit, car, selon lui, les pouvoirs en place échouent à faire respecter la justice. Par son action solitaire, le héros proclame l'échec de la sphère publique à résoudre les conflits d'ordre privé. Il doit donc veiller lui-même à ses propres intérêts et parfois à ceux des autres, se substituant ainsi aux pouvoirs étatiques et même à Dieu<sup>46</sup>. Pour cette raison, lorsque Karl Marx critique les *Mystères de Paris* d'Eugène Sue dans *La Sainte-Famille* (1845), il dénonce l'égoïsme du héros Rodolphe qui prétend faussement agir pour le bien de la société. Ce dernier agirait en fait seulement par « intérêt personnel<sup>47</sup> » et

---

45 Par exemple, dans les œuvres du romancier populaire Charles Mérouvel (notamment *Un lys au ruisseau* (1889) et *Chaste et flétrie*, 1889). Marc Angenot décrit Mérouvel comme un « Marquis de Sade doublé d'un Tartuffe [qui] ne se lasse pas de soumettre ses héroïnes aux souillures les plus infâmes et aux persécutions les plus désolantes ». Au sujet de *Chaste et flétrie*, Angenot écrit : « Le récit cascade d'attentats à la pudeur en viols qualifiés » (1889 : un état du discours social, op. cit., p. 1048). On retrouvera des viols et des tentatives de viol dans de nombreux autres feuilletons de cette époque : *La Dame en noir*, d'Émile Richebourg (1879), *Les Deux Orphelines*, d'Adolphe d'Ennery (1887), *Gigolette*, de Pierre Decourcelle (1895), *La Pocharde*, de Jules Mary (1898)...

46 Voir notamment à ce sujet Umberto Eco, *De Superman au surhomme*, Paris, Grasset, 1993, p. 66.

47 Karl Marx, « « Vie terrestre et transfiguration de la Critique critique », ou la Critique critique personnifiée par Rodolphe, prince de Gerolstein », dans Karl Marx et Friedrich

par « passion personnelle<sup>48</sup> », sans se soucier d'une véritable implication sociale.

Or, « il est bien reconnu que la vie publique est ritualisée et organisée de manière à ce que les actions publiques prennent généralement des formes bien définies qui sont significatives pour les participants et les observateurs<sup>49</sup> » de ces rituels. Les différents espaces publics (français ou québécois) se trouvent remis en question par le refus du héros de participer à cette construction collective, par sa volonté d'emprunter une trajectoire marginale qu'il estime plus efficace. Ces manifestations d'individualisme dénotent une insubordination certaine envers les différentes structures et institutions sociales (le clergé, la politique, la famille ou le mariage). Par exemple, plusieurs protagonistes des *Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas adoptent de telles attitudes pour accomplir leurs désirs privés, comme nous le verrons dans cette thèse. Ce processus questionne également les valeurs publiques, liées à ces espaces et ces institutions. De cette manière, les représentations du privé ou du public remettent en question la nécessité des pratiques publiques désignées comme modèles sociaux : vertu, amour de la patrie, de la tradition et de la famille. Dans le même ordre d'idées, les acteurs qui défendent ces valeurs sociales sont évalués, qu'il s'agisse de religieux, de politiciens, de fonctionnaires-écrivains ou d'autres représentants de la sphère publique.

---

Engels, *La Sainte-Famille*, Paris, Éditions sociales, 1972, p. 241.

48 *Idem*.

49 Pamela E. Oliver et Daniel J. Myers, « How Events Enter the Public Sphere », *American Journal of Sociology*, vol. 105, n° 1, juillet 1999, p. 40. Nous traduisons le texte original anglais : « It is well recognized that public life is ritualized and organized, so that public actions generally take on well-defined forms that are meaningful to participants and observers ».

## La sphère publique

Parce qu'il est connu des lecteurs et des protagonistes du feuilleton, l'espace public occupé par les personnages romanesques pose moins de problèmes. Il ne comporte rien de secret ou de caché, même s'il est aussi sujet à une lecture biaisée ou influencée. Au début de son ouvrage *L'espace public*, Habermas remarque l'ambiguïté sémantique du substantif. À l'instar de Gérald Messadié dans ses interrogations sur la nature du privé, il oppose « ce qui est « public » et [...] ce qui ne l'est pas ([...] ce qui est donc « privé »)<sup>50</sup> ». Pour lui, « [le] sujet de cette sphère publique est le public [...] en tant que support d'une opinion publique à la fonction critique de laquelle se réfère la *Publicité* [...], c'est-à-dire à peu de choses près la publicité des débats judiciaires<sup>51</sup> ». La sphère publique sera donc la société civile par laquelle « la sphère publique demeure [...] un principe qui structure notre ordre politique<sup>52</sup> ». Ainsi, dans le cas du Québec, la régulation politique et idéologique de la majeure partie du XIX<sup>e</sup> siècle serait assumée par le parti conservateur, par le clergé et la petite bourgeoisie. Étroitement associées, ces trois sphères d'activité interagissent, non sans parfois donner lieu à des tensions, comme lorsque les exigences et les ingérences cléricales brimaient les intérêts des conservateurs mêmes.

Contrairement à Habermas, Barrington Moore croit que, même dans les formes les plus primaires d'organisation sociale « la distinction entre les affaires publiques et privées

---

50 Jürgen Habermas, *op. cit.*, p. 15.

51 *Ibid.*, p. 14.

52 *Ibid.*, p. 16.

est visible<sup>53</sup> ». L'auteur différencie la sphère publique de la sphère privée en ces termes :

Une affaire est privée lorsque les actions d'une autre personne n'y tiennent pas d'importance. Le comportement de l'autre personne peut être bon ou mauvais. Mais il ne nous concerne pas. Par opposition, dans une affaire publique, le comportement de l'autre personne revêt de l'importance<sup>54</sup>.

Cependant, dans la société québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle, la distinction ne semble pas aussi nette. Le discours clérical nie souvent cette possibilité d'une vie privée où prévaudrait le libre arbitre, l'indépendance et la possibilité d'agir à titre personnel. De nombreux ouvrages écrits par des membres du clergé tentent de diriger la vie privée des Québécois, en interdisant par exemple de consulter une voyante ou de croire aux rêves<sup>55</sup>. D'autres livres condamnent le luxe et l'attirance envers les vêtements à la mode<sup>56</sup>. Le prêtre Zacharie Lacasse va plus loin. Ne se contentant pas de condamner certaines actions, il conteste aussi la liberté de conscience : « [L]a vraie liberté de conscience est le pouvoir de servir Dieu sans que personne ne nous gêne dans l'exercice de ce droit<sup>57</sup> ».

---

53 Barrington Moore, Jr., *op. cit.*, p. 81. Nous traduisons le texte original anglais : « [...] the distinction between public and private affairs is visible ».

54 *Ibid.*, p. 27. Nous traduisons le texte original anglais : « A private matter is one where another person's actions don't matter. The other person's behavior may be good or bad. But it is no concern of ours. A public affair, by contrast, is one where the other person's behavior matters ».

55 [Anonyme], *Le Cathéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa (Approuvé le 20 avril 1888...)*, Québec, 1936, p. 79-86.

56 Alexis Mailloux, *Essai sur le luxe et la vanité des parures : spécialement dédié aux personnes de la campagne*, Ste Anne de la Pocatière, F. H. Proulx, 1867, 134 p.

57 Zacharie Lacasse, *Une cinquième mine : autour du drapeau*, Montréal, Chs. B. Coutu, Imprimeur, [1895], p. 91. Dans son livre, Lacasse fait écho à des propos antérieurs d'Ignace Bourget, évêque de Montréal : « La liberté d'opinions n'est donc rien autre chose que la liberté de l'erreur » (*Lettres pastorales de Mgr l'Évêque de Montréal contre les erreurs du*

Même si on cherche à y fondre le privé, la sphère publique s'en distingue cependant par la prédominance des intérêts sociaux et politiques sur des questions d'ordre privé. Les intérêts personnels n'en constituent pas le centre, comme dans le cas de la sphère privée, et elle vise la régulation sociale par différents moyens où l'aspect collectif prime le caractère privé : votes, appel à l'opinion publique, réunions, prise en considération de l'intérêt de la majorité... La société civile intervient ou peut intervenir dans les débats de la sphère publique, et les interactions qui y ont lieu ne se limitent plus à la famille proche.

Pour cette raison, les représentations de la sphère publique dans le feuilleton soulèvent moins d'inquiétude de la part des lieux de légitimation, ne montrant rien de secret (lequel se cache plutôt dans le privé), ne proposant aucune voie marginale. Là où une critique peut s'exprimer, c'est lorsque des représentants de la sphère publique sont tournés en dérision ou contestés. Une telle critique pourrait entraîner la sédition et le non-respect de l'ordre établi par des règles et des lois dictées par les institutions dominantes, des normes sociales, de l'état de société présent, des dirigeants publics. Cette dévaluation des agents de la sphère publique donne lieu à une valorisation parallèle de l'action individualiste, apparemment plus sérieuse et efficace. Notre mémoire de maîtrise a fourni de nombreux exemples de représentations semblables, supprimées de la version québécoise<sup>58</sup> du roman

---

*temps*, (en date du 10 mars 1858) sur *l'institut canadien et les mauvais livres*, (en date du 30 avril 1858) sur *les mauvais journaux*, (en date du 31 mai 1858), Montréal, Des Presses à vapeur de Plinguet et Laplante, 1858, p. 34). L'auteur souligne en italique.

58 Publiée dans le quotidien libéral montréalais *La Patrie*, du 9 mars 1895 au 11 janvier 1896.

d'Adolphe d'Ennery *Les Deux Orphelines*<sup>59</sup> : plusieurs commentaires des personnages contre la religion furent retranchés du roman lors de sa diffusion au Québec, de même que des considérations positives sur la Révolution française et des représentations négatives des fonctionnaires et institutions publiques. D'autres passages modifiés relevaient des représentations des vices, du suicide, de la débauche. Notre lecture comparée du roman français d'Emmanuel Gonzalès *Les Sabotiers de la Forêt-Noire*<sup>60</sup>, paru en feuilleton au Québec dans *La Patrie* du 24 mars au 26 mai 1883, nous a aussi démontré qu'une attaque contre l'armée avait été supprimée de la version québécoise.

### Les représentations du privé

Pour les raisons que nous venons d'exposer, les représentations du privé revêtent un caractère particulièrement problématique dans la société québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle. Les représentations inquiètent par leur potentiel subversif, et la sphère privée semble elle aussi contester l'ordre public. Perçue comme la marque d'une déviance dangereuse par rapport au projet social en cours d'élaboration et envers le consensus qui régit la société québécoise, l'union des représentations et de la sphère privée inquiète les pouvoirs en place<sup>61</sup>.

---

59 Frédérick Durand, *Roman-feuilleton et représentations du privé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : le cas des Deux Orphelines d'Adolphe d'Ennery*, op. cit.

60 Frédérick Durand, « Les Romans-feuilletons français dans les journaux québécois au XIX<sup>e</sup> siècle », colloque de l'Association québécoise pour l'étude de l'imprimé, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, avril 1996.

61 Le critique québécois Jean-Joseph Beauchamp est très clair à ce sujet : « Il était réservé au roman de déchirer ce voile de l'intimité domestique, et [...] ce fut le signe du dépérissement de la nation ». « Esquisses historiques sur le roman [première partie] », *Revue canadienne*, vol. 4, n<sup>o</sup> 5, mai 1884, p. 312-313.

Le cas du roman-feuilleton français est particulièrement problématique dans la mesure où les représentations du privé sont un élément fondamental du genre<sup>62</sup>. Ces textes exogènes sont donc corrigés avant leur publication dans les journaux québécois, en subissant des coupes, ajouts et modifications<sup>63</sup> afin de les conformer le plus possible à la littérature nationale légitimée. Cependant, le genre feuilletonesque comporte tant de représentations du privé que les interventions éditoriales québécoises ne parviennent jamais à les élaguer complètement ; ce qui prouve, comme nous l'affirmons dans un article récent, « la présence constante des représentations du privé dans le roman-feuilleton français du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'il soit ou non publié au Québec<sup>64</sup> » dans une version corrigée. Ces changements permettent au texte de se conformer en partie seulement à la littérature nationale québécoise. Même après ce travail éditorial, les points communs entre la littérature nationale légitimée et le roman-feuilleton contesté ne sont pas si nombreux, et les divergences demeurent élevées. Ces raisons peuvent expliquer le déclassement du roman-feuilleton dans l'institution québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle : malgré toutes les modifications, le genre garde une teneur subversive impossible à éliminer complètement, car il aurait alors fallu réécrire le roman en entier ou ne pas le publier du tout. Or, une telle pratique serait vaine puisque les producteurs de journaux de l'époque utilisaient le feuilleton comme moyen utile de réaliser des économies et comme instrument promotionnel. En effet, ce genre littéraire permettait de remplir gratuitement

---

62 Selon Anne-Marie Thiesse, les trois principaux motifs archétypaux du genre sont l'amour, la lutte (individuelle) et la mort. *Le Roman du quotidien : lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, Paris, Le Chemin vert, 1984, p. 98-99.

63 Nous en avons fait la preuve dans notre mémoire de maîtrise, *op. cit.*

64 Frédéric Durand, « *Les Deux Orphelines* d'Adolphe d'Ennery : de la pièce au roman, la multiplication des figures et des passions », *op. cit.*, p. 140.

les pages des journaux, et

[o]n ne lui ménage pas un espace pour lequel les frais de rédaction sont nuls. Le typographe n'a qu'à copier l'original. Il peut anticiper la composition et le montage de l'épisode quotidien du feuilleton, diminuant ainsi la pression de dernière minute. En outre, lorsque les articles et les dépêches se font rares, le feuilleton peut être allongé indéfiniment. À l'occasion, deux feuilletons sont publiés simultanément. Enfin, pense l'éditeur, le feuilleton exerce un vif attrait sur le lecteur. Il assure la fidélité de l'abonné et attire de nouveaux lecteurs<sup>65</sup>.

Pour les directeurs des journaux québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, le feuilleton est donc un mal nécessaire, avec lequel il convient de composer prudemment. Afin de faciliter leur tâche, certains directeurs de journaux tentent de sélectionner des feuilletonistes moins subversifs, plus proches de l'idéologie conservatrice ou religieuse. Toutefois, les représentations du privé se retrouvent même dans les feuilletons d'auteurs catholiques comme Paul Féval<sup>66</sup> (voir notamment *Le Mendiant noir*<sup>67</sup>) ; un feuilleton étant plus qu'un mode de diffusion, c'est-à-dire un genre littéraire en soi. Par ailleurs, les ellipses et les sous-entendus de ces romans peuvent choquer plus que des passages sans ambiguïté. Certains critiques n'hésitaient pas à comparer le feuilleton à une planche pourrie repeinturée, mais toujours dangereuse<sup>68</sup>. Cette part

---

65 Jean de Bonville, *La Presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 209.

66 Paul Féval s'est converti au catholicisme ultramontain en 1876. À partir de cette date, il a réécrit et corrigé ses œuvres antérieures dans cette optique, jusqu'à sa mort en 1887.

67 Ce feuilleton fut publié en 1878 dans *La Minerve* (Montréal), puis en 1880 dans *Le Journal des Trois-Rivières*.

68 Zacharie Lacasse, *Une nouvelle mine : le prêtre et ses détracteurs*, Montréal, Imprimerie de l'Étendard, 1892, p. 226 : « [V]ous avez beau peindre une planche pourrie, elle reste toujours pourrie, et d'autant plus dangereuse qu'elle est repeinturée, car la croyant saine vous allez vous y appuyer et vous culbutez la tête en bas ».

d'interprétation laissée au jugement du public pouvaient troubler le lectorat. Une lettre envoyée à Eugène Sue en 1843 le prouve bien : « Pour pouvoir apprécier les remords de Fleur-de-Marie et surtout pour mettre une unanimité dans nos opinions différentes, veuillez nous dire Monsieur si d'après votre récit il est à présumer que Marie ait perdu dans la cité sa virginité ou pas<sup>69</sup> ».

Dans la présente thèse, nous aurons l'occasion de revenir à maintes reprises sur la puissance – réelle ou supposée – des représentations du privé et de souligner à quel point cet aspect indissociable des romans-feuilletons français explique leur dévalorisation sociale au Québec.

---

69 Cité par Jean-Claude Vareille, *Le Roman populaire français, 1789-1914*, Québec/Limoges, Nuit Blanche Éditeur/Presses Universitaires de Limoges, 1994, p. 292.

## CHAPITRE 2

### LE ROMAN-FEUILLETON AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE<sup>1</sup>

Œuvre de fiction en prose d'une certaine longueur, publiée par fragments (nommés « livraisons ») dans un journal, le roman-feuilleton fut aussi parfois diffusé par fascicules, cahiers ou livres plus ou moins volumineux. Ce fut le cas des *Deux Orphelines* d'Adolphe d'Ennery, publié initialement tout au cours de l'année 1887 par l'éditeur parisien Rouff, en 201 livraisons de 8 pages, totalisant 1604 pages, réunies ensuite en deux volumes (p. 1 à 760 et 761 à 1604).

Au départ, le feuilleton était simplement un moyen de diffuser un roman dans un périodique. Ainsi, le premier roman-feuilleton français publié, *La Vieille Fille*, de Balzac (*La Presse* (France), 1836), ne présentait pas les caractéristiques esthétiques propres au roman-feuilleton considéré en tant que genre. Ce fut par la suite, plus précisément au cours de la décennie 1840<sup>2</sup>, que les feuilletonistes adaptèrent leur style et leur narration à ce nouveau découpage quotidien. Une nouvelle façon d'écrire se systématisa peu à peu,

---

1 Certains passages de ce chapitre reprennent telle quelle la réflexion développée dans notre mémoire *Roman-feuilleton et représentations du privé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : le cas des Deux Orphelines d'Adolphe d'Ennery*, mémoire de M.A., Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, Département de français, 1997, p. 41-43, 45 et 47.

2 D'ailleurs, « [l]'année 1840 est celle du début de l'industrialisation du roman-feuilleton, de sa pénétration dans l'ensemble des couches sociales françaises » (Yves Olivier-Martin, *Histoire du roman populaire en France*, Paris, Albin Michel, 1980, p. 19-20. Voir aussi Yvonne Knibiehler et Roger Ripoll, « Les premiers pas du feuilleton : chronique historique, nouvelle, roman », *Europe*, vol. 52, n° 542, juin 1974, p. 7-19).

appelant certaines conventions qui se cristallisèrent par la suite pour établir une esthétique feuilletonesque, contribuant à réunir ces textes autour d'un genre littéraire autonome.

Les enjeux du travail de feuilletoniste se différencièrent progressivement de ceux de l'écrivain « littéraire ». L'auteur populaire devait notamment s'assurer de ne pas perdre l'intérêt du lecteur dans un récit dont la diffusion s'étendait sur parfois plus d'un an. De plus, les contraintes éditoriales obligeaient aussi les romanciers à accepter certaines concessions. Pour maintenir l'attention du public, il fallait désormais disséminer çà et là des coups de théâtre et des scènes-choc qui, même si elles pouvaient paraître artificielles, n'en assuraient pas moins un relancement et un suivi soutenu de l'intrigue. Selon Marc Angenot, le « découpage en feuilletons quotidiens impose sa loi. Il importe chaque jour de finir sur un moment pathétique qui fera acheter le numéro suivant<sup>3</sup> ». Se réclamant d'une conception éminemment dramatique du roman, avec rebondissements, passions exacerbées et suspense, le style du feuilletoniste est comme sa phrase-type : « [C]ourte, exclamative, haletante<sup>4</sup> ». La diffusion particulière du genre ne laisse guère le choix à ses praticiens. Hyperbole « et répétition sont [...] rendues nécessaires par l'étalement de la publication (et donc de la lecture)<sup>5</sup> ».

On ne peut cependant réduire le style feuilletonesque à ces quelques éléments.

---

3 Marc Angenot, *Le Roman populaire*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1975, p. 24.

4 *Idem*.

5 Lise Queffélec, *Le Roman-feuilleton français au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 1989, p. 30.

D'autres aspects propres au genre servent eux aussi à séduire le lecteur : le titre devra être mystérieux, intrigant (parfois proche des faits divers et des nouvelles à sensation<sup>6</sup>), l'action sera soutenue, les surprises, nombreuses, et le rythme sera alerte, nerveux.

Les chercheurs s'entendent à identifier plusieurs sous-genres du roman-feuilleton : mélodrame (Jules Mary), aventures (Alexandre Dumas), roman judiciaire (Émile Gaboriau), roman sentimental (Georges Ohnet), roman exotique (Gustave Aimard), roman policier (Fortuné du Boisgobey), roman historique (Paul Féval), roman de mœurs contemporaines (Pierre Sales), roman « scientifique » ou de science-fiction (Jules Verne). De nombreux genres populaires en vogue à l'heure actuelle prennent leur source dans le feuilleton, comme

---

6 « [C]'est bien sûr à travers les œuvres destinées au public le plus populaire, en particulier à travers les feuilletons et les mélodrames du XIX<sup>e</sup> siècle qu'apparaissent les affinités les plus nombreuses et les similitudes les plus frappantes [entre fait divers et littérature populaire]. En fait, on ne saurait dissocier l'étude de cette production littéraire de celle de la chronique tant il semble y avoir d'interférence entre les deux domaines » (Alain Monestier, *Le Fait divers*, Paris, Ministère de la culture/Éditions de la Réunion des musées nationaux, 1982, p. 143). Parmi les ressemblances entre les deux types de textes, nous remarquons les titres accrocheurs, l'emphase mise sur les émotions, la volonté de créer un suspense et de l'entretenir, le goût pour l'extraordinaire, l'accent mis sur les drames de la vie privée... Comme le feuilleton, la « nouvelle » ravive chaque jour l'intérêt du lecteur, quel qu'il soit » (Jean de Bonville, *La Presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 222). Dans cet ordre d'idées, « la prédilection [du nouveau journal] va [...] à l'événement qui défie la norme et s'en écarte : vol, meurtre, accident mortel, incendie désastreux occupent le premier plan du journal » (*ibid.*, p. 227). Tout comme dans le feuilleton, la narration d'événements déviants survenus dans la sphère privée devient la règle. Ces deux rubriques (faits divers et feuilletons) étaient très populaires en France et au Québec. Au Québec, Fernand Dumont affirme que « les journaux ne parviennent à conserver leurs lecteurs qu'en débitant des feuilletons » (*Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p. 308). En France, *Le Petit Journal* de Paris accordait beaucoup d'espace au fait divers et au feuilleton. Résultat : « [a]vec de tels atouts le succès fut triomphal » (Claude Bellanger *et alii*, dir., *Histoire générale de la presse française, tome 2 : 1815-1871*, Paris, Presses Universitaires de France, 1972, p. 328).

le signale Lise Queffélec<sup>7</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle québécois, les sous-genres feuilletonesques (français ou non) les plus répandus étaient le roman historique, le roman d’aventures et le mélodrame. On notera que ces trois genres insistent sur les représentations de la vie privée des personnages, en s’attardant sur leur intimité. Roman de la victime, le mélodrame, tel *La Porteuse de pain* (1884), de Xavier de Montépin, décrivait les mésaventures privées d’un protagoniste ; le roman historique, tel *Les Trois Mousquetaires* (1844), d’Alexandre Dumas, utilisait les grands événements historiques comme prétexte à dévoiler les secrets, fictifs ou non, de grands personnages publics et de héros inventés ; enfin, le roman d’aventures, tel *Les Bandits de l’Arizona* (1882) de Gustave Aimard, mettait en conflit des intérêts privés divergents, et, à la manière du roman d’apprentissage, exposait la découverte d’une société par un individu.

## CONTEXTE LITTÉRAIRE DU ROMAN-FEUILLETON FRANÇAIS AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

### **Le roman-feuilleton, une littérature à la fois divertissante et engagée**

Une question que le chercheur français René Guise formule en ces termes permet de mieux comprendre la réaction des critiques face au feuilleton : « [E]st-il raisonnable de

---

<sup>7</sup> Lise Queffélec, *op. cit.*, p. 121.

croire que le feuilleton, bien que dès ses débuts on ait affirmé son indépendance par rapport aux opinions du journal qui l'accueillait, n'ait été qu'un moyen, indirect, de propagande idéologique<sup>8</sup> » ?

Il est aisé d'appréhender le roman-feuilleton comme une littérature de simple divertissement et de nier sa teneur idéologique. Cependant, en privilégiant cette optique, on comprend difficilement l'acharnement des critiques contre la littérature populaire. Peut-on vraiment passer sous silence l'engagement politique d'un Eugène Sue, ses répercussions sur son écriture et sur la réception de celle-ci ? Puisque le genre feuilletonesque remportait un vif succès tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, « n'était-il pas tentant également d'exploiter ce succès pour faire passer des idées politiques et sociales ? [...] L'abonné aime les émotions fortes, certes, mais il ne répugne pas à s'instruire<sup>9</sup> ».

En fait, il semble que la période la plus intense de politisation militante (de façon explicitement affirmée et non dissimulée) du roman-feuilleton fut l'époque des débuts du genre (1836-1848 environ<sup>10</sup>). Plusieurs chercheurs dans le domaine s'entendent à ce sujet<sup>11</sup>.

---

8 René Guise, « Richesse de la presse : pour un inventaire des publications romanesques de la presse francophone », *Tapis-Franc*, n° 2, hiver 1989, p. 137.

9 René Guise, « Le Roman-feuilleton et la vulgarisation des idées politiques et sociales sous la Monarchie de Juillet », *Tapis-Franc*, n° 6, 1993-1994, p. 135-136.

10 Cette époque correspond aussi à l'émancipation intellectuelle de la classe ouvrière, *ibid.*, p. 136.

11 Par exemple, Umberto Eco écrit : « [L]e roman-feuilleton de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle remplissait vaille que vaille une fonction démocratique ». Selon Eco, après 1851, le « feuilleton entamait sa seconde vie [...] dépouillé[e] de toute illusion idéologique » (*De Superman au surhomme*, Paris, Grasset, 1993, p. 110). Il serait plus juste d'affirmer que l'idéologie s'exprime de façon plus subtile, moins ouverte, à partir des années 1850. Le

Cette époque est celle des romans d'Eugène Sue, *Les Mystères de Paris* (1842-1843) et *Le Juif errant* (1844-1845), qui proposent des réformes sociales, celle du fantastique social de Paul Féval (*Les Mystères de Londres*, 1843-1844) et de Frédéric Soulié (*Les Mémoires du diable*, 1837-1838, *Saturnin Fichet*, 1846-1847). Ces romans ne craignent pas de soulever certaines questions publiques cruciales (par exemple l'efficacité de l'appareil judiciaire), de prendre position, de réfléchir, d'énoncer des problèmes collectifs (la situation des travailleurs), de chercher des solutions (comme les fermes-modèles, pour Eugène Sue). Par la suite, les idées politiques et sociales se feront plus discrètes, plus dissimulées, sans que les romans ne soient neutres idéologiquement (la littérature peut-elle l'être ?).

En effet, la période 1850-1900 se situe dans une optique moins immédiatement engagée<sup>12</sup>. D'abord, le timbre Riancey (taxe imposée aux journaux qui diffusaient des feuilletons, de juillet 1850 à février 1852) a été perçu par beaucoup comme une façon de

---

feuilleton devient par ailleurs plus conservateur, avec l'arrivée du mélodrame (roman de la victime et de l'erreur judiciaire). À ce sujet, consulter Yves Olivier-Martin, *op. cit.*, p. 59-71, 77 ; René Guise, *op. cit.* et « Le Roman populaire est-il un moyen d'endoctrinement idéologique ? », *Tapis-Franc*, n° 6, *op. cit.*, p. 165-172 ; Lise Queffélec, *Naissance du roman populaire moderne à l'époque romantique : étude du roman-feuilleton de La Presse de 1836 à 1848*, thèse de doctorat (3<sup>e</sup> cycle), Paris, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), 1983, 659 p.

12 Pour Lise Queffélec, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le roman-feuilleton devient en France un produit « qui ne participe pas activement à la vie culturelle ni politique, et demande simplement à la lecture des émotions directes et un message qui n'entre pas en contradiction avec l'idéologie dominante » (*Naissance du roman populaire moderne à l'époque romantique*, *op. cit.*, p. 412-413). Claude Aziza partage cette opinion, mais la restreint à l'époque 1875-1900, où selon lui le roman-feuilleton devient « bourgeois, en ce sens qu'il prône des valeurs sociales (obéissance aux lois et aux patrons, légitimité du désir d'enrichissement et de l'ascension sociale, goût de l'ordre et de l'épargne) qui sont ceux [*sic*] de la classe dirigeante » (« Splendeurs et misères du roman populaire en son âge d'or (1875-1918) », dans Claude Aziza, dir., *Mélos*, Paris, Presses de la Cité, 1992, p. vi).

désamorcer l'engagement politique des feuilletonistes<sup>13</sup>. En conséquence, les auteurs se montrèrent plus prudents dans l'expression de leurs convictions politiques par la suite. Ensuite, le lectorat populaire se désintéresse peu à peu des auteurs trop engagés, comme Eugène Sue qui devint moins prisé du public à partir de la fin des années 1840. Cette situation n'empêcha toutefois pas certains feuilletonistes de se prononcer parfois clairement sur certains sujets d'actualité (en 1857, Paul Féval se déclare contre la peine de mort dans *Le Bossu*), mais en le faisant désormais avec plus de parcimonie et de subtilité. En revanche, d'autres écrivains, s'ils semblaient dégagés de toute idéologie, servaient en réalité des intérêts divers (Ponson du Terrail, dont certains chercheurs ont démontré le conservatisme social<sup>14</sup> ; Georges Ohnet, sur le cas duquel nous reviendrons plus amplement au cours de cette thèse<sup>15</sup>). Désormais, « [l]es choses ne doivent plus être dites, mais montrées, voire suggérées<sup>16</sup> ».

---

13 « Il n'est [...] pas exagéré de considérer le roman-feuilleton comme un des agents, et un agent essentiel de la Révolution de 1848. Les bénéficiaires de ce mouvement étaient bien conscients de l'action du roman-feuilleton, puisqu'ils prirent soin d'en protéger le nouveau régime » par la loi Riancey (René Guise, « Le Roman-feuilleton et la vulgarisation des idées politiques et sociales sous la Monarchie de Juillet », *op. cit.*, p. 148).

14 Voir notamment Yves Olivier-Martin, *op. cit.*, p. 103 ; Elisabeth Ripoll, « Rocamboles et les autorités », dans Roger Bellet et Philippe Régnier, dir., *Problèmes de l'écriture populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1997, p. 94-96 ; Klaus-Peter Walter, « Crime et châtement dans les romans de Ponson du Terrail », dans Ellen Constans et Jean-Claude Vareille, dir., *Crime et châtement dans le roman populaire de langue française du XIX<sup>e</sup> siècle : actes du colloque international de mai 1992 à Limoges*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1994, p. 312-315.

15 Voir également le chapitre premier de la présente thèse à ce sujet.

16 René Guise, « Le Roman populaire est-il un moyen d'endoctrinement idéologique ? », *op. cit.*, p. 171. Jean-Marc Proust abonde dans le même sens : selon lui, le feuilleton de cette période « prend parti. Souvent et résolument. Pourtant, son positionnement politique reste désespérément veule. Parce que flou » (« Idéologie nationale et roman populaire sous la III<sup>e</sup> République », *Tapis-Franc*, n° 8, 1997, p. 101).

## Réception critique du roman-feuilleton en France

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la réception critique du roman-feuilleton en France est généralement négative. Les travaux de Lise Queffélec et d'Anne-Marie Thiesse ont permis de mieux connaître la position occupée par le roman-feuilleton dans le champ littéraire français de cette époque. Probablement pour les raisons que nous venons d'exposer dans la section précédente, la condamnation de la lecture populaire « ne s'appuie jamais, ou presque, sur des constatations d'ordre esthétique, mais sur une dénonciation des effets idéologiques présumés de cette lecture. Les lamentations sur le caractère pernicieux sont un *topos* du discours lettré<sup>17</sup> ».

Dans cette logique, l'abbé Jean Grange (1877) s'en prend aux « écrits empoisonnés<sup>18</sup> » appréciés de la classe populaire. Le chercheur Michel Nathan note « la violence des critiques du XIX<sup>e</sup> siècle qui brandissent l'accusation d'immoralité à propos de textes généralement moralisateurs et pudibonds<sup>19</sup> ». Consciente de son incapacité à détourner

---

17 Anne-Marie Thiesse, *Le Roman du quotidien : lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, Paris, Le Chemin vert, 1984, p. 51. On le verra plus loin, la critique québécoise présente aussi cet aspect : « La plupart des analyses sur la littérature populaire reposent ainsi sur un simple et rapide examen du contenu idéologique observé dans un corpus plus ou moins restreint de textes (*Ibid.*, p. 55) ».

18 Compte rendu de la prise de parole de l'abbé Jean Grange au Congrès catholique de Lyon (1877) cité par Michel Nathan, *Splendeurs et misères du roman populaire*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1991, p. 22.

19 *Ibid.*, p. 26. Cette accusation est très fréquente, selon Lise Queffélec, *Naissance du roman populaire à l'époque romantique*, *op. cit.*, p. 55.

les lecteurs du feuilleton, L'Église française choisit de changer de tactique et de se défendre « en opposant aux feuilletons du démon des feuilletons plus intéressants et excellents<sup>20</sup> ».

D'autres institutions non littéraires tiennent un discours semblable. Ainsi, dans les débuts du feuilleton, les hommes politiques dénoncent les dangers de ces écrits, qui « détournent de la politique, incitent à la passivité, stimulent le désir de voluptés interdites et affaiblissent, corrompent les mœurs aussi bien que le goût, développent l'imagination aux dépens de la raison, suscitent l'émotion aux dépens de la pensée<sup>21</sup> ».

Des articles plus soucieux d'ordre social reprochent au roman populaire d'être « responsable du mauvais esprit des masses<sup>22</sup> ». D'autres textes évoquent un désengagement social créé par cette

nourriture malsaine de l'esprit. [...] La jeune fille sent s'émouvoir ses bons sentiments, tandis qu'elle s'initie aux roueries d'un monde de contrebande. L'enfant perd le sentiment du respect et de la famille, l'ouvrier, le goût du travail pour suivre la politique des agitateurs et des faiseurs de barricades. La désagrégation se met dans la société<sup>23</sup>.

Du côté de la sphère littéraire, pour la période 1875-1900, « tous les auteurs [de romans]

---

20 Article paru dans *La Croix des comités* du 22 juin 1890, cité par Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 113.

21 Lise Queffélec, *Le Roman-feuilleton français au XIX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 35.

22 Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 53.

23 Compte rendu de *L'Accusé* de Raoul de Navery, publié dans *L'Ouvrier* (1878), cité par Michel Nathan, *op. cit.*, p. 23.

s'en servent, quitte à le critiquer<sup>24</sup> ». Malgré le fait que beaucoup d'écrivains littéraires l'utilisent comme mode de diffusion, le genre feuilletonesque est « mépris[é] et rejet[é] de ceux qui se veulent l'élite et l'avant-garde culturelles<sup>25</sup> ». Cette attitude renforce le « mouvement de séparation entre une littérature pour le grand public [...] et une littérature d'avant-garde<sup>26</sup> », qui méprise parfois le roman en général, et très souvent le feuilleton.

Ce rejet du genre maintient l'accueil critique défavorable instauré depuis la diffusion des premiers romans de ce type. Par exemple, *Les Mystères de Paris*, paru d'abord en France dans *Le Journal des débats*, fut accusé d'immoralité tant en France qu'au Québec, par les milieux littéraires ou religieux, et de « débordements d'imaginaire<sup>27</sup> » par les institutions politiques françaises. Seuls les tenants du fouriérisme voyaient d'un bon œil la parution de ce roman, parce que l'auteur Eugène Sue prônait cette doctrine d'organisation sociale et en représentait les avantages expérimentés par les personnages de son roman. Mentionnons également l'étude en deux volumes consacrée au genre par le journaliste légitimiste Alfred Nettement, *Lettres critiques sur le feuilleton-roman* (1845-1846)<sup>28</sup>. Cet ouvrage s'attarde longuement sur Sue et condamne systématiquement le genre, critiquant Frédéric Soulié, Alexandre Dumas et, curieusement, Michelet, dont il blâme le roman *Du prêtre, de la femme et de la famille*, entre autres pour son

---

24 Lise Queffelec, *Le Roman-feuilleton français au XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 97.

25 *Ibid.*, p. 98.

26 *Idem.* Le sociologue Pierre Bourdieu a lui aussi étudié cette scission du champ de grande production et du champ de production restreinte, notions sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

27 *Ibid.*, p. 15.

28 Alfred Nettement, *Études critiques sur le feuilleton-roman*, Paris, Perrodil, 1<sup>e</sup> série : 1845, 432 p. ; 2<sup>e</sup> série : 1846, 510 p.

immoralité.

La critique négative du feuilleton n'est donc pas nouvelle, et provient parfois même d'auteurs reconnus comme feuilletonistes. Ainsi, plus de vingt ans après le scandale des *Mystères de Paris*, soit en 1868, Paul Féval présentait au Ministre de l'Instruction publique un *Rapport sur le progrès des lettres*, à l'occasion de l'Exposition universelle. Il accusait le roman populaire de s'être affaissé « sous le rapport des idées et sous le rapport du style<sup>29</sup> ».

Dans la période que nous étudions, le discours critique sur le roman-feuilleton se poursuit toujours, marqué par le « principe d'incompatibilité de l'art et de l'argent, qui sous-tend la représentation dominante de l'univers de la création artistique, [et qui] a pour effet d'identifier commerce [...] et production pour le vulgaire<sup>30</sup> ». Cette littérature populaire « de masse [...] aurait été un *produit industriel*, fabriqué en série, mais pas une création artistique, ressortissant des conditions générales de la Beauté<sup>31</sup> ». Les rares critiques positives qui se font entendre proviennent d'auteurs engagés, souvent feuilletonistes, qui voient dans le genre un moyen de véhiculer leurs théories politiques ou sociales, ou une bonne façon de promouvoir la lecture. Quant à la critique universitaire (Jules Lemaître), elle « consent parfois à y voir un document sociologique<sup>32</sup> ».

---

29 Michel Nathan, *op. cit.*, p. 12.

30 Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 174.

31 Jean-Claude Vareille, *Le Roman populaire français, 1789-1914*, Québec/Limoges, Nuit Blanche Éditeur/Presses Universitaires de Limoges, 1994, p. 16. L'auteur souligne.

32 Lise Queffélec, *Le Roman-feuilleton français au XIX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 99.

Ces critiques n'empêchaient pas au genre de connaître un grand succès. Aussi vit-on bientôt, aux côtés des feuilletons catholiques, des feuilletons socialistes et militants et d'autres romans engagés<sup>33</sup>, tel *Floréal* (1886) de Roger des Fourniels, vision conservatrice du *Germinal* d'Émile Zola<sup>34</sup>. L'institution littéraire québécoise allait proposer une démarche semblable à celle de son homologue française en stimulant la production d'une littérature nationale typiquement canadienne, loin des excès des feuilletons français, mais encore tributaire des représentations dominantes, politiques et religieuses, de l'univers du privé. Nous verrons plus loin que plusieurs auteurs québécois recouraient à un compromis entre ces visées théoriques et leur volonté d'inclure des représentations du privé non légitimées dans leurs œuvres.

« [L]a production de romans populaires correspond toujours à une position inférieure dans le champ littéraire<sup>35</sup> », remarque Anne-Marie Thiesse. Pourquoi les feuilletonistes poursuivaient-ils leur œuvre, alors ? D'où tiraient-ils la stimulation nécessaire pour persévérer ? Hormis la rémunération monétaire immédiate, ces auteurs étaient conscients de l'immense lectorat dont ils disposaient. En effet, grâce aux lois scolaires de la Troisième République, 82 % des conscrits savaient lire en 1871<sup>36</sup>. Par ailleurs, les feuilletonistes pouvaient rejoindre toutes les couches de la population, capables de se procurer les journaux diffuseurs de feuilletons en raison de leur prix peu élevé. Leurs œuvres étaient lues, commentées, bénéficiaient de tirages très importants. Pourvoyeur régulier de feuilletons, *Le Petit Journal*, par exemple, atteignait 1 000 000

---

33 Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 113-119.

34 Ce roman de Zola est également à l'origine d'une autre version moralisatrice, destinée cette fois à un jeune public, soit *L'Enfant de la mine* d'Augusta Latouche, publiée en 1910 dans *L'Écolier illustré*.

35 Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 199.

36 *Ibid.*, p. 15.

d'exemplaires en 1880<sup>37</sup>. Les écrivains pouvaient tirer un capital symbolique de cette grande circulation, sachant que leurs œuvres, lues par un lectorat très étendu, obtenaient une reconnaissance publique indéniable.

Les lecteurs se faisaient d'ailleurs connaître en écrivant des lettres qui constituaient ce que nous appellerions une contre-légitimation susceptible d'encourager les auteurs par rapport à la légitimation institutionnelle. Selon Lise Queffélec, il « est indéniable que, dans le roman-feuilleton, les goûts du lecteur, tels qu'ils sont exprimés dans des lettres à l'auteur ou au directeur du journal, dans l'accueil qu'il fait aux œuvres, jouent beaucoup<sup>38</sup> ». Ce capital symbolique indiquait une appréciation du travail des auteurs, et ces éloges compensaient la dévalorisation de leur œuvre prononcée par les agents de différents champs, religieux, politique ou littéraire. L'intérêt du public, qui se passionnait pour les œuvres de fiction populaire<sup>39</sup> au point de suggérer la punition, la récompense d'un personnage ou de poser des questions sur son comportement, témoignait avec certitude des talents de conteur des auteurs. L'exemple des 1 100 lettres envoyées à Eugène Sue pendant la publication des *Mystères de Paris* donne une idée de l'étendue et de la diversité des lecteurs de feuilletons (masculins ou féminins, en provenance de toutes les couches sociales, exerçant autant de professions différentes), de l'envoi de « Mme Marie » rempli de fautes d'orthographe à la lettre d' « Octavie de B. », désireuse de fixer un rendez-vous à l'auteur, sans

---

37 *Ibid.*, p. 86.

38 Lise Queffélec, *Le Roman-feuilleton français au XIX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 30-31.

39 Selon Jean-Louis Bory, en hommage au succès des *Mystères de Paris*, on baptisa certaines roses du Jardin des plantes à Paris comme les personnages du roman. Des jeux de l'oie, des quadrilles et des pièces musicales s'inspirèrent aussi du feuilleton (*Eugène Sue*, Paris, Hachette, 1979, p. 273-274). Certains lecteurs n'hésitaient pas à se vêtir comme les héros de Sue (*ibid.*, p. 283).

oublier un ancien soldat qui veut recevoir les romans gratuitement afin de les faire lire à une vieille tante aveugle<sup>40</sup>.

Ce capital symbolique obtenu de manière détournée, nous amène d'ailleurs à réviser l'avis émis par Edmond Cros dans *Théorie et pratique sociocritiques*. Cros distingue le champ de production restreinte du champ de grande production en affirmant que « le dernier est, comme on le conçoit, fortement dépendant des lois économiques [tandis que] le premier tendrait à « produire lui-même ses normes de production et les critères d'évaluation de ses produits »<sup>41</sup> ». Or, pour qui s'intéresse à la réception du roman populaire<sup>42</sup>, il paraît évident que le champ de grande production (dont fait partie le roman-feuilleton) produit *lui aussi* ses normes de production et les critères d'évaluation de ses produits. Il s'agit bel et bien de normes, même si elles peuvent se présenter de manière informelle, comme dans le cas des lettres des lecteurs. Le concept de contre-légitimation que nous proposons pour décrire cette pratique pourrait être appliqué à divers domaines et à des recherches concernant aussi le XX<sup>e</sup> siècle, puisqu'il fournit une explication valable de l'implication de certains auteurs légitimés par le public dans une pratique dépréciée par les instances habituelles de consécration (critique littéraire, académies et jurys littéraires, institution scolaire, histoire littéraire), qu'on songe au cas des feuilletons télévisés, à titre d'exemple, ou à celui des

---

40 *Ibid.*, p. 275-277.

41 Edmond Cros, *Théorie et pratiques sociocritiques*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1983, p. 26.

42 L'expression est entendue dans le sens de roman largement diffusé, en opposition avec le roman « littéraire » du champ de production restreinte.

romans Harlequin<sup>43</sup>.

Thiesse invoque d'autres raisons pour expliquer la pratique soutenue de l'écriture feuilletonesque : certains écrivains populaires adoptaient « à l'égard de leur production une attitude [...] de mise à distance, soit par la revendication du dilettantisme, soit par une activité de polygraphe<sup>44</sup> ». On peut ici penser au cas de deux auteurs connus, issus de familles aisées : Gaston Leroux et Maurice Leblanc. D'autres écrivains élaboreront une stratégie différente, utilisant le recours à l'intertextualité, à la « référence explicite à d'illustres prédécesseurs<sup>45</sup> ». Pierre Decourcelle, le neveu d'Adolphe d'Ennery, tiendra compte du succès de la célèbre adaptation romanesque qu'une pièce de théâtre de son oncle, *Les Deux Orphelines* (1887), lorsqu'il écrira *Les Deux Gosses* (1889) et *Les Deux Frangines* (1903). Certains romanciers rechercheront des honneurs par procuration, par la fréquentation assidue des « heureux élus qui ont obtenu la gloire et la reconnaissance littéraire<sup>46</sup> ». C'est notamment le cas de Gustave Le Rouge, qui fréquenta le réseau de Verlaine, de Mallarmé et des symbolistes. Des écrivains s'inscrivaient aussi dans des sociétés corporatistes, comme la Société des Gens de Lettres fondée en 1838 à l'instigation de Balzac, ou recherchaient des « honneurs (petits) bourgeois<sup>47</sup> », telles les décorations ou la médaille de la Légion d'honneur. Par exemple, Adolphe d'Ennery était, à sa mort en 1899, officier de la Légion d'honneur. Enfin, certains feuilletonistes, comme Georges Ohnet, estimaient faire œuvre

---

43 À ce sujet, on se reportera aux travaux de Julia Bettinotti, notamment à son article « Lecture sérielle et roman sentimental », dans Denis Saint-Jacques, dir., *L'Acte de lecture*, Québec, Nuit Blanche Éditeur, 1994, p. 145-148.

44 Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 223.

45 *Idem.*

46 *Idem.*

47 *Ibid.*, p. 227.

littéraire et le revendiquaient ; ce qui pouvait déplaire aux agents et auteurs notoires de l'institution littéraire.

Contrairement à son homologue québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle, l'institution littéraire française de l'époque avait achevé son processus d'autonomisation vers 1850. Jean-Paul Sartre, Roland Barthes, Pierre Bourdieu et Jacques Dubois s'entendent à ce sujet, bien que leurs opinions diffèrent au sujet du moment exact de cette autonomisation<sup>48</sup>. Pour cette raison, on peut distinguer en France la critique du feuilletonisme faite par l'institution littéraire de celle émise par d'autres institutions. Une telle séparation ne peut être faite dans le cas du Québec, comme nous allons le voir.

## **LES ROMANS-FEUILLETONS FRANÇAIS AU QUÉBEC**

Suivant la démonstration de Lucie Robert<sup>49</sup>, nous savons que l'institution littéraire québécoise n'avait pas achevé son processus d'autonomisation au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette situation impliquait sa soumission à d'autres lieux de légitimation (religieux, politique, économique), qui assuraient des pratiques et un discours critique sur ses divers genres, dont le roman. Ce dernier était toutefois encore plus dévalué socialement, suscitant de nombreux « commentaires au XIX<sup>e</sup> siècle, non afin d'en renouveler la poétique, mais pour en combattre la vogue<sup>50</sup> ». Le titre

---

48 Jacques Dubois, *L'Institution de la littérature*, Paris/Bruxelles, Nathan/Labor, 1978, p. 19-28.

49 Lucie Robert, *L'Institution du littéraire au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, 272 p.

50 Maurice Lemire, *La Littérature québécoise en projet*, Montréal, Fides, 1993, p. 191.

d'un ouvrage d'Yves Dostaler consacré à la réception de ce genre est fort éloquent à cet égard : *Les Infortunes du roman dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle*<sup>51</sup>.

En tenant compte de cette situation particulière, il est difficile d'analyser le discours tenu par l'institution littéraire québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle de la même manière que celui de la France. Les reproches adressés au roman-feuilleton l'indiquent : on y traite peu de valeur littéraire ; les observations concernent la morale, la religion, la valeur sociale du texte. Les représentations véhiculées – le contenu – sont scrutées à la loupe, mais on passe sous silence le style et la manière d'organiser ces représentations.

Si le roman occupe une place mineure en littérature, si on ne le juge que sur des critères extra-littéraires, que dire de son sous-genre le moins reconnu et le plus critiqué, le feuilleton ? Encore moins légitimé, le feuilleton était soumis à une série d'intermédiaires qui se chargeaient de rendre cette production importée de France plus conforme à l'esthétique dominante au Québec, sur laquelle nous reviendrons. Dans la plupart des cas, ces textes français étaient publiés au Québec sans que leurs auteurs n'en aient connaissance.

À cet égard, la question du droit d'auteur se pose. Comme l'Angleterre avait signé la Convention de Berne en 1886, le Canada, « de par son statut colonial, se trouvait

---

51 Yves Dostaler, *Les Infortunes du roman dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, 175 p.

automatiquement obligé de l[']a] respecter<sup>52</sup> ». Il suffit de dépouiller les journaux québécois du XIX<sup>e</sup> siècle pour constater que ce ne fut cependant pas le cas. En fait, le Canada n'adhéra par lui-même à la Convention de Berne qu'en 1921. Avant cette période, la loi sur le droit d'auteur ne s'appliquait donc pas vraiment au Québec<sup>53</sup>, et on pouvait difficilement empêcher la reproduction de textes français dans les journaux québécois. Par conséquent, « les journaux pill[ai]ent sans vergogne les éditeurs français à qui ils emprunt[ai]ent les feuilletons, ainsi que les journaux et revues de France<sup>54</sup> ». Beaucoup d'articles de journaux québécois connurent d'ailleurs le même sort, en raison de leur anonymat : on les reproduisait dans différents journaux du Québec sans nécessairement signaler leur origine<sup>55</sup>. La reproduction de romans-feuilletons français dans un journal québécois supposait la mise en place d'un réseau de transfert culturel conçu pour adapter ces textes aux valeurs et idéologies conservatrices dominantes au Québec. Nous étudierons ce réseau plus loin.

Les représentations véhiculées dans les feuilletons français, mêmes conservateurs, pouvaient paraître très libérales pour la société québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle. L'idée de révolution, par exemple, pouvait être perçue de façon positive en France, comme la juste libération d'une domination trop contraignante ; ce qui n'était pas le cas au Québec, où la Révolution

---

52 Gilles Lamontagne (avec la collaboration de Martine Lévesque), *Les Feuilletons littéraires parus dans les journaux du Bas Saint-Laurent, 1860-1950 : rapport de recherche*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 1987, p. 62.

53 Yvan Lamonde, *La Librairie et l'édition à Montréal, 1776-1920*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1991, p. 94.

54 Lucie Robert, *op. cit.*, p. 58.

55 Jean de Bonville, *op. cit.*, p. 218-219.

française de 1789 fut bien perçue seulement jusqu'à la décapitation royale en 1793<sup>56</sup>. Cet événement entraîna un changement dans l'opinion publique, qui jugea désormais « détestable dans son régicide et sa « persécution » de l'Église catholique et de son clergé, la France révolutionnaire, républicaine et laïque<sup>57</sup> ». Dès lors, le peuple prit partie en faveur de la noblesse et du clergé québécois qui, eux, avaient condamné la Révolution française dès le début. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la Révolution de 1789 comptait peu de partisans québécois, d'où la dévalorisation des textes littéraires à tendances révolutionnaires (écrits de Hugo, Sand, Dumas, Sue, Soulié...<sup>58</sup>).

### **Différence entre les représentations légitimées en France et au Québec**

L'autonomisation de la littérature française avait augmenté la diffusion d'une littérature plus individualiste, dont les courants romantique et symboliste, et plus autonome. Les critiques du clergé étaient moins critiquées, car l'emprise de l'Église était moindre en France qu'au Québec, comme conséquence de la Révolution de 1789. D'autre part, un acte jugé comme une déviance ou un excès au Québec pouvait être perçu, en France, à la même époque, comme banal ou normal. À titre d'exemple, le concubinage, au Québec,

---

56 Claude Galarneau, *La France devant l'opinion canadienne, 1760-1815*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Armand Colin, 1970, 401 p.

57 Yvan Lamonde, « La France puis l'Angleterre, les États-Unis et le Vatican devant l'opinion québécoise », dans Yvan Lamonde et Gilles Gallichan, dir., *L'Histoire de la culture et de l'imprimé*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1996, p. 49.

58 Voir notamment à ce sujet Adolphe-Basile Routhier, *Causeries du dimanche*, Montréal, C.-O. Beauchemin et Valois, libraires-imprimeurs, 1871, p. 151.

à la campagne « représent[e] presque toujours [une] situatio[n] transitoir[e]<sup>59</sup> ». Malgré qu'elle soit plus courante en ville, l'Église la condamnait quand même. En France urbaine, ces unions sont plus fréquentes et la société « admet d'autant plus aisément qu'une fille « profite de sa jeunesse » que concubinage et mariage ont, ici, presque le même contenu<sup>60</sup> ». D'autres actes considérés comme marginaux au Québec étaient communs en France à la même époque. C'est le cas du divorce, aboli en France en 1816, puis rétabli dès 1884<sup>61</sup>. Au Québec, la Cour suprême ne se penchera sur les divorces qu'à partir de 1930<sup>62</sup>.

En outre, certaines doctrines sociales, telles le communisme ou le socialisme, étaient plus répandues en France. De nombreux théoriciens pourront proposer des modèles variés d'organisation sociale, de Charles Fourier à Claire Demar. Ces projets sociaux divergents relativisent la force des critiques formulées envers les représentants du public. La Révolution de 1789 avait fortifié l'opinion publique et la prise de parole nécessaire à dénoncer et remettre en question les représentants du public avait lieu couramment dans les œuvres de fiction et dans les textes à visées plus théoriques. Au Québec, malgré la légalité

---

59 Serge Gagnon, *Plaisir d'amour et crainte de Dieu*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 153.

60 Alain Corbin, « La Relation intime ou les plaisirs de l'échange », dans Philippe Ariès et Georges Duby, dir., *Histoire de la vie privée, tome 4 : de la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1987, p. 535.

61 En 1884, ce thème constitua alors un sujet d'actualité traité dans plusieurs romans. René Guise, « Le Roman populaire est-il un moyen d'endoctrinement idéologique ? », *op. cit.*, p. 169. Sur cette question, consulter également Hans-Jörg Neuschäfer, « Le Déclin du patriarcat : adultère et divorce dans le roman-feuilleton de 1884 », *Romantisme*, vol. 16, n° 53, 1986, p. 37-47.

62 Serge Gagnon, *Mariage et famille au temps de Papineau*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 270-274.

de tels procédés (surtout grâce à l'apport politique des Britanniques), la condamnation trop virulente des agents de la sphère publique et des grandes institutions sociales faisait l'objet d'une surveillance étroite : « Le discours de l'opinion publique apparaît particulièrement dangereux aux conservateurs parce qu'il définit un espace privé à l'intérieur duquel les citoyens ont droit à une sorte de sanctuaire des droits individuels. Il menace ainsi d'effriter l'homogénéité d'un peuple<sup>63</sup> ».

### **Les visées de la littérature nationale québécoise**

Dans cette logique, la littérature (et encore plus la littérature nationale) est perçue au Québec comme un outil d'élaboration d'une conscience historique québécoise, d'une référence identitaire collective. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la « conscience de soi [des Québécois] est presque tout entière animée par la présence du colonisateur<sup>64</sup> » ; ce qui entraîne un discours de la survivance alimenté des idées d'assimilation et de mise à l'écart des francophones propre aux élites anglophones. Au milieu du siècle, regrettant leur dépendance économique, les Québécois francophones tenteront d'y remédier par l'utopie<sup>65</sup>. Constatant l'échec de cette reconquête, ils se replient sur le nationalisme. Alors, « la nation devient une référence première de la collectivité », mais ce nouveau nationalisme en est un

---

63 Maurice Lemire, *op. cit.*, p. 15.

64 Fernand Dumont, *op. cit.*, p. 133.

65 La littérature nationale participait activement à ces utopies, témoin des œuvres comme *Jean Rivard, économiste* d'Antoine Gérin-Lajoie. Voir Robert Major, *Jean Rivard ou L'Art de réussir : idéologie et utopie dans l'œuvre d'Antoine Gérin-Lajoie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1991, 338 p.

« du retrait, de la survivance<sup>66</sup> ». À cette période, « on croit que les libertés publiques sont acquises pour l'essentiel. L'heure est venue de passer de l'action à la mémoire, du combat pour l'existence politique à l'édification d'une littérature<sup>67</sup> ». Désormais, « la nation sera vue avant tout comme une entité culturelle, un ensemble de traditions<sup>68</sup> ».

La littérature nationale témoigne de cette tendance idéologique, en faisant la « promotion des origines sur le plan du mythe [qui] s'accompagne du procès de la société contemporaine<sup>69</sup> ». Les origines françaises sont peu à peu considérées comme une sorte d'âge d'or mythique, de paradis perdu. Le projet de la littérature nationale souhaite faire revivre cette époque. Plus qu'une simple littérature, c'est d'un projet de société dont il est question. Les romans-feuilletons importés de France ne correspondent pas à ces visées, d'où la contestation de ce genre qui s'en tient à une optique souvent réaliste, accusant même un intérêt envers les côtés sordides, loin de la conjonction vrai/beau/bon prônée par les défenseurs de la littérature nationale qui se situent aux confins de la tradition rhétorique collégiale et du romantisme venu d'outre-mer.

### **Critiques adressées au roman-feuilleton**

À la lumière de ces considérations, on comprend que les enjeux de la littérature

---

66 Fernand Dumont, *op. cit.*, p. 276-277.

67 *Ibid.*, p. 316.

68 *Ibid.*, p. 327.

69 *Ibid.*, p. 311.

populaire dépassent la sphère strictement littéraire pour concerner les mouvements sociaux et idéologiques du Québec du XIX<sup>e</sup> siècle. Les reproches adressés au feuilleton auront en général peu à voir avec les notions de littérature ou d'esthétique. Ils amplifient en fait les commentaires négatifs visant le roman général. Plusieurs, comme Pamphile Le May, croient que « ce qui est vrai des ouvrages sérieux, l'est à plus forte raison de la littérature légère surtout du roman-feuilleton<sup>70</sup> ». Les représentations du privé comptent pour beaucoup dans ce jugement : « Il était réservé au roman de déchirer ce voile de l'intimité domestique, et [...] ce fut le signe du dépérissement de la nation<sup>71</sup> ». Suivant cette logique, on accusera le feuilleton de s'attaquer à la sphère publique. De là à le rendre « responsable des désordres qui ont conduit à la Révolution française<sup>72</sup> », il n'y a qu'un pas, aisément franchi par le discours critique. Ce dernier conclura que le roman insiste trop sur les représentations du privé (érotisme, crimes, passions) et discrédite la sphère publique (l'État, le type d'idéologie politique dominante, le clergé), ses agents (hommes d'Église, politiques, policiers et autres dirigeants) et leurs valeurs axées sur la valorisation de l'histoire et des bonnes mœurs.

De façon plus précise, différents auteurs reprochent au genre l'immoralité, la glorification du vice, le flétrissement de la vertu, la justification du suicide (certains, comme

---

70 [Pamphile Le May], « Pourquoi *Le Chien d'or* traduit en français », dans William Kirby, *Le Chien d'or. Légende canadienne*, vol. 1, Montréal, Imprimerie de l'Étendard, 1884, p. vii [Note : le texte est attribué à Pamphile Le May, notamment par Guildo Rousseau, dans son anthologie *Préfaces des romans québécois du XIX<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Éditions Cosmos, 1970, p. 75. La notice, dans l'édition citée, est signée « Les éditeurs »].

71 Jean-Joseph Beauchamp, « Esquisses historiques sur le roman [première partie] », *Revue canadienne*, vol. 4, n° 5, mai 1884, p. 312-313.

72 Maurice Lemire, *op. cit.*, p. 9.

Faucher de Saint-Maurice (1874), accuseront le feuilleton d'avoir causé sa recrudescence spectaculaire<sup>73</sup>) et de l'adultère, le désintérêt qu'il suscite envers l'étude, au profit des plaisirs, l'absence d'honneur et de modestie, l'exploitation du crime. On redoute la destruction de la cellule familiale<sup>74</sup>, l'individualisme, le désengagement social<sup>75</sup> et le manque de respect envers les institutions sociales dominantes (ici, les champs politique et religieux<sup>76</sup>) : « Rome, le prêtre, l'homme de guerre, le magistrat et le fonctionnaire sont l'objet de calomnies<sup>77</sup> ».

Malgré leur condamnation, ces représentations sous-tendaient les feuilletons importés et suscitaient l'intérêt des lecteurs québécois<sup>78</sup>. Les publicités recouraient même

---

73 Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice, « L'Homme de lettres : sa mission dans la société moderne », dans Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice, *Choses et autres*, Montréal, Duvernay, Frères et Dansereau, 1874, p. 18.

74 Henri Noiseux, « L'Action malsaine du roman », *Revue canadienne*, vol. 25, 1889, p. 66. J[ean]-J[oseph] Beauchamp, dans ses « Esquisses historiques sur le roman [deuxième partie] », *Revue canadienne*, vol. 4, n° 7, juillet 1884, p. 408, dénonce le combat du roman pour remplacer « le mariage par le concubinage ».

75 Étienne Parent, « Importance de l'étude de l'économie politique » (1846), p. 19-42, dans James Huston, dir., *Le Répertoire national, tome 4*, Montréal, J. M. Valois et Cie, libraires-éditeurs, 1893, p. 23.

76 Louis-Wilfrid Marchand, « Lecture de L. W. Marchand, Ecr., [sic] Avocat sur l'heureuse influence des Cabinets de Lecture, et l'influence funeste des mauvais Romans, le 17 Mars 1857 », *L'Écho du cabinet de lecture paroissial de Montréal*, vol. 1, n° 5, 1<sup>er</sup> mars 1859, p. 75 ; Jean-Joseph Beauchamp, *ibid.*, p. 409 ; Alphonse Leclaire, « L'Attrait du bon livre », *Revue canadienne*, vol. 15, n° 3, mars 1878, p. 179.

77 Alphonse Leclaire, *op. cit.*, p. 179.

78 Un article du *Monde*, de Montréal, va dans ce sens : « Nos lecteurs se rappellent ce que nous écrivions il y a quelques semaines à propos de feuilleton : que des femmes appartenant aux congrégations, que des jeunes filles fraîchement sorties de nos couvents nous faisaient le reproche de leur servir des feuilletons trop peu croustillants » ([Anonyme], « Feuilletons », *Le Monde*, vol. 26, n° 285, 20 juillet 1893, p. 2). Or, suivant la loi de l'offre et de la demande, les directeurs de journaux veulent diffuser les représentations que leurs lecteurs et lectrices souhaitent lire : en suivant les conseils de journaux ultramontains comme *La Semaine religieuse*, « le feuilleton serait choisi de façon à endormir les passions et les lecteurs aussi. Or un lecteur qui dort le nez sur le mets, c'est un abonné perdu ».

à leur présence comme tactique publicitaire, comme en témoigne celle-ci en opposant clairement les notions d'intérêts publics et privés :

C'est une œuvre [...] qui [met en scène] [...] les plus noires trahisons, et les pires infamies, avec les plus épouvantables forfaits qui puissent être suggérés par la cupidité et le vice contre la famille et contre la Patrie. Les héros et les monstres, les plus beaux caractères et les plus révoltants spécimens de l'humanité, sont aux prises [...] Amour et Sacrifice est un [...] véritable chef-d'œuvre d'indignation<sup>79</sup>.

Les titres des feuillets français allaient souvent dans ce sens : *Orgies dans les ténèbres*, *Mariage secret*, *Les Drames de la famille*, *Les Fiançailles tragiques*, *Le Secret d'une tombe*<sup>80</sup>.

---

([Anonyme], « To be or not to be », *Le Monde*, vol. 26, n° 257, 17 juin 1893, p. 4).

79 [Anonyme], « Notre feuilleton », *La Patrie*, vol. 19, n° 294, 11 février 1898, p. 8 ; n° 295, 12 février 1898, p. 5.

80 Les titres d'œuvres littéraires ne doivent pas être ignorés car ils révèlent un horizon d'attente bien défini. Selon Jean-Marie Privat, « on peut assurer avec Umberto Eco que le titre est « déjà une interprétation » qui scelle le « pacte de lecture » » (Jean-Marie Privat, *Le Carnaval de Boule de suif*, dans Roger Bellet et Philippe Régner, dir., *op. cit.*, p. 135). Monique Brosse croit aussi que, « propos[ant] un début de contrat, le titre [a] une fonction apéritive » (« Sondages pour une étude de la stratégie des titres dans le roman populaire », dans René Guise et Hans-Jörg Neuschäfer, dir., *Richesses du roman populaire*, Nancy, Centre de Recherches sur le roman populaire, 1986, p. 111). Jean-Louis Flandrin lui-même a cerné l'importance des titres dans son article « Sentiments et civilisation » (dans *Le Sexe et l'Occident : évolution des attitudes et des comportements*, Paris, Éditions du Seuil, 1981, p. 21-44) qui se penche sur les titres de deux corpus de livres (respectivement du XVI<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle) pour comparer l'évolution de l'amour. Au niveau méthodologique, cette étude est intéressante comme exemple analytique. Flandrin croit que les titres recèlent une foule d'informations. Ainsi, « la fréquence d'un mot au niveau des titres est signe du rayonnement licite de la notion qu'il exprime. Sa rareté ou son absence peuvent signifier son inexistence dans la langue de l'époque, son peu de valeur, ou au contraire la présence d'un interdit » (*Ibid.*, p. 22). Toujours selon Flandrin, « la fréquence au niveau des titres est un signe de valeur et de puissance plus sûr que la fréquence du mot à n'importe quel autre niveau » (*Idem*). Si un problème n'est pas angoissant au XIX<sup>e</sup> siècle, les titres l'évoqueront peu ou ne le connoteront pas de façon inquiétante (par exemple, la notion de rapt ou de mariages

Il semble que les représentations du privé non légitimées étaient celles qui montraient des actes ou des pensées fondamentalement individualistes. Plusieurs de ces représentations s'inscrivaient dans le courant littéraire romantique venu de France, dont l'une des caractéristiques était d'ailleurs l'expression du « moi » (d'où la recherche du sentiment, de la subjectivité et du lyrisme personnel). Elles contestaient les normes sociales de différentes manières. Le vice, considéré comme déviance, enfreignait les normes ; le suicide niait l'implication sociale et les valeurs familiales, en plus d'aller à l'encontre des préceptes de l'Église catholique ; l'adultère critiquait la cellule familiale productrice et reproductrice du social, commune à la majorité ; la débauche s'inscrivait dans cette logique anarchique dangereuse pour l'ordre établi, dont l'exemple ultime était le crime. Les représentations du privé dérangent donc par leur place trop importante dans les textes, par leur contestation de la sphère publique. Les institutions dominantes du champ social n'appréciaient pas la critique prononcée par des individualistes à leur endroit, laquelle allait à l'encontre des intérêts de la majorité. Celle-ci n'aurait par ailleurs pas pu envisager de bâtir une référence nationale sur des bases individualistes.

Les objectifs de la littérature nationale, liés au projet social qui les sous-tend, expliquent pourquoi, dans des œuvres de fiction, la passion était condamnée, mais pas l'amour conjugal (identifiable par le désir de se marier pour fonder une famille avec l'être aimé) ; pourquoi le meurtre réalisé pour servir des intérêts personnels était condamné, mais

---

clandestins). Les associations de mots sont aussi importantes, comme le contexte dans lequel les différentes notions sont situées. Toutefois, « les titres [...] indiquent seulement les notions qu'une civilisation ose afficher » (*Ibid.*, p. 40).

non lorsqu'il était commis à la guerre dans le but de défendre la patrie. Ces considérations s'inscrivent dans la logique du discours social propre au Québec du XIX<sup>e</sup> siècle, qui

ne laisse pas de place à l'espace privé. Chaque fois que quelqu'un prend la parole, il le fait toujours au nom de tous. [...] Seules des voix autorisées expriment les volontés et les sentiments de la majorité. Dans ces conditions, comment pourrait-on favoriser l'émergence d'une littérature qui permettrait à des citoyens de prendre des positions personnelles et de faire part de leurs rêves et de leurs sentiments ? Ne fournirait-elle pas une tribune à la dissidence, à la marginalité et à la contestation<sup>81</sup> ?

Dans le feuilleton, on redouterait donc la prédominance des intérêts privés sur les intérêts publics, et la désorganisation sociale conséquente. Le conflit d'intérêt est assurément plus grand entre cette littérature importée, non préformée pour ce champ responsable de sa légitimation, par rapport aux textes québécois spécifiquement conçus pour un tel horizon d'attente, même si ceux-ci véhiculaient parfois certaines représentations moins légitimées (nous en verrons un exemple éloquent à la fin de ce chapitre). Les accusations d'immoralité ou d'irrespect envers l'Église dissimulent en fait la crainte des présentations du privé et de la critique des agents de la sphère publique. Grâce à ses représentations conformes socialement et à ses visées théoriques répondant aux prescriptions des champs dominants (religieux, politique) chargés de la légitimation des textes littéraires, la littérature nationale évitait ces reproches.

Le discours critique du XIX<sup>e</sup> siècle condamne ceux qui donc sont des marginaux,

---

<sup>81</sup> Maurice Lemire, *op. cit.*, p. 16.

déviant des normes définies par la tradition ou par les lois. Leur comportement s'éloigne du consensus social véhiculé par les appareils idéologiques dominants pour identifier les actions normales et saines. Mises en place pour perpétuer un état de société donné, de telles lois servent aussi à protéger les citoyens contre des dangers qui menaceraient leur vie, leurs possessions, voire leur sécurité nationale. Enfin, elles sont conçues pour garantir l'existence publique et privée des citoyens contre des comportements minoritaires susceptibles de nuire ou déplaire au plus grand nombre.

Encore dépendants des règles politiques et religieuses, les critiques québécois du XIX<sup>e</sup> siècle entretiennent le déclassé du feuilleton en l'accusant de glorifier le vice. On peut supposer que les détracteurs du feuilleton impliquent par là que le genre déstabilise l'ordre instauré, en proposant d'autres modèles qui risqueraient de séduire les lecteurs, surtout s'ils sont présentés de façon positive, au goût du jour européen, c'est-à-dire de manière romantique et/ou réaliste. Au contraire, les institutions dominantes souhaiteraient voir le vice puni, à titre de sentence exemplaire : les marginaux qui explorent une voie déviante, hors de la norme, devraient subir un échec cuisant et une fin malheureuse (ainsi, dans le cas du XIX<sup>e</sup> siècle, il pourrait s'agir de la faillite d'un immigrant québécois aux États-Unis – d'où l'ambiguïté d'un roman comme *La Terre paternelle* (1846) de Patrice Lacombe, dans lequel le fils prodigue exilé aux États-Unis revient sauver sa famille au Québec). Cette représentation de l'individualisme serait alors acceptable car elle dissuaderait le lecteur de s'aventurer hors des sentiers battus. La façon de représenter le privé importe donc aux critiques, et non pas seulement les représentations en elles-mêmes

(la famille, par exemple, appartient à la fois aux sphères privée et publique et n'est pas perçue comme négative). De plus, les représentations positives de la déviance deviennent susceptibles, dans l'esprit des agents des champs dominants à l'époque, de créer un effet d'entraînement, ce qui donne une idée fort intéressante du poids social de la littérature. La manière de représenter le privé implique aussi les moyens utilisés par l'auteur pour donner du pouvoir à sa représentation, et sa façon de problématiser le réel véhiculé par ces romans.

Afin d'être acceptées, les représentations des agents de la sphère publique devaient montrer de consciencieux fonctionnaires, exécutant leur tâche avec rigueur et sérieux. Le roman-feuilleton (qu'il soit français ou québécois<sup>82</sup>) place souvent les représentants de la sphère sur un pied d'égalité avec les criminels, prêts à privilégier leurs intérêts privés au détriment des intérêts publics qu'ils devraient défendre, d'où une négligence envers leurs rôle. Une telle parodie implique une critique : la représentation, dans les feuilletons, de soldats pervers, de magistrats obsédés par les femmes, de prêtres criminels, tourne en dérision la sphère publique. À sa manière, le feuilleton remet alors en question l'efficacité de la régulation sociale et risque d'affaiblir l'image de la sphère publique aux yeux des lecteurs. Redoute-t-on alors un désengagement social, causé par cette perception ironique

---

82 Ainsi, dans son roman d'aventures historique *L'Intendant Bigot* (paru à l'origine en feuilleton dans *L'Opinion publique*, du 4 mai au 26 octobre 1871), Joseph Marmette représente l'intendant du roi comme un individu peu recommandable, voleur, fraudeur, capable d'enlever une jeune fille pour assouvir ses coupables passions, ayant une liaison adultère avec une femme mariée, madame du Péan... D'autres personnages officiels dépeints dans le roman ne sont également pas des modèles à suivre, tel le secrétaire Brassard Deschenaux, décrit comme un homme hypocrite et obsédé par l'argent. Ce roman connut un grand succès.

et individualiste, dangereuse pour la cohésion sociale ?

En conséquence, il convient *a priori* d'opposer le feuilleton français à la littérature nationale, en théorie « essentiellement croyante et religieuse<sup>83</sup> », soucieuse de consolider une référence nationale. L'importance de la sphère publique dans la production littéraire du Québec, à l'époque, s'illustre entre autres par les visées de cette littérature fondée sur des faits historiques canadiens, sur la vie publique et les personnages célèbres, modèles de l'imaginaire collectif. Définies par la norme et le consensus, les valeurs morales s'inscrivaient dans cette lignée. Même si les romans-feuilletons se démarquaient de cette idéologie en insistant sur des caractéristiques contraires : marginalité, déviance, valeurs individuelles parfois jugées immorales par la majorité, ces phénomènes sont étroitement liés, car seule l'étude de la norme permet de comprendre la déviance, et vice versa. Beaucoup de textes de littérature nationale font appel à un réalisme sélectif du beau et à des personnages vertueux (tel *Jean Rivard, le défricheur* (1862) et *Jean Rivard, économiste* (1864) d'Antoine Gérin-Lajoie), vantent les mérites de la famille, l'amour du travail (pensons au destin de *Charles Guérin* (1853), de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, qui

---

83 Henri-Raymond Casgrain, « Le Mouvement littéraire en Canada », *Le Foyer canadien*, vol. 4, 1866, p. 26. Casgrain n'est pas le seul à émettre une telle prescription, qu'il nuancera par la suite, contrairement aux autres. Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice veut une littérature qui « parlera de Dieu, d'honneur, de patrie » (« L'Homme de lettres : sa mission dans la société moderne », dans Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice, *op. cit.*, p. 25) ; Pamphile Le May évoque la « marche de l'humanité vers Dieu que doit entraîner cette littérature » (« Discours de M. Pamphile Lemay [*sic*], sur la littérature canadienne-française et sa mission », dans Honoré-Julien-Jean-Baptiste Chouinard, *Fête nationale des canadiens-français, célébrée à Québec en 1880*, Québec, A. Côté et cie, éditeurs, 1881, p. 381) ; Adolphe-Basile Routhier déclare : « Ce qu'il faut à notre pays, c'est une littérature franchement, entièrement catholique » (*op. cit.*, p. 152).

consacre sa vie au défrichement après une jeunesse tumultueuse), prônent le respect des lois<sup>84</sup>. Les représentations valorisées par les défenseurs de la littérature nationale semblent aller à l'encontre de celles propres au roman français, car la sphère publique passe avant la sphère privée, et les auteurs puisent le sujet de leurs représentations dans l'histoire des grandes institutions, des événements historiques et dans la valorisation des héros nationaux de la Nouvelle-France perdue (par exemple *Les Anciens Canadiens* (1863), de Philippe Aubert de Gaspé). De plus, les représentations du privé propres à la littérature nationale sont édifiantes, dépeignant la vertu triomphante et le tableau des bonnes mœurs (voir les romans apologétiques d'Alphonse Thomas : *Gustave ou Un héros canadien* (1882) et *Albert ou L'Orphelin catholique* (1885)). Cette littérature du public convient idéologiquement à cette société québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle que Serge Gagnon qualifie de « société [...] consensuelle<sup>85</sup> », et à un objectif de définition identitaire collective.

### **Les représentations non légitimées dans la littérature nationale québécoise**

La littérature nationale québécoise se présente donc comme un modèle à suivre. Toutefois, les textes qui composent son corpus sont-ils exempts de toute représentation non légitimée ? Nos analyses de plusieurs romans de la littérature nationale de l'époque semblent

---

84 Pour avoir une vue d'ensemble sur la littérature nationale, on se reportera aussi avec profit à Laurent-Olivier David, « Extrait d'une conférence au cabinet de lecture paroissial », texte datant de 1861 reproduit p. 12-17, dans Laurent-Olivier David, *Mélanges historiques et littéraires*, Montréal, Beauchemin, 1917, 338 p. Fernand Dumont effectue une synthèse de la littérature nationale dans son ouvrage *Genèse de la société québécoise*, *op. cit.*, p. 316-320.

85 Serge Gagnon, *Mourir, hier et aujourd'hui*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1987, p. 126.

prouver le contraire. Par exemple, dans *Une de perdue, deux de trouvées* de Georges Boucher de Boucherville (1849-1851), de nombreuses représentations non légitimées prennent place : mariage contracté aux États-Unis contre le gré des parents ; captation d'héritage ; profanation de cadavre à des fins criminelles (un assassin habille un noyé des vêtements d'un capitaine kidnappé, pour lancer la police sur une fausse piste) ; état d'ébriété de certains personnages ; enfant illégitime ; enlèvement d'une jeune fille ; documents falsifiés par un médecin dans l'exercice de ses fonctions ; parti pris positif de l'auteur en faveur des patriotes de 1837 (dont l'auteur fit partie), pourtant excommuniés ; enivrement d'un complice ; le héros se bat en duel... On le constate : ce bilan n'est pas sans aspects négatifs pour les critiques, indiquant que le transfert culturel s'étend à la pratique d'écriture québécoise.

En revanche, ce roman suit aussi les prescriptions des théoriciens de la littérature nationale : il se déroule en décor canadien, fait appel à des événements historiques et contient des aspects moralisateurs (par exemple, deux duels sont évités : celui du héros St-Luc qui se résigne en bon catholique à céder Henriette à son adversaire. Un autre duel est évité grâce à des excuses). La différence par rapport aux romans-feuilletons français réside aussi dans le degré d'explicitation des représentations du privé non légitimées : l'auteur passe rapidement sur la violence et les scènes d'amour. Il en va de même pour de nombreux autres romans de littérature nationale que nous avons lus<sup>86</sup>. La plupart de ces romans

---

86 Nous pouvons par exemple citer le cas des *Fiancés de 1812* (1844), de Joseph Doutre. Comme les autres romans d'aventures québécois de l'époque, l'ouvrage contient des représentations du privé non légitimées : mariage contracté contre le gré des parents grâce

contenaient également une préface moralisatrice de l'auteur, qui exprimait sa conformité à l'idéologie dominante et en appelait à l'indulgence du lecteur. Nous verrons bientôt que le travail de correction apporté sur les romans-feuilletons français diffusés au Québec visait à rendre plus conformes à la littérature nationale les textes littéraires importés de France. Les modifications apportées aux textes français exigeaient alors un travail de dosage, dans l'explicitation des scènes représentées par l'auteur et dans le choix de ces scènes, afin qu'il n'y en ait pas trop dans le roman, considéré globalement, et que celles qui soient retenues soient les moins dévaluées.

---

à un religieux ; frère homosexuel qui tombe amoureux de sa sœur qu'il prend pour un homme ; duels ; société secrète de voleurs ; adultère ; projet de meurtre sur deux personnes de l'armée pour obtenir de l'argent ; le héros se rend à la messe afin d'y voir la femme qu'il aime ; un criminel affirme s'inspirer de l'Église pour organiser ses crimes ; allusion à des prêtres pervers. Cependant d'autres caractéristiques de la littérature nationale sont respectées : décor canadien, allusions à des événements de l'histoire du Canada (la guerre de 1812) ; faible degré d'explicitation dans la violence et l'érotisme, préface justificatrice de l'auteur...

## CHAPITRE 3

### LE RÉSEAU DE TRANSFERT CULTUREL DES FEUILLETONS FRANÇAIS PUBLIÉS DANS LES JOURNAUX QUÉBÉCOIS DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

#### **Caractéristiques générales du réseau de transfert culturel des romans-feuilletons français au Québec**

Dans le présent chapitre, nous n'aborderons pas le travail de production des feuilletonistes français (*i.e.* la rédaction de leurs romans-feuilletons), car cette pratique a déjà fait l'objet de plusieurs études antérieures<sup>1</sup>. En outre, étudiant la diffusion québécoise de ces romans, nous préférons centrer notre analyse sur leur inscription dans les journaux québécois, qui reproduisent « [p]resque tous [...] des textes de fiction français<sup>2</sup> ».

Nous l'avons vu dans les chapitres précédents, les romans-feuilletons français subissaient un travail éditorial (coupes, ajouts, modifications) avant leur publication dans les journaux

---

1 Consulter entre autres Lise Queffélec, *Le Roman-feuilleton français au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 1989, 126 p., et Anne-Marie Thiesse, *Le Roman du quotidien : lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, Paris, Le Chemin vert, 1984, p. 270.

2 Kenneth Landry, « Le Roman-feuilleton français dans la presse périodique québécoise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : surveillance et censure de la fiction populaire », *Études françaises*, vol. 36, n° 3, été 2000, p. 68.

québécois du XIX<sup>e</sup> siècle. La reproduction de ces textes importés impliquait la mise en place d'un réseau de transfert culturel dont l'objectif consistait à diffuser des romans-feuilletons français au Québec, mais aussi et surtout à publier ces textes dans des versions modifiées, conformes à l'idéologie légitimée de cette période. Cette idéologie était véhiculée par les institutions dominantes de l'époque (sphères religieuse, politique, économique) qui prenaient en charge le champ littéraire, dont l'autonomisation n'était pas encore achevée. Comme nous l'avons démontré, dans le cas du Québec, les valeurs morales étaient très importantes. La seconde moitié de la présente thèse nous permettra d'approfondir ces interventions éditoriales québécoises pratiquées sur des textes importés de France.

L'objectif du réseau québécois de transfert culturel était de publier des romans-feuilletons français le plus conformes possible aux visées de la littérature nationale. Pour obtenir une vision représentative de la situation prévalant au Québec à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, nous avons dépouillé quinze journaux québécois, parus au cours de la période 1875-1900<sup>3</sup>. Afin que l'échantillon soit représentatif, nous avons retenu des périodiques libéraux (*La Patrie*, de Montréal), conservateurs (*La Minerve*, de Montréal), des journaux aux convictions politiques plus instables (*L'Événement* et *Le Canadien*, publiés à Québec) et des journaux ruraux (*Le*

---

3 Plus spécifiquement : *La Patrie*, 1879-1901 ; *La Presse*, 1884-1900 ; *Le Trifluvien*, 1888-1900 ; *L'Union des Cantons de l'Est*, 1874-1877 et 1881-1900 ; *Le Sorelois*, 1882-1900 ; *Le Sud*, 1887-1892 ; *Le Canadien*, 1874-1893 ; *L'Événement*, 1874-1900 ; *Le Constitutionnel*, 1874-1884 ; *Le Courrier du Canada*, 1874-1900 ; *L'Écho de Louiseville*, 1894-1897 ; *L'Écho des Bois-Francs*, 1894-1899 ; *Le Journal des Trois-Rivières*, 1870-1884, 1886-1891 et 1893 ; *La Minerve*, 1869-1880 ; *La Tribune*, 1880-1884.

*Constitutionnel*, *L'Écho de Louiseville*). Ce dépouillement nous a donné une liste de 672 feuillets différents<sup>4</sup>. À cela s'ajoute le recours à des sources déjà disponibles : l'index littéraire de *L'Opinion publique* établi par Guido Rousseau<sup>5</sup>, et l'étude de Gilles Lamontagne sur *Les Feuillets littéraires parus dans les journaux du Bas-Saint-Laurent*<sup>6</sup>.

### Sélection des romans-feuillets

On l'aura compris, les éditeurs de journaux québécois ne pouvaient pas reproduire n'importe quels feuillets français. Particulièrement vigoureuse, la censure ecclésiastique surveillait le contenu de la presse<sup>7</sup>. Les romans n'étaient donc pas choisis de manière aléatoire. Par exemple, on ne pouvait pas prétendre publier impunément l'œuvre romanesque d'Alexandre Dumas, à cause de sa mise à l'Index en juin 1863. Quand la direction de *Canada-Revue* annonça le 11 novembre 1892 la publication prochaine des *Trois Mousquetaires* dans ses pages, après une série de provocations envers le clergé, elle s'attira un mandement condamatoire de M<sup>gr</sup> Fabre, évêque de Montréal. Deux ans plus tard, Honoré Beaugrand signalait la publication prochaine du *Comte de Monte-Cristo* dans *La Patrie*. Il reçut rapidement un avis de l'archevêque de

---

4 En excluant les feuillets retirés que nous avons pu identifier.

5 Guido Rousseau, *Index littéraire de L'Opinion publique, 1870-1883*, Trois-Rivières, Publications du Centre de documentation en littérature et théâtre québécois de l'Université du Québec à Trois-Rivières, 1978, 107 p.

6 Gilles Lamontagne (avec la collaboration de Martine Lévesque), *Les Feuillets littéraires parus dans les journaux du Bas Saint-Laurent, 1860-1950 : rapport de recherche*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 1987, 204 p.

7 Voir à ce sujet Pierre Hébert, *Censure et littérature au Québec : le livre crucifié, 1625-1919*, Montréal, Fides, 1997, 244 p.

Montréal, l'obligeant à renoncer à son projet<sup>8</sup>.

Pour ne pas se trouver pris au dépourvu ou s'attirer des reproches, il convenait de sélectionner soigneusement les textes les plus conformes à l'idéologie dominante. Les responsables de la diffusion des feuilletons, afin de ne pas opérer un retravail important, choisissaient les textes français les plus proches de la littérature nationale légitimée et de ses valeurs (foi, amour de la patrie, vertu, respect des lois, transmission de la tradition et de la langue).

Mélange de formel et d'informel propre aux réseaux<sup>9</sup>, cette pratique était effectuée par un correcteur anonyme. L'identification des responsables de la sélection et de la correction des feuilletons dans les journaux québécois du XIX<sup>e</sup> siècle est très difficile : cette fonction n'est en effet jamais clairement attribuée. Par exemple, dans *La Patrie*, il semble – si l'on se fie à la polémique ayant entouré la tentative de publication du *Comte de Monte-Cristo* – qu'elle soit effectuée par le directeur Honoré Beaugrand, mais cela n'est jamais clairement précisé. La seule exception à la règle que nous connaissons est celle du journal *Le Monde* : les actes du procès intenté à Édouard-Charles Fabre, évêque de Montréal, par la *Canada-Review*<sup>10</sup> nous

---

8 Cette lettre suscita un long article d'Honoré Beaugrand : « Dans le panneau », *La Patrie*, vol. 15, n° 300, 17 février 1894, p. 1.

9 Voir notamment Maurizio Gribaudi, « Avant-propos », dans Maurizio Gribaudi, dir., *Espaces, temporalités, stratifications : exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1999, p. 19.

10 [Anonyme], « La Cause célèbre », *Le Monde*, vol. 27, n° 200, 12 avril 1894, p. 4. Voir aussi à ce sujet [J.-N. Marcil], *La Grande Cause ecclésiastique*, Montréal, John Lovell & Sons, Éditeurs, 1894, 350 p. (C'est Pierre Hébert qui attribue cet ouvrage paru sans mention d'auteur à J.-N. Marcil dans son ouvrage *Censure et littérature au Québec*, *op. cit.*, p. 240). De nombreux travaux ont été effectués sur ce procès retentissant qui opposait un journal libéral à l'évêque de Montréal. On retiendra les synthèses de Jean de Bonville, « La Liberté

ont permis d'identifier le responsable des feuilletons du *Monde*, soit William Alexandre Grenier, aussi membre de la rédaction et agent de publicité pour ce journal.

On le constate, ce travail était peu autonomisé et les feuilletonistes français en ignoraient l'existence. Cette activité ne bénéficiait d'aucune légitimation sociale. Au contraire, le discours critique de l'époque dénonce son insuffisance et son inefficacité : malgré les modifications, il reste encore dans les feuilletons assez d'éléments répréhensibles « pour faire du mal, et pour alarmer ceux qui ont à cœur la conservation des bonnes mœurs<sup>11</sup> ».

Enfin, ces modifications n'étaient pas protocolaires ou réglementées de façon stricte, chaque correcteur s'en remettant à son jugement personnel pour procéder, à l'image du journalisme québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, qui n'était pas non plus institutionnalisé – il ne connaissait ni code, ni norme, ni règles déontologiques<sup>12</sup>. Toutefois, la forme revêtait quand même une certaine importance : une fois diffusés, ces textes devenaient publics, soumis à la censure ; ils tenaient compte des exigences commerciales, morales, politiques et sociales. Les correcteurs de feuilletons étaient au courant des interdits et des tabous (suicide, adultère) instaurés par les

---

de presse à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : le cas de *Canada-Revue* », *Revue d'histoire d'Amérique française*, vol. 31, n° 4, mars 1978, p. 501-523 ; et Pierre Hébert dans *Censure et littérature au Québec*, *op. cit.*, p. 115-121. On mentionnera aussi une étude plus approfondie de Pierre Jetté, « Le Journal *Canada-Revue* et M<sup>re</sup> Édouard-Charles Fabre, 1890-1895 », M.A. (Histoire), Montréal, Université M<sup>c</sup>Gill, 1972, 144 p. Dans la seconde partie de cette thèse, nous aborderons en détail la polémique ayant entouré la publication des *Trois Mousquetaires* dans *Le Monde*.

11 Joseph Desrosiers, « L'Exploitation du crime », *Revue canadienne*, vol. 29, n° 10, octobre 1893, p. 589.

12 Jean de Bonville, *La Presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 172.

critiques venues des institutions dominantes (clergé, parti conservateur), reconnaissant ainsi la validité de ces normes. Nous verrons plus loin comment certains journaux québécois pillaient leurs confrères et leur empruntaient des feuilletons. Cette pratique relevait aussi du formel et de l'informel : les diffuseurs des textes d'origine n'étaient pas consultés, mais la rediffusion publique dans un journal souvent attaché à un parti politique, et le choix de valeurs sûres déjà publiées ne suscitant pas la controverse, s'inscrivaient dans une optique formelle.

Par ailleurs, un examen des 672 feuilletons retenus pour cette partie de notre analyse<sup>13</sup> permet de distinguer un réseau des feuilletonistes français publiés au Québec. En effet, certains auteurs reviennent avec une grande fréquence. Contre toute attente, ce ne sont généralement pas les grands noms du feuilleton français (Dumas, Sue, Ponson du Terrail), mais plutôt des auteurs moins populaires en France. Sur ces 672 feuilletons, Raoul de Navery l'emporte haut la main avec 27 feuilletons différents publiés au Québec. Cet écrivain est suivi par Paul Féval (16 textes), Jules Verne (15), Pierre Zacconne (11), Fortuné du Boisgobey (10), Jules Mary (6), Élie Berthet (5), Xavier de Montépin<sup>14</sup> (5), Gustave Aimard (4), Émile Richebourg<sup>15</sup> (3) et Georges Ohnet<sup>16</sup> (3). Le choix de ces auteurs confirme que les textes étaient choisis parce qu'ils étaient les moins subversifs. La première position occupée par Raoul de Navery est significative. Sous ce pseudonyme se dissimule Marie-Eugénie-Caroline Saffray, auteure de romans catholiques destinés à la jeunesse. Du Boisgobey, Zacconne et Aimard narraient des récits d'aventures exotiques ;

---

13 Voir Annexe 1. À ces textes, nous ajoutons, rappelons-le, ceux relevés par Guido Rousseau et Gilles Lamontagne, *op. cit.*

14 Lise Queffélec souligne le « conservatisme social de [s]es romans » (*op. cit.*, p. 81).

15 Comme Montépin, Richebourg est « très conservateur socialement » (*ibid.*, p. 85).

16 Ohnet « célèbre presque exclusivement les vertus de la bourgeoisie » (*ibid.*, p. 89).

Montépin et Richebourg faisaient preuve d'un conservatisme social notoire ; Jules Mary, lui, mit sa plume au service du patriotisme<sup>17</sup>. Les autres auteurs, comme Georges Ohnet<sup>18</sup>, écrivirent surtout des mélodrames, genre respectueux des conventions sociales et du maintien de l'ordre établi, comme l'a montré Marc Angenot<sup>19</sup>. Ces auteurs garantissaient des feuilletons plus conformes à la littérature nationale que ceux d'Eugène Sue ou d'Alexandre Dumas, même s'ils pouvaient contenir des passages subversifs, entre autres à cause des différences entre la norme littéraire en France et au Québec, à la même période. Le nom de feuilletonistes comme Dumas promettait cependant un impact commercial beaucoup plus fort, d'où l'intérêt de chercher à le publier, comme nous le verrons dans la seconde partie de cette thèse.

Notons enfin qu'il n'y a pas de différences notables entre les auteurs (et donc les textes) français retenus par les journaux conservateurs, indépendants ou libéraux, qu'ils soient urbains ou régionaux. Ainsi, des romans de Paul Féval paraissent dans *Le Canadien*, *Le Sorelois*, *La Patrie*, *Le Constitutionnel*, *L'Événement*, *Le Journal des Trois-Rivières*, *L'Union des Cantons de l'Est* et *La Minerve* ; des feuilletons de Jules Mary sont diffusés dans *La Patrie*, *Le Constitutionnel*, *Le Canadien*, *L'Événement*, *L'Écho des Bois-Francs* et *La Presse*.

---

17 *Ibid.*, p. 82.

18 La notice bibliographique de cet auteur publiée dans Raoul Mortier, dir., *Dictionnaire encyclopédique Quillet*, Paris, Librairie Aristide Quillet, 1955, p. 3909, précise que « [s]es romans, malgré leur triste médiocrité, ont obtenu un énorme succès de librairie ». Au point de vue moral, Ohnet ne dérangeait en rien.

19 Marc Angenot, « Éléments d'une typologie du roman populaire », dans *Le Roman populaire*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1975, p. 45-67.

## Sources d'approvisionnement des journaux québécois diffuseurs de feuilletons

Les journaux québécois choisissaient leurs feuilletons français parmi trois sources d'approvisionnement. En premier lieu, ils recouraient à des livres importés de France<sup>20</sup>. *La Patrie* connut d'ailleurs quelques déboires pour cette raison. Dans son édition du 26 janvier 1881, on peut lire : « Le livre *L'Allumeur de réverbères* auquel nous empruntons notre feuilleton nous a été volé par quelque mauvais plaisant et nous nous voyons dans la nécessité de commencer la publication d'un nouveau roman<sup>21</sup> ». Le journal d'Honoré Beaugrand ne fut pas le seul à connaître de tels ennuis, comme en témoigne cet entrefilet paru dans *L'Événement* :

Un fâcheux contretemps nous arrive au sujet de notre feuilleton. Nous en sommes bien marri et nous en demandons bien pardon à nos lecteurs, mais nous n'y pouvons rien. On s'est aperçu ce matin de la disparition de plusieurs pages, et dans l'impossibilité où nous sommes de nous procurer de suite un autre exemplaire de

---

20 Différentes publicités nous permettent d'avoir une idée de la grande diffusion de ces livres populaires au Québec. La publicité « Volumes gratuits » de Leprohon et Leprohon, éditeurs (connus pour leurs contrefaçons), publiée dans *La Patrie*, vol. 16, n° 306, 23 février 1895, p. 4, cite des ouvrages de Montépin, Richebourg, *Amour et haine* de Jules Mary (paru en feuilleton dans *L'Opinion publique* et dans *Le Courrier de Fraserville*). La publicité « Livres nouveaux » des libraires Fabre et Gravel, dans *La Patrie*, vol. 4, n° 132, 3 août 1882, p. 3, mentionne aussi divers feuilletons reproduits dans des journaux québécois : *Le Crime de Maltaverne* (*L'Événement*, *Le Canadien* et *Le Journal des Trois-Rivières*), *Le Couteau du bandit* (*Le Canadien*). Une autre publicité sans titre des mêmes libraires, dans *La Patrie*, vol. 10, n° 289, 4 février 1889, p. 1, annonce *Les Terreurs de Suzanne* (*Le Canadien*). Signalons que nous ne connaissons pas d'exemples de journal qui ait fait la réclame d'un livre diffusé au même moment dans ses pages. Une telle démarche aurait nui au suspense du feuilleton en cours : les lecteurs pouvant alors connaître les développements du roman sans devoir attendre chaque livraison, cette erreur stratégique risquait d'entraîner une baisse des ventes et un affaiblissement général du réseau parallèle de littérature « nationale ».

21 [Anonyme], « Notre feuilleton », *La Patrie*, vol. 2, n° 279, 26 janvier 1881, p. 3.

l'ouvrage, nous en suspendons forcément la publication après le deuxième numéro<sup>22</sup>.

Parfois, les feuilletons étaient sélectionnés dans des journaux étrangers. Un article ironique de *La Patrie* souligne un tel cas :

Le *Monde* et la *Presse* se chamaillent à propos de la propriété d'un feuilleton qui n'appartient ni à l'une [*sic*] ni à l'autre. Ils ont commencé à peu près ensemble à égrener un roman en cours de publication dans le *Petit Journal* de Paris. La *Presse* donne le titre véritable de l'ouvrage qui est *Jacques l'honneur*. Le *Monde* publie la même chose sous le titre harmonieux de *La Chasse à l'assassin*. Entre nos deux confrères, il y a une véritable course au clocher. C'est à qui finira le premier<sup>23</sup>.

Ces sources d'approvisionnement en feuilletons français impliquaient un décalage puisque la diffusion originale de ces textes importés était antérieure à leur publication au Québec. Leurs points communs avec la situation sociopolitique québécoise s'en trouvaient inévitablement amoindris. Nous avons parlé de cette situation dans le chapitre précédent (entre autres au sujet des divergences entre représentations légitimées en France et celles du Québec, à la même époque). Pour bien comprendre ces enjeux, il faut garder à l'esprit qu'en France, le feuilleton s'inscrivait dans la presse par son actualité (Paul Féval discute de la peine de mort dans *Les Habits noirs* (1863), au moment où cette question suscite un débat social) et ses liens avec les faits divers (selon Lise Queffélec, « Mme de Villefort dans *Le Comte de Monte-Cristo* n'est pas sans évoquer la célèbre affaire Lafarge<sup>24</sup> »).

---

22 [Anonyme], « Notre feuilleton », *L'Événement*, vol. 20, n° 174, 24 décembre 1886, p. 1.

23 [Anonyme], « À qui le feuilleton ? », *La Patrie*, vol. 14, n° 189, 7 octobre 1892, p. 1.

24 Lise Queffélec, *op. cit.*, p. 29.

Mentionnons enfin que les journaux québécois s'empruntaient parfois mutuellement des feuilletons (eux-mêmes puisés dans des livres ou des journaux français, comme on l'a vu), au point que *La Patrie* dut spécifier, au sujet de son feuilleton *Cœur brisé*, que, « [b]ien que le titre de ce feuilleton ressembla [*sic*] à celui que la *Presse* a récemment publié, le roman n'est pas le même et n'est pas non plus du même auteur ».

Quelques exceptions peuvent cependant être notées, lorsque les responsables de journaux québécois achetaient les droits de l'œuvre d'un feuilletoniste français. Ce fut le cas du roman *Parise*, publié dans *La Patrie*, en 1898 : Eugène Tarte, propriétaire du quotidien montréalais à cette époque, acheta ce texte inédit à l'auteur, le vicomte Oscar de Poli. La publicité précédant la publication du roman insiste sur ce point<sup>25</sup> (nous y reviendrons plus loin dans ce chapitre). La précision de la rétribution versée à l'auteur pour acheter les droits de son œuvre indique la rareté de cette pratique.

## Retitrages

Si plusieurs périodiques laissaient intacts le titre et le nom de l'auteur du feuilleton reproduit, d'autres retiraient leurs feuilletons et les diffusaient sans mention d'auteur. Le retitrage indique une position défavorisée dans le réseau, comme nous le verrons. Cette pratique tentait-elle de dissimuler les emprunts faits aux autres feuilles ? Un article publié dans *La Patrie* l'indique :

---

25 [Anonyme], « Les Feuilletons de « La Patrie » », *La Patrie*, vol. 20, n° 255, 24 décembre 1898, p. 17.

[O]n écrit de Valleyfield à notre confrère de *L'Électeur : L'Étendard* nous reprochait il y a quelque temps de publier un feuilleton du *Courrier des États-Unis*. Le croirez-vous, le même journal *hypocrite* publie actuellement un feuilleton : *Deux mariages à l'américaine* publié dans le *Courrier* sous le titre de l'*Abbé Constantin* en 1882<sup>26</sup>.

D'autres exemples, toujours puisés dans nos propres recherches, vont dans le même sens. *L'Événement*, journal de Québec aux tendances politiques changeantes, a eu maintes fois recours à cette pratique. Nous avons ainsi relevé quatre feuilletons publiés sous des retitrages, dans *L'Événement*<sup>27</sup>. Ces retitrages sont difficiles à identifier car, pour y parvenir, il faut avoir déjà lu ces textes (très souvent semblables, rappelons-le) dans leur version originale et les reconnaître malgré les modifications qu'ils ont pu subir. Il s'agit là d'une tâche considérable, vu le grand nombre de feuilletons publiés au XIX<sup>e</sup> siècle, au Québec<sup>28</sup>.

Peut-être *L'Événement* recourait-il à cette méthode parce qu'on l'avait accusé de diffuser des romans immoraux. En effet, selon *Le Courrier du Canada*, *L'Événement*

essaie de mordre les journaux qui protestent contre ses feuilletons scandaleux. [...] Les révérends prédicateurs du faubourg Saint-Jean tonnent contre les directeurs de journaux qui mettent en circulation le poison des mauvaises lectures. C'est un fait public, avéré,

---

26 [Anonyme], « Par ci par là », vol. 6, n° 78, 29 mai 1884, p. 2.

27 Il s'agit de *L'Enfant du faubourg* d'Émile Richebourg, publié en 1883-1884 sous le titre *L'Enfant trouvé* ; *Les Gredins* de Fortuné du Boisgobey, publié en 1887 sous le titre *Les Coquins* ; *La Chambre rouge* de Pierre Zacconne, publié en 1888 sous le titre *L'Honneur du nom* ; *Le Billet de mille* de A. Matthey (pseudonyme d'Arthur Arnould), publié en 1888 sous le titre *Le Témoin du meurtre*.

28 En 1987, Gilles Lamontagne se demandait si des retitrages de feuilletons étaient possibles au Québec. Selon lui, « il faudrait toute une équipe pour en établir la preuve » (*op. cit.*, p. 60).

indéniable, que *L'Événement*, depuis des années, a été, dans la presse, le distributeur officiel de ce poison<sup>29</sup>.

*L'Événement* « aurait [...] reçu des avertissements répétés au sujet de ses « romans immoraux », mais cela ne l'a pas empêché de reproduire [...] *Le Maître de forges*, et [...] *Le Crime d'un autre*, emprunté au *Courrier des États-Unis*, journal interdit par M<sup>gr</sup> l'archevêque<sup>30</sup> ». Par conséquent, en changeant les titres des feuilletons français qu'il publiait, *L'Événement* les rendait méconnaissables jusqu'à un certain point. Notons que nous avons relevé de tels détournements de titres dans d'autres publications, soit *Le Monde*<sup>31</sup> et *Le Sud*<sup>32</sup>.

Les romans retirés sont souvent des rediffusions de feuilletons publiés antérieurement dans d'autres journaux québécois, sous leur véritable titre. Les journaux qui empruntaient ces feuilletons aux autres périodiques québécois voulaient-ils ainsi dissimuler cette pratique ? Alors, ce ne serait pas de l'œuvre originale française qu'ils se distancieraient, mais bien de sa version, corrigée ou non, publiée dans un autre journal québécois (ou américain, dans le cas du *Courrier des États-Unis*) concurrent. Nous privilégions cette conclusion parce que les feuilletons retirés n'étaient pas des œuvres d'auteurs non légitimés ou des romans à la réputation scandaleuse. Les exemples sont éloquentes : *Le Billet de mille* paraît en premier lieu dans *La Patrie* du 2 avril au

---

29 *Le Courrier du Canada*, 28 mars 1885, p. 2, cité par Kenneth Landry, *op. cit.*, p. 71-72.

30 *Ibid.*, p. 72.

31 Voir l'article anonyme que nous avons déjà cité dans ce chapitre, « À qui le feuilleton ? », *op. cit.*, p. 1.

32 Le feuilleton d'Élie Berthet, *L'Assassin du percepteur*, parut en 1891 dans *Le Sud* sous le titre *Un juré assassin*. Il avait été publié, auparavant, dans *La Patrie* en 1881-1882, puis en 1887 dans *Le Sorelois*.

7 juillet 1888. Il connaît ensuite une publication dans *Le Sud*, sous son véritable titre, du 14 juillet au 29 octobre 1888. Enfin, il est retitré *Le Témoin du meurtre* dans *L'Événement* où il paraît du 27 juillet au 11 octobre 1888, suivant d'un peu plus d'une semaine la publication dans *Le Sud*, qui avait peut-être lui-même repris son texte de *La Patrie*. Les autres cas tirés de *L'Événement* (sauf celui de *L'Enfant trouvé*) suivent un schéma semblable. Il en va de même avec *Un juré assassin*, publié dans *Le Sud* en 1891. Il avait auparavant paru sous son véritable titre (*L'Assassin du percepteur*) dans *La Patrie* en 1881-1882, puis dans *Le Sorelois* en 1887.

Il reste enfin un cas de figure dont nous n'avons pas parlé plus haut : les journaux qui reproduisent un feuilleton déjà retitré par un autre journal, comme *La Chambre rouge* de Pierre Zaconne. D'abord paru dans *La Patrie* en 1887, puis en 1888 dans *L'Événement* sous le titre *L'Honneur du Nom*, il fut enfin repris en 1889 dans *Le Trifluvien*, toujours sous le retitrage *L'Honneur du Nom*. *Le Trifluvien* a visiblement emprunté son feuilleton à *L'Événement* en ignorant qu'il s'agissait d'un retitrage. Par ailleurs, bien que nous n'en ayons pas trouvé à ce jour, il ne faut pas non plus écarter la possibilité d'un retitrage de texte déjà retitré.

### **Positions actives et passives dans le réseau de diffusion des feuilletons français**

Avant d'aller plus loin dans la diffusion des feuilletons français au Québec, il convient de se pencher de façon plus approfondie sur différents aspects de son réseau, propres à tous les journaux québécois qui publient des romans-feuilletons français, c'est-à-dire la majorité des périodiques de l'époque. Cette analyse s'impose car, si le réseau s'organise en fonction des étapes

vues jusqu'à maintenant, il exerce aussi des conséquences sur celles qui suivront. Au niveau de la sélection des textes, par exemple, certains journaux que nous nommerons bientôt ont une attitude uniquement passive, en empruntant des feuillets dans le réseau sans jamais l'alimenter en textes inédits au Québec, ce qui risque de les dévaloriser.

On peut répartir ainsi les positions des membres du réseau de diffusion des feuillets français publiés au Québec :

A) À la base, des journaux ou des livres français

B) Journaux québécois qui empruntent les textes de A. Ils peuvent les retitrer et les corriger

C) Journaux québécois qui empruntent, retitrent et corrigent ou non les textes publiés par B

C') Journaux québécois qui empruntent, retitrent et corrigent ou non les textes publiés par C.

Il peut donc y avoir différentes versions québécoises corrigées différemment du même texte français, comme nous le constaterons dans la seconde partie de cette thèse. La place occupée dans le réseau dépend de l'approvisionnement des journaux. Est-il possible d'attribuer un emplacement stable à des journaux d'un type particulier ? Quels journaux publient des textes inédits au Québec ? Quels autres se spécialisent dans les feuillets déjà reproduits ailleurs ?

Parmi les 672 feuillets relevés dans les quinze journaux retenus, nous avons relevé 61 feuillets publiés dans plus d'un périodique<sup>33</sup>. Notre analyse de ce corpus donne le résultat suivant : parmi les journaux de notre échantillon, le plus grand pourvoyeur de textes inédits au Québec est *La Patrie*. Dans 66 % des cas, ce quotidien était le premier diffuseur québécois d'un feuilleton qu'il publiait, repris par la suite dans d'autres publications ; *Le Canadien* le suit avec 59 % et *L'Événement* avec 57 %. Tous les autres diffusaient le plus souvent des textes déjà publiés, sauf *La Minerve* qui fonctionnait en circuit fermé (pour la période où nous l'avons dépouillée), puisqu'elle ne détenait qu'un seul feuilleton en commun avec une autre publication, soit *Le Mendiant noir* (1878) aussi paru dans *Le Journal des Trois-Rivières* en 1880. Les plus grands perdants dans la nouveauté sont les journaux régionaux : *Le Sorelois* est, dans 85 % des cas, le dernier journal à publier un feuilleton (l'autre 15 % consiste en textes publiés ailleurs antérieurement) ; pour leur part, *L'Écho des Bois-Francs* et *La Tribune* sont, dans 100 % des cas, les derniers à publier un texte. Au milieu de cette distribution se trouvent divers journaux comme *Le Courrier du Canada* et *La Presse*, qui publient autant d'inédits que de textes déjà publiés ici.

Les journaux pourvoyeurs du plus grand nombre de feuillets inédits dans la presse québécoise sont des publications urbaines importantes. Grâce aux nombreuses librairies et à la plus grande disponibilité des importations en surface urbaine, ils accèdent à un nombre considérable de textes. On peut même supposer que *L'Événement* de Québec retire ses

---

33 Cela infirme donc l'idée de Kenneth Landry selon laquelle il « arrive parfois que le même feuilleton soit publié dans deux journaux différents [...], mais de tels cas sont plutôt rares » (*op. cit.*, p. 69). Nous soulignons en italique.

feuilletons empruntés à d'autres journaux québécois afin de dissimuler cette source, étant donné qu'il lui était facile de se procurer des livres français, au lieu de les emprunter. En marge du réseau, les périodiques régionaux se rabattaient plus sur des textes déjà publiés chez leurs confrères urbains, pour cette raison. De plus, ces journaux étaient souvent entièrement conçus par un personnel très restreint, devant répondre à d'autres obligations beaucoup plus pressantes (mise en page, publicité, impression) que la publication du feuilleton.

Être au centre du réseau, c'est pouvoir publier des textes inédits au Québec, un atout commercial non négligeable. Les avantages de cette position sont nombreux : gratuité des textes fournis, exclusivité des romans publiés, énergie et retravail minimaux à investir, création d'une véritable banque de textes grâce aux publications françaises plus aisément disponibles en surface urbaine, insertion dans les pages du journal de feuilletonistes aux noms populaires (comme Féval), échanges rapides et efficaces de marchandise. Sans être hors-réseau, les feuilles rurales éprouvaient certains désavantages inhérents à leur position géographique : information moins disponible, moins rapide, choix plus restreint... Si elles étaient hors-réseau, la situation serait pire : il faudrait payer des feuilletonistes, mettre plus de temps à corriger les textes et les feuilletons français ne seraient pas disponibles. Une position désavantagée dans le réseau vaut alors mieux qu'une exclusion du réseau.

## Relais et centres du réseau

Nous avons cherché à identifier le centre du réseau, primordial dans sa dynamique<sup>34</sup>. La question des relais se posait alors. En effet, si le centre d'un réseau s'impose par son action, la multiplicité des relais est aussi signe de l'importance prise par un acteur dans un réseau<sup>35</sup>. Elle témoigne de sa position centrale et de sa place hiérarchique forte<sup>36</sup>. Dans le processus d'échanges de romans français, deux types de relais sont à l'œuvre dans notre réseau : lorsqu'un périodique publie un feuilleton français inédit au Québec (pris dans un journal, un livre ou un manuscrit<sup>37</sup> français) reproduit ensuite dans une autre publication québécoise, ou lorsqu'un journal québécois (A) sert d'intermédiaire auprès d'un autre journal québécois (B) dans la publication d'un feuilleton publié dans un troisième journal québécois (C).

Nous nous sommes arrêté au cas significatif de *La Patrie*, considéré comme un important pourvoyeur de nouveaux feuilletons au Québec parmi notre échantillon représentatif de quinze

---

34 Emmanuel Lazega, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 1998, p. 42-43 : « L'une des mesures les plus simples de la position des acteurs [...] est proposée par les scores de centralité. Héritée de la sociométrie, cette mesure est un apport très utile de l'analyse de réseaux, car elle identifie les acteurs les plus « importants » [...]. On dit de ces acteurs qu'ils sont les plus centraux, parfois aussi les plus prestigieux ».

35 *Ibid.*, p. 43.

36 « Il est en effet indubitable que les individus centraux occupent une position privilégiée dans les échanges, notamment par rapport à ceux qui sont rejetés à la périphérie. Ils sont des nœuds de communication importants et il est raisonnable de penser que cela se traduit en termes de pouvoir » (Alain Degenne et Michel Forsé, *Les Réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 153).

37 Nous songeons ici au cas du feuilleton *Parise* du Vicomte de Poli, que nous avons déjà mentionné et dont nous reparlerons bientôt.

périodiques. Une étude des données nous a révélé que ce journal montréalais sert de relais à plusieurs publications. En effet, pour n'en citer que trois exemples, *Le Billet de mille*, de A. Matthey, fut d'abord diffusé par *La Patrie*, puis par *Le Sud* et par *L'Événement*<sup>38</sup> ; *Amour et larmes*, de Jules Mary fut publié dans *La Patrie*, puis dans *Le Courrier de Fraserville* et dans *L'Opinion publique* ; *La Chambre rouge*, de Pierre Zaccone, parut dans *La Patrie*, puis dans *L'Événement* et dans *Le Trifluvien*. Cet échantillon permet de donner une idée de la vaste étendue des journaux qui utilisent *La Patrie* comme intermédiaire dans la diffusion de leurs feuilletons et par là, de la position centrale de cet acteur dans le réseau.

Il convient ici de formuler une importante remarque méthodologique : on ne peut établir avec certitude qu'un journal ait bel et bien emprunté un feuilleton à un autre journal. Le premier indice dont nous disposons est celui de la date de parution : si un feuilleton est paru dans *La Patrie* en 1888, pour être reproduit par la suite en 1889 dans *Le Constitutionnel*, on peut poser l'hypothèse que le texte de *La Patrie* a servi de base pour le texte du *Constitutionnel*, sachant qu'une telle pratique était courante et répandue dans le milieu journalistique québécois du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1888, un poème de Rémi Tremblay sur « Les Feuilletons » en témoignait :

C'est l'œuvre magnifique  
D'un auteur de renom ;  
Sur sa prose on trafique,  
Mais on cache son nom [...]  
On mutile le titre [...]

---

<sup>38</sup> Lors de sa publication dans *L'Événement*, ce feuilleton fut retitré *Le Témoin du meurtre*.

Lisez donc *l'Héritière*,  
Ce récit, triste et long  
Parut l'année dernière  
Avec un autre nom<sup>39</sup>.

Nous ne perdons pas de vue que *Le Constitutionnel* ait pu emprunter son texte ailleurs, dans une édition livre, dans un journal français ou dans un autre journal québécois que nous n'avons pas dépouillé. Cependant, comme nous allons le voir, être le premier à reproduire un feuilleton est considéré comme une marque de prestige.

Dans le cas d'un même feuilleton reproduit dans plus de deux journaux québécois, nous ne pouvons établir avec certitude si un journal C a emprunté son feuilleton au journal A ou B. Différents indices peuvent toutefois nous guider, afin de mieux répondre à cette question : versions identiques des romans, situation géographique des journaux (la proximité spatiale de deux périodiques facilite les emprunts), périodicité, relations soutenues (idéologiques, notamment) entre certains journaux dont la régularité est observable dans la fréquence des échanges. Le facteur temporel ayant une importance indéniable, nous avons donc considéré le dernier journal québécois à reproduire un feuilleton comme la source de ce texte auprès du périodique qui le reproduira immédiatement ensuite.

Toutefois, nos analyses comparées des versions québécoises des feuilletons français *Le Maître de forges* et *L'Enfant du faubourg* (voir la seconde partie de cette thèse) révèlent des

---

39 Rémi Tremblay, *Coups d'aile et coups de bec*, Montréal, Imprimerie Gebhardt-Berthiaume, 1888, p. 180-182.

états de texte très différents pour chaque journal québécois dans lequel ils sont parus. Il faut en conclure qu'aucun des journaux en question – pour ces cas spécifiques – n'a choisi sa version de base dans un autre périodique québécois antérieur. Par ailleurs, l'étude diachronique des états de texte indique un relâchement censorial dans les modifications apportées aux différents romans, les versions plus récentes étant moins censurées ou modifiées que les autres. De plus, quelques indices nous permettent de croire que l'allégeance politique des périodiques n'influe pas sur la censure des textes (la version du *Maître de forges* est plus censurée dans le journal indépendant *L'Événement* que dans *La Minerve*, feuille conservatrice).

Malgré ces considérations, si un acteur occupe une place marginale dans le réseau, les autres participants lui accordent moins d'importance. Il ne saurait occuper une position de « *nœud quasi obligé*<sup>40</sup> », vu sa position désavantagée. Les journaux les plus en marge du réseau, desservis par un niveau de connexité peu élevée, étaient généralement des périodiques régionaux : *L'Écho des Bois-Francs*, *Le Courrier de Fraserville* et *Le Trifluvien*. Notons cependant une exception : *Le Journal des Trois-Rivières*, qui occupe une position intermédiaire dans le réseau, à mi-chemin entre le centre et les acteurs les plus éloignés.

La question des relais est donc primordiale afin d'identifier le centre du réseau. Si les relais sont constitués par les éléments les plus actifs du réseau, les journaux urbains comme *La Patrie* ou *Le Canadien* sont voués à servir de relais à beaucoup d'autres acteurs moins importants

---

40 Henry Bakis, *Les Réseaux et leurs enjeux sociaux*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 1993, p. 82. L'auteur souligne en italique.

en raison de la variété et de la nouveauté des textes qu'ils publient. Cette constatation confirme l'avis d'Henry Bakis selon qui « une hiérarchisation existe le plus souvent<sup>41</sup> » dans un réseau.

Conscients de leur rôle primordial, les relais tirent avantage de leur position centrale. Ils savent se servir de leur situation d'outil de légitimation littéraire et idéologique, proclament souvent ne pas reproduire de feuilletons pris dans d'autres journaux, et ils n'hésitent pas à décrier cette pratique. Si la trop grande fréquence des emprunts faits dans un autre journal indique un déclassement dans le réseau, *La Patrie*, elle, évoquera ces raisons pour se définir comme journal important, comme elle dispose des ressources financières et humaines nécessaires pour publier des textes inédits :

Lors de son passage à Paris [...], M. Eugène Tarte, l'un des propriétaires de notre journal, s'est mis en rapport avec un certain nombre des meilleurs écrivains français et il a réussi à se procurer du Vicomte de Poli un grand roman historique inédit auquel cet auteur distingué venait de mettre la dernière main. Inutile d'ajouter que pour faire l'acquisition du manuscrit d'une œuvre littéraire de cette nature, M. Tarte a dû payer une somme considérable. Mais les propriétaires de « LA PATRIE, » reconnaissants de l'encouragement et des témoignages éclatants de confiance qu'ils reçoivent de toute part, tentent de nouveaux efforts pour faire de leur journal l'organe des familles et des meilleures classes de la société – l'organe par excellence du peuple. Ils feront volontiers tous les sacrifices possibles pour donner un nouvel essor à «LA PATRIE», pour rendre encore plus efficace son organisation et plus parfaits ses divers services d'informations<sup>42</sup>.

On le constate, l'article laisse supposer que le choix des feuilletons témoigne de la qualité du journal en entier. Les autres publicités de *La Patrie* concernant les nouveaux feuilletons démontrent aussi un souci de publier de l'inédit, du nouveau et, ce, pendant toute la période

---

41 *Ibid.*, p. 25.

42 [Anonyme], « Les Feuilletons de « La Patrie » », *op. cit.*, p. 17.

étudiée : « Ce roman qui vient de paraître à Paris [...] a eu un succès sans précédent [...] et nos lectrices [...] nous saurons [*sic*] gré de leur avoir obtenu cette primeur<sup>43</sup> » ; « Nous avons reçu de Paris, et nous commencerons à publier demain, ce nouveau roman [...] qui vient d'obtenir un si grand succès en France. Le premier, en Amérique, notre journal publiera en feuilleton ce récit<sup>44</sup> » ; « Nous croyons pouvoir promettre à nos abonnés la lecture d'un livre aussi intéressant qu'il est complètement inconnu au Canada<sup>45</sup> » ; « *La Patrie* est le seul journal français qui se trouve à publier simultanément deux romans inédits écrits par deux Canadiens français<sup>46</sup> » ; « Bien que le titre de ce feuilleton ressembla [*sic*] à celui que *la Presse* a récemment publié, le roman n'est pas le même et n'est pas non plus du même auteur<sup>47</sup> ». Enfin :

[I]l vaut [...] mieux publier des feuilletons insignifiants que d'en emprunter au *Courrier des États-Unis*, comme [*Le Monde*] le fait [...] : [...] est-ce que [...] *Le Monde* ne serait pas guidé par un sentiment de dépit en voyant qu'il a été devancé [par *La Patrie*] dans la publication du *Souriquet*, comme feuilleton<sup>48</sup> ?

---

43 [Anonyme], « Nouveau feuilleton », *La Patrie*, vol. 4, n<sup>os</sup> 83 à 91, 3, 5, 6, 7, 9 au 14 juin 1882, p. 2.

44 [Anonyme], « Notre feuilleton », *La Patrie*, vol. 4, n<sup>os</sup> 201 et 202, 24 et 25 octobre 1882, p. 2.

45 [Anonyme], « La Fille des camelots », *La Patrie*, vol. 6, n<sup>o</sup> 103, 30 juin 1884, p. 2 ; n<sup>o</sup> 104, 1<sup>er</sup> juillet 1884, p. 3 ; n<sup>os</sup> 105-106, 2 et 3 juillet 1884, p. 2.

46 [Anonyme], « Nouveau feuilleton », *La Patrie*, vol. 6, n<sup>os</sup> 150 à 152, 23, 25, 26 août 1884, p. 2 ; n<sup>os</sup> 153-154, 27-28 août 1884, p. 3 ; n<sup>os</sup> 156 à 161, 30 août et 1<sup>er</sup> au 5 septembre 1884, p. 1 ; n<sup>o</sup> 162, 6 septembre 1884, p. 3.

47 [Anonyme], « Cœur brisé », *La Patrie*, vol. 11, n<sup>os</sup> 228 à 230, 23, 25, 26 novembre 1889, p. 1 ; n<sup>o</sup> 231, 27 novembre 1889, p. 2 ; n<sup>o</sup> 232, 28 novembre 1889, p. 1 ; n<sup>o</sup> 233, 29 novembre 1889, p. 3.

48 [Anonyme], « « Le Monde » et notre nouveau feuilleton », *La Patrie*, vol. 4, n<sup>o</sup> 203, 26 octobre 1882, p. 2.

Ces affirmations prouvent qu'une position déclassée dans notre réseau correspond à une position déclassée dans l'institution journalistique en formation au XIX<sup>e</sup> siècle. L'adéquation que les articles de *La Patrie* signalent entre la qualité du journal et la nouveauté des feuillets proposés en témoigne. Elle permet aussi de constater que le réseau que nous étudions est intrasystémique, puisque situé à l'intérieur de l'institution journalistique québécoise. Rappelons aussi la concurrence entre ce réseau et celui de la littérature nationale, code prescriptif utilisé pour la conversion idéologique des représentations françaises diffusées au Québec.

Les relais seront donc les journaux au centre du réseau, des journaux urbains<sup>49</sup> pour les raisons évoquées plus haut : facilité d'accès à de nombreuses librairies, plus grande disponibilité des importations en surface urbaine, notamment.

### **Territoire du réseau**

La section précédente nous ayant permis de réfléchir sur le centre du réseau, intéressons-nous maintenant à la question de son territoire en général, à la fois espace organisationnel, existentiel et géographique. L'espace organisationnel, de même que l'espace géographique du journalisme s'étend à l'ensemble du Québec, où l'on trouve partout des journaux francophones<sup>50</sup>.

---

49 Rappelons que dans notre analyse de quinze journaux retenus pour cette étude, les trois journaux pourvoyeurs du plus grand nombre d'inédits sont *La Patrie*, *Le Canadien* et *L'Événement*.

50 Jean de Bonville recense, entre 1884 et 1914, 71 localités où paraît un journal (*La Presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse, op. cit.*, p. 55). Une carte, reproduite à la page 56 de cet ouvrage, démontre la présence de journaux dans la plupart des régions du Québec.

Si le territoire du réseau est circonscrit par le nombre d'échanges le plus élevé possible entre des acteurs, sur les plans matériel et symbolique, nous pouvons nous interroger sur leur teneur dans le cas d'un réseau de transfert culturel. En plus des stricts échanges matériels de textes, retenons l'aspect idéologique primordial : la façon de corriger les textes, qui souligne les liens de notre réseau avec celui de la littérature nationale, car la façon de corriger ces textes s'établit en fonction des critères de la littérature nationale.

Le territoire, pris comme entité géographique, organisationnelle ou existentielle, s'étendrait au Québec francophone. En effet, même les journaux qui reproduisent des feuilletons empruntés à d'autres périodiques contribuent à la diffusion d'une esthétique et d'une idéologie qui cherchent à se rapprocher de celles de la littérature nationale. Dans le même périodique, se côtoient des textes qui relèvent souvent de tendances littéraires et normatives opposées.

Nous avons voulu vérifier si les relations des journaux étaient pluridirectionnelles, comme c'est la règle pour les réseaux. Dans notre cas, les échanges sont inconstants. Selon Vincent Lemieux, cette caractéristique est propre aux réseaux : « Les connexions dans un réseau se font plus ou moins au hasard et ont pour cela un fort degré de redondance<sup>51</sup> ». Pendant la période étudiée, la plupart des journaux s'échangent des feuilletons : *La Patrie* en empruntant au

---

51 Vincent Lemieux, *Réseaux et appareils : logique des systèmes et langage des graphes*, Saint-Hyacinthe/Paris, Edisem/Maloine, 1982, p. 19. On se reportera également à deux ouvrages récents de Lemieux sur les réseaux : *Les Réseaux d'acteurs sociaux*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, 146 p. ; et *À quoi servent les réseaux sociaux ?*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, 2000, 109 p.

*Canadien*<sup>52</sup>, *L'Écho des Bois-Francs* à *L'Événement*<sup>53</sup>, *L'Événement* à *L'Union des Cantons de l'Est*<sup>54</sup>, pour donner quelques exemples. *La Patrie*, par exemple, a publié des feuilletons initialement parus dans *L'Événement*<sup>55</sup> ou dans *Le Journal des Trois-Rivières*<sup>56</sup>, journaux différents à plusieurs titres : situé à Québec, *L'Événement* est un journal urbain aux tendances politiques changeantes, tandis que *Le Journal des Trois-Rivières* est un journal régional conservateur. La connectivité et la connexité des acteurs sont donc fortes, rejoignant l'idée de Gabriel Dupuy selon qui « [l]a connexité est la vraie nature du réseau<sup>57</sup> », ces rapports étroits et nombreux étant essentiels à sa dynamique.

Au sujet de l'aspect géographique du réseau, nous nous sommes interrogé sur les conséquences, pour les feuilles régionales, de leur éloignement des grands centres. Le caractère rural d'un périodique entraîne-t-il une spécificité dans la nature de ses feuilletons, par rapport à ceux des journaux urbains ? Un roman-feuilleton publié à Montréal demeure-t-il identique si on le reproduit à Nicolet ? Y a-t-il une autre censure ou une adaptation locale ? Ou au contraire, le réseau transcende-t-il ces différences géographiques pour imposer des objets qui circulent sans nécessiter de modifications influencées par ce facteur ?

---

52 Il s'agit du feuilleton *Une affaire mystérieuse*, de Fortuné du Boisgobey.

53 Le feuilleton anonyme *Le Crime d'un autre*.

54 Le feuilleton anonyme *Les Dramas de l'Irlande*.

55 *Les Misérables de Londres*, de Pierre Zaccone.

56 *Le Grillon du moulin*, de Ponson du Terrail.

57 Gabriel Dupuy, « Réseaux (Philosophie de l'organisation) », dans Jacques Bersani, dir., *Encyclopædia Universalis*, vol. 19, Paris, Encyclopædia Universalis, 1995, p. 878.

Répondre en détail à cette question exigerait un long travail qui, à lui seul, pourrait faire l'objet d'une autre thèse. Nous avons cependant tenu à faire la lecture comparative d'au moins un feuilleton publié à la fois dans un journal urbain et régional, même si la lecture comparative de versions feuilletons demande un travail très long et minutieux. Nous avons opté pour un roman représentatif du genre, *Le Mendiant noir*, de Paul Féval, publié en 1878 dans *La Minerve* (Montréal), puis en 1880 dans *Le Journal des Trois-Rivières*. Ce texte, en plus d'être publié dans un journal urbain, puis dans un journal régional, présentait différentes caractéristiques non légitimées du genre : personnages individualistes, criminels, description du succès d'une femme manipulatrice et cruelle, complots... Il y avait donc place à une censure éventuelle, ou à des versions différentes. Les résultats de notre travail révèlent que, hormis de très légères différences (erreurs typographiques, par exemple), les deux versions du texte sont identiques. En supposant que le cas du *Mendiant noir* soit représentatif de la situation globale des journaux québécois pour la période 1875-1900, on peut avancer l'hypothèse que le produit du réseau de transfert culturel dépasse les différences régionales.

Ce résultat n'implique pas nécessairement la conclusion que l'éloignement des journaux régionaux entraîne leur autonomie. Dans notre échantillon représentatif, les publications régionales demeurent les plus en marge du réseau, et aussi les plus dépendantes des acteurs centraux pour leur alimentation en textes. L'étude des données recueillies ne prouve pas non plus que les feuilles locales se regroupent en un sous-réseau autonome où les acteurs s'échangeraient des textes. Tel est parfois le cas : le feuilleton *Costal l'Indien* a été publié dans *Le Journal des Trois-Rivières* en 1886, puis dans *L'Écho des Bois-Francs* en 1898. Cela dit, ces publications

recourent le plus souvent à des textes initialement publiés dans des périodiques urbains. L'éloignement des grands centres urbains, selon toute apparence, implique la marginalisation des feuilles rurales. Leur position plus passive serait alors presque obligée, imposée par cette situation, puisque ces journaux peuvent difficilement fonctionner autrement : disposant de moins d'abonnés, d'un moindre tirage et de moins de revenus publicitaires que les feuilles urbaines, ils ne bénéficient pas des ressources nécessaires pour acheter des textes inédits. Le personnel très limité<sup>58</sup> de ces journaux ne permet guère au directeur de la publication de sacrifier un temps rare et précieux pour choisir des romans aisément accessibles (dans des versions déjà corrigées, publiées sans avoir reçu de blâme des institutions religieuses ou politiques, donc légitimées d'une certaine manière) dans d'autres périodiques. Enfin, les dirigeants de ces journaux ruraux portent peut-être un intérêt très secondaire à la diffusion des feuilletons. Dans ce cas, ils en publieraient seulement parce qu'ils « ne parviennent à conserver leurs lecteurs qu'en leur débitant des feuilletons<sup>59</sup> », et que, hormis leurs avantages commerciaux, les romans français représentent un aspect très secondaire de leur journal... mais ce trait prévaut aussi pour beaucoup de journaux urbains, comme le discours critique des périodiques québécois sur les feuilletons en témoigne.

---

58 Jean de Bonville en donne quelques exemples représentatifs dans *La Presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*, *op. cit.*, p. 110. Cet aspect contribue à faire de la presse québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle un réseau plutôt qu'un appareil (institutionnalisé), car « la spécialisation des acteurs est moins grande dans un réseau que dans un appareil, en ce sens que les acteurs dans un réseau sont généralement appelés à jouer plusieurs rôles, alors que les acteurs d'un appareil tendent à se limiter à un rôle ou à quelques rôles en particulier » (Vincent Lemieux, *op. cit.*, p. 19).

59 Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p. 308.

## Les acteurs sociaux et leur appartenance au réseau

Selon nos conclusions, les acteurs étudiés ont conscience de former un réseau. Ainsi, *Le Courrier du Canada* a dénoncé *La Patrie* aux autorités ecclésiastiques quand le journal d'Honoré Beaugrand a voulu publier *Le Comte de Monte-Cristo*. Beaugrand ripostait en citant *Le Monde* et la *Canada-Revue*. On peut donc établir un consensus implicite quant à la présence de tous les journaux au sein du réseau. La conscience de se trouver dans un réseau permet à un acteur de se défendre contre les attaques des institutions, de citer des antécédents, de repérer les aspects les plus forts du réseau (diffusion d'une littérature saine et édifiante, popularité) pour s'en réclamer et ainsi se justifier.

L'appartenance au réseau engendre certaines contraintes sur les acteurs : choix limité des feuilletons, interdits qui se forment, auto-censure, dénonciations possibles. Un acteur du réseau ne pouvait pas agir en dehors du réseau et en méconnaître les règles sans danger pour sa survie. Attentifs à toutes les publications<sup>60</sup>, les autres journaux se seraient rapidement chargés de l'informer (par des commentaires publiés dans leurs pages ou par des lettres) de l'existence du réseau et de l'importance d'y être et de s'en réclamer. Rappelons que cette démarche relève d'un niveau informel, car l'attitude trop formelle d'un acteur dans un réseau réduirait son pouvoir. Les journaux urbains centraux, on l'a vu, ne procèdent guère, lors de leur transfert culturel, de façon plus institutionnalisée que leurs homologues ruraux.

---

60 Un dépouillement de la presse québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle prouve à quel point les différents périodiques se répondaient entre eux. Le nombre élevé de polémiques retraçables dans ces feuilles est redevable à cette interaction permanente entre les membres du réseau.

L'anonymat des intervenants sur le texte permet difficilement de les identifier, même si leurs rôles sont connus. Du correcteur au publiciste, l'on se charge d'annoncer que le programme de censure a bien été respecté, tout en évoquant suffisamment d'interdits pour stimuler l'intérêt du lecteur. Signalons toutefois que cet aspect de l'activité des acteurs sociaux s'inscrit dans la logique des réseaux où la « spécialisation des acteurs est moins grande [...] que dans un appareil, en ce sens que les acteurs d'un réseau sont généralement appelés à jouer plusieurs rôles<sup>61</sup> ».

Cela nous amène à nous interroger sur les liens entre réseau et classe sociale : le réseau se restreint-il à une classe ? A-t-il besoin d'un groupe social spécifique pour exister ? Considérant la position des acteurs impliqués dans le journalisme au XIX<sup>e</sup> siècle, on peut l'affirmer. La plupart des journalistes québécois de l'époque sont issus de familles modestes et ont suivi des études leur permettant d'accéder à un statut de petite-bourgeoisie : « [N]ombre de licenciés en droit et d'avocats gravitent autour de la presse<sup>62</sup> ».

Pour beaucoup, « le journal n'est qu'une voie d'entrée dans la vie politique<sup>63</sup> », d'où l'importance d'un projet social, dans lequel la littérature nationale s'inscrit, comme nous l'avons vu plus haut. L'objectif commun du réseau, lié à la liberté de presse, est défendu par des acteurs qui appartiennent à une même classe sociale, mais qui maîtrisent des compétences différentes (certains acteurs s'occupant du choix des textes, d'autres, des corrections, d'autres, de la publicité).

---

61 Vincent Lemieux, *op. cit.*, p. 19.

62 Jean de Bonville, *La Presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*, *op. cit.*, p. 160.

63 *Ibid.*, p. 161.

Sans ce réseau feuilletonesque qui sert les intérêts de la presse partisane et donc de la politique, la classe sociale petite-bourgeoise québécoise perdrait une partie de son pouvoir sur la masse.

### **Modifications apportées au texte**

Après la sélection et le retrilage, dus à l'organisation en réseau, vient l'étape des modifications apportées au texte. Dépendante de cette structure, elle s'effectue aussi en tenant compte de l'état actuel de la censure, des idées, des autres romans publiés... Il est pour l'instant difficile d'établir avec précision le pourcentage de textes soumis à de telles modifications, mais jusqu'à maintenant, bon nombre des romans que nous avons étudiés étaient modifiés d'une manière ou d'une autre. Nous en verrons la preuve détaillée dans la seconde partie de cette thèse. Il faut dire qu'outre le très long travail d'analyse comparée qu'une telle démarche implique, la rareté des sources françaises originales ne nous facilite pas la tâche. Souvent, même la Bibliothèque Nationale de France n'a pas les éditions originales, ou alors elles sont indisponibles.

Nous l'avons vu, ce travail de correction des feuilletons consiste en une série d'interventions éditoriales (coupes, ajouts, modifications) visant à rendre le texte plus conforme aux représentations légitimées et aux caractéristiques de la « bonne littérature ». Vraisemblablement, ces modifications n'altéraient pas la structure même de la diégèse, car il aurait alors fallu réécrire le roman en entier – d'où le choix, au point de départ, de feuilletons déjà le plus conformes possible aux représentations légitimées au Québec. Les modifications pouvaient en revanche récompenser la vertu, punir le vice ou atténuer une

scène jugée trop choquante et, comme l'écrit Zacharie Lacasse, « au lieu d'un empoisonnement, [on trouve] une chute au bas d'un escalier où l'héroïne se casse le cou<sup>64</sup> ». La seconde partie de cette thèse donnera de nombreux exemples du type de modifications effectuées sur les textes originaux.

### **La rhétorique paradoxale des publicités des romans-feuilletons**

Pour comprendre la situation des feuilletons dans les journaux québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, il faut prendre en considération l'ensemble du paratexte feuilletonesque. En effet, nous l'avons dit, le discours critique peut se présenter sous différentes formes dans les journaux québécois du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour cette raison, un dépouillement systématique des périodiques étudiés s'impose, malgré le très long travail que cela implique<sup>65</sup>. Il convient de lire toutes les rubriques des journaux dépouillés car des informations précieuses sur la réception du genre peuvent se trouver aussi bien dans les chroniques judiciaires que dans les entrefilets humoristiques, que dans les comptes rendus de pièces de théâtre ou que dans les articles prescriptifs sur la littérature québécoise envisagée comme littérature nationale. Mêmes certaines publicités pastichent la forme et le contenu des romans-feuilletons, telle une annonce pour les Amers de Houblon, publiée dans *La Patrie*, du 1<sup>er</sup> octobre 1883<sup>66</sup>.

---

64 Zacharie Lacasse, *Une nouvelle mine : le prêtre et ses détracteurs*, Montréal, Imprimerie de L'Étendard, 1892, p. 226.

65 Dans son ouvrage *Progrès, harmonie, liberté : le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, p. 64-65, Fernande Roy présente brièvement sa méthodologie d'analyse des journaux. Elle insiste notamment sur la nécessité de prendre en compte la totalité des rubriques des journaux étudiés.

66 [E. D. Slack], « Perdu ou gagné » *La Patrie*, vol. 5, n<sup>o</sup> 183, 1<sup>er</sup> octobre 1883, p. 4.

Placée à côté du feuilleton courant, elle en adopte l'apparence : sous le titre en caractères gras, une ligne horizontale sépare le texte, qui commence par la mention : « Chapitre 2 ». Ce type de publicité reviendra à plusieurs reprises dans *La Patrie*, notamment le 29 octobre 1883<sup>67</sup>, cette fois sous le titre « Questions vitales ». Mentionnons aussi, toujours dans *La Patrie*, le 24 juin 1884<sup>68</sup>, une autre publicité des Amers de Houblon intitulée « Pertes et gain », dont les « chapitres » 1 et 2 se présentent sous forme de lettres, comme un roman épistolaire. Au chapitre des découvertes importantes dues à ce choix méthodologique, notre dépouillement en profondeur du journal *Le Monde* pour la période 1893-1894<sup>69</sup> nous a ainsi permis d'identifier le responsable de la publication des feuilletons dans ce périodique, soit William Alexandre Grenier<sup>70</sup>.

Cette façon de dépouiller notre corpus a permis de mieux cerner le paratexte critique global sur le roman-feuilleton. Nous présenterons plus loin les publicités par lesquelles les journaux québécois essaient de promouvoir leurs romans-feuilletons. La presse reproduisait d'autres types de réclames à ce sujet : citons en premier lieu celles de libraires qui vendent des romans. Ce sera le cas de Fabre et Gravel, qui insèrent une publicité, dans *La Patrie* du 28 février 1881<sup>71</sup>. On y mentionne des livres d'Henri-Émile Chevalier et de Paul Féval. L'année suivante, une autre annonce des mêmes libraires<sup>72</sup> offre notamment des romans du feuilletoniste Gustave Aimard et des ouvrages aux titres subversifs comme *Le Roman d'un athée* et *Libre*

---

67 Vol. 5, n° 207, p. 4.

68 Vol. 6, n° 99, p. 1.

69 *Les Trois Mousquetaires* de Dumas, que nous étudierons dans la seconde partie de cette thèse, y fut publié en 1893-1894.

70 [Anonyme], « La Cause célèbre », *Le Monde*, vol. 27, n° 200, 12 avril 1894, p. 4.

71 Vol. 3, n° 4, p. 4.

72 *La Patrie*, vol. 4, n° 132, 3 août 1882, p. 3.

*penseuse*<sup>73</sup> ! De leur côté, les libraires J.-B. Rolland et Fils font paraître une publicité dans *La Patrie* du 8 septembre 1883<sup>74</sup>. Parmi les œuvres disponibles, on retrouve *Du Rhin au Nil* (du feuilletoniste Fortuné du Boisgobey) et *Le Souriquet* (Gustave Aimard), déjà publié en feuilleton dans *La Patrie* du 25 octobre 1882 au 24 mars 1883.

En second lieu, certains éditeurs faisaient eux aussi connaître leurs titres au public par ce moyen : une publicité de Leprohon et Leprohon, parue dans *La Patrie* du 23 février 1895<sup>75</sup>, fait la promotion de leurs reproductions des romans des feuilletonistes Xavier de Montépin, Émile Richebourg et Jules Mary. Dans *La Patrie* du 12 avril 1898<sup>76</sup>, une réclame des mêmes commerçants signale leur édition du classique *Rocamboles* de Ponson du Terrail.

Enfin, d'autres journaux désireux de faire connaître leurs romans par ce moyen achètent également de l'espace publicitaire. Ce sera le cas de *La Bonne Littérature française* qui cherche à attirer les lecteurs du *Monde* par le biais de la réclame suivante :

La Bonne Littérature française vient de mettre en vente leur [*sic*] 5<sup>e</sup> numéro de leur [*sic*] publication mensuelle intitulé [*sic*] « Le Martyr de l'Amour ». « Le Martyr de l'Amour » est un roman où l'auteur avec son talent si connu de tous et sa profonde connaissance du cœur humain a jeté à pleines mains des scènes à la fois venues et reçues [*sic*], d'un intérêt passionnant ou [*sic*] le lecteur est promené de surprise en surprise. Le style en est pur et digne de passer entre toutes les mains. Ceux qui ont aimé et souffert revivront en le lisant de leurs premières impressions, le bonheur de ces moments incomparables dont on garde le souvenir toute sa vie, où

---

73 Cette publicité revient dans *La Patrie* les 7, 8, 9, 10, 11 et 12 août, p. 1.

74 Vol. 5, n° 164, p. 4.

75 Vol. 16, n° 306, p. 4.

76 Vol. 20, n° 40, p. 4.

l'on a aimé souffrir parce que l'on souffrait d'aimer. L'auteur ferme son livre d'une façon digne de lui et le dénouement est tout à fait inattendu. Nous n'hésitons pas à dire que c'est là un des meilleurs ouvrages du distingué et sympathique écrivain Pierre Zacone [*sic*]<sup>77</sup>.

Une fois ces romans-feuilletons français choisis et corrigés, il fallait en effet pousser le lectorat à s'y intéresser. Habituellement environ une semaine avant la première livraison, des textes publicitaires assez stéréotypés annonçaient leur parution prochaine dans les pages du journal<sup>78</sup>. Ces publicités tentaient souvent de concilier deux aspects : la marginalité séduisante (privée) et la conformité à la norme valorisée (publique), afin de ne pas alarmer les autorités. Comme certains romans de littérature nationale, les feuilletons importés au Québec oscillaient sans cesse entre le sensationnel/interdit et le moral/légitimé, les émotions fortes et la littérature « à mettre entre toutes les mains », entre les portraits de criminels et les figures vertueuses exemplaires... Ces contradictions ne sont-elles pas celles qui caractérisent le romantisme ?

Nous pourrions en donner de nombreux exemples, on se contentera d'en analyser deux développant clairement cette rhétorique paradoxale :

---

<sup>77</sup> [Anonyme], « Nouveau roman », *Le Monde*, vol. 27, n° 173, 10 mars 1894, p. 8. Publicité reproduite dans *Le Monde* du 15 mars 1894, vol. 27, n° 177, p. 1.

<sup>78</sup> Lise Queffélec parle d'un « paratexte très systématiquement ordonné : annonces publicitaires une semaine ou deux à l'avance, déployant chaque jour dans une rhétorique très codifiée [...] la louange du roman à venir, toujours l'œuvre la plus poignante et la plus réussie d'un des maîtres du roman » (*op. cit.*, p. 78).

LE MONDE commencera samedi la publication en feuilleton d'un roman grandiose intitulé « Le Fantôme », œuvre magistrale d'un des plus grands romanciers de l'époque. Rien de comparable à ce roman, saisissant au possible, n'a encore été publié dans les journaux du pays. C'est une œuvre merveilleuse, complètement nouvelle par le cadre et des plus empoignantes [*sic*] par le côté dramatique. L'amour y coudoie le crime et toutes les angoisses de l'un et les palpitantes émotions de l'autre y sont analysées de main de maître. Seul un vrai connaisseur de l'humanité pouvait écrire ces pages si émotionnantes [*sic*]. Que dire de la maîtresse description qu'il donne des apparitions du fantôme qu'il fait entrer dans son œuvre merveilleuse et des frayeurs qu'elles causent. C'est à donner le frisson aux lecteurs les plus sceptiques et les plus froids. « Le Fantôme » est une primeur comme LE MONDE, et nul autre journal n'en ont jamais offertes à leurs lecteurs. Qu'on se le dise afin que tous puissent lire ces pages si émotionnantes [*sic*] et si extraordinaires<sup>79</sup>.

Dans ce texte, les antithèses sont nombreuses, témoignant du statut paradoxal de ces romans à la fois près de la norme et déviants. Présentée comme « merveilleuse », l'œuvre promet de douces sensations, mais son aspect « dramatique » implique aussi la présence d'événements intenses, tragiques ou terribles. La publicité donne presque l'impression de décrire deux romans différents. Ce discours suppose que la simple présence d'aspects légitimés suffit à gommer, à absorber, la déviance. Quand, l'« amour légitimé » (excluant certaines de ses manifestations comme l'adultère) « coudoie le crime » proscrit, le premier l'emporte sur le second et c'est donc lui qui constitue la représentation dominante ; le feuilleton devient alors le lien entre la norme que le lecteur connaît et vit et l'interdit que le discours social dominant veut évacuer. Par conséquent, il ne faudra pas s'étonner de la présence, dans le roman, d'un fantôme qui cause « des frayeurs » (connotation déplaisante) au sein d'une « œuvre merveilleuse » et admirable (connotation de plaisir), valorisée par la

---

79 [Anonyme], « « LE FANTÔME » – C'EST POUR SAMEDI », *Le Monde*, vol. 26, n° 232, 19 mai 1893, p. 4.

publicité. Le discours louvoie sans cesse entre l'admissible et les valeurs valorisées, comme l'amour, qu'on suppose pur et chrétien, et les représentations condamnées.

Prenons maintenant un autre texte publicitaire en exemple :

La « Patrie » commencera demain la publication d'un nouveau feuilleton d'un haut intérêt. [...] C'est le récit poignant d'une jeune femme qui se sacrifie pour sauver l'honneur de sa famille. Jamais figure plus sympathique n'a été placée dans des situations aussi pénibles et aussi émouvantes. L'intrigue se déroule rapide et passionnante. Elle fait passer sous les yeux des lecteurs les personnages les plus disparates, nous faisant applaudir aux vertus des uns et frissonner d'horreur au spectacle de la monstrueuse dépravité [*sic*] des autres. AMOUR ET SACRIFICE est un roman inédit d'une des meilleures plumes françaises. L'auteur possède les qualités qui font les grands romans populaires : il a le charme, l'émotion et la force dramatique. Nul mieux que lui ne sait captiver le lecteur, l'attendrir, le faire palpiter et l'intéresser aux héros des aventures qu'il narre avec un remarquable talent d'écrivain. Nos lectrices vont verser bien des larmes au récit des infortunes de l'héroïne de notre nouveau roman. Nos lecteurs verront dès les mystérieux chapitres du début, combien notre nouveau feuilleton [...] leur procurera des émotions intenses et vraies. Les passions que l'auteur met en scène sont de tous les temps, toujours nouvelles et souvent tragiques. AMOUR ET SACRIFICE obtiendra, nous en sommes sûrs, le succès le plus éclatant et le plus justifié<sup>80</sup>.

Encore une fois, la même argumentation est mise en œuvre, opposant représentations légitimées et non légitimées. Conforme au comportement attendu d'une Québécoise francophone et catholique, la « jeune femme qui se sacrifie pour sauver l'honneur de sa famille » s'acquitte de ses devoirs sociaux avant de s'occuper de ses plaisirs privés. En toute logique, cette figure « sympathique » (modèle à suivre) devrait être

---

80 [Anonyme], « Nouveau feuilleton », *La Patrie*, vol. 19, n° 282, 28 janvier 1898, p. 6 ; reproduit le 29 janvier 1898, vol. 19, n° 283, p. 2.

récompensée de sa conduite conforme à certaines représentations dominantes (vertu, abnégation). Au contraire, le feuilleton la place « dans des situations aussi pénibles [qu']émouvantes », même si on se doute qu'elle en ressortira triomphante. La publicité oppose la « vert[u] des uns » à « la monstrueuse dépravité [*sic*] des autres », faisant à la fois « applaudir » et « frissonner d'horreur » le lecteur. L'épithète « monstrueux » prouve que *La Patrie* condamne le comportement des « dépravés ». Ils sont cependant présents dans le texte, contribuant à l'ambiguïté de cette publicité qui promet un plaisir de lecture certain (« passionnan[t] » ; « haut intérêt », « poignant », « remarquable ») et des sensations plus troubles, inavouables pour un lecteur vertueux : il va « frissonner d'horreur », « verser des larmes » et éprouver des « émotions intenses ». Est-ce compatible avec les modèles de la littérature nationale québécoise ? Que faut-il penser d'une publicité qui cherche à attirer ses lecteurs en leur promettant le spectacle d'une « monstrueuse dépravité [*sic*] », de « situations pénibles » et de « passions [...] tragiques » ? Quand on les interrogeait à ce sujet, les directeurs de journaux pouvaient répondre que leurs feuilletons étaient moraux, puisque « [l]e crime sera puni et la vertu récompensée comme il convient à tout feuilleton qui se respecte<sup>81</sup> ». L'habileté de ces articles publicitaires repose dans ce maniement calculé du paradoxe, bien à l'image des feuilletons dont ils font la promotion.

En effet, les feuilletonistes pouvaient justifier la noirceur des criminels qu'ils représentaient par une volonté d'éloigner les lecteurs du crime en le dépeignant de façon

---

81 [Anonyme], « Un nouveau feuilleton », *La Patrie*, vol. 7, n° 82, 2 juin 1885, p. 1 ; reproduit dans le même journal, le 3 juin 1885 (n° 83), p. 1 et les 5, 6, 8 et 9 juin (n°s 84 à 87), p. 2.

horrible, comme Sade dans son introduction à *Aline et Valcour ou Le Roman philosophique* (1795) : « [L]es couleurs effroyables dont on s'est servi pour peindre le vice ne manqueront pas de le faire détester<sup>82</sup> ». Gabriel Thoveron note justement le sadisme et la perversité des mélodrames du XIX<sup>e</sup> siècle :

S'étonnera-t-on de voir des auteurs attachés à prêcher la morale s'attarder ainsi à la description de scènes où se mêlent érotisme et violence ? Ils exploitent déjà ce procédé qui consiste à décrire le vice sous prétexte de le dénoncer ; et ils savent que cela attire une part importante de leur public<sup>83</sup>.

---

82 Donatien Alphonse François, marquis de Sade, « Aline et Valcour ou Le Roman philosophique », *Œuvres, tome 1*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1992, p. 387. L'« Avis de l'éditeur » (de la main de Sade) précédant *Justine ou Les Malheurs de la vertu* (1791) défend un projet semblable : « Qui retiendrait donc le romancier ? Toutes les espèces de vices imaginables, tous les crimes possibles ne sont-ils pas à sa disposition ? N'a-t-il pas le droit de les peindre tous pour les faire détester aux hommes ? » (*Œuvres, tome 2*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1995, p. 127). Dans une note « [à s]a bonne amie », l'actrice Marie-Constance Quesnet, l'écrivain explicitera encore mieux son dessein paradoxal : « [O]ffrir partout le vice triomphant et la vertu victime de ses sacrifices, montrer une infortunée errante de malheurs en malheurs ; jouet de la scélératesse ; plastron de toutes les débauches ; en butte aux goûts les plus barbares et les plus monstrueux ; étourdie des sophismes les plus hardis, les plus spécieux ; en proie aux séductions les plus adroites, aux subornations les plus irrésistibles [...] : hasarder en un mot les peintures les plus hardies, les situations les plus extraordinaires, les maximes les plus effrayantes, les coups de pinceau les plus énergiques, dans la seule vue d'obtenir de tout cela l'une des plus sublimes leçons de morale que l'homme ait encore reçue », *ibid.*, p. 129.

83 Gabriel Thoveron, *Deux siècles de paralittérature : lecture, sociologie, histoire*, Liège, Éditions du Centre d'éditions, de fournitures et d'aides pour la lecture (CÉFAL), 1996, p. 202.

Selon Charles Grivel<sup>84</sup>, la simple représentation du crime est subversive en elle-même, peu importe sa justification, qu'elle entraîne ou non des représailles. Le crime a lieu, comme objet esthétique de pure jouissance. Par son excès, il déborde de la raison, son « débordement transgressif occupe principalement la scène [...] Le lecteur est-il à même de condamner ce qu'il voit, ce qu'il accepte de voir, ce qu'il a consenti lui-même à financer<sup>85</sup> », en achetant le journal ? Cette intéressante réflexion redonne à l'acte marginal toute sa dimension et montre que, même s'il se justifie par des prétentions moralisantes, la représentation du geste déviant garde son pouvoir de subversion.

Nous ne pouvons nous empêcher d'établir un parallèle avec les récits québécois de martyrs chrétiens détaillant volontiers les supplices infligés aux missionnaires. *L'Histoire populaire du Canada* (1875) d'Hubert LaRue, pourtant mise dans la bouche d'une brave grand-mère (Madame Genest) qui la raconte à ses petits-enfants, en fournit quelques exemples :

Irrités de la sainte liberté avec laquelle [le Père Gabriel Lalemant] leur parlait, ses bourreaux lui coupèrent le nez, lui arrachèrent les lèvres, et lui enfoncèrent un fer rouge dans la bouche [...]. Ils arrachèrent les yeux du Père Lalemant et mirent à la place des charbons ardents. Ils taillèrent sur les cuisses et les bras des deux missionnaires [Lalemant et le Père de Brébœuf] des morceaux de chair qu'ils faisaient rôtir sur des charbons, et qu'ils dévoraient sous leurs yeux [...] Après [la mort du Père de Brébœuf], les barbares lui arrachèrent le cœur qu'ils se

---

84 Charles Grivel, « De l'assassinat considéré comme le plus populaire des beaux-arts », dans Ellen Constans et Jean-Claude Vareille, dir., *Crime et châtement dans le roman populaire de langue française du XIX<sup>e</sup> siècle : actes du colloque international de mai 1992 à Limoges*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1994, p. 31-60.

85 *Ibid.*, p. 48.

partagèrent [...]. Les bourreaux s'acharnèrent alors sur le Père Gabriel Lalemant, qui fut torturé sans interruption jusqu'au lendemain, à neuf heures du matin<sup>86</sup>.

De telles descriptions macabres rappellent encore les liens qui unissent certains écrivains québécois avec leurs homologues français romantiques, tels Théophile Gautier ou Victor Hugo. Ces auteurs québécois, qu'ils se l'avouent ou non, utilisaient peut-être cette violence pour rehausser l'intérêt de leurs textes par de telles scènes fortes, sachant très bien qu'ils pouvaient les justifier par leur authenticité, par l'insertion de ces héros chrétiens dans la sphère publique comme figures officielles ou par la visée religieuse de leurs écrits. Dans le chapitre précédent, nous présentions notre concept de contre-légitimation, que nous utilisons entre autres pour expliquer la pratique feuilletonesque de certains auteurs. Sa force jouait également sûrement en faveur de telles représentations, les auteurs étant conscients du goût du lectorat pour ce type de scènes<sup>87</sup>, annoncées dans la publicité supportant le roman-feuilleton.

### **La provocation au sein du réseau**

Les paradoxes inhérents au genre, de même que la censure qui en découle, révèlent la position marginale, contestataire et provocatrice du réseau. Puisque le roman en général était

---

86 Hubert LaRue, *Histoire populaire du Canada*, Québec, Plumhart et Cie, libraires-éditeurs, 1875, p. 58-59. On imagine la réaction des enfants à l'écoute de ce passage...

87 À cet effet, voir la note 79 du chapitre 2.

particulièrement dévalué socialement au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>88</sup>, publier et diffuser des romans-feuilletons relevait d'une certaine provocation, car on diffusait le sous-genre le moins légitimé d'un genre déjà très peu légitimé. Cette attitude témoigne de l'objet et de la filière par essence provocatrice du réseau périodique ici étudié.

En quête d'émancipation, un réseau se place de toujours manière originale par rapport au lieu de pouvoir. En provoquant l'autorité officielle, les membres du réseau recourent à différentes stratégies afin d'atteindre leurs fins. Au centre du réseau et près de ses objectifs, le journal *La Patrie* n'hésitera pas à revendiquer sa liberté chaque fois que cela est possible. Un journaliste anonyme évoque ainsi un sermon prononcé par le Père Strubbe, condamnant « un journal catholique et français de cette ville parce qu'il a annoncé la publication prochaine d'un feuilleton intitulé « Mater Dolorosa ». Le père Strubbe a prétendu que c'était une profanation que de donner le nom de la Sainte-Vierge à des immoralités<sup>89</sup> ». Le lendemain, un autre article paraît dans *La Patrie* pour signaler que le Père Strubbe nie s'être livré à aucune attaque contre un journal. L'auteur de l'article écrit : « Le fait est que nous comprendrions assez difficilement que le clergé s'immisça [*sic*] dans ces questions, à moins de raisons plus graves que celles que nous avons énumérées<sup>90</sup> ».

---

88 Voir à ce sujet Yves Dostaler, *Les Infortunes du roman dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, 175 p. ; Maurice Lemire, *La Littérature québécoise en projet*, Montréal, Fides, 1993, 276 p.

89 [Anonyme], « Le Fard, les danses vives et les mauvaises lectures. Dénonciations », *La Patrie*, vol. 13, n° 246, 14 décembre 1891, p. 4.

90 [Anonyme], « Les Mauvaises Lectures », *La Patrie*, vol. 13, n° 247, 15 décembre 1891, p. 4.

Il est important de bien comprendre ce commentaire. L'auteur est clair : il refuse que le clergé se mêle des feuilletons, même s'ils mettent en cause la religion. Il conteste donc au clergé le droit de se prononcer sur l'activité littéraire, même pour défendre ses propres intérêts. La liberté de la presse est directement en cause et d'un intérêt supérieur.

Les journaux plus conservateurs bénéficiaient souvent de leur collaboration avec le clergé, d'où une moindre nécessité de contester le pouvoir clérical. Rappelons l'exemple signifiant des *Trois Mousquetaires* publiés dans le journal montréalais *Le Monde*, avec l'approbation de l'Ordinaire (nous y reviendrons en détail dans le chapitre suivant).

Il ne faut toutefois pas perdre de vue que l'Église et les conservateurs ont collaboré tant et aussi longtemps que les enjeux de l'un et de l'autre y gagnèrent. Quand les ultramontains menacèrent de retirer leur appui au parti conservateur s'il n'adhérait pas aux mêmes doctrines, les politiciens « s'insurg[èr]ent contre ce chantage<sup>91</sup> ». Cette volonté d'émancipation du réseau sert tous ses membres et *La Patrie*, au centre du réseau, y participe. En effet, l'un des pouvoirs de l'acteur au centre du réseau consiste à donner le plus grand pouvoir de liberté au plus grand nombre d'acteurs sociaux du réseau. Dans cet échange idéologique avec l'institution religieuse, en luttant pour sa propre liberté, c'est la liberté du réseau périodique en entier qu'Honoré Beaugrand défend. En ce sens, certaines publicités de feuilletons pour différents journaux sont particulièrement provocatrices<sup>92</sup>, mettant en relief des aspects condamnés du roman-feuilleton : *La*

---

91 Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Boréal, 1993, p. 52.

92 Certains titres de romans s'inscrivent parfois dans cette logique. Il suffit de songer, par exemple, au feuilleton *Orgie dans les ténèbres*, publié dans *La Minerve*.

*Vie populaire* évoque *La Boîte d'or* en ces termes : « Les crimes les plus monstrueux, les attentats les plus ignobles et les plus révoltants, rien n'arrête ces misérables [...]. [A]ccaparer une immense fortune, à tout prix, voilà le but du sinistre héros de ce roman<sup>93</sup> » ; rappelons également la publicité de *La Patrie* pour son feuilleton *Amour et sacrifice* :

Jamais figure plus sympathique n'a été placée dans des situations aussi pénibles [...]. L'intrigue [...] fait passer sous les yeux des lecteurs les personnages les plus disparates, nous faisant applaudir aux vertus des uns et frissonner d'horreur au spectacle de la monstrueuse dépravité [*sic*] des autres<sup>94</sup> ;

ou celle-ci, pour le même roman :

C'est une œuvre [...] qui nous fait assister au spectacle des plus grandes douleurs qui brisent le cœur humain. Elle [met en scène] [...] les plus noires trahisons, et les pires infamies, avec les plus épouvantables forfaits qui puissent être suggérés par la cupidité et le vice contre la famille et contre la Patrie. Les héros et les monstres, les plus beaux caractères et les plus révoltants spécimens de l'humanité, sont aux prises [...]. *Amour et Sacrifice* est un [...] véritable chef-d'œuvre d'indignation<sup>95</sup>.

Ces textes provocants tentent de repousser les limites de tolérance accordées au genre.

Notons cependant que c'est surtout à partir de 1885 que nous en avons relevé dans les journaux québécois. Peut-être s'agit-il là d'un signe du développement du réseau, désormais plus apte à se

---

93 [Anonyme], « Samedi prochain », publicité de *La Vie populaire* publiée dans *La Patrie*, vol. 10, n<sup>os</sup> 141-142, 10 et 11 août 1888, p. 4.

94 [Anonyme], « Nouveau feuilleton », *La Patrie*, vol. 19, n<sup>o</sup> 282, 28 janvier 1898, p. 6 ; n<sup>o</sup> 283, 29 janvier 1898, p. 2.

95 [Anonyme], « Notre feuilleton », *La Patrie*, vol. 19, n<sup>o</sup> 294, 11 février 1898, p. 8 ; n<sup>o</sup> 295, 12 février 1898, p. 5.

défendre lui-même et à tenir un discours autonome à l'encontre des autres institutions. Grâce à sa persistance et aux adaptations propres au transfert culturel, ce réseau est parvenu à importer et maintenir une production créée en France peu de temps auparavant, dans des conditions très différentes de sa situation d'origine.

Dans les publicités, on remarquera toutefois aussi l'effort constant déployé, pendant la période 1875-1900, pour rapprocher les caractéristiques des feuilletons avec celles de la littérature nationale<sup>96</sup> : « Les exemples de grandeur d'âme et d'abnégation qui ressortent des différents incidents offrent des leçons de morale très appréciables<sup>97</sup> » ; « Disons en passant que le feuilleton est de la plus haute moralité et que pas un mot, pas une scène pas une situation ne saurait blesser les susceptibilités les plus respectables<sup>98</sup> ».

La provocation devient alors une question de dosage et de subtilité. On ne doit pas oublier qu'elle concerne la littérature nationale légitimée, inscrite dans un courant de définition identitaire. Pour entraîner un changement, il est nécessaire de se heurter aux institutions en place, à plusieurs reprises, afin de susciter des polémiques, des réactions pouvant augmenter la liberté du réseau. Le réseau permet cette confrontation, nécessaire à la formulation claire d'une esthétique nationale, en soumettant à un large lectorat ces textes « déformés » et, malgré tout, provocants. D'une part, la littérature nationale se sert déjà d'un genre non légitimé, le roman, en y ajoutant une caractéristique apte à justifier son utilisation : le contexte historique canadien. Elle peut ainsi affirmer sa

---

96 Voir le chapitre 2 de cette thèse pour plus de détails.

97 [Anonyme], « Notre feuilleton », *La Patrie*, vol. 1, n° 233, 29 novembre 1879, p. 3.

98 [Anonyme], « Notre nouveau feuilleton », *La Patrie*, vol. 5, n° 66, 14 mai 1883, p. 2 ; n° 67, 15 mai, p. 4 ; n° 68, 16 mai, p. 1 ; n° 69-70, 17 et 18 mai, p. 3.

différence par rapport à la production européenne. D'autre part, il en va de même pour les feuilletons français choisis, corrigés et reproduits dans une nouvelle version au Québec, d'où émanent toutes ces protestations de conformité à la « bonne » littérature dont nous avons eu un échantillon plus haut.

La question de la liberté d'écriture et de diffusion est importante pour les acteurs d'un réseau qui refuse de se faire imposer des lois. Tous les journaux contiennent des publicités vantant les mérites de leurs feuilletons, prenant ainsi le risque de faire l'éloge d'un genre très dévalué socialement. Le réseau de transfert culturel des feuilletons français participe donc à l'autonomisation de celui de la littérature québécoise, en contestant la subordination de la littérature à d'autres champs (sociaux, politique, religieux).

### **Le lectorat québécois des romans-feuilletons français**

Si les publicités instaurent un horizon d'attente paradoxal mais bien défini, on peut toutefois se demander comment ces romans français pouvaient intéresser des lecteurs québécois, étrangers à la réalité représentée dans ces œuvres de fiction. Dans son rapport de recherche sur les *Feuilletons littéraires parus dans les journaux du Bas-Saint-Laurent, 1861-1950*, Gilles Lamontagne tente de répondre à cette question. Son explication est simpliste, basée sur une citation de Ponson du Terrail : « Les lecteurs n'aiment pas se trouver en face d'acteurs de leur monde. L'homme du peuple n'aime pas l'homme du peuple, ni le

marquis le marquis [*sic*]<sup>99</sup> ». Selon nous, cette citation ne saurait être considérée comme un axiome. En effet, nous l'avons vu, les romans d'Eugène Sue ont connu un immense succès dans toutes les couches de la population, y compris le lectorat populaire, même s'ils décrivaient son milieu. L'engagement de l'auteur explique en partie cet intérêt du public populaire qui a fini par ériger cet écrivain en héros<sup>100</sup>. Citons encore à titre d'exemple *Les Deux Orphelines* d'Adolphe d'Ennery (1887), qui connut en France un grand succès dans différentes couches sociales, malgré qu'il mette en scène des milieux populaires et aristocratiques. D'autres feuilletonistes ont dépeint des classes sociales spécifiques, ouvrières, bourgeoises ou autres, sans pour autant s'aliéner le public des milieux représentés (tel le feuilletoniste populaire Xavier de Montépin avec *Le Château des spectres* (1860), mettant en scène des voleurs, des kidnappeurs, des nobles dépravés, des artisans...).

Son horizon d'attente stimulé par les publicités, le lecteur est friand de représentations du privé, dont certaines lui sont familières, plus intimement qu'il ne le laisse paraître, par crainte de représailles publiques. Dans les chapitres précédents, nous avons démontré comment la popularité d'Eugène Sue avait décliné au moment où l'écrivain s'était trop concentré sur les enjeux sociaux au détriment de la diégèse romanesque. Dans cet ordre d'idées, Ellen Constans a prouvé que le mélodrame feuilletonesque, uniquement centré sur l'intimité, se « déroul[e] à l'écart de la vie publique et [...] est un roman de la vie privée<sup>101</sup> ».

---

99 Gilles Lamontagne (avec la collaboration de Martine Lévesque), *op. cit.*, p. 28.

100 Voir Jean-Louis Bory, *Eugène Sue*, Paris, Hachette, 1979, 447 p., notamment p. 293 sur la popularité de Sue.

101 Ellen Constans, « Le Peuple sans mémoire du roman de la victime », dans Roger Bellet et Philippe Régner, dir., *Problèmes de l'écriture populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Limoges,

Le milieu social français décrit dans les feuilletons importés au Québec ne revêt alors pas trop d'importance, puisque les malheurs d'une figure individuelle, prétendant à l'universalité, en sont l'unique centre. Selon Gilles Lamontagne, les lecteurs préféraient les feuilletons populaires français ou ceux qui s'y apparentaient, centrés sur le suspense, l'action, les rebondissements, avec le moins de morale et d'idéologie<sup>102</sup>. Ce genre de feuilletons jouissait d'une grande faveur populaire<sup>103</sup>. Attentifs à la contre-légitimation provenant de leur lectorat, les journaux savaient attirer un public avec ces textes.

Un exemple donné par Cyrille Felteau est fort éclairant : W.-E. Blumhart (défenseur du conservateur Chapleau) vendit son journal *Le Monde* à des représentants de la faction conservatrice Langevin. Il fonda aussitôt *Le Nouveau Monde* pour concurrencer son ancien journal. Dans

son premier numéro il publiait le feuilleton dont le dernier « à suivre » avait figuré dans le journal [*Le Monde*] vendu la veille, avec cette aggravation que ce dernier ignorait le titre réel de ce roman et ne put le livrer à ses lecteurs qu'après avoir, à prix d'or, corrompu un des anciens employés du *Monde*<sup>104</sup>.

---

Presses Universitaires de Limoges, 1997, p. 100.

102 Gilles Lamontagne, *op. cit.*, p. 134.

103 Yves Dostaler l'affirme lui aussi dans *Les Infortunes du roman dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 28 : « Les romanciers français plus populaires, ceux qu'on appelait alors des feuilletonistes, furent beaucoup plus en vogue que les maîtres dont nous venons de parler [les auteurs légitimés par l'institution littéraire comme Lamartine, Chateaubriand, Mérimée, Flaubert...] ».

104 Cyrille Felteau, *Histoire de La Presse, tome 1 : 1884-1916*, Montréal, La Presse, 1983, p. 71. L'auteur cite un article anonyme paru dans *La Patrie* le 4 janvier 1915.

Cette dépense faite sans hésitation par la nouvelle direction du *Monde* permet de constater l'importance du roman-feuilleton et de son suivi dans les journaux.

À la lueur de ces considérations sur l'intérêt du lectorat envers les représentations du privé, on peut s'interroger sur son identité réelle : est-il vrai, comme on le croit généralement, que les femmes (en France ou au Québec) sont *les* lectrices par excellence des feuilletons<sup>105</sup> ? Doit-on forcément associer masculinité/sphère publique, et féminité/sphère privée<sup>106</sup> ? Non, mais cette idée explique qu'on ait longtemps associé le roman-feuilleton à un lectorat féminin. La force de la figure du père au XIX<sup>e</sup> siècle justifie cette particularité. « Il domine totalement l'espace public [...] [m]ais [s]es pouvoirs [...] sont aussi domestiques<sup>107</sup> », note Michelle Perrot. Puisqu'il est investi d'une mission sérieuse, à la fois sociale et privée, le père ne devrait pas perdre son temps en lectures inutiles, ainsi que l'affirment nombre de textes critiques du XIX<sup>e</sup> siècle québécois, dont l'article de Louis Franc, « Mauvais livres et mauvais feuilletons », publié en 1891 dans la *Revue canadienne* :

Un médecin de mes amis me disait un jour :  
— Tel journal a un feuilleton ennuyeux de ce temps-ci.  
— Comment, repris-je, surpris, vous amusez-vous à lire les  
feuilletons ?

---

105 Sur ce topos, voir Lise Queffélec, « Le Lecteur du roman comme lectrice : stratégies romanesques et stratégies critiques sous la Monarchie de Juillet », *Romantisme*, vol. 16, n° 53, 1986, p. 9-21.

106 Catherine Hall, « Sweet Home », dans Philippe Ariès et Georges Duby, dir., *Histoire de la vie privée, tome 4 : de la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1987, p. 59-60.

107 Michelle Perrot, « Figures et rôles », dans *ibid.*, p. 124.

— Non, répondit-il, ce sont les femmes qui me disent cela<sup>108</sup>.

Cette perception, véhiculée par le discours critique sur le genre au XIX<sup>e</sup> siècle, se perpétuera chez les critiques québécois malgré certains contre-exemples significatifs : ainsi, le journal montréalais *La Patrie* organisa, le 24 décembre 1898 un concours dont l'objectif consistait à deviner la fin du prochain feuilleton publié, *Parise*, du Vicomte Oscar de Poli. Le nom des gagnants fut révélé le 27 mai 1899. Parmi les six premiers finalistes, trois gagnants étaient des hommes : l'avocat Oscar Lavallée, de Montréal ; Joseph Trottier, ouvrier, de Manchester ; J. Couillard Dupuis, employé d'un marchand en gros, de Blue-Bonnet. Lavallée remporta le premier prix. Il est intéressant de noter que le grand gagnant est un homme cultivé, contrairement à l'image-type du public-récepteur de romans-feuilletons, que l'imaginaire social se plaît à montrer sous les traits d'une lectrice peu instruite. Cela prouve que,

bien qu'on ait toujours traité le roman-feuilleton de « lecture pour femmes » (ce qui était une façon de le dévaloriser), il semble que ce topos ne corresponde à une certaine réalité qu'à partir des dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle – et encore pour cette partie bien précise de la production feuilletonesque qu'est le roman sentimental<sup>109</sup>.

Le public du roman-feuilleton serait donc aussi masculin, ce que confirme l'intérêt de plusieurs Québécois connus du XIX<sup>e</sup> siècle pour le genre : Joseph Doutre fait l'éloge

---

108 Louis Franc, « Mauvais livres et mauvais feuilletons », *Revue canadienne*, vol. 27, n° 4, avril 1891, p. 197.

109 Lise Queffélec, *Le Roman-feuilleton français au XIX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 100.

d'Eugène Sue dans sa préface aux *Fiancés de 1812* (1844). Il apprécie aussi Alexandre Dumas, auteur également très prisé par le juge Henri Taschereau, Benjamin Sulte et François Langelier<sup>110</sup> ; Victor du Bled et Charles Savary estiment Georges Ohnet ; Joseph Marmette et Napoléon Legendre lisent Ponson du Terrail<sup>111</sup>. Qui plus est, selon Yvan Lamonde, en 1852, le tiers de la collection de la bibliothèque de l'Institut canadien de Montréal

est fait de romans d'Alexandre Dumas père, de Balzac, d'Eugène Sue, d'écrits de Lamartine [...]. En 1870-1876, la littérature (46 %) et l'histoire (21 %) constituent les deux tiers de *l'offre* de livres et cette littérature est celle de feuilletonistes français (Dumas, Sue, Féval, Aimard)<sup>112</sup>.

De plus, puisque les journaux fort politisés de l'époque rejoignaient généralement les hommes, il était aisé, pour ces lecteurs, de jeter un coup d'œil au feuilleton, texte conçu pour susciter l'intérêt rapidement. Cependant,

qui nous dira si, en contrepartie, les femmes n'ont pas été tentées, en lisant le feuilleton, de loucher vers les colonnes du journal consacrées à la politique ? Les détenteurs du pouvoir auraient alors eu une raison supplémentaire de se méfier de l'action possible, indirecte en l'occurrence, du feuilleton sur les commettants<sup>113</sup>.

---

110 Yves Dostaler, *op. cit.*, p. 29.

111 *Ibid.*, p. 32.

112 Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p. 413.

113 Gilles Lamontagne, *op. cit.*, p. 96.

### **Différentes formes de réception critique. Contre-légitimation et lettres des lecteurs**

Il ne faut donc pas croire que l'évaluation de ces romans au Québec provienne des seuls critiques québécois dont nous avons relevé les arguments au chapitre précédent. La réception critique peut revêtir différents aspects et provenir de divers milieux. Également présente au Québec, la contre-légitimation ne se manifestait pas exactement de la même façon. Les auteurs français n'étaient pas au courant des commentaires du lectorat québécois, tout comme ils ignoraient que leurs textes fussent reproduits au Québec. Par conséquent, les lettres de lecteurs ne leur étaient pas adressées, mais étaient plutôt envoyées aux éditeurs et directeurs de journaux québécois. Ces derniers s'en servaient pour mieux élaborer leurs stratégies vis-à-vis de leurs abonnés et justifier le choix des textes français qu'ils retenaient.

Ainsi, *La Gazette des campagnes* publiait des feuillets dans un supplément, à la demande de plusieurs abonnés<sup>114</sup>. *La Gazette* « entretenait, en marge des feuillets, une sorte de dialogue sporadique avec ses lecteurs trouvant ainsi le moyen de se maintenir dans le vent<sup>115</sup> », en publiant les commentaires du public. Les lecteurs ont probablement écrit à la plupart des journaux, mais ces derniers ne trouvaient pas toujours nécessaire de reproduire ces lettres et d'en faire une chronique régulière, même si la réception de telles lettres (réelles ou fictives) était mentionnée de temps à autre. Par exemple, on lit dans *La Patrie* du 5 mars 1879 : « Avez-vous commencé la lecture de notre feuilleton *Suzanne Normis* ? Tous nos lecteurs

---

114 *Ibid.*, p. 50.

115 *Ibid.*, p. 85.

nous en font des compliments<sup>116</sup> ». Quatre ans plus tard, un article de *La Patrie* sur une question très spécifique indique que les lettres reçues et mentionnées par les journaux (ou du moins certaines d'entre elles) sont véritables et non pas forgées de toutes pièces :

Un ancien lecteur du *Temps* nous écrit pour nous demander s'il ne serait possible de continuer la publication du feuilleton : *Les Dragons de la lune*. Non ! Les lecteurs de LA PATRIE n'ont jamais lu les premiers chapitres de ce roman et il serait injuste de retrancher d'autres matières intéressantes pour pouvoir être agréables aux anciens lecteurs du *Temps*, mais on nous comprendra facilement lorsque nous disons que nous ne devons pas oublier l'intérêt des anciens et fidèles lecteurs de LA PATRIE<sup>117</sup>.

Il faut donc conclure que « par des voies qui échappent à notre connaissance, les journaux [ont] subi des pressions qui les auraient convaincus [...] [d']offrir à leurs abonnés des romans plus populaires, du genre de ceux qui étaient à la mode en France<sup>118</sup> », véhiculant des représentations du privé. Ce processus de contre-légitimation s'inscrit dans la logique de l'offre et de la demande, au point que, dans *La Patrie*, le responsable de la publication des feuilletons devait s'excuser auprès des lecteurs s'il publiait un roman qui dérogeait aux caractéristiques habituelles du roman-feuilleton :

Ceux qui iront chercher dans le « Claude Paysan » du D<sup>r</sup> Choquette des coups de poignard, des scènes d'empoisonnement ou des drames terribles seront peut-être quelque peu désabusés. Nous n'ignorons pas qu'une bonne partie de nos lecteurs

---

116 [Anonyme], « Montréal au jour le jour – Chronique locale », *La Patrie*, vol. 1, n° 9, 5 mars 1879, p. 3.

117 [Anonyme], « Ça et là », *La Patrie*, vol. 5, n° 203, 24 octobre 1883, p. 2. Après que le journal d'allégeance libérale *Le Temps* eut cessé d'être publié, *La Patrie* fut distribuée gratuitement aux anciens abonnés du *Temps* pour des raisons d'appui idéologique.

118 Gilles Lamontagne, *op. cit.*, p. 126.

s'intéressent [*sic*] à ces choses, mais nous avons cru, sans aucunement les délaissier, tenter de donner une œuvre [...] de nature à plaire plus particulièrement à ceux qui aiment et connaissent la belle vie rurale, dans la province de Québec<sup>119</sup>.

Les moyens employés par les lecteurs pouvaient être des visites personnelles<sup>120</sup>, des appels téléphoniques (vers la fin du siècle), des demandes faites aux agents d'abonnements, des promesses de s'abonner si tel type de feuilletons était publié. Certains journaux mentionnaient parfois ces démarches : en 1867, *La Minerve* tenta de cesser la publication de feuilletons. « La réaction des lecteurs ne se fit pas attendre : les protestations et les menaces de désabonnement affluèrent, si bien que le 1<sup>er</sup> [février] de la même année, *La Minerve* baissa pavillon<sup>121</sup> ».

---

119 [Anonyme], « Claude Paysan », *La Patrie*, vol. 21, n° 55, 29 avril 1899, p. 1.

120 [Anonyme], « MAUDITE ! par ÉMILE RICHEBOURG », *Le Monde*, vol. 27, n° 72, 8 novembre 1893, p. 1 : « Qu'il nous suffise de dire qu'il a fait verser des larmes à ceux qui l'ont lu et lorsque le MONDE l'a publié on a vu augmenter sa circulation et la foule envahir ses bureaux pour avoir le feuilleton. Après que quelques centaines de copies de cet ouvrage eurent été imprimées sur des feuilles volantes, [elles] ont été vendues en un clin d'œil ». Cet article publicitaire fut reproduit dans *Le Monde* des 10 novembre (n° 74), p. 2 ; 11 novembre (n° 75), p. 7 ; 14 novembre (n° 77), p. 2 ; 15 novembre (n° 78), p. 1 ; 16 et 17 novembre (nos 79 et 80), p. 1 ; 18 novembre (n° 81), p. 6 (dans une version légèrement abrégée) et le 20 novembre (n° 82), p. 1 (toujours dans une version légèrement raccourcie).

121 Cyrille Felteau, *op. cit.*, p. 157. Nous corrigeons la date entre crochets puisque Felteau se trompe en datant cet événement du premier mai 1867. Il révèle cette contradiction plus haut (p. 44) où il écrit cette fois correctement qu'une note de *La Minerve* du premier février 1867 révèle que « le journal a dû recommencer à publier un feuilleton afin de répondre aux demandes insistantes de nombreux lecteurs : [«] Nous commençons aujourd'hui un feuilleton plein d'intérêt pour satisfaire aux nombreuses plaintes qui nous ont été faites depuis que nous avons cessé d'en publier [»] ». Entre autres erreurs, l'auteur affirme aussi (p. 157) que *La Presse* est le seul quotidien québécois de langue française qui ait maintenu la tradition du feuilleton quotidien, ce qui est faux, car des journaux comme *Le Nouvelliste* (Trois-Rivières) publient encore, aujourd'hui, des romans-feuilletons dans chaque livraison.

## L'influence politique du roman-feuilleton

Conscient de l'ampleur de son lectorat, nous nous interrogeons, dans le chapitre précédent, sur le feuilleton considéré comme instrument idéologique. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, même si on distingue « [l']aventure, les poursuites haletantes pour les hommes [et] les drames du cœur pour les femmes<sup>122</sup> », le lectorat n'est jamais totalement acquis. Il convient de plaire à tous, d'où un public-cible plus indifférencié. Ce sera au XX<sup>e</sup> siècle que les genres se cloisonneront systématiquement. « Le roman écrit pour les femmes, lu par elles, va [...] s'attacher à conter des conflits se situant dans la sphère intime – l'amour y tiendra une grande place. Au surhomme, auquel la lectrice ne peut guère s'identifier, va se substituer, comme personnage central, la victime<sup>123</sup> ».

Ainsi dispersées, les idéologies du roman-feuilleton peuvent-elles atteindre le lecteur québécois ? Gilles Lamontagne prétend le contraire « pour des raisons qu'on devine sans peine<sup>124</sup> ». Ces raisons ne sont pas précisées, mais nous croyons comprendre la pensée de cet auteur : se référant à un autre contexte et à une autre situation sociopolitique, ces textes ne peuvent concerner le lecteur québécois directement. Cette suggestion nous semble être une imprudence analytique, car le lecteur peut transposer les romans-feuilletons lus dans son contexte. Le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle n'était pas coupé des grands mouvements sociaux

---

122 Anne-Marie Thiesse, « Le Roman populaire d'aventures : une affaire d'hommes », dans Roger Bellet, dir., *L'Aventure dans la littérature populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1985, p. 200.

123 Gabriel Thoveron, *op. cit.*, p. 193.

124 Gilles Lamontagne, *op. cit.*, p. 150.

internationaux, ce qui a été démontré très souvent<sup>125</sup>.

Au contraire, si l'on se fie à Lise Queffélec, le succès d'un sous-genre romanesque semble bien indiquer qu'il réponde à une attente du lectorat :

[L]'accueil fait aux œuvres permet de déterminer celles qui correspondent le plus directement et le plus massivement aux attentes du public. Il sera donc particulièrement intéressant d'étudier les œuvres à succès pour connaître les formes de sensibilité et de mentalité les plus répandues dans une époque déterminée. L'inscription idéologique est plus directement sensible dans la littérature *à succès*, puisque ce succès immédiat prouve qu'elle répondait aux attentes d'une grande partie du public<sup>126</sup>.

De plus, la publication du roman-feuilleton dans un support idéologique affiché n'est pas sans conséquences sur sa réception. Si, au « XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des publications se réclament d'une tendance ou d'un parti politiques<sup>127</sup> », il est permis de s'interroger : certains lecteurs en feraient-ils, à leur insu, une lecture orientée dans un certain sens (ultramontain, libéral, conservateur) ? Le roman-feuilleton pourrait alors être un moyen de diffuser et de consolider ces idées, sous le couvert de la fiction. Selon les institutions chargées de la légitimation du genre, les femmes et les lecteurs « naïfs » (enfants, adolescents) qui lisent ces textes de fiction risquent d'être atteints par ces idées et, de l'état de neutralité où ils se

---

125 Notamment dans l'ouvrage-synthèse d'Yvan Lamonde paru en 2000, *op. cit.*

126 Lise Queffélec, « De quelques problèmes méthodologiques concernant l'étude du roman populaire », dans Roger Bellet et Philippe Régnier, dir., *op. cit.*, p. 264-265. L'auteure souligne en italique.

127 Jean de Bonville, *La Presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*, *op. cit.*, p. 48.

trouvaient, risquent de passer dans un camp politique donné<sup>128</sup>. Pour les conservateurs, qui « accaparent [une grande partie] de l'espace médiatique<sup>129</sup> » au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, comme pour leurs adversaires, le feuilleton est alors vu comme un véhicule idéologique puissant. D'ailleurs, les romanciers québécois eux-mêmes prétendaient aussi écrire des romans pour répondre à une demande massive du lectorat, mais également en espérant les conduire, par ce moyen, vers des « choses plus sérieuses ».

### Réception du texte au sein du réseau

Une fois les textes sélectionnés, retirés, corrigés et censurés, les institutions dominantes de l'époque les évaluaient de différentes manières : articles, lettres officielles, censure. Rappelons-le, ces critiques ne prenaient que très rarement en cause l'aspect littéraire du texte, s'attachant plutôt à ses qualités morales, sociales. En définitive, les critiques décidaient si le transfert culturel était réussi ou non et aiguillaient ainsi les correcteurs de feuilletons dans leurs choix futurs.

Si un feuilleton se trouve attaqué par une institution, le fait, pour un journal, d'être en réseau avec d'autres l'aide à se défendre. En effet, les différents agents sociaux impliqués sont au

---

128 Rappelons que dès 1888, les veuves et les célibataires majeures et propriétaires purent voter à l'échelon municipal dans les villes régies par le Code municipal. Les locataires (féminins) obtinrent le droit de suffrage en 1892. Par ailleurs, les épouses pouvaient également influencer leur conjoint dans leur choix politique.

129 Maurice Lemire, *La Littérature québécoise en projet, op. cit.*, p. 15. Selon le texte original de Lemire, les conservateurs « accaparent à peu près tout l'espace médiatique ». Nous avons voulu nuancer cette phrase, vu le nombre considérable de brochures, de journaux et de pamphlets libéraux publiés et diffusés au XIX<sup>e</sup> siècle au Québec.

courant de ce que les autres journaux publient et peuvent utiliser cette information à leur avantage. Nous évoquions plus haut le mandement de l'archevêque de Montréal envoyé à Honoré Beaugrand à la suite de l'annonce de la parution du *Comte de Monte-Cristo* d'Alexandre Dumas dans *La Patrie*. Beaugrand répondit dans son journal à la lettre d'Alfred Archambault, Chanoine chancelier de l'Archevêché de Montréal :

Comment se fait-il [...] que le théâtre français fasse salle comble tous les soirs et que le *Monde* ait la permission de l'Ordinaire de publier *Les Trois Mousquetaires* de Dumas, alors que la *Canada-Review* a été censurée par mandement pour avoir simplement annoncé la publication du même ouvrage. [...] On va nous répondre que le *Monde* a soumis *Les Trois Mousquetaires* [...] à la censure de Monseigneur l'Archevêque. Alors que pensez-vous [...] de la gravure que nous publions plus haut et du texte qui l'accompagne [...] dans le numéro du *Monde* de samedi dernier [...]. C'est une reproduction exacte<sup>130</sup>. [...] On laisse le *Monde* publier impunément les choses les plus décolletées et on s'en prend à la PATRIE avant même qu'une seule ligne de *Monte Cristo* [sic] n'ait été publiée<sup>131</sup>.

Sans un réseau de journaux diffuseurs de feuilletons, une telle riposte n'aurait pas été possible. C'est là un nouvel avantage du réseau. Évidemment, la mise en réseau suppose autant des complicités que des concurrences, voire des confrontations<sup>132</sup>. Néanmoins, la liberté de presse demeure dans tous les cas, l'intérêt partagé et défendu par

---

130 La gravure représente un homme agenouillé, la main gauche aux doigts déployés, la main droite appuyée sur le front, devant une femme en robe qui fait glisser la bretelle de sa robe pour dévoiler son épaule. Sous l'illustration, on lit le texte suivant : « Pâle, immobile, écrasé par cette révélation effroyable, ébloui par la beauté surhumaine de cette femme qui se dévoilait à lui avec une impudeur qu'il trouva sublime, Felton finit par tomber à genoux devant elle ». Un titre en lettres majuscules surplombe la gravure : « Sujet à la censure de notre ordinaire ».

131 Honoré Beaugrand, *op. cit.*, p. 1.

132 En effet, un « réseau est toujours, plus ou moins, à double tranchant » (Emmanuel Lazega, *op. cit.*, p. 108).

l'ensemble des membres du réseau. Dans sa réponse à Archambault, Beaugrand dénonce les « mouchards et les Escobars qui rédigent le *Courrier du Canada* et qui veulent singer l'inquisition des anciens jours, [ayant] dénoncé la publication de *Monte Cristo* [sic] dans la PATRIE<sup>133</sup> »...

### **La censure dans le processus de légitimation des romans-feuilletons**

La censure constitue un aspect capital à approfondir, dans les processus de production, de diffusion et de légitimation du roman-feuilleton. En effet, elle « nous en apprendra [...] plus sur les attitudes sociales que de longs discours<sup>134</sup> ».

Dans un livre fort éclairant sur la question, Pierre Hébert<sup>135</sup> expose différents types de censure possibles : censure préalable (les responsables peuvent refuser les textes soumis, les accepter ou demander des modifications), censure prescriptive (plus typique du XX<sup>e</sup> siècle) où la parole est contrôlée avant même d'être dite. Alors, la censure est intégrée, intériorisée : le sujet prononce une parole orthodoxe sans même s'en rendre compte. L'habitude de toute société impose cette censure inconsciente. Il convient enfin d'ajouter l'autocensure (notamment repérable par les états de texte successifs) et la censure proscriptive, exercée une fois le texte paru. Toutes ces censures s'appliquaient-elles au

---

133 *Idem*.

134 Jean-Louis Flandrin, *Les Amours paysannes : amour et sexualité dans les campagnes de l'ancienne France, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1975, p. 10.

135 Pierre Hébert, *op. cit.*

roman-feuilleton français diffusé dans les journaux québécois du XIX<sup>e</sup> siècle ? Le cas de la censure proscriptive (*a posteriori*) ne fait aucun doute ; les autres cas sont moins simples à évaluer et constitueraient aussi un bon sujet de recherche.

Comme Andrée Fortin, Hébert prouve que la lutte pour la liberté de presse dura jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle alors que la censure était surtout politique. Pourtant, « [p]ar la suite, ce sont surtout les foudres de l'Église que devront affronter les écrivains et journalistes ; l'excommunication plutôt que l'emprisonnement les guettera. Le combat pour la liberté de la presse semble gagné du point de vue politique<sup>136</sup> ». Au Québec, la censure gouvernementale aurait été remplacée par la censure cléricale dans la majeure partie du XIX<sup>e</sup> siècle. La censure religieuse était suffisamment convaincante, puissante et attentive (elle surveillait toutes les manifestations de non-conformisme) pour pallier l'action gouvernementale. En France, toutefois la censure des feuilletons était véritablement politique au XIX<sup>e</sup> siècle. Les pouvoirs français étaient plus puissants et plus prompts à frapper à la moindre offense. Cependant, ils ne se souciaient pas des mêmes représentations qu'au Québec. La sphère religieuse québécoise protégeait la moralité, l'idéologie et les représentants du catholicisme ; la sphère politique française se préoccupait de questions sociales et politiques. Si l'excommunication semblait être une menace plus puissante que l'interdiction de publication française, elle était aussi employée moins souvent en raison de la gravité de sa signification (sentence exemplaire à ne pas généraliser pour la rendre plus

---

136 Andrée Fortin, *Passage de la modernité : les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 37.

puissante encore)<sup>137</sup>. La situation au Québec était inversée, notamment à cause de la tradition parlementaire britannique qui avait donné aux citoyens canadiens l'habitude de se prononcer sur le gouvernement, les lois et la politique.

Compte tenu de cette conjoncture, la sphère religieuse est cohérente dans sa démarche générale : au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Église remplace un État déficient, « pourvu de faibles ressources financières et pressé d'autres exigences politiques », qui « se déchargeait sur les organismes religieux et para-religieux de l'assistance sociale et des soins de l'éducation<sup>138</sup> ». Cette censure cléricale s'inscrit dans la logique d'un clergé très actif socialement, remplaçant le gouvernement dans sa régulation du peuple, constituant une sorte de second État. Rappelons que la sphère religieuse s'est fortifiée à cette époque amorcée par le Réveil religieux des années 1840 marquant le début du règne de M<sup>sr</sup> Bourget, l'influence de Charles Forbin-Janson et l'arrivée au Québec de membres de congrégations religieuses étrangères.

En conséquence, la portée de l'Index était considérable : « [L]e bannissement d'un ouvrage a des résonances très grandes<sup>139</sup> », car « l'inobservance de l'Index entraînait

---

137 Voir notamment au sujet de cette censure politique Claude Bellanger *et alii*, dir., *Histoire générale de la presse française, tome 2 : 1815-1871*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 220-241. Selon ce même ouvrage, p. 337 : « [I]l est plus facile [en France] de critiquer la religion que le Régime ».

138 Nive Voisine et Philippe Sylvain, *Histoire du catholicisme québécois, tome 2 : réveil et consolidation, 1840-1898*, Montréal, Boréal, 1991, p. 60.

139 Pierre Hébert, *op. cit.*, p. 13.

l'excommunication<sup>140</sup> ». Dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle, les conséquences sont graves pour les marginaux qui laissent leur vie privée passer avant leurs devoirs publics<sup>141</sup>. « À partir de 1851-1853 [...] [l']autorité romaine au sujet de la prohibition des « mauvais livres » [...] obtient d'[...] être reconnue par tous les catholiques<sup>142</sup> ».

Pourtant, Eugène Sue et Alexandre Dumas<sup>143</sup> étaient publiés au Québec ; ce qui suppose la possibilité d'un contre-discours, même si le lieu de diffusion de la parole déviante constitue un élément très important pour en faciliter l'expression : ainsi, la *Canada-Revue* et *La Patrie*, périodiques libéraux, se firent interdire par le clergé de publier des romans-feuilletons d'Alexandre Dumas. En revanche, le *Monde*, journal ultramontain

---

140 Nive Voisine et Philippe Sylvain, *op. cit.*, p. 159.

141 L'affaire Guibord en est un bon exemple. Voir à ce sujet Alain Gendron, *L'affaire Guibord : reconstitution historique*, M.A., Québec, Université Laval, 1987, 198 p., et Robert Hébert, *Le Procès Guibord ou L'Interprétation des restes*, Montréal, Triptyque, 1992, 193 p.

142 Nive Voisine et Philippe Sylvain, *op. cit.*, p. 159. En raison du prestige de l'autorité romaine dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle, il convient de ne pas négliger le fait que ce décret provienne de Rome. L'article de Nive Voisine « L'Ultramontanisme canadien-français au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Nive Voisine et Jean Hamelin, dir., *Les Ultramontains canadiens-français*, Montréal, Boréal Express, 1985, p. 75-102, est explicite au sujet du rayonnement de Rome sur le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle.

143 Les œuvres d'Alexandre Dumas, père et fils, ont été mises à l'Index par le décret du 22 juin 1863. Les romans d'Eugène Sue furent mis à l'Index par le décret du 22 janvier 1852, mais les *Mystères de Paris* furent condamnés dès le 17 novembre 1848 dans les *Mélanges religieux* : « [O]uvre assez immorale pour que les pères en défendissent la lecture à leurs enfants et pour que la femme qui en commençait la lecture ne pût s'empêcher de rougir et de rejeter loin d'elle une pareille production » (cité par Nive Voisine et Philippe Sylvain, *op. cit.*, p. 108). D'autres auteurs à l'Index furent publiés en feuilleton dans les journaux québécois, dont George Sand (Décrets des 27 novembre 1840, 31 mars 1841, 5 avril 1842, 15 décembre 1863) et Frédéric Soulié (Décret du 20 juin 1864).

devenu indépendant<sup>144</sup>, put publier *Les Trois Mousquetaires* avec l'approbation de l'Ordinaire. On remarque enfin la présence, dans tous les journaux québécois, de feuilletonistes célèbres : Balzac, Ponson du Terrail, Soulié, Féval, Richebourg. Même si l'Église interdisait formellement de prendre la défense d'un ouvrage à l'Index<sup>145</sup>, Honoré Beaugrand défendit néanmoins Dumas dans *La Patrie*<sup>146</sup> sans subir de condamnation. De multiples enjeux entrent donc en ligne de compte, révélant la complexité du phénomène. Il est vrai, comme le note Jean-Louis Flandrin, que « les prescriptions de la loi religieuse [...] ne sont pas tout<sup>147</sup> » dans une société chrétienne. Une doctrine n'est donc jamais reçue passivement. Les tenants québécois du libéralisme au XIX<sup>e</sup> siècle le prouvent : ils n'ont pas hésité à défendre cette tendance politique dévalorisée par le clergé, tout en demeurant

144 Bien qu'il ait été créé à l'origine pour défendre les intérêts de Mgr Bourget, *Le Monde* est peu à peu devenu un journal indépendant. « À compter de 1890 [...], le journal se détache des querelles et des partis-pris pour devenir [...] le « journal à nouvelles le plus complet de la province ». *Le Monde* est alors très lu et prospère » (André Beaulieu et Jean Hamelin, *La Presse québécoise des origines à nos jours, tome 2 : 1860-1879*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, p. 108). À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, *Le Monde* prétend être le « seul journal indépendant du Canada », cette mention figurant à la première page de chacune de ses livraisons, du moins pour la période où nous l'avons dépouillé de façon systématique (19 mai 1893 au 13 juin 1894). Nous reviendrons en détail sur cette polémique dans la seconde partie de cette thèse

145 Pierre Hébert, *op. cit.*, p. 14.

146 Les exemples abondent. Ainsi, selon Beaugrand, *Le Comte de Monte-Cristo* « est un des [romans les] plus moraux, un des plus intéressants et un des mieux écrits qui soient tombés sous mes yeux de lecteur réfractaire à toutes choses étroites, à toutes puérités de controverse, à tout système de réaction littéraire ou politique » (Honoré Beaugrand, *op. cit.*, p. 1). On notera aussi que plusieurs textes de Dumas ont été publiés dans *La Patrie*. Mentionnons *Le Travail de l'esprit à Paris : le feuilletoniste*, paru dans *La Patrie* vol. 1, n<sup>o</sup> 137, 8 août 1879, p. 1, et *Sur le Nil : impressions de voyage*, paru dans *La Patrie* vol. 4, n<sup>os</sup> 139-140, 11 et 12 août 1882, p. 4 et p. 1. La publication des œuvres d'un auteur dans un journal constitue déjà un plaidoyer en leur faveur, puisqu'on les juge assez intéressantes et pertinentes pour leur consacrer un espace qu'on aurait pu allouer à d'autres écrits.

147 Jean-Louis Flandrin, *Le Sexe et l'Occident : évolution des attitudes et des comportements*, Paris, Éditions du Seuil, 1981, p. 109.

catholiques. Ce fut le cas de Laurent-Olivier David qui accepta de se plier aux décisions de l'Index au sujet de son livre *Le Clergé canadien, sa mission et son œuvre* (1896) mais qui revendiqua toujours sa liberté politique par rapport à la sphère religieuse, même s'il se soumettait au clergé dans tous les autres domaines<sup>148</sup>.

Quoi qu'il en soit, « l'anathème [exerce un] effet [...] foudroyant<sup>149</sup> », même dans la sphère temporelle. En stigmatisant le marginal, représentant de la sphère privée irréductible à la sphère publique, on lui causait parfois plus de tort qu'en l'emprisonnant, d'où le pouvoir de cette censure, rendant la marginalité doublement dangereuse. Nive Voisine et Philippe Sylvain soulignent l'« importance du prône dans la vie quotidienne des fidèles et comment, par voie de défenses, de sanctions et d'encouragements, un curé peut exercer un véritable contrôle social dans sa paroisse<sup>150</sup> ». Il est donc peu justifié de croire que les journaux religieux n'aient pas exercé de portée véritable parce qu'ils étaient peu lus, sauf par un public ecclésiastique spécialisé. Les religieux qui lisaient ces publications pouvaient massivement diffuser leur contenu lors du prône et l'étendre ainsi à un vaste auditoire. Or, « [r]ègle générale, [...] la tendance [des prônes] est à la dénonciation des conduites jugées déviantes et à l'affirmation de normes de comportement<sup>151</sup> ». La « persistance et la prédominance de l'oral dans le Québec de l'époque<sup>152</sup> » est à retenir pour comprendre ce

---

148 Voir à ce sujet l'article de Pierre Hébert « Laurent-Olivier David : le libéral radical malgré lui ou Réflexions sur l'année 1896 », dans Yvan Lamonde, dir., *Combats libéraux au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, 1985, p. 131-144.

149 Pierre Hébert, *Censure et littérature au Québec*, *op. cit.*, p. 155.

150 Nive Voisine et Philippe Sylvain, *op. cit.*, p. 306.

151 *Idem.*

152 *Ibid.*, p. 314.

phénomène.

À ces écrits prescriptifs et proscriptifs conçus pour une diffusion orale, il convient d'ajouter des ouvrages à succès comme ceux de « Zacharie Lacasse [qui] traduit [des] idées [ultramontaines] en un langage encore plus populaire dans des écrits intitulés les *Mines*, qui se vendent chacun à des milliers d'exemplaires<sup>153</sup> ». Enfin, on doit ajouter la réception critique des œuvres, qui, si elle n'est pas une censure « explicite », participe quand même à une forme de censure et constitue une recherche de la normalisation qu'il faut étudier pour mieux saisir la censure. Ce choix recoupe notre perspective privilégiée : « saisir l'orthodoxe [...] par son volet hétérodoxe<sup>154</sup> », ce qui revient à la proposition de Lise Queffélec : « [I]l n'est pas moins nécessaire de connaître et d'analyser [...] le centre que les marges<sup>155</sup> ».

### **Autres formes de légitimation du roman-feuilleton français**

Également importantes, les nombreuses chroniques théâtrales et articles sur le théâtre permettaient de faire connaître le succès de certains feuilletons français adaptés au théâtre et de leurs auteurs. En vantant les mérites des pièces, ces articles pouvaient encourager le lectorat à lire les romans dont elles étaient tirées ou auxquels elles avaient donné lieu. Les

---

153 Nive Voisine, « L'Ultramontanisme canadien-français au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Nive Voisine et Jean Hamelin, dir., *op. cit.*, p. 92. Lacasse lui-même prétend avoir vendu « trente mille volumes de [s]a « Mine » », en 1892 (*Une nouvelle mine : le prêtre et ses détracteurs*, *op. cit.*, p. 6).

154 Pierre Hébert, *Censure et littérature au Québec*, *op. cit.*, p. 180.

155 Lise Queffélec, *Le Roman-feuilleton français au XIX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 6.

pièces de feuilletonistes, adaptées d'un feuilleton ou ayant donné lieu à une adaptation romanesque sont en effet nombreuses à être présentées au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>156</sup>. Par exemple, on peut citer *Une cause célèbre*, d'Adolphe d'Ennery, qui fut souvent représentée à Montréal, entre 1879 et 1900. Ce drame tiré du feuilleton homonyme, qui « recueill[ait] partout les éloges de la presse<sup>157</sup> », amenait « un bel auditoire à chaque représentation<sup>158</sup> ». Selon *La Patrie*, il « remport[ait] un succès immense partout où il [était] représenté<sup>159</sup> ». En 1879, il obtenait un succès « réellement phénoménal<sup>160</sup> » à Montréal ; en 1893, il entraînait toujours « une foule considérable au théâtre Empire », car « au lever du rideau, il n'y avait presque plus de place<sup>161</sup> ». Se plaçant dans le sillon du succès de cette pièce, *La Patrie* intitule certains de ses articles judiciaires *Une cause célèbre*<sup>162</sup>, afin de capter l'attention des lecteurs, qui connaissaient et appréciaient ce feuilleton populaire. Malgré la popularité de cette pièce, les journalistes québécois émettaient parfois quelques réserves face à ce « grand succès que nous n'entreprendrions pas de discuter, malgré les nombreuses invraisemblances qui en déparent le développement<sup>163</sup> ».

---

156 « Au XIX<sup>e</sup> siècle la plupart [des romans-feuilletons] donnent lieu à des adaptations théâtrales » (René Guise, « Étudier le roman populaire », *Romantisme*, vol. 16, n<sup>o</sup> 53, 1986, p. 6).

157 [Anonyme], « Montréal au jour le jour », *La Patrie*, vol. 1, n<sup>o</sup> 56, 1<sup>er</sup> mai 1879, p. 3.

158 [Anonyme], « Théâtre des variétés », *La Patrie*, vol. 22, n<sup>o</sup> 4, 28 février 1900, p. 3.

159 [Anonyme], « Montréal au jour le jour », *La Patrie*, vol. 1, n<sup>o</sup> 58, 3 mai 1879, p. 3.

160 [Anonyme], « Montréal au jour le jour », *La Patrie*, vol. 1, n<sup>o</sup> 61, 7 mai 1879, p. 3.

161 [Anonyme], « Une cause célèbre », *La Patrie*, vol. 15, n<sup>o</sup> 98, 20 juin 1893, p. 3.

162 Notamment dans le vol. 4, n<sup>o</sup> 192, 13 octobre 1882, p. 3.

163 [Anonyme], « Théâtre Royal », *La Patrie*, vol. 1, n<sup>o</sup> 62, 8 mai 1879, p. 3.

*Les Deux Orphelines*, du même d'Ennery, fut d'abord une pièce de théâtre co-écrite avec Eugène Cormon<sup>164</sup>, dont la première édition vit le jour en 1875, chez l'éditeur parisien Tresse. Une adaptation romanesque signée par d'Ennery seul suivit en 1887, publiée par l'éditeur Rouff (Paris) en 201 livraisons totalisant 1604 pages. Les chroniques théâtrales et les encarts publicitaires publiés dans *La Patrie* et *Le Monde* nous apprennent que la pièce fut représentée à maintes reprises à Montréal, en septembre 1880, juin 1881, décembre 1881, décembre 1882, décembre 1887, mai 1893, juin 1894, mai 1895 et mars 1896. Des troupes composées de professionnels ou d'amateurs la représentèrent en français et en anglais.

Dans *La Patrie* et *La Presse* (Montréal), les critiques remarquent que la « magnifique pièce de d'Ennery [...] a toujours eu [beaucoup] de succès à Montréal<sup>165</sup> » ; ils la qualifient de « beau drame de d'Ennery » et soulignent « les belles qualités<sup>166</sup> » de « [c]e magnifique drame<sup>167</sup> », « si populaire<sup>168</sup> », « émouvant<sup>169</sup> » et « fameux<sup>170</sup> ». On ne doute pas que « ce grand drame romantique [soit] l'un des plus puissants de la scène<sup>171</sup> ». Un critique de la pièce souligne que « [l]e public [...] connaissait la pièce [et] s'attendait à beaucoup plus<sup>172</sup> », ce qui indique la diffusion du scénario de d'Ennery dans l'imaginaire québécois. Un autre

---

164 Pseudonyme de Pierre-Étienne Piestre.

165 [Anonyme], « Chronique-Montréal », *La Patrie*, vol. 3, n° 246, 17 décembre 1881, p. 3.

166 [Anonyme], [Publicité sans titre pour la pièce de théâtre *Les Deux Orphelines*], *La Patrie*, vol. 4, n° 76, 26 mai 1882, p. 3.

167 [Anonyme], « *Les Deux Orphelines* », *La Patrie*, vol. 15, n° 70, 18 mai 1893, p. 3.

168 [Anonyme], « *Les Deux Orphelines* », *La Patrie*, vol. 16, n° 88, 8 juin 1894, p. 4.

169 [Anonyme], « Courrier des spectacles », *La Patrie*, vol. 16, n° 89, 9 juin 1894, p. 7 ; [Anonyme], « *Les Deux Orphelines* », *La Patrie*, vol. 17, n° 68, 15 mai 1895, p. 4.

170 [Anonyme], « Chronique théâtrale », *La Patrie*, vol. 18, n° 30, 28 mars 1896, p. 6.

171 [Anonyme], « Les Théâtres », *La Presse*, vol. 10, n° 183, 9 juin 1894, p. 10.

172 [Anonyme], « Chronique-Montréal », *La Patrie*, vol. 3, n° 248, 20 décembre 1881, p. 3.

compte rendu témoigne de la popularité de ce mélodrame :

Ce magnifique drame a attiré une foule énorme au Théâtre Empire à la représentation d'hier soir. L'élite de la société canadienne était présente et on a même été obligé de refuser l'entrée à plusieurs personnes. C'est un succès sans pareil. [...] Tous les facteurs ont soulevé les applaudissements de la foule, inutile de mentionner leur nom, car tous sont avantageusement connus du public, et leur éloge n'est plus à faire<sup>173</sup>.

Dans *La Patrie*, on lit qu'au « Théâtre Royal, les « Deux Orphelines » sont à l'affiche et seront l'événement de la semaine<sup>174</sup> ». *La Presse*, de son côté, annonce que « [l]a reprise des « Deux Orphelines » au Théâtre Royal [...] sera tout un événement<sup>175</sup> ». Pour faire suite à ces articles, on apprend quelques jours plus tard que « [l]a salle du théâtre Royal était comble à la représentation d'hier soir, [...] le grand drame de d'Ennery tenait l'affiche<sup>176</sup> ».

La trame narrative de la pièce permet aux représentations données par des troupes d'amateurs de provoquer un enthousiasme certain : « C'est ce soir qu'a lieu la soirée des commis-épiciers à la salle du Monument National. À cette occasion, nos meilleurs amateurs jouent le drame émouvant « Les Deux Orphelines » [...]. Tout fait présager un succès

---

173 [Anonyme], « *Les Deux Orphelines* », *La Patrie*, 18 mai 1893, *op. cit.*, p. 3.

174 [Anonyme], « *Les Deux Orphelines* », *La Patrie*, 9 juin 1894, *op. cit.*, p. 7.

175 [Anonyme], « Les Théâtres », *op. cit.*, p. 10.

176 [Anonyme], « Les Théâtres », *La Presse*, vol. 10, n° 185, 12 juin 1894, p. 3. Voir également les articles suivants : [Anonyme], « Chronique des théâtres », *Le Monde*, vol. 26, n° 233, 20 mai 1893, p. 5 : « Toute la semaine, il y a eu foule aux *Deux Orphelines* » ; [Anonyme], « *Les Deux Orphelines* », *Le Monde*, vol. 26, n° 236, 24 mai 1893, p. 1 : « Un grand nombre de personnes ont assisté à la représentation des « *Deux Orphelines* » hier soir, à l'Empire » ; [Anonyme], « Théâtre Empire », *Le Monde*, vol. 26, n° 237, 25 mai 1893, p. 1.

complet<sup>177</sup> ». Sans la condamnation du théâtre par le clergé québécois du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>178</sup>, nul doute que la pièce aurait connu un succès encore plus complet.

Le succès de l'adaptation romanesque du roman correspondra à celui de la pièce. Annonçant en 1895 la publication de ce feuilleton dans ses pages, *La Patrie* n'hésitait pas à proclamer :

Nous avons décidé de publier d'abord le grand roman à sensation de ADOLPHE D'ENNERY qui a émotionné toute une génération et soulevé des larmes de tendresse et de sympathie parmi des milliers de lecteurs. LES DEUX ORPHELINES sont un monument du style dramatique ; c'est aussi un chef-d'œuvre de pureté et de sentiment. Bien des personnes ont entendu au théâtre, en français ou en anglais, les aventures de HENRIETTE et de LOUISE [...]. Mais le roman n'est pas moins beau ni moins captivant que le drame. C'est une lecture à laquelle on ne peut pas s'arracher et que l'on est à même de laisser à la portée de tous. Nous sommes convaincus que les lecteurs de LA PATRIE seront heureux de pouvoir lire et conserver ce chef-d'œuvre de d'Ennery<sup>179</sup>.

Parmi les nombreuses autres pièces jouées au Québec et commentées dans les journaux québécois, mentionnons les suivantes, adaptées (ou à l'origine) de romans-feuilletons français : *Le Bossu*, d'après Paul Féval<sup>180</sup> ; *Les Danicheffs*<sup>181</sup>, *Olympe de*

---

177 [Anonyme], « *Les Deux Orphelines* », *La Patrie*, 15 mai 1895, *op. cit.*, p. 4.

178 Rémi Tourangeau et Jean Laflamme, *L'Église et le théâtre au Québec*, Montréal, Fides, 1979, 356 p.

179 [Anonyme], « Un deuxième feuilleton – *Les Deux Orphelines* », *La Patrie*, vol. 17, n° 7, 4 mars 1895, p. 4. Reproduit dans *La Patrie* le 5 mars, p. 5 et 6 ; les 6 et 7 mars, p. 4 et le 8 mars, p. 3.

180 [Anonyme], « Chronique des théâtres », *Le Monde*, vol. 26, n° 239, 27 mai 1893, p. 5 : « La Compagnie Dramatique Nationale, voilà le nom d'une nouvelle organisation théâtrale. Cette compagnie annonce pour le 5 juin, à l'Empire, *Le Bossu*, drame tiré d'un roman de Paul Féval » ; [Anonyme], « *Le Bossu* », *Le Monde*, vol. 26, n° 247, 6 juin 1893, p. 1 :

*Clèves*<sup>182</sup>, *Les Trois Mousquetaires*<sup>183</sup> et *Le Comte de Monte-Cristo*<sup>184</sup>, d'Alexandre Dumas ; *L'Étrangère*<sup>185</sup>, *Clara Vignol*<sup>186</sup>, *Le Supplice d'une femme*<sup>187</sup> et *La Dame aux camélias*, de Dumas fils<sup>188</sup> ; *La Closerie des genets*, de Frédéric Soulié<sup>189</sup> ; *Roger la honte*, un classique du roman-feuilleton par Jules Mary<sup>190</sup> et *Les Mystères de Paris*, d'Eugène Sue<sup>191</sup>.

On le constate, la diffusion des feuilletons par le biais du théâtre constituait un apport non négligeable à la publicité et, ainsi, à la diffusion et à la (para)légitimation du genre. Si au XIX<sup>e</sup> siècle, le roman-feuilleton est omniprésent, il est normal qu'on en retrouve la trace dans des entrefilets humoristiques parfois moqueurs, comme celui-ci : « La concierge, finissant de lire son feuilleton : – Que c'est beau ! s'écrie-t-elle, toute palpitante. Pourvu

---

« Longue, mais très jolie soirée hier, au théâtre Empire. Malgré la chaleur, il y avait assistance nombreuse. *Le Bossu*, roman de Paul Féval, forme un drame des plus émouvant. Les scènes et les situations piquantes abondent [...]. On ira en foule à l'Empire, cette semaine et l'on ne regrettera pas sa démarche ».

181 [Anonyme], « Spectacle ce soir », *La Patrie*, vol. 5, n° 95, 18 juin 1883, p. 3.

182 [Anonyme], « Courrier », *La Patrie*, vol. 5, n° 178, 25 septembre 1883, p. 2.

183 [Anonyme], « Encore *Les Trois Mousquetaires* », *La Patrie*, vol. 16, n° 36, 7 avril 1894, p. 1.

184 [Anonyme], « Chronique théâtrale », *La Patrie*, vol. 18, n° 82, 30 mai 1896, p. 6.

185 [Anonyme], « Théâtre Royal », *La Patrie*, vol. 3, n° 69, 17 mai 1881, p. 2 : « [N]ous n'avons ni le temps ni l'espace pour faire l'historique de la pièce de Dumas, que tout le monde connaît d'ailleurs ».

186 [Anonyme], [Publicité sans titre], *La Patrie*, vol. 3, n° 99, 22 juin 1881, p. 3, et n° 100, 23 juin 1881, p. 3.

187 [Anonyme], [Publicité sans titre], *La Patrie*, vol. 3, n° 118, 18 juillet 1881, p. 3.

188 [Anonyme], « Chronique-Montréal », *La Patrie*, vol. 3, n° 163, 8 septembre 1881, p. 2.

189 [Anonyme], « Chronique-Montréal », *La Patrie*, vol. 3, n° 78, 28 mai 1881, p. 3 : « [O]n jouera lundi soir *La Closerie des genets*, grand drame en 15 actes et un prologue, de Frédéric Soulié [...] [C]ette pièce est, dit-on, l'une des plus belles du répertoire français ».

190 [Anonyme], « Théâtre français. *Roger la honte* », *La Patrie*, vol. 15, n° 269, 12 janvier 1894, p. 4.

191 [Anonyme], « *Les Mystères de Paris* – Une pièce tirée du roman d'Eugène Sue », *La Patrie*, vol. 17, n° 82, 1<sup>er</sup> juin 1895, p. 5.

que l'auteur n'aille pas mourir avant que ça soit fini<sup>192</sup> », ou encore : « Le roman chez la portière. Mme Bouju, achevant de lire son feuilleton : – Mon Dieu ! m'ame Michu, que c'est beau ! Pourvu que l'auteur n'aille pas mourir avant que ça soit fini<sup>193</sup> » (On notera que cette plaisanterie est pratiquement identique à celle que nous venons de citer, parue huit ans plus tôt dans *La Patrie*).

Dans le même ordre d'idées, on s'amuse à relever les perles du roman-feuilleton : « [I]l resta deux jours sans manger, se voyant réduit à dévorer sa colère et sa honte<sup>194</sup> » ; « Tu fais rougir mes cheveux blancs<sup>195</sup> » ; « Extrait d'un roman-feuilleton : La voiture les emporte, au *trot* de deux chevaux lancés au *triple galop*<sup>196</sup> » ; « Trouvé dans le feuilleton d'un journal boulangiste : « La jeune fille, les deux poings sur les hanches, lavait avec force, le linge de la famille. » On demande l'adresse de cette lessiveuse phénomène<sup>197</sup> ». On note aussi des coquilles aperçues dans certains feuilletons : « [L]e romancier avait écrit : – Emma jura à son mari une fidélité sans bornes... À ce dernier mot, le compositeur remplaça le b par un c<sup>198</sup> » ; « Rigobert leva son verre, et dit avec insouciance : « – Eh bien ! soit, l'ivresse, l'oubli ! ... » Le feuilleton s'arrête ici, pour laisser place à cette promesse palpitante : (La *cuite* au prochain numéro.)<sup>199</sup> ».

---

192 [Anonyme], « Varia », *La Patrie*, vol. 7, n° 288, 8 février 1886, p. 2.

193 [Anonyme], [s. t.], *La Patrie*, vol. 15, n° 265, 8 janvier 1894, p. 3.

194 [Anonyme], « Varia », *La Patrie*, vol. 2, n° 141, 11 août 1880, p. 2.

195 [Anonyme], « Varia », *La Patrie*, vol. 8, n° 263, 10 janvier 1887, p. 3.

196 André Marion, « Chronique », *La Patrie*, vol. 10, n° 208, 27 octobre 1888, p. 2.

197 [Anonyme], [s. t.], *La Patrie*, vol. 12, n° 104, 30 juin 1890, p. 2.

198 [Anonyme], « Varia », *La Patrie*, vol. 6, n° 290, 9 février 1885, p. 2.

199 André Marion, « Chronique », *La Patrie*, vol. 11, n° 71, 18 mai 1889, p. 1.

Ces courts articles humoristiques associent parfois le genre à un style bâclé (on qualifia les feuilletonistes sans talent d'Eugène « Fait Suer »<sup>200</sup>), à des auteurs qui ne se relisent pas, à des erreurs nombreuses et à un public sans discernement comme en témoigne la blague suivante :

Une jeune personne est en train de lire un roman dans le goût du jour.

- Ta maman te permet, à toi, de lire de ces romans-là ?
- Oh ! elle a collé bien des feuillets.
- Et tu comprends tout de même ?
- Mais oui. Ce que je ne lis pas, je le pense.
- Qu'est-ce qu'il y a donc à penser dans celui que tu tiens ?
- Des horreurs naturellement.
- Tu me le prêteras ! ...<sup>201</sup>

Cependant, ces plaisanteries régulières sur le roman-feuilleton témoignent sans contredit de la popularité du genre. En effet, elles indiquent qu'il s'agit d'une référence culturelle commune à tous les lecteurs et témoignent du fort ancrage social du feuilleton dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est l'aspect qu'il convient de retenir pour mieux juger de la puissance et de la diffusion massive de ces textes. De nombreuses autres sections des journaux québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, du reste, en donneront encore une preuve : portraits de feuilletonistes<sup>202</sup> ou éloges funéraires<sup>203</sup>, articles concernant le roman-feuilleton, en partie

---

200 [Anonyme], « Varia », *La Patrie*, vol. 5, n° 217, 10 novembre 1883, p. 1.

201 [Anonyme], « Varia », *La Patrie*, vol. 9, n° 58, 4 mai 1887, p. 3.

202 Alexandre Dumas, fils, « Le Travail de l'esprit à Paris : le feuilletoniste », *La Patrie*, vol. 1, n° 137, 8 août 1879, p. 1. Ce texte traite de la difficulté d'être feuilletoniste, de la structure des romans-feuilletons, de la réception critique du genre par le lectorat ; [Anonyme], « Variétés », *La Patrie*, vol. 3, n° 132, 3 août 1881, p. 2 (article sur Ponson du Terrail).

203 André Picard, « Romans-feuilletons et drames populaires », *La Patrie*, vol. 21, n° 8, 4 mars 1899, p. 2 (article écrit à l'occasion de la mort d'Adolphe d'Ennery).

ou en totalité<sup>204</sup>, critiques<sup>205</sup> et polémiques<sup>206</sup> axées sur les romans-feuilletons ou les feuilletonistes, faits divers liés au feuilleton<sup>207</sup>. Devenus une référence culturelle importante ancrée dans l'imaginaire collectif québécois, ces romans français justifient la mise en place d'un tel réseau de transfert culturel, qui respecte les caractéristiques des réseaux : mélange de formel et d'informel, dispersion géographique, hautes connexité et connectivité, importance des relais et de l'acteur central, territoire circonscrit par des échanges élevés entre plusieurs acteurs, échanges matériels (textes) symboliques (manière de modifier ces textes), économiques (valeur monétaire de ces textes) et politiques (allégeance des journaux), liaison d'intérêts collectifs et personnels des acteurs sociaux, provocation et une certaine homogénéité dans la classe sociale des acteurs du réseau<sup>208</sup>.

---

204 [Anonyme], « Échos parisiens », *La Patrie*, vol. 2, n° 202, 22 octobre 1880, p. 2 : « M. Blain, auteur d'un feuilleton immoral qui a récemment paru dans un petit journal de Paris, a été condamné à un an de prison et à 500 francs d'amende, et le gérant du journal à quatre mois de prison et à 500 francs d'amende ».

205 Par exemple, [Anonyme], « Échos parisiens », *La Patrie*, vol. 2, n° 183, 30 septembre 1880, p. 2. L'entrefilet traite d'une brochure politique de Dumas. « [O]n peut se demander si M. Dumas mettrait tant d'empressement à tirer de ces pétards périodiques s'ils ne lui rapportaient, à chaque explosion, la somme assez ronde de 200,000 francs ».

206 Nous verrons plus loin la polémique causée par la publication des *Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas dans *Le Monde* (Montréal).

207 Léon Chapron, « Criminels et romanciers », *La Patrie*, vol. 3, n° 168, 14 septembre 1881, p. 2. L'auteur de cet article croit qu'un jeune meurtrier a été influencé par de mauvaises lectures. Il se serait « abreuvé à des sources littéraires frelatées » et il faudrait accuser le romancier d'une « complicité inconsciente ». Selon l'auteur de l'article, le roman-feuilleton *Zoé Chien-chien* (de A. Matthey, pseudonyme d'Arthur Arnould) aurait exercé une influence déterminante sur le meurtrier. D'après Léon Chapron, Ponson du Terrail est mort, mais il faut craindre Xavier de Montépin, encore vivant. « Montépin, le plus doux des hommes, a armé sans le savoir la main d'un criminel. C'est un gaillard éminemment dangereux. [...] [I]l serait d'un bon exemple qu'on l'envoyât réfléchir jusqu'à la fin de ses jours [...] sur le péril qu'il y a à exalter les masses par des « suites à demain » trop mélodramatiques ».

208 Voir à ce sujet Michael Eve, « Qui se ressemble s'assemble ? », dans Maurizio Gribaudo, dir., *op. cit.*, p. 45.

DEUXIÈME PARTIE

ANALYSE COMPARÉE DES REPRÉSENTATIONS DU PRIVÉ DANS TROIS  
ROMANS-FEUILLETONS FRANÇAIS PUBLIÉS EN FRANCE ET AU QUÉBEC

## CHAPITRE 4

### PRÉSENTATION DU CORPUS ANALYSÉ

L'étude des *Deux Orphelines* d'Adolphe d'Ennery effectuée dans le cadre de notre mémoire de maîtrise a soulevé certaines questions : ce roman de 1887 (pour la première édition française) publié au Québec en 1895-1896 dans le journal libéral *La Patrie* était-il représentatif de tous les feuilletons publiés au Québec ? Ne s'apparentait-il qu'aux romans diffusés dans les journaux libéraux, dans les journaux montréalais, ou dans *La Patrie* seulement ? Si l'exemple des *Deux Orphelines* était pertinent grâce à une sélection opérée avec le plus de rigueur possible afin de retenir un texte typique du genre, il s'agissait néanmoins d'un exemple isolé. Il convenait donc de parfaire ce travail en comparant plusieurs feuilletons différents pour nous assurer de la pleine validité de nos conclusions et afin de répondre aux nouvelles questions soulevées dans la première partie de cette thèse.

L'analyse qui va suivre dans les prochains chapitres vérifiera une nouvelle fois les interventions éditoriales apportées aux versions originales françaises (livre et journal) avant leur publication au Québec. Elle permettra aussi de déterminer quelles représentations étaient le plus souvent supprimées des différents textes et d'identifier les modifications propres au transfert culturel québécois de cette production romanesque importée de France. Notre attention se portera cette fois sur des textes de différentes périodes diffusés dans des

journaux d'allégeance politique et d'emplacement géographique variés. Il importait de travailler encore sur des ouvrages représentatifs du genre, avec ses intrigues amoureuses obligées, ses duels fréquents et l'accent général mis sur les représentations du privé. Ainsi, ces textes à la fois proches (par leur statut feuilletonesque) et différents (par leur parution dans des supports divers et à des périodes variées) des *Deux Orphelines* nous permettront une analyse plus riche, complète et significative.

Nous avons choisi de comparer les états de texte (version livre française et québécoise, publication en journal français et québécois) de trois romans-feuilletons français représentatifs : *Les Trois Mousquetaires* (1844), d'Alexandre Dumas, publié au Québec dans *Le Monde* (journal montréalais indépendant) du 25 novembre 1893 (vol. 27, n° 87) au 21 février 1894 (vol. 27, n° 158) ; *L'Enfant du faubourg* (1875), d'Émile Richebourg, publié au Québec dans *L'Événement* du 10 décembre 1883 (vol. 17, n° 171) au 7 avril 1884 (vol. 17, n° 268), sous le titre *L'Enfant trouvé* et sans mention d'auteur, et dans *La Patrie* du 12 septembre (vol. 18, n° 171) au 5 décembre 1896 (vol. 18, n° 243) ; et *Le Maître de forges* (1882), de Georges Ohnet, publié au Québec dans *L'Événement* (journal québécois aux allégeances politiques instables<sup>1</sup>) du 8 avril (vol. 17, n° 269) au 19 mai 1884 (vol. 18, n° 4) ; dans *La Minerve* (journal conservateur montréalais) du 6 mars (vol. 63, n° 148) au 2 mai 1891 (vol. 63, n° 197) ; et dans *La Patrie* (journal libéral montréalais) du 20 juillet (vol. 14,

---

1 En effet, à partir de 1883, « son propriétaire, L[ouis]-J[oseph] Demers, en fait un journal indépendant, quoique opportuniste » (André Beaulieu et Jean Hamelin, *La Presse québécoise des origines à nos jours, tome 2 : 1860-1879*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, p. 98).

n° 122) au 14 septembre 1892 (vol. 14, n° 169).

### ***Les Trois Mousquetaires***

*Les Trois Mousquetaires* répond à nos critères de sélection, puisqu'il date de 1844 et fut publié au Québec en 1893-1894 dans un journal indépendant, *Le Monde*. Feuilletton d'aventures historique, *Les Trois Mousquetaires* s'éloigne du style mélodramatique des *Deux Orphelines* tout en demeurant un classique du genre. Il nous donne aussi l'occasion de comprendre comment on justifiait la publication étonnante d'un roman à l'Index dans un journal québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, entre autres grâce à son paratexte québécois. L'étude comparative de cette version québécoise d'un roman à l'Index semblait très prometteuse. Cette analyse permettra de soulever les problèmes entraînés par la publication d'un tel roman-feuilleton, porteur de représentations du privé non légitimées. En effet, le roman, en plus de sa mise à l'Index, contient des représentations du privé condamnées, soit à cause de leur déviance de leur caractère excessif. La préface d'une édition contemporaine (Pocket, 1998) souligne que « dans ce livre [...] il est sans cesse question d'amants et de maîtresses<sup>2</sup> ». Auteur d'un ouvrage de référence maintes fois réédité et très en vogue au début du XX<sup>e</sup> siècle, *Romans à lire et romans à proscrire*, l'abbé Louis Bethléem énumère en ces termes les éléments répréhensibles du roman de Dumas : « [A]mours illicites, intentions malicieuses ; plusieurs scènes indécentes ; un religieux ivre ; rôle scandaleux de Richelieu ; jette le ridicule sur la

---

2 Jacques Goimard, « Préface », dans Alexandre Dumas, *Les Trois Mousquetaires*, Paris, Pocket, 1998, p. xxxv.

vocation ecclésiastique ; duels<sup>3</sup> ». Les critiques québécois du XIX<sup>e</sup> siècle ne manquaient pas eux aussi de relever ces aspects de l'œuvre de Dumas : « [L]a complaisance avec laquelle Alexandre Dumas a étalé sous les yeux de ses lecteurs la peinture des mœurs licentieuses [*sic*] et [...] les accusations malveillantes et calomnieuses qu'il ne manque jamais de porter contre le catholicisme<sup>4</sup> » justifient sa mise à l'Index, selon Joseph Desrosiers. Zacharie Lacasse, lui, ira encore plus loin en « prouvant » comment les romans d'Alexandre Dumas entraînent la perte de la foi et de la pratique chrétiennes et conduisent ses lecteurs à perdre leur âme<sup>5</sup>. Dans un chapitre ultérieur, on verra d'ailleurs la réception critique de ce roman de Dumas au Québec, lorsqu'il parut dans *Le Monde*.

Signalons enfin que notre analyse comparée s'impose aussi car aucun autre roman de Dumas que *Les Trois Mousquetaires*, dans *Le Monde*, n'a été publié dans un journal québécois du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, même si Yves Dostaler affirme que « *Canada-Revue* [...] subit les foudres ecclésiastiques, pour avoir publié *Les Trois Mousquetaires*<sup>6</sup> », une vérification prouve que cette affirmation est incorrecte : *Canada-Revue* a annoncé la publication du roman de Dumas dans ses pages mais n'est jamais passée aux actes. Dostaler affirme aussi<sup>7</sup> que *La Patrie* a tenté de publier le même roman, ce qui est inexact comme

---

3 Louis Bethléem, *Romans à lire et romans à proscrire* (10<sup>e</sup> édition), Paris, Édition de la Revue des Lectures, 1928, p. 41.

4 Joseph Desrosiers, « Naturalisme et réalisme : étude sur le roman en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue canadienne*, vol. 24, 1888, p. 91.

5 *Une cinquième mine : autour du drapeau*, Montréal, Chs. B. Coutu, Imprimeur, [1895], p.163-167.

6 Yves Dostaler, *Les Infortunes du roman dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, p. 98.

7 *Ibid.*, p. 28.

nous le verrons dans le chapitre consacré à la réception critique du corpus. De son côté, Pierre Hébert affirme dans *Censure et littérature au Québec*<sup>8</sup> que le journal libéral *Le Pays* a publié un roman de Dumas. Nous avons dépouillé *Le Pays* pour nous assurer de la véracité de cette affirmation, et nous avons dû conclure à une erreur de la part d'Hébert. En effet, le texte de Dumas reproduit dans *Le Pays* est une nouvelle intitulée « Un duel en voyage », publiée du 19 mai au 24 mai 1860. Il ne s'agit pas d'un roman, mais bien d'une nouvelle. Nous pouvons aussi confirmer cette erreur grâce au premier supplément au mandement d'Ignace Bourget du 31 mai 1860 (sur lequel Hébert se base pour étayer son affirmation), qui dénonce *Le Pays* en ces termes : « Il sature l'esprit de ses lecteurs des principes de l'impie Dumas qui, dans sa littérature, justifie le duel en disant entr'autres [sic] belles choses : *L'offense était réciproque ; par conséquent, il n'y avait pas à refuser (24 Mai)* ». La phrase citée est tirée d' « Un duel en voyage » et non d'un roman<sup>9</sup>.

### Résumé du roman

Jeune provincial, d'Artagnan décide d'aller à Paris dans l'espoir de devenir mousquetaire du roi Louis XIII. Il souhaite solliciter un entretien auprès de M. de Tréville, capitaine des mousquetaires. Après une dispute avec un inconnu (Rochefort, homme de

---

8 Pierre Hébert, *Censure et littérature au Québec : le livre crucifié, 1625-1919*, Montréal, Fides, 1997, p. 92

9 Voir Édouard-Charles Fabre, « 1<sup>er</sup> supplément au mandement du 31 mai 1860, concernant les journaux qui ont attaqué la Bulle de Sa Sainteté Pie IX, excommuniant les envahisseurs des États pontificaux, et autres, etc. », dans *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection, tome huit*, Montréal, Imprimés par J.-A. Plinguet, 1887, p. 211.

main du Cardinal de Richelieu), on lui vole la lettre de recommandation que son père avait écrite pour M. de Tréville. Malgré cette déconvenue, d'Artagnan décide de s'en tenir à son plan initial et va rencontrer Tréville. Très prompt, il provoque à cette occasion trois mousquetaires en duel : Porthos, Aramis et Athos. Lors du combat qui s'ensuit, les gardes du Cardinal les attaquent et d'Artagnan se range du côté des trois mousquetaires, gagnant ainsi leur amitié.

D'Artagnan s'éprend alors de Constance Bonacieux, épouse de son propriétaire. Celle-ci veille aux intérêts d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII qui aime l'ambassadeur d'Angleterre à la cour de France, le duc de Buckingham. Anne d'Autriche a commis l'erreur de faire cadeau à Buckingham des ferrets de diamants que Louis XIII lui avait donnés. Apprenant ce secret, le Cardinal de Richelieu charge Milady, espionne à sa solde, de voler deux des ferrets pour perdre Anne d'Autriche (qui lui refuse ses faveurs) auprès de Louis XIII. Il suggère aussi à Louis XIII de dire à sa femme de mettre ses ferrets pour un bal qui aura lieu prochainement.

Au courant de la situation de la reine, Constance Bonacieux lui propose d'écrire une lettre à l'adresse de Buckingham afin que le duc lui remette les ferrets. Constance compte charger son mari de se rendre en Angleterre pour y transmettre ladite missive. Le mari refuse mais d'Artagnan, ayant entendu leur conversation, offre ses services. Il rencontre Tréville pour lui expliquer vaguement les raisons du congé qu'il réclame. Tréville propose de lui adjoindre Athos, Porthos et Aramis afin de s'assurer du succès de leur mission.

Divers incidents surviennent durant le trajet et d'Artagnan arrive seul auprès de Buckingham. Celui-ci consent à remettre les ferrets à d'Artagnan pour sauver l'honneur de la reine. Cependant, il s'aperçoit aussitôt que deux ferrets sont manquants, volés par Milady selon l'ordre de Richelieu. Buckingham décide de recourir à un joaillier qui fabriquera deux ferrets identiques à ceux qui furent volés par Milady. D'Artagnan peut ainsi les remettre à Anne d'Autriche à temps pour le bal prévu.

À partir de ce moment, le récit se disperse en plusieurs intrigues : Constance Bonacieux est enlevée, Aramis décide d'entrer dans les ordres, les trois mousquetaires (et d'Artagnan, nommé mousquetaire par le roi) partent en campagne, non sans avoir cherché des moyens de se procurer de l'équipement pour cette occasion. D'Artagnan s'éprend de Milady et usurpe l'identité du comte de Wardes – dont l'espionne est amoureuse – pour parvenir à obtenir ses faveurs et se venger de son indifférence ; Athos prend alors conscience que Milady fut son épouse, plusieurs années auparavant, sous une autre identité. Milady sera ensuite emprisonnée, mais délivrée par son geôlier qu'elle envoûtera au point de le convaincre de tuer Buckingham. De retour en France, elle empoisonne Constance Bonacieux qui était enfermée dans un couvent sur l'ordre de Richelieu. C'est alors que d'Artagnan et ses compagnons retrouvent Milady et l'exécutent pour l'empêcher de leur nuire plus longtemps.

Peu de temps après cet événement, Richelieu convoque d'Artagnan et étonne le jeune homme en lui offrant une lieutenance dans les mousquetaires, proposition que d'Artagnan

acceptera après quelques hésitations.

### Notes méthodologiques

Pour notre analyse comparative des *Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas, nous avons utilisé deux versions livres et une version journal. Comme première version livre, nous avons retenu la première édition critique de cet ouvrage, établie par Charles Samaran en 1956<sup>10</sup>. Cette édition offre l'avantage de reproduire fidèlement la première version du roman de Dumas telle que publiée en feuilleton dans le journal *Le Siècle* du 11 mars au 11 juillet 1844. La seconde version livre choisie pour notre étude est l'édition critique de Gilbert Sigaux<sup>11</sup>, qui reproduit la première édition livre française parue après la diffusion en feuilleton<sup>12</sup>. Cependant, comme l'indique Gilbert Sigaux, « il n'y a pour ainsi dire pas de différence entre la version pré-originale du journal et la version originale du livre. [...] Dumas, travailleur voué à la rapidité [...], ne corrigeait guère ses épreuves<sup>13</sup> ».

Dans les trois romans du corpus analysé, incluant *Les Trois Mousquetaires*, nous avons comparé attentivement, phrase par phrase, le texte de l'édition québécoise avec celui des versions

---

10 Alexandre Dumas, *Les Trois Mousquetaires*. Paris, Éditions Garnier Frères, 1956, 861 p.

11 *Les Trois Mousquetaires* et *Vingt ans après*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1962, 1, 735 p.

12 « Édition en huit volumes in-8, publiée chez P. Baudry, 34, rue Coquillière et 22, rue de la Chaussée-d'Antin ». Gilbert Sigaux, « Bibliographie », dans Alexandre Dumas, *Les Trois Mousquetaires* et *Vingt ans après*, *op. cit.*, p. 1, 725.

13 Gilbert Sigaux, « Note de l'éditeur », dans Alexandre Dumas, *Les Trois Mousquetaires* et *Vingt ans après*, *op. cit.*, p. xxvi. Sigaux précise d'ailleurs qu'« [a]ucun manuscrit de Dumas n'a été conservé, ni pour *les Trois Mousquetaires*, ni pour *Vingt ans après* » (*Idem*).

françaises afin d'en relever toutes les variantes. De cette manière, nous nous sommes assuré que les modifications apportées au texte original étaient bien dues aux correcteurs québécois de feuillets (pour *Le Monde* : William Alexandre Grenier). Une fois ce travail fait, nous avons essayé d'identifier les modifications pertinentes dans le cadre de notre analyse. Ainsi, certaines coupes ne relevaient de toute évidence pas des représentations du privé. Vraisemblablement, il s'agissait de passages supprimés car ils ne modifiaient en rien la diégèse (descriptions ou éléments de contextualisation historique non essentiels à la compréhension des romans). Ce travail éditorial semble avoir eu pour but de resserrer le texte, de lui donner un caractère plus dynamique.

Nous avons tenté de repérer les indices du transfert culturel proprement dits. Le concept de transfert culturel a notamment été élaboré par Michel Espagne et Michael Werner<sup>14</sup>. Ces chercheurs entendaient étudier les liens entre « deux systèmes [nationaux] autonomes et asymétriques » qui se livrent à un échange culturel. Une telle relation implique que les « besoins spécifiques du système d'accueil opèrent une sélection : ils refoulent des idées, des textes et des objets<sup>15</sup> ». Dans le cas québécois, le transfert culturel est identifiable par la mise en place d'un réseau de diffusion journalistique, comme nous l'avons démontré dans le chapitre précédent, mais également grâce aux interventions éditoriales (modifications, ajouts et coupes) qui transforment certaines représentations feuilletonesques françaises jugées inacceptables par les institutions québécoises dominantes de l'époque. Pour bien comprendre ces enjeux, il faut mettre « l'accent

---

14 Laurier Turgeon, « De l'acculturation aux transferts culturels », dans Laurier Turgeon *et alii*, dir., *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 14.

15 Michel Espagne et Michael Werner, « Présentation », dans Michel Espagne et Michael Werner, dir., *Transferts : les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions Recherche sur les Civilisations, 1988, p. 5.

sur les processus de réception et de transformation dans la société d'accueil<sup>16</sup> ». Nous verrons donc comment les représentations originales des feuilletons français sont transformées pour convenir à la société d'accueil québécoise qui recevra ces textes. Dans cette logique, les modifications apportées aux textes français doivent être analysées en tenant compte de la situation sociopolitique de l'époque, qui permet de comprendre et d'interpréter les interventions textuelles visant à rendre ces écrits importés plus conformes aux valeurs légitimées du Québec. Puisque « le message transmis doit être traduit du code de références du système d'émission dans celui du système de réception [, cette] appropriation sémantique transforme profondément l'objet passé d'un système à l'autre<sup>17</sup> ». Le feuilleton français, forcément devenu métissé, devrait s'intégrer plus aisément à la société québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle, dans une version remaniée qui garde les grandes lignes narratives de la version originale française, mais aussi devenue plus conforme aux visées de la littérature nationale québécoise. Signalons aussi que le transfert culturel peut également servir à simplifier un écrit français, pour faciliter l'intelligibilité de certaines représentations moins connues dans l'imaginaire québécois : noms d'hommes politiques, d'objets ou d'expressions propres à la France et peu répandus au Québec.

Le caractère systématique de certaines coupes nous permettait d'établir un lien de cause à effet. Par exemple, dans *Les Trois Mousquetaires*, le mot « maîtresse » a été chaque fois remplacé ou supprimé dans la version québécoise, sauf lorsqu'il signifiait « servante » ou « femme de chambre » ; nombre de passages irrévérencieux pour la religion et ses représentants ont été

---

16 Laurier Turgeon, *op. cit.*, p. 15.

17 Michel Espagne, *Les Transferts culturels franco-allemands*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 18.

retranchés. Dans d'autres cas, moins évidents, nous avons tenté de donner une explication plausible. Pour alléger le texte, les références à l'édition française porteront simplement la mention bibliographique : « *Les Trois Mousquetaires* » et renverront par défaut à l'édition critique de Charles Samaran. Quand nous citerons d'autres éditions, nous le préciserons dans la note de bas de page correspondante.

### *L'Enfant du faubourg*

*L'Enfant du faubourg* est lui aussi un classique du genre<sup>18</sup>, mais d'une manière différente du roman que nous venons de présenter. Cet ouvrage relève en effet du roman de la victime<sup>19</sup>, en relatant les malheurs de mères à la recherche de leurs enfants perdus. De nombreuses constantes feuilletonesques s'y retrouvent : agnitions<sup>20</sup> répétées, coups de théâtre, suspense, mystères, machinations criminelles. Fait particulier, ces caractéristiques permettent de situer ce roman à la croisée de plusieurs genres : roman policier et judiciaire (enlèvements et enquêtes à ce sujet, lettres mystérieuses, serviteur criminel associé avec un malfaiteur), roman d'aventures (expéditions pour délivrer des femmes prisonnières, duels,

---

18 Jean-Claude Vareille, *Le Roman populaire français, 1789-1914*, Québec/Limoges, Nuit Blanche Éditeur/Presses universitaires de Limoges, 1994, p. 33.

19 Ce sous-genre feuilletonesque fait « le récit des malheurs qui frappent des êtres faibles et peu engagés dans la vie sociale : la femme et/ou l'enfant » (Ellen Constans, « Le Peuple sans mémoire du roman de la victime », dans Roger Bellet et Philippe Régnier, dir., *Problèmes de l'écriture populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1997, p. 99).

20 « Par *agnition*, nous entendons la reconnaissance de deux ou plusieurs personnes, soit réciproque (« Tu es mon père !, « Tu es mon fils ! ») soit monodirectionnelle (« Tu es l'assassin de mon fils ! », ou bien « Regarde moi ! Je suis Edmond Dantès ! ») » (Umberto Eco, *De Superman au surhomme*, Paris, Grasset, 1993, p. 29).

rendez-vous secrets) et roman historique (passages sur la Révolution française de 1848). Plus loin dans ce chapitre, le résumé de *L'Enfant du faubourg* permettra de constater la pluralité des genres abordés dans ce texte.

Ce roman de la victime, comme les autres textes propres à ce sous-genre romanesque, repose essentiellement sur les représentations du privé, c'est sans doute pourquoi *L'Enfant du faubourg* obtint la cote morale la plus basse, soit le classement « M » (mauvais, à ne pas lire), dans le *Répertoire alphabétique de 10 000 auteurs avec 40 000 de leurs ouvrages (Romans et Pièces de Théâtre) qualifiés quant à leur valeur morale*<sup>21</sup>. L'abbé Bethléem, lui, le classe aux côtés du *Maître de forges*, parmi les romans mondains<sup>22</sup>. Contrairement aux deux autres ouvrages retenus pour l'analyse comparée à venir, *L'Enfant du faubourg* ne semble pas avoir suscité de critiques lors de sa publication en journal au Québec, que ce soit dans *L'Événement* ou dans *La Patrie*.

### Résumé du roman

1867. Le peintre Albert Ancelin rencontre Léontine Landais dans le village de Rebay. Cette femme est une folle amnésique que les habitants surnomment « la marquise ».

À ce moment, la marquise de Presle arrive au village et Léontine, en entendant son titre,

---

21 G[eorges] Sagehomme, *Répertoire alphabétique de 10 000 auteurs avec 40 000 de leurs ouvrages (Romans et Pièces de Théâtre) qualifiés quant à leur valeur morale*, Paris/Tournai, Casterman, 1939, p. 531.

22 Louis Bethléem, *Romans à lire et romans à proscrire*, 4<sup>e</sup> édition, Cambrai, Oscar Masson, éditeur, 1908, p. 197.

prétend elle aussi être la marquise de Presle. La « vraie » marquise est troublée de cette déclaration et entreprend d'en savoir plus à ce sujet. De retour à Paris, elle interroge son mari Gontran. Il affirme ne pas comprendre de quoi elle parle, mais son épouse n'est pas dupe.

En fait, en septembre 1848, le jeune Gontran de Presle, avait organisé un faux mariage afin d'obtenir les faveurs de Léontine Landais, qu'il désirait, avec l'aide d'un complice spécialiste des affaires louches, Blaireau. Un enfant était né de cette union, que Blaireau avait abandonné en pleine forêt. Apprenant la supercherie, la fausse marquise de Presle devint folle et s'enfuit à Rebay sans qu'on ne parvienne à retrouver sa trace. Dix-neuf ans plus tard, De Presle craint qu'elle ne retrouve la raison et lui nuise. Il décide de la faire disparaître.

L'enfant de Léontine, qu'il croit mort, fut d'abord recueilli par Henri Descharmes, jeune homme qui fera une carrière brillante d'ingénieur et qui épousera la sœur de Léontine Landais, Angèle. Descharmes le confia à son amie l'ouvrière Pauline Langlois. Cependant, celle-ci en perdit la trace à la suite d'une épidémie de choléra et se mit à le chercher, pendant des années, de même que sa fille Claire, fruit d'un viol dont elle fut la victime à l'époque où elle adopta l'enfant. La veuve d'un ouvrier le recueillit, le séparant de la fille de Pauline Langlois, qu'elle croit à tort être sa sœur. Cette dernière trouvera refuge à Rebay, où Léontine Landais l'élèvera comme sa fille, malgré sa folie.

La marquise de Presle entreprend de faire soigner Léontine pour apprendre la vérité sur son passé, mais son mari la fait kidnapper et enfermer dans une maison isolée. Avec l'aide d'acolytes, la marquise parvient à délivrer Léontine et à la placer auprès d'un médecin qui veut l'aider à retrouver la mémoire. Lorsque Claire entre comme employée chez ce médecin, elle reconnaît tout de suite Léontine et la guérison de la folle ne fait plus de doute.

Le marquis, qui l'apprend, fait kidnapper Claire, mais les ouvriers qui ont élevé l'enfant de Léontine iront la délivrer. Les événements se bousculeront ensuite encore plus, les mères reconnaissant leurs fils et filles, les personnages apprenant chacun la vérité sur leurs origines. Angèle vengera sa sœur en rendant le marquis de Presle passionnément amoureux d'elle sans jamais céder à ses avances, Claire et le fils de Léontine tomberont amoureux, mais traverseront de nombreuses épreuves en se croyant frère et sœur, Blaireau sera puni, Léontine, guérie, et le marquis de Presle deviendra fou.

### **Notes méthodologiques**

Dans le cas présent, nous avons voulu utiliser à la fois l'édition journal française et la première édition livre. Cependant, encore une fois, quelques problèmes se sont posés. La première édition journal fut publiée dans *Le Petit Journal*, du 1<sup>er</sup> août 1875 (vol. 13, n° 4601) au 13 novembre 1875 (vol. 13, n° 4705). Cette version n'était pas celle qui avait servi à établir l'édition québécoise ni la première édition livre française. Elle est en effet très différente : le découpage des chapitres et des parties est différent (le livre français et le

feuilleton québécois sont séparés en deux parties au lieu de trois comme la version feuilleton française) et certains passages présents dans la version québécoise et dans la version livre française ne figurent pas dans la version journal française (plus courte que l'édition livre). La première édition romanesque a vraisemblablement été utilisée comme matrice pour l'édition québécoise.

Nous avons alors reporté notre choix sur la première édition livre (Paris, E. Dentu, éditeur, 1876, 352 p., *in-18*). Toutefois, nous avons vite constaté que l'édition originale était en deux tomes et que la BNF en possédait seulement le premier. Nous n'avons donc pas pu faire la comparaison avec le second tome. En revanche, grâce à ce travail, nous avons pu noter que la version livre est bel et bien celle qui a servi de matrice à l'édition journal québécoise. Lors d'une rencontre personnelle faite dans le cadre d'un stage doctoral au Centre de Recherches sur les Littératures Populaires de l'Université de Limoges (février-juin 2000), madame Ellen Constans, spécialiste en littérature populaire du XIX<sup>e</sup> siècle, nous a dit que lorsqu'il y avait divergence entre deux états de textes de feuilleton français (ce qui était rare, selon elle), il s'agissait inévitablement de la première édition livre par rapport à l'édition journal. Pour l'analyse comparée de la seconde partie du roman de Richebourg, nous avons donc utilisé une autre édition journal en France, conforme à l'édition livre (ce dont nous avons pu juger parce que la première partie livre et le texte correspondant en journal étaient identiques), celle parue dans *Les Romanciers populaires*, [s. d., datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle selon nos estimations], vol. 2, n<sup>os</sup> 105-126 et vol. 3, n<sup>os</sup> 127-167.

### *Le Maître de forges*

Feuilleton plus bref que les deux autres romans retenus pour notre analyse, *Le Maître de forges* constitue un cas à la fois représentatif et particulier, à cause du statut de son auteur, de sa situation dans le champ littéraire et de sa pratique romanesque. En effet, Georges Ohnet se réclamait à la fois de la sphère littéraire (champ de production restreinte) et de la littérature populaire et commerciale (champ de grande production). Le résultat de cette recherche de capital symbolique et monétaire donna lieu à une série d'œuvres dans la lignée du *Maître de forges*, roman « passionnel rocambolésque et un peu guindé<sup>23</sup> ». Par conséquent, on y retrouve des aspects de la littérature légitimée : volonté de conformer son écriture aux critères esthétiques en vigueur (par exemple, les longues descriptions réalistes de lieux et de décors), désir de se livrer à une étude psychologique (l'évolution de la relation de Claire de Beaulieu avec son époux), éléments de réflexion sociologique (la lutte des classes), projet romanesque d'Ohnet semblable à celui de Zola, intitulé *Les Batailles de la vie* et regroupant plusieurs ouvrages.

D'autres choix esthétiques sont plus typiques de la littérature populaire non légitimée : structure narrative préfigurant les romans Harlequin<sup>24</sup>, conventions

---

23 Yves Olivier-Martin, *Histoire du roman populaire en France*, Paris, Albin Michel, 1980, p. 194.

24 Pour Pascale Noizet, « la ressemblance entre ce roman et le genre spécialisé des collections Harlequin est frappante » (*L'Idée moderne d'amour*, Paris, Éditions Kimé, 1996, p. 78). Voir aussi à ce sujet Ellen Constans, *Parlez-moi d'amour : le roman sentimental, des romans grecs aux collections de l'an 2000*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1999, 349 p.) Lise Queffélec voit dans les œuvres d'Ohnet un « modèle très moderne que

feuilletonnesques comme le *happy end*, les duels, un certain manichéisme des personnages et l'implication éthique de l'auteur au cours de la diégèse... S'il semble d'apparence moins immédiatement feuilletonnesque que *Les Deux Orphelines* ou *Les Trois Mousquetaires*, *Le Maître de forges* n'en appartient pas moins à la littérature populaire, à la fois à cause de son déclassement au sein de l'institution littéraire française, mais aussi en raison des nombreux éléments propres à la littérature populaire qu'il recèle.

En somme, classique du genre<sup>25</sup>, *Le Maître de forges* est un ouvrage représentatif du feuilleton différent des deux autres romans retenus comme corpus à analyser dans le cadre de cette thèse. Sa publication au Québec a, elle aussi, suscité des critiques que nous verrons dans le chapitre consacré à la réception critique de notre corpus. Ces reproches dénonçaient encore une fois les représentations du privé non légitimées du livre. Puisqu'il s'agit avant tout d'un roman d'amour, il n'y a pas lieu de s'en étonner. L'abbé Louis Bethléem, dans *Romans à lire et romans à proscrire*, classe l'ouvrage parmi les « romans mondains », c'est-à-dire

---

l'on retrouvera chez Delly et dans le roman sentimental contemporain » (*Le Roman-feuilleton français au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, 1989, p. 88). La fin du *Maître de forges* nous semble en tout cas très significative :

« – Un seul mot, dit-elle, réponds ! M'aimes-tu ?

Philippe lui montra un visage rayonnant d'ivresse :

– Oui, je t'aime, répondit-il. Il y avait deux femmes en toi. Celle qui m'a fait tant souffrir n'est plus. Toi, tu es celle que je n'ai jamais cessé d'adorer.

Claire poussa un cri, ses yeux s'emplirent de larmes, elle s'attacha désespérément à Philippe, leurs lèvres se touchèrent, et, dans une extase inexprimable, ils échangèrent leur premier baiser d'amour » (Georges Ohnet, « Le Maître de forges », *L'Événement*, 19 mai 1884, vol. 18, n° 4, p. 1).

25 Le spécialiste de la littérature populaire Jean-Claude Vareille classe en effet *Le Maître de forges* parmi les classiques du roman-feuilleton (*op. cit.*, p. 33).

ceux qui sont répréhensibles occasionnellement, soit en soutenant des thèses erronées sur des points secondaires, soit en jetant au milieu d'un livre sérieux et utile quelques pages trop libres, soit enfin en exaltant l'amour outre mesure et en lui donnant trop d'influence sur le cœur, la conscience et la destinée de l'homme<sup>26</sup>.

Compte tenu de ce que nous venons de dire, il semble évident que ce roman d'Ohnet figure dans cette section pour la dernière raison évoquée par Bethléem<sup>27</sup>. Le père jésuite Georges Sagehomme, lui, sera plus catégorique dans son *Répertoire de 22 000 romans et pièces de théâtre appréciés par sigles*, classant *Le Maître de forges* dans la catégorie « B ? », qui réunit des ouvrages « douteux<sup>28</sup> », appelant « des réserves plus ou moins graves<sup>29</sup> ». Signalons également que ce roman fut publié dans trois journaux québécois, ce qui permettait de supposer que son étude serait intéressante. Pour toutes ces raisons, une analyse comparée de ce roman centré sur les représentations du privé nous a semblé fort prometteuse.

Les trois romans que nous venons de présenter sont tous des classiques du feuilleton, très connus et populaires au XIX<sup>e</sup> siècle en France et au Québec ; ils comportent tous des caractéristiques propres au genre, en ayant néanmoins leurs particularités propres ; tous,

---

26 Louis Bethléem, *Romans à lire et romans à proscrire*, 4<sup>e</sup> édition, *op. cit.*, p. 10.

27 « [C]'est dans l'intrigue amoureuse, nettement posée et développée avec une habileté réelle que se concentre l'intérêt du roman », ([Anonyme], « Le Maître de forges », dans Paul de Roux, dir., *Le Nouveau Dictionnaire des œuvres de tous les temps et de tous les pays*, tome 4, Paris, Robert Laffont, 1994, p. 4330).

28 G[eorges] Sagehomme, *Répertoire de 22 000 romans et pièces de théâtre appréciés par sigles*, Bruxelles, Éditions Verbe et Lumière, 1926, p. 6.

29 *Ibid.*, p. v.

enfin, véhiculent de nombreuses représentations du privé, comme c'était d'ailleurs le cas pour l'ensemble de la production feuilletonesque du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>. Ces représentations non légitimées se retrouvent dans les romans par le biais de personnages aux idées suicidaires, de libertins, d'alcooliques, de voleurs, de criminels, de traîtres et autres marginaux. Ces romans, en plus de leurs représentations du privé, contiennent plusieurs éléments qui nous permettront d'analyser leur discours sur la sphère publique : réflexions sur les agents de cette sphère dans l'exercice de leurs fonctions, discours normatif, passages concernant le mariage, la justice ou la loi. La sphère publique étant indissociable de l'espace privé, il convenait de choisir des textes représentatifs de ces deux aspects pour mener une analyse sociocritique rigoureuse.

### **Résumé du roman**

Depuis plusieurs années, la fière et jeune aristocrate Claire de Beaulieu est fiancée à son cousin, le duc de Bligny. Cependant, le duc se lance dans une vie galante et délaisse sa future épouse. Il décide un jour de mettre un terme à sa vie légère et de retourner vivre auprès de Claire. Cependant, il apprend aussitôt que la famille de Beaulieu est ruinée. Épouser sa cousine équivaut donc à mener une vie misérable. C'est une catastrophe pour de Bligny qui, aux prises avec des dettes de jeu, a besoin d'argent.

---

30 Frédérick Durand, « *Les Deux Orphelines* d'Adolphe d'Ennery : de la pièce au roman, la multiplication des figures et des passions », dans Manon Brunet, dir., *Érudition et passion dans les écritures intimes*, Québec, Éditions Nota bene, 1999, p. 140.

Il rencontre Moulinet, industriel devenu riche grâce à sa fabrique de chocolat, dont la fille Athénaïs souhaite se venger de Claire. Les deux jeunes femmes avaient fréquenté la même institution scolaire, et Athénaïs voue une haine féroce à l'aristocrate dont elle envie la noblesse. L'idée de voler son fiancé à sa rivale lui paraît être une excellente vengeance.

Pour mettre un terme à ses problèmes financiers, le duc accepte d'épouser Athénaïs. Au moment où elle l'apprend, Claire de Beaulieu, furieuse, décide d'épouser Philippe Derblay, maître de forges amoureux d'elle et habitant près de sa famille. De cette façon, elle n'aura pas les apparences d'une victime et Athénaïs croira avoir raté sa vengeance. Claire n'éprouve cependant aucun sentiment envers Philippe, sinon une certaine répulsion. Derblay le comprend vite, puisqu'elle le somme de quitter sa chambre quand il vient la voir pour leur nuit de noces, au terme du mariage.

Dès lors, Derblay décide de soumettre son épouse et de s'en faire aimer, en se montrant fort, indifférent et inflexible. Les deux époux devront traverser certaines épreuves avant de trouver le bonheur conjugal : le duc tentera d'entraîner sa cousine à l'adultère, Athénaïs courtisera Philippe, le frère de Claire tombera amoureux de la sœur de Philippe, le maître de forges se battra en duel avec Bligny...

## Notes méthodologiques

Nous avons dû utiliser une édition livre française de ce roman. En effet, la première version feuilleton du roman fut supposément publiée dans *Le Figaro* en 1882, selon Lise Queffélec<sup>31</sup>. Cependant, nous avons dépouillé à la Bibliothèque Nationale de France *Le Figaro* (et ses suppléments littéraires) pour la période 1881-1883 sans jamais trouver *Le Maître de forges* en feuilleton. S'agit-il d'une erreur récurrente que les chercheurs français en littérature populaire auraient reprise sans vérifier à la source ? C'est certainement une possibilité, compte tenu des nombreuses erreurs propres à ce champ d'analyse encore neuf, et du manque d'intérêt de nombreux chercheurs dans ce domaine pour les sources primaires : beaucoup d'entre eux travaillent quasi-systématiquement avec des rééditions du XX<sup>e</sup> siècle.

Pour cette raison, nous avons voulu utiliser la première édition française livre, soit celle de 1882, publiée à Paris par P. Ollendorff, in-18, 486 p. Cependant, cette édition (s'il s'agit bien de celle de 1882 figurant au catalogue de la Bibliothèque Nationale de France sans mention spécifique quant au numéro d'édition) était « incommunicable » à la BNF. Nous avons cependant pu avoir accès à la dixième édition, publiée la même année, dans le même format (in-18), chez le même éditeur, portant la même pagination : c'est certainement une réimpression, conforme à l'originale (dont la référence est identique). Il s'agissait de la seule autre édition 1882 disponible à la BNF. Cette édition ne pose pas de problèmes méthodologiques pour la lecture comparée puisqu'elle est conforme à l'originale. Il faut savoir que la BNF ne possède pas toutes les éditions

---

31 *Op. cit.*, p. 124.

de ce roman (il en existe plus de 200, seulement au XIX<sup>e</sup> siècle) et n'a pas encore réussi à identifier la première... Seulement deux éditions datées de 1882 se trouvent à la BNF : A) un exemplaire sans mention du numéro d'édition. Il est « incommunicable », c'est-à-dire qu'il ne peut pas être consulté ; B) La dixième édition, que nous avons utilisée pour notre analyse. Étant donné le succès du feuilleton, il est facile de croire que neuf réimpressions ou plus ont eu lieu en 1882. En effet, la 162<sup>e</sup> édition date de 1884, soit seulement deux ans plus tard. Comme la première date de parution est 1882, on peut alors conclure que toutes les éditions livres de 1882 sont identiques, puisqu'elles comptent le même nombre de pages et sont publiées par le même éditeur.

Notons aussi que pour nous assurer encore que les changements apportés correspondaient bien à des interventions éditoriales québécoises, nous avons comparé les points divergents à des rééditions récentes (1979<sup>32</sup>, 1992<sup>33</sup>) : les passages coupés au Québec s'y retrouvaient aussi, ce qui indique que les interventions éditoriales québécoises (toutes justifiables pour des questions sociales ou morales) ne sont pas dues à une divergence d'états de texte français. Ces divergences sont d'ailleurs aisément repérables, si l'on se fie à notre travail de maîtrise sur *Les Deux Orphelines* et aux notes qui vont suivre sur *L'Enfant du faubourg* : il s'agit habituellement de récits tronqués ou résumés, de découpages de chapitres différents et non pas de suppression systématique de passages concernant la morale ou les institutions sociales.

Voyons à présent les résultats de notre analyse sociocritique comparée.

---

32 Montréal, Presses Sélect, 291 p.

33 Dans l'anthologie de Claude Aziza, dir., *Mélos*, Paris, Presses de la cité, 1992, 1, 326 p.

## CHAPITRE 5

### LA DÉVIANCE

Dans la première partie de cette thèse, nous avons souligné le caractère consensuel de la société québécoise et la stigmatisation des actes et des pensées individualistes qui en découlait. À cause de cette idéologie, les notions d'écart social (déviante) et d'excès représentent deux catégories analytiques fondamentales pour interpréter les romans-feuilletons français diffusés au Québec, y compris ceux de notre corpus. En effet, toutes les représentations du privé condamnées dans ces feuilletons relèvent de comportements marginaux et déviants ou excessifs (nous verrons ceux-ci dans le prochain chapitre), qu'il s'agisse des liaisons adultères de d'Artagnan, des blasphèmes de Milady ou des tentatives de viol des personnages de *L'Enfant du faubourg*. Le transfert culturel s'opérait chaque fois par rapport à l'un ou l'autre de ces grands axes : soit on essayait de conformer la représentation déviante à celle qui était acceptable au Québec (en rendant platonique la relation d'Artagnan/Milady), soit on minimisait la représentation excessive afin d'endiguer son débordement, pour la rendre moins torrentielle, plus *raisonnable*, l'excès étant souvent une représentation tolérable lorsqu'exprimée dans une moindre mesure (Au Québec, le *Maître de forges* devient beaucoup moins entreprenant auprès de son épouse, lors de sa nuit de noces).

Il s'agit d'ailleurs là d'une différence majeure que nous établissons entre écart et excès : la déviance est plus raisonnée, plus cérébrale et calculée que l'excès. Ce dernier se situe du côté des passions, des pulsions, du « trop » qui indique une perte de contrôle due à la domination des sens sur la raison, du corps sur l'esprit. On peut être déviant par intérêt, qu'il s'agisse de poser un geste criminel ou de tenir un discours politique, social ou religieux marginal ; il y aura toujours une partie de raison, de rationalité dans la déviance. Ce n'est pas le cas de l'excès où les instincts et le corps triomphent sur l'esprit et dictent la conduite. Vu son caractère instinctif et désorganisé, l'excès peut sembler moins dangereux – donc plus tolérable – que la déviance car il n'est pas codifié, étant plus ponctuel.

Dans une perspective sociologique, la notion d'écart social renvoie à celle de la « déviance » : « Un comportement déviant est essentiellement une infraction à certains types de normes communes à un groupe ; un acte déviant est un comportement proscrit d'une certaine façon<sup>1</sup> ». La déviance implique un comportement qui conduit à l'état de marginalité, lequel survient après la transgression d'une norme, après que l'acte déviant est commis (ce sera le cas de l'homme d'affaires Blaireau dans *L'Enfant du faubourg*, incapable d'avoir une relation stable avec une femme).

---

1 Marshall B. Clenard, *Sociology of Deviant Behavior*, New York, Holt, Rinehard & Winston, 1968, p. 28, cité dans Allen E. Liska, *Perspectives on Deviance*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1987, p. 1. Nous traduisons le texte original anglais : « Deviant behavior is essentially a violation of certain types of groups norms ; a deviant act is behavior which is proscribed in a certain way ».

Les normes sont les « règles implicites, inconscientes, qui agissent sur nous par simple mimétisme ou conformisme, sans avoir besoin de se légitimer parce qu'elles régissent le comportement majoritaire dans une institution. Leur poids est énorme<sup>2</sup> ». La déviance est donc contestation et subversion des normes sociales. Malgré des passages plus conformistes, les romans-feuilletons (y compris ceux de notre corpus) s'en ressentent, puisque ce genre introduit « le paradoxe d'une littérature qui est à la fois étroitement fonctionnelle [...] et qui est en même temps le lieu d'une déviance<sup>3</sup> ». En fait,

[l]e comportement humain est déviant lorsqu'il atteint le point où il implique un écart personnel [socialement] déconsidéré par rapport aux attentes normatives d'un groupe, et lorsqu'il provoque une réaction collective ou interpersonnelle qui sert à isoler, traiter, corriger ou punir les individus engagés dans un tel type de comportement<sup>4</sup>.

Nous avons voulu voir comment se présentaient et étaient transformées les figures de la déviance dans le roman-feuilleton au cours du transfert culturel, en les séparant en grandes sous-catégories de déviance.

---

2 Maryvonne David-Jougneau, *Le Dissident et l'institution ou Alice au pays des normes*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 50.

3 Marc Angenot, *Le Roman populaire*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1975, p. 14.

4 Edwin Schur, *Labelling Deviant Behavior : its Sociological Implications*, New York, Harper & Row, 1971, p. 24, cité dans Allen E. Liska, *op. cit.*, p. 1. Nous traduisons le texte original anglais : « Human behavior is deviant to the extent that it comes to be viewed as involving a personal discreditable departure from a group's normative expectations and it elicits interpersonal or collective reaction that serve to isolate, treat, correct, or punish individuals engaged in such behavior ».

## DÉVIANCE DANS LES PRATIQUES SOCIALES : LES RELATIONS ENTRE HOMMES ET FEMMES

Les façons valorisées de se conduire socialement au XIX<sup>e</sup> siècle québécois sont synthétisées et vulgarisées dans plusieurs ouvrages prescriptifs de l'époque, comme *Une quatrième mine* (1893) et *Une cinquième mine* (1895), de Zacharie Lacasse, ou dans différents écrits d'Alexis Mailloux, dont *Essai sur le luxe et la vanité des parures* (1867) et *Le Manuel des parents chrétiens*<sup>5</sup> (1851). D'autres livres comme *La Vraie politesse et le bon ton*<sup>6</sup> (1873) fournissent aussi des informations sur la norme en vigueur dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle et permettent de mieux déceler les déviations à l'origine de modifications textuelles attendues.

Les relations interpersonnelles, qu'elles concernent deux personnes ou plus, relevaient d'une certaine étiquette qu'il convenait de respecter. La transgression de ces règles était très mal vue. En effet, la politesse était perçue comme « l'application, dans la société, des principes

---

5 Notamment Zacharie Lacasse, *Une cinquième mine : autour du drapeau*, Montréal, Chs. B. Coutu, Imprimeur, [1895], 197 p. ; *id.*, *Une quatrième mine : dans le camp ennemi*, Montréal, Cadieux & Derome, 1893, 220 p. ; Alexis Mailloux, *Essai sur le luxe et la vanité des parures : spécialement dédié aux personnes de la campagne*, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, F.-H. Proulx, 1867, 134 p. ; *id.*, *Manuel des parents chrétiens*, Québec, Augustin Côté, 1851, 328 p.

6 [Anonyme], *La Vraie politesse et le bon ton : plus particulièrement à l'usage des élèves des collèges, pensionnats, etc., etc., et de tous ceux qui entrent dans la société*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1873, 143 p.

de la charité chrétienne<sup>7</sup> ». Se montrer inconvenant revêtait donc une teneur quasi-blasphématoire, puisque ce type de comportement équivalait à bafouer les prescriptions de l'Église.

### **Déviance dans les relations intimes entre hommes et femmes célibataires**

Puisque les relations entre « jeunes gens » étaient soumises à ce code éthique, les garçons célibataires ne pouvaient pas agir légèrement envers les jeunes filles. Le transfert culturel nous donne raison : dès le deuxième chapitre des *Trois Mousquetaires*, des modifications ont dû être faites dans la version québécoise pour rendre cet aspect du texte français plus conforme aux valeurs québécoises. Dumas révèle que l'imagination éveillée et vagabonde de d'Artagnan le rendait « redoutable aux jeunes femmes de chambre [gasconnes] et même quelquefois aux jeunes maîtresses<sup>8</sup> ». Cette précision sur les jeunes maîtresses a été supprimée du *Monde*, probablement pour ne pas, dès le départ, représenter d'Artagnan comme un séducteur, puisqu'il incarne le héros, personnage principal auquel le lecteur populaire est supposé s'identifier.

Loin de se placer sous le signe de la déviance, le héros devrait incarner le triomphe de la norme et des valeurs sociales de son époque, si l'on en juge par les propos de Claude

---

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>8</sup> *Les Trois Mousquetaires*, p. 35. Rappelons que pour alléger le texte, les références à l'édition française de ce roman porteront simplement la mention bibliographique : « *Les Trois Mousquetaires* » et renverront par défaut à l'édition critique de Charles Samaran. Quand nous citerons d'autres éditions, nous le préciserons dans la note de bas de page correspondante.

Aziza, qui le décrit comme « [u]n personnage qui combine toutes les vertus, en qui s'allient force et courage, générosité et désintéressement, noble ambition et mâle beauté ». L'auteur ajoute aussitôt : « Toutes qualités, semble-t-il [...] dont [Alexandre Dumas] n'a pas doté son personnage [de d'Artagnan]<sup>9</sup> ». Aziza considère presque d'Artagnan comme un anti-héros.

Malgré leur conduite déviante, Dumas tend à prouver que les actes de ses héros sont justifiés, puisqu'il les fait triompher de l'adversité ; procédé classique pour valoriser la conduite d'un personnage. De même, il stigmatise le comportement des adversaires de d'Artagnan en vouant leurs tentatives à l'échec. La réception critique négative de *Justine ou les malheurs de la vertu* (1791) donne un exemple significatif des problèmes que peuvent entraîner de tels liens de cause à effet. En effet, dans ce roman, Sade expose une jeune fille à de mauvais traitements parce qu'elle demeure vertueuse. Il affirme écrire ce livre pour prouver que la vertu est toujours récompensée, même si cette récompense survient parfois seulement après la mort. Ces prétentions ne laissèrent dupe aucun lecteur. Sade lui-même arrachait d'ailleurs le masque dans *La Nouvelle Justine* (1797), nouvelle mouture revue et augmentée de *Justine*, dans laquelle il condamnait cette fois ouvertement la conduite de son héroïne<sup>10</sup>.

---

9 Claude Aziza, « Le Secret du Gascon », article initialement paru dans *Le Monde* (France) du 19 février 1994, reproduit dans la section « Les Clés de l'œuvre » d'Alexandre Dumas, *Les Trois Mousquetaires*, Paris, Pocket, 1998, p. xxxv.

10 C'est à tort que l'on écarterait l'exemple de Sade en prétextant que certains de ses romans présentent une trop grande différence (en raison de leur caractère excessif) avec le corpus des feuilletons du XIX<sup>e</sup> siècle. Les romans-feuilletons et ceux de Sade, rappelons-le, ont subi l'influence des auteur(e)s gothiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, telle Ann Radcliffe, prise pour modèle par Soulié, Féval ou Sue (Maurice Lévy, « Préface », dans Ann Radcliffe, *Les Mystères d'Udolphe*, Paris, Gallimard, 2001, p. 8). Dès 1843, Sainte-Beuve notait

Comment, alors, parvenir à idéaliser la figure de d'Artagnan, héros déviant, pour sa publication dans un journal québécois du XIX<sup>e</sup> siècle ? N'oublions pas que, comme nous l'avons vu dans la première partie, les héros des romans québécois de cette époque devaient servir d'exemple et être idéalisés. Parmi les caractéristiques de d'Artagnan susceptibles de le ternir aux yeux des critiques québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, relevons son inconstance amoureuse et sa promptitude à séduire les femmes (Milady, la soubrette Kitty, Constance Bonacieux). Les lecteurs, eux, en tenaient moins compte. Le succès des *Trois Mousquetaires* au Québec et en France est significatif : malgré sa mise à l'Index, il bénéficiait d'une contre-légitimation assez forte pour justifier l'identification du lectorat avec d'Artagnan. Les aspects déviants de sa personnalité posaient visiblement problème puisqu'ils ont été considérablement atténués dans la version québécoise du roman (les pages subséquentes en donneront de nombreux exemples). Il s'agit là d'une constante dans le travail éditorial de William Alexandre Grenier : on retrouvera au fil du roman de nombreuses tentatives semblables à celles-ci de rendre la conduite de d'Artagnan plus acceptable en tant que modèle à suivre, car le Gascon décrit par Dumas a aussi des fréquentations plus soutenues.

---

d'ailleurs : « [J]'oserai affirmer, sans crainte d'être démenti, que Byron et de Sade [...] ont peut-être été les deux plus grands inspirateurs de nos modernes, l'un affiché et visible, l'autre clandestin. En lisant *certaines de nos romanciers en vogue*, si vous voulez le fond du coffre, l'escalier secret de l'alcôve, ne perdez jamais cette dernière clé » (Sainte-Beuve, « Quelques vérités sur la situation en littérature », *La Revue des Deux Mondes*, juillet 1843, p. 14, cité par Michel Delon, « Introduction », dans Sade, *Œuvres, tome 1*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1992, p. x. Nous soulignons : les romanciers en vogue sont bien entendu les romanciers populaires du genre feuilletonesque naissant au moment où Sainte-Beuve écrit ces lignes.

Au même titre que la séduction, les fréquentations n'ayant pas le mariage comme but sont mal vues. En effet, selon Serge Gagnon, « [r]encontre[r] régulièrement une personne du sexe opposé en vue du mariage, telle est la définition idéale [des fréquentations]. [...] Les curés dénoncent les fréquentations jugées inutiles quand elles n'ont pas pour but principal la recherche d'une compagne de vie<sup>11</sup> ». Par « compagne de vie », il faut comprendre « épouse » et non « maîtresse », peu importe qu'on soit ou non en concubinage avec elle, comme nous allons le constater dans les prochaines sections.

Dans cet ordre d'idées, Grenier a atténué les aventures amoureuses de d'Artagnan dans *Le Monde*. Par ses interventions, il force en outre le héros de Dumas à suivre les préceptes du prêtres québécois du XIX<sup>e</sup> siècle qui ordonnent de ne point « avoir d'assiduité auprès de plusieurs filles à la fois<sup>12</sup> ». Nous isolons ici l'exemple des *Trois Mousquetaires* car les protagonistes des autres romans du corpus n'agissent pas de cette façon. Par ailleurs, l'épisode qui suit est très significatif de la censure exercée sur le roman d'Alexandre Dumas.

Pour son travail de censure, le correcteur du *Monde* a procédé de façon variée. Il pouvait supprimer un passage bref, précisant que le protagoniste loge dans une maison garnie « dont l'hôtesse encore jeune et véritablement encore belle lui faisait inutilement les doux yeux<sup>13</sup> » ; il s'adonnait parfois à des modifications plus considérables.

---

11 Serge Gagnon, *Plaisir d'amour et crainte de Dieu : sexualité et confession au Bas-Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 85.

12 *Ibid.*, p. 86.

13 *Les Trois Mousquetaires*, p. 104.

Une section du roman en particulier a subi des changements majeurs, celle de la liaison d'Artagnan/Milady de Clarick et des relations entre le jeune homme et Ketty. D'Artagnan nourrit en effet une passion incontrôlable pour Milady, espionne à la solde de Richelieu. Il tente de la séduire en vain, mais découvre l'attrance de celle qui repousse ses avances pour un allié de Richelieu, le comte de Wardes. Interceptant une lettre de Milady destinée à de Wardes, il y répond en usurpant l'identité du destinataire, comme nous le verrons plus loin. Il profite de l'amour que lui voue Ketty, jeune et jolie soubrette de Milady, pour parvenir à ses fins. Le correcteur québécois Grenier supprime les relations physiques entre Ketty et d'Artagnan. Par exemple, le passage suivant est retranché : « Et il lui donna un baiser sous lequel la pauvre enfant devint rouge comme une cerise<sup>14</sup> ». Tout le dialogue suivant est aussi coupé pour les mêmes raisons :

- Eh bien ! dit-il à la jeune fille, veux-tu, ma chère Ketty, que je te donne une preuve de cet amour dont tu doutes ?
- De quel amour ? demanda la jeune fille.
- De celui que je suis tout prêt à ressentir pour toi.
- Et quelle est cette preuve ?
- Veux-tu que ce soir je passe avec toi le temps que je passe ordinairement avec ta maîtresse [Milady] ?
- Oh ! oui, dit Ketty en battant des mains, bien volontiers<sup>15</sup>.

Cette introduction est un prélude à ce qui va suivre : une déviance dans le respect des prescriptions religieuses, plus précisément la transgression des sixièmes et neuvièmes commandements de Dieu : « Impudique point ne seras de corps ni de consentement » ; « L'œuvre

---

14 *Ibid.*, p. 430.

15 *Ibid.*, p. 431.

de chair ne désireras qu'en mariage seulement ». Les événements qui suivent permettront de mieux comprendre sa suppression. Dans les versions française et québécoise, d'Artagnan vante alors la beauté de Ketty. Les conséquences de ces paroles sont toutefois supprimées du *Monde* : « Et il le lui dit tant et si bien, que la pauvre enfant, qui ne demandait pas mieux que de le croire, le crut... Cependant, au grand étonnement de d'Artagnan, la jolie Ketty se défendait avec une certaine résolution. Le temps passe vite, lorsqu'il se passe en attaques et en défenses<sup>16</sup> ».

Ce passage, en plus de montrer d'Artagnan comme un séducteur qui tente de soutirer des faveurs sexuelles à une jeune fille, peut avoir été enlevé parce qu'il illustre le « flétrissement de la vertu<sup>17</sup> », un élément déviant de la littérature française souvent dénoncé par les critiques québécois du XIX<sup>e</sup> siècle. Plusieurs indices permettent en effet de constater que Ketty est une jeune fille peu expérimentée : elle rougit quand d'Artagnan lui donne un baiser<sup>18</sup> ; elle repousse de son mieux les avances de d'Artagnan, montrant bien par ce comportement qu'elle n'a rien d'une courtisane. Dumas précise plus tôt que Ketty a avoué son amour à d'Artagnan d'une façon naïve<sup>19</sup>. Après avoir espionné la conversation entre

---

16 *Idem*.

17 Cette accusation revient souvent sous la plume des critiques québécois du XIX<sup>e</sup> siècle et ce, depuis longtemps : dès 1857, Louis-Wilfrid Marchand dénonçait déjà le « roman immoral » qui montrait « le vice glorifié, la vertu flétrie » (« Lecture de L. W. Marchand, Écr., Avocat sur l'heureuse influence des Cabinets de Lecture, et l'influence funeste des mauvais Romans, le 17 Mars 1857 », *L'Écho du cabinet de lecture paroissial de Montréal*, vol. 1, n<sup>o</sup> 5, 1<sup>er</sup> mars 1859, p. 75).

18 Elle rougit aussi en apprenant que d'Artagnan compte rester dans sa chambre pour quelque temps (*Les Trois Mousquetaires*, p. 433).

19 *Ibid.*, p. 431.

Milady et la soubrette, d'Artagnan lui apprend qu'il ne sortira pas tout de suite de sa chambre. Le passage suivant est supprimé :

– Comment ? fit Ketty en rougissant.

– Ou du moins [...] je sortirai... plus tard.

Et il attira Ketty à lui ; il n'y avait plus moyen de résister, la résistance fait tant de bruit ! aussi Ketty céda.

C'était un mouvement de vengeance contre Milady. D'Artagnan trouva qu'on avait raison de dire que la vengeance est le plaisir des dieux. Aussi, avec un peu de cœur, se serait-il contenté de cette nouvelle conquête ; mais d'Artagnan n'avait que de l'ambition et de l'orgueil<sup>20</sup>.

Le « flétrissement de la vertu » est cette fois accompli, presque présenté comme un viol, puisque Ketty n'a plus moyen de résister ; ce qui laisse supposer qu'elle résisterait si elle le pouvait. Par ailleurs, cet acte n'est pas une manifestation d'amour, mais bien « un mouvement de vengeance », la « conquête » d'un homme orgueilleux. Pour ces raisons, Grenier a préféré ne pas reproduire ce passage dans la version québécoise. Fidèle à cette décision, il élague toutes les suites de cette relation. Ainsi, dans la version originale, un nouvelle rencontre survient le lendemain entre Ketty et d'Artagnan et « se pass[e] comme la veille [...]. [D]'Artagnan ne rentra chez lui qu'à cinq heures du matin<sup>21</sup> ». La vertu de la jeune Ketty semble bien flétrie, puisqu'elle appartient désormais « corps et âme à son beau soldat<sup>22</sup> ». Quand elle accuse d'Artagnan de ne pas l'aimer, il esquivé « ce reproche [...] [par] une réponse à laquelle les femmes se trompent toujours<sup>23</sup> ». Si la vertu de Ketty n'était

---

20 *Ibid.*, p. 433-434.

21 *Ibid.*, p. 435.

22 *Idem.*

23 *Ibid.*, p. 437.

pas flétrie, elle ne serait pas aveuglée par ses sens et n'aurait pas perdu sa lucidité. Dans la version française, Dumas précise que d'Artagnan « promet que le soir il sortirait de bonne heure de chez sa maîtresse, et qu'en sortant de chez sa maîtresse il monterait chez elle. Cette promesse acheva de consoler la pauvre Ketty<sup>24</sup> ». Ketty se contente désormais d'étreintes physiques, ce qui prouve que d'Artagnan l'a pervertie – et l'a rendue déviante – puisqu'elle n'a pas besoin d'amour pour être heureuse, mais bien de sensualité. Cette liaison sensuelle et dépourvue d'amour semble aider la jeune femme à s'épanouir puisque Ketty est maintenant « joyeuse et alerte<sup>25</sup> » quand elle rencontre d'Artagnan. Une telle réaction était dénoncée par les critiques québécois du XIX<sup>e</sup> siècle qui craignaient la corruption entraînée par « voluptueuses invitations des tableaux de la débauche<sup>26</sup> » qui « pouva[ie]nt porter préjudice à [...] la pureté [des] mœurs<sup>27</sup> ».

Force est donc de constater que la conduite légère entre hommes et femmes est bannie des romans-feuilletons français quand ils sont publiés au Québec, car trop déviante par rapport aux règles de conduite valorisées. En ira-t-il de même pour les relations maîtresses/amants, qui déjà supposent plus de stabilité qu'une simple passade, ne serait-ce qu'en termes de longueur chronologique ?

---

24 *Idem*.

25 *Ibid.*, p. 457.

26 [Anonyme], « Les Romans honnêtes », *Foyer domestique*, vol. 5, n° 1, 1<sup>er</sup> janvier 1880, p. 41.

27 [Marie]-H[ercule] Bédard, « La Prohibition des livres », *Revue canadienne*, vol. 29, n° 6, juin 1893, p. 348-349.

## Déviance dans les relations entre maîtresses et amants

Avoir une maîtresse constitue une déviance tellement stigmatisée au Québec que souvent ce seul terme est supprimé systématiquement de certains romans-feuilletons. La connotation érotique et intime du mot « maîtresse » suffirait à elle seule à justifier ces changements. Toutefois, pour comprendre pleinement ce transfert culturel, il faut se rappeler qu'une liaison avec une « maîtresse » équivaut à l'union libre, dont la représentation et l'actualisation sont condamnées au Québec du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>. Suivant cette logique, dans la version québécoise de *L'Enfant du faubourg* publiée dans *L'Événement*, toutes les occurrences de ce mot ont été supprimées<sup>29</sup>; il en va de même avec Alexandre Dumas, dans *Le Monde*, pour *Les Trois Mousquetaires*, où le mot « maîtresse » n'est jamais utilisé, sauf lorsqu'il réfère à la maîtresse d'une femme de chambre ou d'un domestique<sup>30</sup>. Le deuxième chapitre de ce roman offre déjà un exemple de la suppression du mot maîtresse. La phrase

---

28 Voir à ce sujet Serge Gagnon, *op. cit.*, p. 152-162.

29 Par exemple, la phrase « Oseriez-vous donc supposer que je puisse devenir votre maîtresse ? » ne figure pas dans la onzième livraison du roman publiée dans *L'Événement*.

30 Le correcteur des feuilletons du *Monde*, William Alexandre Grenier, a lui-même précisé, au cours du procès qui opposait la *Canada-Revue* à Édouard-Charles Fabre, évêque de Montréal, qu'il avait fait ce travail, comme en témoigne cet extrait de son interrogatoire :

« [Grenier parle :] – Naturellement, il y avait beaucoup d'endroits où [Dumas] employait le mot " maîtresse ", sa " maîtresse ", je remplaçais cela par le mot " amie ».

Q[uestion]. " Bonne amie, petite amie " ?

R[éponse de Grenier]. " Bonne amie " ou " petite amie ", quelque chose comme cela ».

[J. N. Marcil], *La Grande Cause ecclésiastique*, Montréal, John Lovell & Sons, 1894, p. 137-138. C'est Pierre Hébert qui attribue cet ouvrage paru sans mention d'auteur à J. N. Marcil dans son ouvrage *Censure et littérature au Québec : le livre crucifié, 1625-1919*, Montréal, Fides, 1997, p. 240. Notre analyse nous a démontré que Grenier a en fait remplacé l'expression de différentes manières, parfois en la supprimant, parfois en la remplaçant par le nom de la personne désignée ou d'une autre façon.

suivante est retranchée de la version québécoise du roman : « – Oui, comme j’ai acheté, moi, dit un autre mousquetaire, cette bourse neuve, avec ce que ma maîtresse avait mis dans la vieille<sup>31</sup> ». Plus loin, Aramis conseillera à d’Artagnan « de se faire une maîtresse convenable<sup>32</sup> ». Les autres exemples de ces modifications foisonnent<sup>33</sup>.

Dans le même ordre d’idées, les correcteurs québécois de feuilletons essaieront de ne pas trop insister sur le mot « amant », allant parfois jusqu’à le supprimer dans des phrases comme : « rien ne prouve qu’elle se soit fait enlever par un amant<sup>34</sup> » (ces trois derniers mots sont supprimés dans *L’Enfant du faubourg* tel que publié dans *L’Événement*, de même que le début de la réplique suivante : « Amant ou non, plus je réfléchis, plus je crois [...] que les gens de Rebay à qui vous avez parlé ne savent rien et se sont trompés<sup>35</sup> »).

---

31 *Les Trois Mousquetaires*, p. 37.

32 *Ibid.*, p. 101.

33 Comme les exemples se ressemblent toujours, et pour ne pas alourdir inutilement le texte, nous nous contenterons d’en donner quelques-uns seulement dans cette note, en plus de ceux qui sont signalés dans le texte lui-même. Cette phrase est supprimée du *Monde* : « [L]es cadets des meilleures familles se faisaient en général entretenir par leurs maîtresses » (p. 155). Ailleurs, on remplace maîtresse par différentes expressions : « un amour au cœur » (*Le Monde*, vol. 27, n° 129, 18 janvier 1894, p. 3) ; « Mme Bonacieux » (*Le Monde*, vol. 27, n° 132, 22 janvier 1894, p. 3) ; « Vous avez été sa maîtresse » devient « car vous aimez M. d’Artagnan » (*Le Monde*, vol. 27, n° 155, 17 février 1894, p. 2) ; « C’est vous qui l’avez été » devient « C’est vous qui l’aimez » (*Idem*) ; « [A]vez-vous été ou êtes-vous sa maîtresse » devient « [A]vez-vous des amours avec M. d’Artagnan » (*Idem*).

34 *L’Enfant du faubourg*, Paris, E. Dentu, éditeur, 1876, p. 200. Désormais, les références à l’édition française de ce roman porteront simplement la mention bibliographique : « *L’Enfant du faubourg* » et renverront par défaut à l’édition citée dans cette note. Quand nous citerons une autre édition, nous le préciserons dans la note de bas de page correspondante.

35 *Idem*.

Considérant que le substantif « maîtresse » lui-même (en tant qu'idée de déviance sociale) est supprimé, qu'il fait partie de ces réalités « dont on ne saurait parler », les allusions à ce type de relation, même furtives, seront supprimées quand cela est possible. Ainsi, dans *Le Maître de forges*, le passage suivant est coupé à la fois de la version parue dans *La Minerve* et dans *L'Événement* : « Il fut l'amant de la ravissante Lucie Tellier, l'étoile française du *Théâtre Michel* et la garda malgré les tentatives de corruption des boyards les plus fastueux. Puis, un beau jour, la trouvant ennuyeuse, probablement parce qu'elle était fidèle, il la rendit à la galanterie moscovite<sup>36</sup> ». À la décharge des censeurs, il faut signaler que la dernière phrase laissait en plus supposer que la fidélité pouvait être une source d'ennui. Par ailleurs, cet épisode n'ayant aucune conséquence sur le reste du roman et servant uniquement à noircir encore plus le personnage de Gaston de Bligny au point de vue moral, il était facile de l'enlever.

Il n'est donc pas étonnant que, même lorsqu'il s'agit d'un dialogue ayant pour but de plaindre les victimes de ces relations illicites (et de mettre en garde les lecteurs et lectrices, on le suppose), on évite le sujet au Québec, comme c'est le cas dans *L'Enfant du faubourg* publié dans *L'Événement*, où ce passage de la version française ne figure pas :

Mon Dieu, c'est peut-être une pauvre fille séduite, que son amant a lâchement délaissée pour courir à une autre qui aura le même sort. Elle est sans

---

36 Georges Ohnet, *Le Maître de forges*, Paris, Paul Ollendorff, éditeur, 1882, p. 87. Désormais, les références à l'édition française de ce roman porteront simplement la mention bibliographique : « *Le Maître de forges* » et renverront par défaut à l'édition citée dans cette note.

doute malade, sans argent, sans ouvrage et sans pain, et l'hiver approche. Elle aura eu peur de voir mourir son enfant dans ses bras amaigris, sur son sein tari, et, après l'avoir baigné de ses larmes, elle s'est décidée à le laisser à l'endroit où vous l'avez trouvé. Ah ! monsieur Henri, il y a dans la vie des choses bien vilaines et bien douloureuses<sup>37</sup> !

Puisqu'on ne peut même pas les plaindre, il ne sera pas non plus permis de pardonner aux femmes qui ont un amant, puisqu'il s'agit d'une conduite sociale beaucoup trop marginale. Par conséquent, un autre passage semblable est retranché de *L'Enfant du faubourg*, dans *L'Événement*. Une mère parle de sa fille, qu'on soupçonne de s'être enfuie avec un prétendant :

Un amant, ce serait pour moi un chagrin, mais pas un désespoir... D'ailleurs, aurais-je le droit de crier contre elle ? Elle n'avait pas sa mère à aimer..., elle était seule, faible, sans défense. Elle me reviendrait au bras d'un amant, que je lui pardonnerais tout de suite... je les embrasserais tous les deux et je les marierais<sup>38</sup> !

Il nous semble important de souligner que ce passage est absent de la version québécoise même si la mère évoque la possibilité d'un mariage réparateur. Cette constatation implique qu'il ne faut pas évoquer les relations maîtresses/amants, qu'elles se soldent par un mariage ou non. La raison est simple : les relations hors-mariage ne sont pas tolérées au Québec ni par la société ni par ses institutions représentantes. Elles ont beau mener parfois à une cérémonie religieuse, les mariés n'en auront pas moins défié la norme pendant le temps que les fréquentations illicites duraient. Alexis Mailloux confirme notre

---

37 *L'Enfant du faubourg*, p. 127.

38 *Ibid.*, p. 200.

propos en affirmant que les mariages ne réparent pas le mal fait par des relations pré-maritales. Selon lui, trop souvent, de

malheureux enfants jetés dans le danger, se scandalisent l'un l'autre par mille badinages ou libertés criminelles, et en viennent même quelquefois jusqu'aux derniers excès du crime, qu'ils prétendent couvrir ensuite sous le voile du mariage. [...] [O]n se hâte de marier les deux criminels [...] sans songer que ceux qu'on va nuire [sic, pour unir] par un lieu [sic, pour lien<sup>39</sup>] indissoluble, n'auront probablement pas la bénédiction du ciel, le jour où on les traînera à l'autel. Le diable ensuite continuera son œuvre<sup>40</sup>

en rendant les époux haineux l'un envers l'autre. Ils poursuivront leur œuvre de destruction sociale en donnant le mauvais exemple à leurs enfants, qui les imiteront et propageront le mal à leur tour. Ces réflexions conduisent Mailloux à prescrire entre autres d'écourter le plus possible le temps des fréquentations<sup>41</sup> afin d'éviter de tels résultats déplorables.

---

39 Le lecteur ne pourra s'empêcher d'être troublé par l'étrange impression que laissent ces deux coquilles, sorte de lapsus imprimé qui laisse sous-entendre que le mariage est un malheur (« nuire ») et une prison (« lieu indissoluble »).

40 Alexis Mailloux, *Manuel des parents chrétiens*, op. cit., p. 199. Ce *Manuel des parents chrétiens* a connu une grande diffusion au XIX<sup>e</sup> siècle. Selon une lettre de Louis-Nazaire Bégin à David Gosselin citée dans la préface de la troisième édition, « longtemps il eut une place d'honneur à nos foyers et fut le sage conseiller des parents chrétiens ». Louis-Nazaire Bégin, [Lettre à David Gosselin], dans Alexis Mailloux, *Manuel des parents chrétiens*, 3<sup>e</sup> édition, Québec, Imprimé par l'Action Sociale, 1909, p. 7. D'après Serge Gagnon, « [s]a diffusion et partant son influence – la cinquième édition est de 1927 – perdurent au XX<sup>e</sup> siècle » (Serge Gagnon, « Alexis Mailloux », dans Marc La Terre et Frances G. Halpenny, dir., *Dictionnaire biographique du Canada, tome 10 (1871-1880)*, Québec/Toronto, Presses de l'Université Laval/University of Toronto Press, 1972, p. 537). Le texte de Mailloux demeura sensiblement le même au fil du temps. Le correcteur de la troisième édition, David Gosselin, avouait avoir seulement retouché la forme du texte (David Gosselin, « Lettre à Sa Grandeur M<sup>gr</sup> L.-N. Bégin », dans Alexis Mailloux, *Manuel des parents chrétiens*, 3<sup>e</sup> édition, Québec, Imprimé par l'Action Sociale, 1909, p. 5).

41 *Ibid.*, p. 202.

Autre preuve que les prescriptions de Mailloux rencontrent un écho dans la presse québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle, la phrase suivante est supprimée de *L'Enfant du faubourg*, dans *L'Événement* : « À toutes les anciennes raisons qu'elle pouvait faire valoir, il s'en joignait une autre plus sérieuse encore : elle était enceinte. Pour l'enfant qu'elle allait mettre au monde, surtout, elle tenait à régulariser sa situation<sup>42</sup> ». Si l'on se fie à la suppression de ce passage, il semble clair qu'une liaison déviante ne puisse pas être régularisée si aisément<sup>43</sup>, surtout lorsqu'il s'agit, comme dans *L'Enfant du faubourg*, de la liaison d'un noble avec une « fille du peuple<sup>44</sup> ».

Si des relations amants/maîtresses pouvant conduire à des relations légitimes sont supprimées, celles qui n'aboutiront jamais à une union consacrée par l'Église sont encore plus condamnées. Il en va ainsi dans *L'Enfant du faubourg*, où les propos, que tient le comte Gustave de Presle à la jeune Claire dont il veut faire sa maîtresse, sont supprimés dans *L'Événement* :

- Vous me croyez donc bien méchant ? fit-il avec un faux sourire.
- Non, mais je sens que vous cherchez à me faire du mal, répondit-elle.  
Un petit rire sec et nerveux siffla entre les dents de Gustave.
- Claire, reprit-il d'une voix fiévreuse et impatiente : ce n'est pas votre faute

---

42 *L'Enfant du faubourg*, p. 106.

43 Dans *Plaisir d'amour et crainte de Dieu*, *op. cit.*, p. 133, Serge Gagnon fait la liste des problèmes entraînés par les mariages de réparation : opposition des parents, doutes sur la paternité du futur, craintes de voir ce dernier s'enfuir, problèmes d'incompatibilité entre mari et femme.

44 Selon Serge Gagnon, « [m]ieux vaut dédommager la mère que de contracter une union hypergamique pour la fille, mais déshonorante pour le garçon et sa famille », au XIX<sup>e</sup> siècle (*ibid.*, p. 130).

si vous êtes adorable, et ce n'est pas la mienne si vous avez fait naître en moi un amour violent qui me brûle le cœur... Tout ce que je possède, je le mets à vos pieds, je vous le donne... Consentez à me suivre à Paris et je ferai de vous la femme la plus enviée, la plus heureuse...

– Et une fille perdue, n'est-ce pas ? répliqua-t-elle en lui jetant un regard de mépris. Ah ! vous avez cru que parce que je suis pauvre et sans famille, je pouvais devenir votre maîtresse ! Vous vous êtes trompé, monsieur de Presle. Si médiocre que je sois à côté de vous, je place mon honneur au-dessus de votre nom et de votre fortune<sup>45</sup> !

Une telle proposition a beau être refusée par l'héroïne Claire, sa formulation n'en demeure pas moins hors du domaine du dicible, puisqu'elle évoque la possibilité d'une déviance vécue dans le luxe et l'opulence : le jeune homme riche s'engage à donner à Claire « tout ce qu'il possède », lui promet d'être « enviée », c'est-à-dire de mener un train de vie si supérieur à celui des autres femmes qu'elles désireront être à sa place. Il lui fait enfin miroiter la possibilité d'être « heureuse », supposant par là que l'épanouissement personnel soit possible dans un mode de vie marginal. De tels propos seront aussi censurés lorsqu'ils sont tenus par des protagonistes âgés, qui devraient donner l'exemple de la sagesse et de l'expérience au lieu d'adopter des comportements déviants. Puisque « nous n'avons pas le droit de tout penser et de tout dire<sup>46</sup> », si l'on se fie à un article de Marie-Hercule Bédard sur « la Prohibition des livres », il faut donc faire preuve de prudence. Un passage supprimé de la version de *L'Événement du Maître de forges* illustre cette règle :

---

45 *L'Enfant du faubourg*, p. 237-238.

46 [Marie-]H[ercule] Bédard, « La Prohibition des livres », *Revue canadienne*, vol. 29, n° 6, juin 1893, p. 348.

– Je n’ai que la soixantaine, je pourrais entretenir des danseuses...

– Je ne vous en ferais pas un crime ! Au moins, voilà des folies que je comprends ! Un petit pied, une jolie jambe, une taille ronde, emprisonnée dans le cercle d’or des Égyptiennes du ballet de *Faust*, et des yeux noirs ou bleus qui vous cherchent aux fauteuils d’orchestre, parfait ! La chose en vaut la peine ! Si vous voulez que je vous présente au foyer de la danse, je vous y présenterai. Mais tourner des déclarations, offrir des bouquets et faire des rentes à Marianne ! Monsieur Moulinet, vous m’affligez sérieusement. Voyons, laissez-vous plutôt aller aux danseuses<sup>47</sup> !

Dans cet extrait d’une discussion entre l’homme d’affaires Moulinet – qui veut se lancer en politique – et son gendre, ce dernier souhaite convaincre son riche beau-père d’utiliser son argent à meilleur escient. Outre l’idée qu’un homme d’un certain âge « entretienne des danseuses » certainement pas dans le but de les épouser, ce passage véhiculait aussi l’idée subversive que la débauche vaut mieux que l’engagement politique et social. Moulinet devrait donc abandonner une cause collective au profit de jouissances purement physiques : « [u]n petit pied, une jolie jambe, une taille ronde, [...] des yeux noirs ou bleus ». Cette valorisation déviante des plaisirs sensuels au détriment d’œuvres sociales allait trop à l’encontre des normes pour demeurer dans le texte québécois.

Si Moulinet préfère la politique aux relations interdites, il en va autrement de l’homme d’affaires criminel Blaireau, âgé d’une cinquantaine d’années ; ce qui justifie un long passage censuré de *L’Enfant du faubourg*, dans *L’Événement* : le quinquagénaire avoue sa passion à la jeune Claire, lui demandant de partir à l’étranger avec lui, où il la rendra riche et enviée. Il précise même : « Empressé à vous satisfaire, je vous aimerai, je vous

---

<sup>47</sup> *Le Maître de forges*, p. 319-320.

admirerai. Quelle ivresse ! J'aurai pour vous la tendresse d'un père, la passion d'un amant, vous serez mon idole<sup>48</sup> » ! Il songe même à en faire son épouse, mais après un temps de fréquentation (dialogue aussi supprimé dans *L'Événement*) :

[J]e n'ai pas eu de jeunesse, je la trouverai près de vous. Un jour, plus tard, quand vous serez habituée à moi, quand je vous aurai prouvé combien votre amour m'est cher, vous consentirez peut-être à devenir ma femme !... Ma femme... Ah ! si vous me donniez seulement cet espoir, vous m'ouvririez le ciel !<sup>49</sup>

Les passages que nous venons de citer comportaient plusieurs aspects problématiques : le fait que Blaireau offre à Claire de l'épouser après des fréquentations déviantes, car hors-mariage et sexuelles (« la passion d'un amant ») ; la confusion subversive des rôles très différents de « père » et d'« amant », puisque l'homme d'affaires les place sur le même pied ; l'« ivresse », qui implique un abandon total aux plaisirs charnels au détriment des devoirs de l'esprit ; la volonté de faire de Claire une « idole », enfin, témoignant de la manière dont Blaireau perçoit la jeune femme, étant idolâtre et peu conforme à ce que doit être l'attitude d'un mari envers son épouse. On le constate donc, peu importe la façon dont elles se présentent, leur durée et leurs caractéristiques, les relations hors-mariage entre un homme et une femme sont toujours condamnées. On comprend bien que l'adultère sera alors encore plus stigmatisé, puisqu'il bafoue une grande institution religieuse et sociale : le mariage.

---

48 *L'Enfant du faubourg, Les Romanciers populaires*, n° 156, p. 236.

49 *Idem*.

## Déviance dans le mariage : l'adultère

Les critiques québécois du XIX<sup>e</sup> siècle reprochaient souvent au roman-feuilleton de valoriser l'adultère<sup>50</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, « [a]u jugement de prêtres, l'adultère est une faute encore plus grave que l'union libre. Elle menace la stabilité de la famille et l'ordre social. Or, comme l'écrit l'avocat et journaliste Edmond Lareau : « Le beau, dit St-Ambroise, c'est la forme du vrai ; le vrai c'est l'ordre<sup>51</sup> ». Les conséquences de l'adultère sont toujours troublantes même lorsque la faute est connue seulement de la personne qui trompe<sup>52</sup> ». La faute est encore plus grave s'il est « public et tellement notoire qu'on ne puisse le celer<sup>53</sup> », faisant alors partie des douze « fautes jugées suffisamment graves pour être, en principe, remises exclusivement par l'évêque<sup>54</sup> ». L'adultère est perçu comme un ennemi du développement de la famille et de l'État. Cette déviance, surtout lorsqu'elle est rendue publique, constituerait une dangereuse incitation. À l'époque et aujourd'hui encore, l'idée circule selon laquelle l' « adultère constitue une menace pour le couple<sup>55</sup> » et « met la lignée en danger<sup>56</sup> ». Dans une optique sociale, ce point de vue se défend aisément, car l'adultère

---

50 Notamment Jean-Joseph Beauchamp dans son article « Esquisses historiques sur le roman », *Revue canadienne*, vol. 4, no 7, juillet 1884, p. 409.

51 Edmond Lareau, *Histoire de la littérature canadienne*, Montréal, Imprimé par John Lovell, 1874, p. 4.

52 Serge Gagnon, *Plaisir d'amour et crainte de Dieu*, *op. cit.*, p. 163.

53 *Ibid.*, p. 144.

54 *Ibid.*, p. 142.

55 Annette Lawson, *Adultery, an Analysis of Love and Betrayal*, New York, Basic Books, Publishers, 1988, p. 37. Nous traduisons le texte original anglais : « adultery offers a threat to the couple ».

56 *Ibid.*, p. 45. Nous traduisons ici le titre d'une sous-division de chapitre, « Adultery Threatens the Lineage ».

s'éloigne de la norme du XIX<sup>e</sup> siècle. Comment imaginer une relation adultère productive, qui transmette l'ordre social aux éventuels enfants nés de cette relation interdite ? Par son existence même, cette déviance conteste la cellule familiale productrice et reproductrice du social, société microcosmique où se perpétue à petite échelle l'idéologie dominante. Dans l'optique des agents légitimateurs de l'époque, la représentation de l'adultère dans les feuilletons risquait de livrer cette pratique étrangère au consensus social. Enfin, cette déviance implique en plus un non-respect des engagements sociaux et religieux, car le mari et la femme se sont promis fidélité.

Pour toutes ces raisons, l'adultère est une représentation condamnable, qu'il soit furtivement mentionné dans le texte ou que le feuilletoniste lui accorde plus de place. Pour illustrer le premier cas, citons *L'Événement* où on lit ainsi cette phrase de *L'Enfant du faubourg* : « Le marquis de Presle laissait à sa femme une grande liberté d'action ; il est vrai que, de son côté, il ne se gênait guère<sup>57</sup> ». Le texte initial français est plus explicite : « [I]l est vrai que, de son côté, il ne se gênait guère pour briser les anneaux de la chaîne conjugale<sup>58</sup> ». Cette suppression de huit mots est aisée à faire pour le correcteur, et permet de laisser la déviance du marquis dans le domaine du non-dit, de l'implicite.

Quand il s'agit de propos théoriques, les auteurs français doivent se montrer aussi prudents dans leurs affirmations que lorsqu'ils décrivent une scène dans leur diégèse.

---

57 *L'Enfant trouvé*, *L'Événement*, vol. 17, n° 175, 14 décembre 1883, p. 1.

58 *L'Enfant du faubourg*, p. 35.

Georges Ohnet, par exemple, est trop audacieux pour le correcteur de *L'Événement* qui supprime cette réflexion du *Maître de forges* au sujet des hommes mariés : « Il n'y a presque pas d'hommes fidèles, vois-tu bien, et quand ce n'est pas avant qu'ils vous trompent, c'est après<sup>59</sup> ». Cette phrase laisse sous-entendre beaucoup trop d'idées subversives pour être conservée. Tout d'abord, le lecteur comprend que l'une des normes que le clergé veut imposer par le mariage (la fidélité entre époux) serait inadéquate, puisqu'il n'y a « presque pas d'hommes fidèles ». Le lecteur peut de plus déduire que l'institution du mariage, malgré son origine divine, n'empêche pas l'infidélité ; ce qui suppose l'inutilité ou l'inefficacité des sacrements et de la grâce de Dieu. Par ailleurs, si l'on peut tromper son épouse avant le mariage, cela implique qu'on puisse se marier en étant fourbe et menteur, et que le mariage ne garantit rien à la jeune épouse, qui risque en outre d'être liée à un hypocrite pour le reste de ses jours. Enfin, suivant le raisonnement d'Ohnet, il serait naturel (normal) pour une femme ou un homme marié d'être infidèle puisqu'il en va ainsi de la plupart des époux. La déviance deviendrait alors un mode de vie caractéristique du plus grand nombre, contrairement à l'idée contraire véhiculée par le discours officiel (clérical, politique ou social).

Un autre exposé théorique, assez cynique il est vrai, se trouve retranché du *Maître de forges*, dans *L'Événement*, pour les mêmes raisons : il s'agit du monologue où le duc de Bligny expose à sa cousine Claire de Beaulieu les étapes qui, selon lui, la conduiront à

---

<sup>59</sup> *Le Maître de forges*, p. 206.

l'adultère<sup>60</sup>. Ce passage est trop long pour le citer en entier ici, mais on peut le résumer en quatre phases : 1) Résistance : Claire essaiera en vain de garder son mari qui en viendra « résolument » à l'infidélité ; 2) Désillusion : elle se tournera vers Dieu inutilement ; 3) Colère : elle voudra être heureuse et percevra son mari comme un être « maladroit, commun et sot ». Claire passera enfin à l'étape finale, soit 4) la recherche d'une compensation et d'une consolation. Là, selon de Bligny, le bonheur l'attend : « Madame, précise-t-il même, permettez que je vous offre la main pour vous faire les honneurs de cette phase, à laquelle je vous attends, avec un peu d'espérance et beaucoup d'amour ». Ce prétendu amour ne saurait justifier de telles déclarations, puisqu'il s'agit en fait d'attirance physique. Pour le correcteur de *L'Événement*, il ne s'agit d'ailleurs sûrement pas d'amour, puisqu'il supprime les quatre derniers mots de cette phrase de Gaston : « Et souffrez que je reste près de vous, moi qui vous apprécie, moi qui vous comprends, moi qui vous aime ».

Un tel discours peut rappeler ceux des personnages de romans libertins du XVIII<sup>e</sup> siècle, par sa rhétorique subversive et son découpage en éléments clairement expliqués ; ce qui suffirait amplement à le condamner au Québec. Rien d'étonnant, alors, qu'un tel mode d'emploi, présenté de surcroît de manière froide, systématique et ironique<sup>61</sup>, soit jugé inopportun par le correcteur de *L'Événement*, d'autant plus que la tirade du duc se termine par une invitation à avoir une relation adultère avec lui.

---

60 *Le Maître de forges*, p. 387-388.

61 De Bligny affirme entre autres que « la crise se compose de quatre phases, comme le mouvement de la lune » et il se réfère à Philippe comme « le galant homme ».

Même les personnages inconnus ou de très peu d'importance ne doivent pas adopter une conduite répréhensible de ce genre. Ainsi, d'Artagnan observe une jeune femme lors d'une promenade nocturne. Elle lui soutire cette réflexion, unique à la version française : « [U]ne femme qui court les rues à cette heure ne sort guère que pour aller rejoindre son amant<sup>62</sup> ». Pour les mêmes raisons, dans *Le Maître de forges* tel que publié dans *L'Événement* et dans *La Minerve*, un long passage narrant la liaison adultère de Gaston est modifié<sup>63</sup> :

Une seule fois, il se crut sérieusement atteint, mais la suite montra qu'il s'était flatté. Une des plus grandes dames de l'aristocratie russe, la comtesse Woreseff, célèbre par ses cheveux blonds et ses émeraudes, s'éprit de lui. [...] [Gaston] n'arrivait pas à trouver un expédient pour se rapprocher d'elle en secret<sup>64</sup>.

Le duc Gaston de Bligny simule alors un départ à Moscou pour bernier le mari. Il se cache chez lui où la comtesse le visite en feignant d'aller à l'église. Cependant, le comte est averti de la supercherie par son valet, et son épouse doit fuir par la fenêtre alors qu'il arrive chez le duc pour surprendre les fautifs en flagrant délit. Ne trouvant pas la comtesse, Woreseff s'excuse, mais ses doutes le forcent bientôt à provoquer de Bligny en duel.

---

62 *Les Trois Mousquetaires*, p. 146

63 Dans *La Minerve*, le passage censuré est moins long. Il commence après la phrase : « Une des plus grandes dames de l'aristocratie russe, la comtesse Woreseff, célèbre par ses cheveux blonds et ses émeraudes, s'éprit de lui » (*La Minerve*, vol. 63, n° 157, 17 mars 1891, p. 4).

64 *Le Maître de forges*, p. 92-93.

d'Artagnan cumule ici les désirs de libertinage : après la soubrette, il veut conquérir la maîtresse, uniquement préoccupé par les faveurs sexuelles de Milady, se moquant d'obtenir son amour. Dumas confond d'ailleurs souvent « amour » et « désir » dans son roman et cet aspect a pu jouer un rôle dans les modifications à apporter : d'Artagnan pense à son « amour<sup>103</sup> » pour Milady alors qu'il s'agit clairement d'une passion paradoxale pour cette femme qu'il déteste ; il ment en prétendant aimer Ketty, comme nous l'avons vu plus haut. Ses promesses à la jeune soubrette entraînent d'ailleurs ce commentaire désabusé d'Athos : « Serment de joueur<sup>104</sup> ». Dumas évoque ailleurs l'amour « de caprice ou de matière<sup>105</sup> », rangeant le désir dans la même catégorie que l'amour véritable prôné par l'Église, celui du mari envers sa femme.

Pour atteindre son objectif, le jeune Gascon écrit une lettre à Milady en se faisant passer pour le comte de Wardes dont Milady s'est éprise. Il écrit à sa correspondante qu'elle « n'a pas besoin de [lui] dire de quelle manière un galant homme peut obtenir son pardon<sup>106</sup> ». La jeune femme a clairement compris la signification de cette allusion, puisqu'elle fixe un rendez-vous dans sa chambre au pseudo-comte de Wardes. Cet entretien sera bref et peu explicite : Milady prévoit une nouvelle entrevue la semaine suivante. Toutefois, d'Artagnan, usurpant toujours l'identité du comte de Wardes, répond sèchement à Milady qu'il ne veut plus la revoir. Celle-ci réagit exactement comme le jeune homme

---

103 *Les Trois Mousquetaires*, p. 459.

104 *Ibid.*, p. 482.

105 *Ibid.*, p. 664.

106 *Ibid.*, p. 436.

l'avait prévu. Devinant sa passion pour elle, elle lui ordonne de tuer de Wardes pour se venger de l'offense reçue. En échange, elle promet de se donner à lui<sup>107</sup>. Le plan de d'Artagnan se déroule comme prévu : « Tombe volontairement entre mes bras après m'avoir raillé si effrontément, hypocrite et dangereuse femme, pensait d'Artagnan [...], et ensuite je rirai de toi avec celui que tu veux tuer par ma main<sup>108</sup> ». Dans *Le Monde*, le jeune homme ne tient pas le même raisonnement : « – Oui, dis-moi que tu m'aimes après m'avoir si effrontément trompé, hypocrite et dangereuse femme, pensait de son côté d'Artagnan, et ensuite je rirai de toi avec celui que tu veux punir par ma main<sup>109</sup> ». Milady est très consciente de la véritable nature des sentiments de d'Artagnan puisqu'elle lui dit, dans la version française : « [J]e connais les amoureux, ce sont des gens qui ne font rien pour rien. – Vous savez la seule réponse que je désire<sup>110</sup> », répond d'Artagnan. Dans la version québécoise, d'Artagnan dira plutôt : « Votre amour est la seule récompense que je désire<sup>111</sup> ».

D'Artagnan, dans la version française, ne laisse pas d'incertitude peser sur ses paroles : « Et il l'attira doucement vers lui. Elle résista à peine<sup>112</sup> ». C'est clair : d'Artagnan tente de convaincre Milady de lui accorder des faveurs sexuelles en échange de son duel à venir avec de Wardes. Le jeune homme, « véritablement emporté par la passion, [...]

---

107 Dans la version française seulement. La version québécoise évoque de vagues promesses d'amour.

108 *Les Trois Mousquetaires*, p. 461.

109 *Les Trois Mousquetaires, Le Monde*, vol. 27, n° 129, 18 janvier 1894, p. 3.

110 *Les Trois Mousquetaires*, p. 461.

111 *Les Trois Mousquetaires, Le Monde*, vol. 27, n° 129, 18 janvier 1894, p. 3.

112 *Les Trois Mousquetaires*, p. 461.

[s'écrie :] ah ! c'est que mon bonheur me paraît invraisemblable, et qu'ayant toujours peur de le voir s'envoler comme un rêve, j'ai hâte d'en faire une réalité<sup>113</sup> ». Dans *Le Monde*, le texte change : d'Artagnan, « un instant emporté par la passion [...] [s'écrie :] « Ah ! c'est que votre amour me paraît invraisemblable, et qu'ayant toujours peur de le voir s'envoler comme un rêve, j'ai hâte d'en recevoir l'assurance positive de votre bouche<sup>114</sup> ». Cette version met en scène un d'Artagnan plus lucide, que la passion ne submerge pas longtemps. Sa discussion avec Milady prend d'ailleurs un tout autre sens, que nous analyserons sous peu.

Enfin, dans la version française, Milady lui ordonne de « mérit[er] [...] ce prétendu bonheur<sup>115</sup> ». Dans *Le Monde*, elle lui demande plutôt : « – Méritez-vous donc déjà un pareil aveu<sup>116</sup> » ? Les deux complices doivent alors interrompre leur entretien puisque surgit le frère de Milady. Cette dernière donne rendez-vous au jeune homme dans sa chambre. D'Artagnan la quitte et réfléchit. Il veut « posséder à son tour cette femme sous son propre nom ; et comme cette vengeance lui paraissait avoir une certaine douceur, il ne voulait point y renoncer<sup>117</sup> ».

Les modifications apportées par Grenier au texte français transforment considérablement le sens et la portée de toute cette scène. Dans la version française, comme nous l'avons vu, Milady et d'Artagnan jouent un jeu de séduction très codé, rappelant les

---

113 *Idem*.

114 *Les Trois Mousquetaires, Le Monde*, vol. 27, n° 129, 18 janvier 1894, p. 3.

115 *Les Trois Mousquetaires*, p. 461.

116 *Les Trois Mousquetaires, Le Monde*, vol. 27, n° 129, 18 janvier 1894, p. 3.

117 *Les Trois Mousquetaires*, p. 465.

rites et complexités du libertinage. Dans la version québécoise, d'Artagnan doit mentir à Milady pour obtenir la libération de la femme qu'il aime, Constance Bonacieux. Il ment par nécessité car il ne peut parvenir à ses fins autrement. Il se borne à arracher des aveux d'amour de Milady et cette victoire lui suffit. Il n'est plus question ici de préparation à une rencontre érotique, mais bien d'un interrogatoire que d'Artagnan mène avec le plus de discrétion possible. La suite des événements donne raison à cette interprétation du travail éditorial de Grenier.

Le rendez-vous enfin venu, d'Artagnan « s'abandonna tout entier aux sensations du moment. Milady ne fut plus pour lui cette femme aux intentions fatales qui l'avait un instant épouvané, ce fut une maîtresse ardente et passionnée s'abandonnant tout entière [...]. Deux heures à peu près s'écoulèrent ainsi<sup>118</sup> ». Ce passage est enlevé de la version québécoise où d'Artagnan se contente encore de paroles. Dans la version française, les amants discutent un peu et leurs étreintes se poursuivent ensuite jusqu'à l'aube<sup>119</sup>.

D'Artagnan, dans les deux versions, révèle alors peu à peu son subterfuge à Milady : il avoue avoir intercepté les lettres adressés au comte de Wardes et y avoir répondu. Différents passages qui témoignent de l'attitude des interlocuteurs pendant cette discussion sont supprimés du *Monde* : l'indication selon laquelle d'Artagnan « tenait [Milady]

---

118 *Ibid.*, p. 466.

119 *Ibid.*, p. 467.

embrassée<sup>120</sup> » contre lui, sa tentative « de rapprocher ses lèvres des lèvres de Milady<sup>121</sup> », le mouvement de Milady qui « s'élança hors du lit<sup>122</sup> » ; dans la version française, d'Artagnan se sent alors « glacé sur le lit<sup>123</sup> », dans le *Monde*, il est « glacé à sa place<sup>124</sup> ». Seule la version française révélera que d'Artagnan se trouve « à demi nu<sup>125</sup> », qu'il « se laissa glisser à bas du lit<sup>126</sup> ».

Au terme de cet entretien orageux où Milady a tenté de l'assassiner, d'Artagnan se réfugie chez la jeune soubrette Ketty. Celle-ci lui dit, dans la version française : « – Mais vous ne pouvez pas sortir ainsi, [...] vous êtes tout nu. – C'est vrai, dit d'Artagnan, qui s'aperçut alors seulement du costume dans lequel il se trouvait<sup>127</sup> ». Le jeune homme est forcé de revêtir des habits féminins et court chez Athos qui, le voyant habillé en femme, comprend ce qui s'est passé. Toutes ces indications sont censurées, dans *Le Monde*.

Dans la version québécoise, cet épisode se sera donc déroulé sans qu'il n'y ait aucune relation physique entre d'Artagnan et Milady, tout comme cet aspect de la relation d'Artagnan/Ketty avait été occulté. Les « tableaux de la débauche » décriés dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle ont été évités. N'agissant plus de façon libertine et déviante, d'Artagnan sort

---

120 *Ibid.*, p. 469.

121 *Idem.*

122 *Ibid.*, p. 470.

123 *Idem.*

124 *Les Trois Mousquetaires, Le Monde*, vol. 27, n° 130, 19 janvier 1894, p. 3.

125 *Les Trois Mousquetaires*, p. 470.

126 *Ibid.*, p. 471.

127 *Ibid.*, p. 472.

en plus de cette épreuve sans taches : il a agi de manière héroïque, sans abuser de la jeune soubrette (comme nous l'avons vu au début de ce chapitre) et sans céder aux séductions de Milady. Tous ces éléments témoignent en faveur du sérieux de sa relation amoureuse avec Constance Bonacieux.

## **DÉVIANCE DANS LES DISCOURS SOCIAUX**

### **Déviance dans l'éthique sociale**

Si le comportement du déviant est différent de celui du plus grand nombre, c'est souvent à cause de ses valeurs. Par exemple, au lieu de préférer le travail, il vantera les mérites de l'oisiveté ; il sera menteur au lieu d'être honnête, il préférera l'orgueil à la modestie, la satisfaction personnelle à l'implication sociale. Dans certains feuilletons, il arrive parfois que les seuls propos de certains personnages soient suffisamment jugés dangereux par les correcteurs de feuilletons pour être retranchés.

Il en va ainsi du marquis de Presle, qui, à l'instar des libertins sadiens, semble capable de justifier moralement tous ses actes les plus répréhensibles. Il séduit Léontine, une jeune fille qu'il convoite, en lui promettant de l'épouser et en organisant un faux-mariage grâce à l'aide d'amis payés pour tenir les rôles de maire, secrétaire de la mairie et témoins. De Presle n'hésite pas à abuser de la crédulité de Léontine :

Mais un premier crime était accompli, et le marquis avait la conscience trop facile pour reculer devant le second, qui lui assurait la possession de l'objet de ses convoitises brutales. Après tout, qu'était-ce pour lui que la vie de cette jeune fille perdue, anéantie ? Une de plus jetée dans la masse des malheureuses, voilà tout ! Il faut que les grands seigneurs s'amuse, et les filles du peuple sont faites pour leurs plaisirs. Ce charmant marquis ne se gênait pas pour ressusciter à son profit des maximes odieuses qu'il exhuma d'un passé plus odieux encore<sup>128</sup>.

L'auteur Émile Richebourg a beau dénoncer la conduite du marquis de Presle, le lecteur n'en aurait pas moins lu et peut-être assimilé le discours du libertin s'il n'avait pas été supprimé de *L'Événement*. Cette rhétorique de la déviance pouvait paraître subversive, à cause des idées qui y sont développées, bien que stigmatisées par Richebourg : justification d'actes déviants par un statut social élevé, peu d'influence du sort malheureux d'une personne sur l'ensemble de la population ; « conscience trop facile » expliquant un comportement déviant, ce qui sous-entend une vision déterministe de l'existence humaine. Des critiques avaient d'ailleurs adressé ce reproche au genre romanesque, attaquant leurs « raisonnements faux, les haines ardentes qui excitent les libertins, égarent les philosophes et arment les facétieux<sup>129</sup> ». C'est pourquoi ce passage de *L'Enfant du faubourg* ne figure pas dans *L'Événement*. Ces constatations recourent d'ailleurs celles que nous formulons au début du présent chapitre au sujet de d'Artagnan : les lecteurs risquent de s'identifier au héros ou aux autres personnages. La contre-légitimation dont ils font preuve (vu l'immense succès du genre au XIX<sup>e</sup> siècle) est une preuve éloquente de leur enthousiasme vis-à-vis du genre et de ses personnages. Les correcteurs se méfient donc de leurs discours trop

---

128 *L'Enfant du faubourg*, p. 100.

129 [Anonyme], « Étude littéraire », *L'Écho du cabinet de lecture paroissial de Montréal*, vol. 4, n° 4, 15 février 1862, p. 80.

audacieux et pas seulement de leurs actes. Pour ces raisons, les propos subversifs qu'adresse la Solange – femme louche plus ou moins entremetteuse – à Claire seront supprimés dans

*L'Événement* :

– Du moment qu'il [Blaireau] ne vous veut pas de mal, continua la Solange, c'est qu'il vous veut du bien. Dame ! vous êtes jeune, jolie... Qui sait ? Vous êtes peut-être sur le chemin de la fortune. Hé ! hé ! hé ! ajouta-t-elle avec un sourire singulier, qui laissa voir quatre dents jaunes sous le rictus de ses lèvres grimaçantes, on a vu des choses plus étonnantes que ça.

La jeune fille devina sans doute la pensée de la vieille femme, car un éclair, qui s'éteignit aussitôt, sillonna son regard<sup>130</sup>.

Puisqu'il s'agit ici d'une censure servant à façonner le dicible (et le pensable)<sup>131</sup>, le recours à la rhétorique, même lorsqu'il est nécessaire, ne permet pas d'utiliser n'importe quel argument, comme dans le cas du marquis de Presle que nous avons vu. Ceux qu'emploie Claire de Beaulieu pour repousser les avances de son cousin le duc de Bligny sont de cet ordre :

Sachez-le donc, s'écria-t-elle, fussé-je la plus malheureuse des femmes, dussé-je, ce qui est impossible, devenir la plus indigne et me perdre ! eh bien ! vous êtes arrivé à m'inspirer tant d'aversion et de dégoût, que je prendrais n'importe qui, un inconnu, un passant, plutôt que vous<sup>132</sup>.

---

130 *L'Enfant du faubourg, Les Romanciers populaires*, n° 155, p. 227.

131 Selon Pierre Hébert, la censure vise à « instituer le dicible et, ainsi, son effet est de cacher toute parole divergente ». *Op. cit.*, p. 175.

132 *Le Maître de forges*, p. 90.

Claire a beau préciser que sa supposition déviante « est impossible », elle la met néanmoins au jour, osant exprimer une représentation non légitimée : une femme ne saurait choisir « n'importe qui, un inconnu, un passant », même pour fuir un prétendant trop empressé. Les paroles de la jeune femme seront d'ailleurs inutiles puisque, confiant en sa stratégie, le duc répond : « Nous verrons <sup>133</sup> ». Cette répartie ne figure pas dans *L'Événement*, tout comme le paragraphe que nous avons cité plus haut.

Suivant la même logique de respect envers l'éthique sociale, dans d'autres études comparatives de feuilletons que nous avons faites (*Les Deux Orphelines* et *Les Sabotiers de la Forêt-Noire*), nous avons remarqué que des critiques de l'armée, des soldats et des policiers étaient supprimées. Il en va de même dans *Les Trois Mousquetaires*. Par exemple, lorsque d'Artagnan se rend chez de Tréville afin de solliciter un poste dans les mousquetaires, il traverse son hôtel qu'il découvre rempli de mousquetaires. Il y entend les soldats du roi raconter « des histoires de femmes<sup>134</sup> ». Ce passage a été supprimé dans *Le Monde*, bien qu'on ait laissé l'expression plus neutre qui suit, « des histoires de cour<sup>135</sup> ». Il décrit des représentants de la sphère publique qui perdent leur temps en vains bavardages au lieu de travailler au service de la collectivité, comme ils le devraient. En plus, ces conversations sont des histoires galantes qui témoignent d'une vie dissolue. Cela équivaut à placer sur le même pied des représentants de l'ordre et des libertins. Zacharie Lacasse insiste dans sa *Nouvelle mine* (1892) sur le respect dû à l'autorité civile :

---

133 *Ibid.*

134 *Les Trois Mousquetaires*, p. 35.

135 *Les Trois Mousquetaires*, *Le Monde*, vol. 27, n° 87, 25 novembre 1893, p. 3.

Tout pouvoir vient de Dieu, écrit-il en citant Saint-Paul ; l'Église catholique est aussi jalouse de faire *respecter Dieu* représenté par une personne civile que par une personne ecclésiastique [...]. Si l'on accoutume notre peuple à croire qu'il n'y a que des canailles en haut lieu, que va-t-il arriver ? [...] [D]es perturbations sociales dont la conséquence sera l'effusion de sang et une course au clocher pour saisir le pouvoir<sup>136</sup>.

L'allusion à la Révolution française de 1789 est claire. Lacasse craint que des représentations déviantes des agents de la sphère publique entraînent de tels bouleversements dans l'ordre social (il évoque d'ailleurs, deux pages plus loin, les événements survenus au Québec en 1837-1838). Les représentants de la sphère publique ne doivent pas être dépeints sous un jour défavorable de crainte d'entraîner une révolution aux conséquences imprévisibles. Dans cet ordre d'idées, un long paragraphe de contextualisation historique a été supprimé du chapitre II des *Trois Mousquetaires*. Le retranchement de cette partie non essentielle à la diégèse entraîne celui du caractère volage de M. de Tréville, qui n'est plus, pour le lecteur québécois, « un des plus galants coureurs de ruelles, un des plus fins damerets<sup>137</sup>, un des plus alambiqués diseurs de phœbus de son époque<sup>138</sup> ». Figure autoritaire investie d'un pouvoir important, Tréville doit être digne, préoccupé par de graves questions et non par un libertinage déplorable, afin de ne pas donner une représentation négative et déviante des dirigeants de la sphère publique.

---

136 Zacharie Lacasse, *op. cit.*, p. 57.

137 Dameret : homme galant empressé auprès des femmes.

138 *Les Trois Mousquetaires*, p. 32.

### Déviance dans le respect dû aux institutions : la religion

Dans la première partie de cette thèse, nous avons souligné la force des grandes institutions sociales au Québec, qu'il s'agisse de la sphère religieuse ou politique. Régissant le discours et l'espace publics, ces institutions exigeaient le respect. Les contester impliquait une déviance souvent châtiée. L'histoire en a donné de nombreux exemples, qu'il s'agisse de l'Institut Canadien de Montréal, de la *Canada-Revue* ou de penseurs libéraux comme Laurent-Olivier David, Arthur Buies ou Louis-Antoine Dessaulles, sans compter les modérés, même parmi le clergé : le Cardinal Taschereau de Québec, par exemple, taxé de franc-maçon.

Dans cet ordre d'idées, la critique de ces institutions sera mal vue, car cette prise de position est nécessairement marginale par rapport au lieu de pouvoir. En plus, les religieux recourent souvent à des arguments d'autorité pour faire taire un contre-discours qui leur serait opposé : « La religion est toujours unie au bon sens<sup>139</sup> », écrit ainsi Zacharie Lacasse. C'est pour cette raison que les critiques contre la religion – et par extension, contre le clergé – seront souvent supprimées des romans-feuilletons. Un premier exemple nous est fourni par *L'Enfant du faubourg*, dans *L'Événement*. Dans le texte initial, Léontine Landais se plaint en ces termes d'avoir été abusée par le marquis de Presle : « Ah ! mon bonheur !... Ah ! mon avenir !... Chimères !... Est-ce donc pour cela que Dieu m'a mise au monde ! Ah !

---

139 Zacharie Lacasse, *Une nouvelle mine : le prêtre et ses détracteurs*, Montréal, Imprimerie de l'Étendard, 1892, p. 36.

il eût mieux fait de me laisser dans le néant où des lâches m'ont fait rentrer<sup>140</sup> ».

D'emblée, ce commentaire va à l'encontre de la résignation chrétienne, une vertu souvent prônée au XIX<sup>e</sup> siècle, puisque Léontine se permet de contester le sort que Dieu lui réserve en estimant qu'il s'agit d'une erreur divine. Or, pour un bon catholique,

[ce] que nous demandons à Dieu par ces paroles, *Que votre volonté soit faite*, c'est donc de supporter avec une entière soumission toutes les peines qu'il lui plaira de nous envoyer ; c'est que, quelle que chose [*sic*] qui nous arrive, il nous trouve toujours patients, résignés, et dans une parfaite conformité de cœur et d'esprit aux desseins de sa providence. [...] L'homme ne s'est perdu que pour avoir préféré sa propre volonté à celle de Dieu, et il ne se sauve qu'en préférant la volonté divine à la sienne. Ôtez la propre volonté, dit Saint Bernard, il n'y aura plus d'enfer<sup>141</sup>.

Le texte censuré laissait donc supposer que la vie ne valait pas la peine d'être vécue, sous-entendant même un propos suicidaire. Il impliquait aussi que Dieu mettait les humains sur Terre pour souffrir et qu'il les privait du bonheur et de l'espoir. C'est donc en plus une contestation de la notion de providence. Tous ces éléments sont amplement suffisants pour justifier la suppression de ce passage.

---

140 *L'Enfant du faubourg*, p. 115.

141 F. P. B., *Nouveau traité des devoirs du chrétien envers Dieu, dans lequel chaque chapitre et chaque article sont suivis de traits historiques analogues aux vérités qui y sont traitées*, Montréal, Payette et Bourgeault, 1881, p. 303-304.

Les jurons sont une autre manière de s'en prendre à Dieu. Pour cette raison, l'expression « Dieu me damne<sup>142</sup> » du criminel Pierre Gargasse sera rayée de la version québécoise de *L'Enfant du faubourg*, dans *L'Événement*. L'institution religieuse interdisait en effet ce genre de propos, comme en témoigne une lettre pastorale de 1894 : « Ne tolérez jamais chez vous les paroles blasphématoires, les jurements, les chansons obscènes, les discours contraires à la foi ou aux mœurs<sup>143</sup> ».

Si les deux exemples que nous venons de donner relèvent plus de la religion comme croyance que comme institution, certains commentaires sur les agents de la sphère religieuse seront également sujets à caution (nous en verrons aussi beaucoup d'autres dans le prochain chapitre). Ainsi, ces phrases censurées de *L'Événement*, concernant l'abbé Rouvière et une concierge, toujours dans *L'Enfant du faubourg* : « L'innocent mensonge de M. Rouvière n'était pas une merveille de conception ; pourtant, la concierge l'accepta bénévolement. Comment aurait-elle admis qu'un prêtre pût mentir<sup>144</sup> » ? Ce passage laisse supposer que le peuple surestime parfois l'intégrité des ecclésiastiques et les voit plus proches de la divinité qu'ils ne le sont en réalité. De plus, il laisse sous-entendre que le peuple, victime d'un certain aveuglement, est trop crédule face au clergé qui le berne grâce à des mensonges maladroits. La puissance de la sphère religieuse empêcherait toute remise en question de

---

142 *L'Enfant du faubourg*, p. 314.

143 « Lettre pastorale de Nos Seigneurs les Archevêques et Évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa, sur l'éducation », dans *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection, tome 11*, Montréal, Arbour et Laperle, imprimeurs de l'Archevêché, 1894, p. 660.

144 *L'Enfant du faubourg, Les Romanciers populaires*, n° 139, p. 97-98.

son discours. La dernière phrase de l'auteur Émile Richebourg nous semble ironique, dénonçant le manque de recul critique par rapport à l'institution religieuse.

Les grandes figures historiques de la sphère religieuse ne devront pas non plus être présentées négativement. Ce sera le cas du Cardinal de Richelieu, au sujet duquel nous avons trouvé maints exemples d'interventions éditoriales pratiquées par le correcteur William-Alexandre Grenier. On lit dans *Le Monde* : « – Ah ! vous vous vendez, corps et âme, pour de l'argent<sup>145</sup> ». La version complète des *Trois Mousquetaires* est beaucoup plus explicite : « – Ah ! vous vous vendez, corps et âme, au démon pour de l'argent. – Non, mais au Cardinal. – C'est la même chose ! s'écria la jeune femme. Qui dit Richelieu, dit Satan<sup>146</sup> ».

Ce passage se passe presque de commentaires tant l'association Satan/religieux semble audacieuse. Comme les religieux sont les représentants ou les substituts de Dieu sur Terre<sup>147</sup>, le blasphème n'est pas loin. Le Cardinal devrait représenter Dieu et non pas son antithèse maléfique. Le Père Zacharie Lacasse a insisté dans ses écrits et conférences sur le jugement, les pouvoirs et les qualités des religieux<sup>148</sup>. Les livres de ce prédicateur de

---

145 *Les Trois Mousquetaires, Le Monde*, vol. 27, n° 104, 16 décembre 1893, p. 2.

146 *Les Trois Mousquetaires*, p. 229.

147 Selon Alexis Mailloux, « Jésus-Christ nous apprend que le prêtre doit être regardé comme un autre lui-même, lorsqu'il nous déclare que celui qui écoute le prêtre, l'écoute lui-même, et que quiconque méprise le prêtre, le méprise lui-même » (Alexis Mailloux, *Manuel des parents chrétiens, op. cit.*, p. 279).

148 Voir notamment son ouvrage traitant spécialement de ces questions : *Une cinquième mine : autour du drapeau, op. cit.* Ce livre confère à l'Église, considérée comme société parfaite (p. 19), des pouvoirs doctrinaux (droit de parole sur tous les sujets), sacramentaux

retraites au Canada et aux États-Unis ne demeuraient pas sans échos. Traduisant « [des] idées [ultramontaines] en un langage [...] populaire [...], ils se vendent chacun à des milliers d'exemplaires<sup>149</sup> ». Ses prescriptions sont donc connues des lecteurs québécois du XIX<sup>e</sup> siècle et les responsables des feuilletons devaient en tenir compte dans leurs corrections.

Pour cette raison, une autre critique du clergé a été supprimée des *Trois Mousquetaires* au Québec, car il laisse supposer qu'une fonction civile puisse être préférable à l'état religieux. Dans les deux versions, M. de Tréville demande à Aramis : « – Voyons, vous, Aramis, pourquoi diable m'avez-vous demandé la casaque<sup>150</sup> » ? Toutefois, dans la version originale, la phrase se poursuit ainsi : « quand vous alliez être si bien sous la soutane<sup>151</sup> ». Le discours prescriptif du XIX<sup>e</sup> siècle affirme souvent que les Québécois doivent prendre exemple sur les ecclésiastiques. L'une des réflexions les plus claires à ce sujet demeure ces propos d'Alexis Mailloux :

Jésus a dit à nos curés : “ Celui qui vous écoute, m'écoute. ” [...] [N]ous lier à nos pasteurs légitimes, c'est nous attacher à eux, c'est nous identifier avec eux, c'est ne jamais nous isoler d'eux, c'est enfin ne jamais nous soustraire à leur influence morale sur notre conduite, sur nos pensées, sur nos mœurs, sur notre vie

---

(sur lesquels l'État n'a aucun droit), temporels, législateurs et coercitifs.

149 Nive Voisine, « L'Ultramontanisme canadien-français au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Nive Voisine et Jean Hamelin, dir., *Les Ultramontains canadiens-français*, Montréal, Boréal Express, 1985, p. 92. Lacasse lui-même prétend en 1892 avoir vendu « trente mille volumes de [s]a “Mine” » (Zacharie Lacasse, *Une nouvelle mine : le prêtre et ses détracteurs*, op. cit., p. 6).

150 *Les Trois Mousquetaires*, p. 45.

151 *Idem*.

toute entière<sup>152</sup>.

Ces affirmations de Mailloux expliquent pourquoi les héros des romans devaient se présenter sous l'apparence de modèles à imiter : en s'identifiant à une figure idéale, le lecteur laissait peser sur sa « vie toute entière » son influence morale. Or, comment un lecteur pourrait-il s'identifier avec une figure cléricale ridicule, des religieux ivres, vantards, menteurs, qui n'estiment même pas leur état ? Nous évoquerons dans le prochain chapitre une partie supprimée de la version québécoise des *Trois Mousquetaires* qui relate la séduction d'un jeune prêtre par Milady. Les modifications apportées au passage du roman de Dumas dont nous aller traiter semblent s'inscrire dans la même lignée : la version originale apprend au lecteur que dans sa jeunesse, Milady « était religieuse au couvent des Bénédictines de Templemar. Un jeune prêtre au cœur simple et croyant desservait l'église de ce couvent ; elle entreprit de le séduire et y réussit [...]. Leurs vœux à tous deux étaient sacrés, irrévocables<sup>153</sup> ». Dans *Le Monde*, la version est considérablement modifiée : Milady « avait un amant et, de complicité avec lui, ils commirent plusieurs grands crimes<sup>154</sup> ». Toutes les mentions à l'état cléricale de Milady et de son complice, qu'elles soient ultérieures ou antérieures<sup>155</sup> à ce récit dans le roman, sont supprimées du *Monde*. La phrase « Le prêtre

---

152 Alexis Mailloux, *op. cit.*, p. 291-292.

153 *Les Trois Mousquetaires*, p. 766.

154 *Les Trois Mousquetaires, Le Monde*, vol. 27, n° 156, 19 février 1894, p. 3.

155 Avant que cette révélation soit faite par Dumas, p. 766-767, l'amant et complice de Milady passait aux yeux de tous pour son frère, un curé criminel. Ces mentions aussi sont retranchées du *Monde*. Par exemple, la précision que le frère de Milady « était curé » (*Les Trois Mousquetaires*, p. 369) ne figure pas dans *Le Monde*, ni cette section de dialogue entre Athos et d'Artagnan : « – Son frère ? reprit Athos. – Oui, le prêtre ? (*ibid.*, p. 371). Enfin, Grenier a remplacé la révélation selon laquelle le complice de Milady « fai[sai]t semblant

vola les vases sacrés<sup>156</sup> » devient « Ils volèrent les vases sacrés<sup>157</sup> » ; « Le jeune prêtre<sup>158</sup> » devient « son complice<sup>159</sup> ». La section de phrase indiquant que le complice « avait obtenu une petite cure<sup>160</sup> » est enlevée, « la terre sur laquelle était située l'église du curé<sup>161</sup> » devient simplement « l'endroit<sup>162</sup> ». De même, ce dialogue entre Milady et son bourreau est supprimé : « J'entrerai dans un cloître, je me ferai religieuse, dit Milady. – Vous étiez dans un cloître, dit le bourreau, et vous en êtes sortie pour perdre mon frère<sup>163</sup> ».

Ce passage du roman original remet en question l'institution religieuse par le questionnement sur l'infailibilité d'un de ses représentants<sup>164</sup>, par extension de sa plus grande facilité à résister aux tentations. Cette section du roman de Dumas présente un prêtre déviant, succombant aux charmes d'une « prostituée » (Milady paie les services reçus avec son corps, comme nous l'avons vu. Elle est connue comme telle quand Dumas fait ce récit rétrospectif, à la fin du roman). Perdant toute dignité, le prêtre devient voleur,

---

d'être curé » (*idem*) par « fai[sai]t semblant d'être pieux » (*Les Trois Mousquetaires, Le Monde*, vol. 27, n° 118, 4 janvier 1894, p. 3).

156 *Les Trois Mousquetaires*, p. 766.

157 *Les Trois Mousquetaires, Le Monde*, vol. 27, n° 156, 19 février 1894, p. 3.

158 *Les Trois Mousquetaires*, p. 767.

159 *Les Trois Mousquetaires, Le Monde*, vol. 27, n° 156, 19 février 1894, p. 3.

160 *Les Trois Mousquetaires*, p. 767.

161 *Idem*.

162 *Les Trois Mousquetaires, Le Monde*, vol. 27, n° 156, 19 février 1894, p. 3.

163 *Les Trois Mousquetaires*, p. 771. En un coup de théâtre typique aux feuilletons du XIX<sup>e</sup> siècle, le bourreau engagé par Aramis, Athos, d'Artagnan et Porthos pour exécuter Milady se révèle être le frère du prêtre que Milady séduisit dans sa jeunesse et poussa à commettre des actes criminels.

164 La question de l'infailibilité religieuse était très souvent l'objet de discussions au XIX<sup>e</sup> siècle. Pie IX fit proclamer le dogme de l'infailibilité du pape au Concile du Vatican en 1870.

blasphémateur (il dérobe des vases sacrés), complice d'une femme criminelle, menteur, usurpateur d'identité (il continue à exercer ses fonctions religieuses). Ces nombreux éléments contribuaient à véhiculer une représentation non légitimée d'un membre de l'institution religieuse. C'est sans doute pour cette raison qu'ils ne figurent pas dans *Le Monde*.

### **Déviance dans le discours sociopolitique**

Comme c'est le cas pour la sphère religieuse, il est difficile au XIX<sup>e</sup> siècle de contester la sphère politique et d'avoir à ce sujet des idées marginales sans s'attirer des reproches, car le discours politique dominant est une idéologie supportée par les conservateurs pour la majeure partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Zacharie Lacasse aura cette phrase frappante pour résumer la situation : selon lui, une révolte politique n'est acceptable que lorsqu'on a « le concours de personnes sages et influentes qui puissent rallier autour d'elles la majorité du pays<sup>165</sup> ». Cette idée est très paradoxale dans la mesure où elle suppose une déviance commune, qui alors n'en serait plus une puisque la déviance est par essence l'apanage d'une minorité.

Dans cette lignée, un passage supprimé des *Trois Mousquetaires* donne lieu à une intéressante explication sociopolitique : Porthos prend la défense de « ces pauvres diables de huguenots, qui n'ont jamais commis d'autres crimes que de chanter en français des

---

165 Zacharie Lacasse, *Une nouvelle mine : le prêtre et ses détracteurs*, op. cit., p. 35.

psaumes que nous chantons en latin<sup>166</sup> ». Les huguenots pouvaient représenter aux yeux des Québécois catholiques une forme de déviance particulièrement dangereuse. Comme beaucoup d'anglophones, les huguenots sont protestants, mais en plus, ils parlent français, ce qui leur permet plus facilement de véhiculer leur idéologie, de faire des prosélytes et de nuire à la cohésion des catholiques québécois. Il convenait donc de supprimer ce plaidoyer en leur faveur qui risquait d'attirer des lecteurs à leur cause, ces lecteurs ayant alors pu sympathiser au point de rejoindre leurs rangs.

Deux autres passages que William-Alexandre Grenier modifie dans *Le Monde* concernent les relations Anglais/Français. Dans le premier Athos vient de tuer un adversaire et clame sa satisfaction « vu que c'est pain bénit que de tuer un Anglais<sup>167</sup> ». Dans *Le Monde*, ses propos sont plus nuancés. Athos est satisfait d'avoir vaincu son ennemi parce qu'« il avait la sottise curieuse de vouloir connaître mon véritable nom<sup>168</sup> ». Dans le second, Athos prétend que la vie du duc de Buckingham lui importe peu. Qu'on l'assassine ou le fasse assassiner l'indiffère. Pour se justifier, il ajoute : « [D]'ailleurs, c'est un Anglais<sup>169</sup> ». Dans *Le Monde*, pour mieux faire passer ce commentaire, on l'a remplacé par « [D]'ailleurs, c'est l'ennemi de la France<sup>170</sup> ». La situation politique n'étant pas la même au Québec qu'en France au XIX<sup>e</sup> siècle, Grenier a sans doute voulu ménager les lecteurs anglophones du

---

166 *Les Trois Mousquetaires*, p. 570.

167 *Ibid.*, p. 440.

168 *Le Monde*, vol. 27, n° 125, 13 janvier 1894, p. 3. Athos est en effet un pseudonyme sous lequel se dissimule Armand de Sillègue d'Athos d'Autevielle.

169 *Les Trois Mousquetaires*, p. 551.

170 *Les Trois Mousquetaires, Le Monde*, vol. 27, n° 141, 1<sup>er</sup> février 1894, p. 3.

*Monde*, surtout ceux d'origine anglaise, car les propos d'Athos concernent les Britanniques, ceux qui allaient s'emparer du Québec en 1760. En modifiant les propos d'Athos, il évitait au *Monde* une éventuelle critique de publier des feuilletons qui, sous le couvert de la fiction, se livraient en fait à une propagande haineuse.

### **Représentations de la déviance non supprimées dans les feuilletons diffusés au Québec**

Des trois romanciers retenus ici, Dumas est certainement le moins soucieux de conformisme social, comme ce chapitre l'a démontré. L'immense contre-légitimation dont il bénéficiait lui permettait de faire preuve d'une liberté absente chez les deux autres écrivains. Soutenu par son lectorat, Dumas pouvait donner libre cours à ses idées. À l'opposé, Georges Ohnet et Émile Richebourg interviennent souvent dans leur diégèse, afin de commenter les actions de leurs personnages d'un point de vue éthique : le héros du roman d'Ohnet est décrit comme « un être de volonté<sup>171</sup> » ou « un travailleur intrépide<sup>172</sup> » ; l'intriguante Athénaïs, elle, est comparée à « une vipère » qui fait entendre « un sifflement dédaigneux<sup>173</sup> ». Richebourg utilise les mêmes procédés : selon lui, Gontran de Presle est le « roué, le débauché, l'homme qui ne croyait à rien<sup>174</sup> » ; un homme de main avare s'appelle Auguste Blaireau, ce « qui lui convient [...], un nom de bête<sup>175</sup> » ; l'honnête grand

---

171 *Le Maître de forges*, *L'Événement*, vol. 18, n° 3, 17 mai 1884, p. 1.

172 *Le Maître de forges*, *L'Événement*, vol. 17, n° 274, 15 avril 1884, p. 1.

173 *Le Maître de forges*, *L'Événement*, vol. 18, n° 3, 17 mai 1884, p. 1.

174 *L'Enfant trouvé*, *L'Événement*, vol. 17, no 181, 21 décembre 1883, p. 1.

175 *L'Enfant trouvé*, *L'Événement*, vol. 17, n° 253, 18 mars 1884, p. 1.

Bernard, en revanche, se voit qualifier de « brave ouvrier<sup>176</sup> ».

Le sort réservé aux différents personnages est aussi significatif de l'orientation idéologique des écrivains : chez Dumas, le plus laxiste des trois écrivains retenus ici, certains « méchants » meurent (comme Milady), mais d'autres survivent (Rochefort, qui devient l'ami de d'Artagnan dans l'épilogue). À cet égard, il est intéressant de noter que, dans cette œuvre telle qu'elle a été publiée au Québec, aucune représentation de la criminalité n'a été supprimée. La raison en semble simple : Dumas signe un roman d'aventures rapide, enjoué et dynamique, sans s'attarder sur des scènes mélodramatiques ou des descriptions macabres. Il n'y a pas de scènes d'horreur dans *Les Trois Mousquetaires*, contrairement aux *Deux Orphelines* d'Adolphe d'Ennery, par exemple – elles furent d'ailleurs abondamment censurées au Québec. Lorsqu'un meurtre est représenté par Dumas, son traitement est dédramatisé et l'écrivain passe rapidement sur sa description. La seule scène lugubre est la décapitation de Milady, reproduite intégralement dans *Le Monde*, sans doute parce qu'elle représente le châtement du crime, mais aussi par sa brièveté, comme on peut en juger :

Alors on vit [...] le bourreau lever lentement ses deux bras, un rayon de lune se refléta sur la lame de sa large épée, les deux bras retombèrent ; on entendit le sifflement du cimenterre et le cri de la victime, puis une masse tronquée s'affaissa sous le coup. Alors le bourreau détacha son manteau rouge, l'étendit à terre, y coucha le corps, y jeta la tête, le noua par les quatre coins, le chargea sur son épaule et remonta dans le bateau. Arrivé au milieu de la Lys [...] il laissa tomber le cadavre

---

176 *L'Enfant trouvé*, *L'Événement*, vol. 17, n° 245, 8 mars 1884, p. 1.

au plus profond de l'eau<sup>177</sup>.

À l'image de Milady, les héros dumasiens ne sont pas toujours irréprochables au point de vue moral, ainsi que nous l'avons vu dans ce chapitre. Pourtant, ces défauts ne les empêchent pas d'être récompensés (promotion de d'Artagnan, fin heureuse pour les autres mousquetaires et leurs valets). Au contraire, chez Richebourg et Ohnet, il n'y a pas de salut pour les personnages négatifs. Dans le cas de *L'Enfant du faubourg*, le marquis de Presle devient fou ; son homme de main Blaireau se suicide et ses complices sont arrêtés ; le criminel Antonio est condamné aux travaux forcés ; Solange – qui servait les desseins criminels de Blaireau – est emprisonnée à perpétuité. Le nombre plus restreint de protagonistes du *Maître de forges* de même que sa nature de roman mondain ne permettent pas à Ohnet de donner lieu à tant de destins spectaculaires. Cependant, la vengeance d'Athénaïs échoue et Gaston de Bligny paie pour ses frasques puisqu'il doit subir un beau-père qu'il déteste et une épouse qu'il méprise.

À l'instar de Dumas, toutefois, les personnages vertueux d'Ohnet et de Richebourg connaissent un sort heureux : les deux époux du *Maître de forges* finissent par retrouver le bonheur conjugal, et leur frère et sœur se marient ; les héros de *L'Enfant du faubourg* se marient, réussissent dans leurs entreprises, retrouvent leurs enfants perdus et n'ont plus de difficultés à surmonter, leurs problèmes étant résolus. Par ces destins favorables, ce sont les vertus traditionnelles que les auteurs célèbrent : le travail, par exemple, grâce au vaillant

---

177 *Les Trois Mousquetaires*, p. 773-774.

Philippe Derblay dont les efforts sont récompensés, ou à Henri Descharmes qui « travaille pour enrichir les autres. Il ne se plaint pas, il n'en a point le droit ; c'est l'ordre naturel des choses<sup>178</sup> ». Descharmes deviendra riche et sera nommé chevalier de la Légion d'honneur.

La famille est connotée positivement, par le biais de nombreux mariages dans *Le Maître de forges* et *L'Enfant du faubourg* ; ce dernier feuilleton valorise aussi la religion grâce à des figures ecclésiastiques positives (l'abbé Rouvière, le curé de Sainte-Marguerite et « un prêtre admirable dont la mémoire restera à jamais vénérée<sup>179</sup> ») et à des scènes de dévotion : Claire éprouve « le besoin de prier et de s'humilier devant Dieu<sup>180</sup> », Angèle Langlois et Pauline se mettent « à genoux et merci[ent] Dieu<sup>181</sup> ». Notons enfin que *L'Enfant du faubourg* et *Les Trois Mousquetaires* abordent, chacun à leur manière, des sujets historiques, caractéristique valorisée par la littérature nationale québécoise.

Ces aspects légitimés de notre corpus, pour le lecteur québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, se combinaient à leurs modifications textuelles pour en faire des feuilletons plus acceptables : d'Artagnan a moins d'aventures amoureuses, lesquelles sont nettement moins explicites ; il n'est plus question de « maîtresses » et le nombre d'occurrences du mot « amant » diminue considérablement ; par ailleurs, pour conformer les relations hommes/femmes au modèle québécois préconisé par le clergé, les personnages fréquentent une seule femme avec

---

178 *L'Enfant trouvé, L'Événement*, vol. 17, n° 188, 31 décembre 1883, p. 1.

179 *L'Enfant trouvé, L'Événement*, vol. 17, n° 198, 14 janvier 1884, p. 1.

180 *L'Enfant trouvé, L'Événement*, vol. 17, n° 216, 4 février 1884, p. 1.

181 *L'Enfant trouvé, L'Événement*, vol. 17, n° 226, 15 février 1884, p. 1.

modération et sérieux, dans le but d'en faire leur compagne de vie. La régularisation de la situation adultère de d'Artagnan et Constance Bonacieux s'inscrit dans cette lignée, de même que le platonisme des relations entre d'Artagnan et les autres personnages féminins. Pour rendre les héros plus conformes au modèle québécois que le lecteur doit imiter, sous peine de désorganisation sociale pouvant entraîner une révolution, les correcteurs font aussi disparaître certaines des motivations moins nobles de leurs actes : désir d'obtenir de l'argent ou des faveurs sexuelles (qu'il s'agisse de d'Artagnan, de Gustave de Presle, de Gaston de Bligny ou de l'homme d'affaires Blaireau). Disparaîtront également des entorses à l'éthique sociale, religieuse ou sociopolitique : mensonges, utilisation de la rhétorique pour justifier des actes répréhensibles socialement, blasphèmes, manque de résignation chrétienne, prise de position favorable aux huguenots...

En regard de toutes ces altérations textuelles, on peut poser la question suivante : des représentations déviantes subsistent-elles dans ces textes corrigés tels que reproduits dans les journaux québécois ? Malgré les modifications apportées aux feuilletons français, c'est bel et bien le cas. Citons ainsi nombre d'amours coupables, dans les trois romans (Gaston de Bligny courtise sa cousine Claire de Beaulieu, sans tenir compte de son mariage avec Philippe Derblay ; l'épouse de Gaston, Athénaïs a des visées sur Philippe Derblay ; le marquis de Presle « s'enivr[e] de débauche en buvant à gorge pleine dans la coupe de tous les vices », phrase intacte dans toutes les versions de *L'Enfant du faubourg*<sup>182</sup>.

---

182 *L'Enfant trouvé, L'Événement*, vol. 17, n° 175, 14 décembre 1883, p. 1.

D'autres représentations de la déviance abondent, dans les versions corrigées : un garçon se suicide parce que Léontine Landais ne l'aime pas ; homme d'affaires avare et corrompu, Blaireau abandonne un bébé dans une forêt afin de garder l'argent destiné à sa subsistance ; Gontran de Presle enlève une jeune femme, Léontine Landais, qu'il rend folle en lui faisant croire qu'ils sont mariés, avant de lui révéler que la cérémonie n'était qu'une supercherie. Cette scène donne lieu à un faux mariage où chacun des participants se moque en secret de Léontine. Bientôt, on enferme celle-ci dans une cave et des criminels à la solde de Presle voudront la tuer ; le bandit Gargasse persuade la jeune Marguerite qu'il l'épousera alors qu'il n'en a pas l'intention et veut seulement passer du bon temps avec elle ; Angèle Descharmes veut séduire le marquis de Presle pour se venger de lui et ce dernier se lance avec enthousiasme dans cette aventure adultère ; un frère (André) amoureux de sa sœur (Claire) essaie de se suicider ; un père (Blaireau) amoureux de sa fille (Claire) tente de fuir la France avec elle. Elle refuse et il lui promet la mort ; André se bat en duel avec Gustave qui l'a traité de bâtard entretenu par une femme mariée ; Athénaïs offre de se marier avec Gaston de Bligny moyennant une forte somme d'argent. Ce mariage la vengera de sa rivale Claire, qu'elle hait ; de son côté, Claire épouse Philippe Derblay pour se venger de son cousin, qu'elle aime encore. Ces intrigues conduiront à un duel entre les deux maris ; la relation de d'Artagnan et Constance Bonacieux, malgré les modifications apportées pour la rendre moins scandaleuse, n'en demeure pas moins une liaison adultère, de même que celle de Porthos avec la procureuse, malgré les efforts de Grenier pour mieux la voiler ; les nombreux duels des *Trois Mousquetaires* n'ont pas été retranchés ; Milady demeure bigame et amoureuse d'un troisième homme, le Comte de Wardes...

Les modifications québécoises ne supprimaient donc pas toutes les représentations du privé ou du public condamnées, même si plusieurs changements témoignent d'une volonté de réduire le nombre de « passions interdites » présentes dans les textes originaux français. Les modifications en atténuaient parfois la concentration, surtout lorsque ces représentations concernaient certaines institutions peu favorables au genre romanesque (le clergé, par exemple, comme nous le verrons dans le chapitre suivant). Ces changements permettaient aux textes de se conformer en partie seulement à l'esthétique de la littérature nationale. Même après ce travail éditorial, les points communs entre la littérature nationale légitimée et le roman-feuilleton contesté n'étaient pas assez nombreux, et les divergences demeurent trop élevées. Ces raisons expliquent le déclassement du roman-feuilleton dans l'institution québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle : même après toutes ces modifications, il garde une teneur subversive impossible à éliminer complètement, car il aurait alors fallu réécrire le roman en entier, ou ne pas le publier du tout. Or, vu la grande demande pour ce genre de textes, les directeurs de journaux optaient pour un compromis, en tentant de conformer le mieux possible ces textes aux représentations valorisées.

## **CONCLUSION**

L'analyse de ce chapitre nous aura permis de constater que, peu importe les sous-catégories analytiques de la déviance, les façons de corriger les textes sont variées. La suppression simple de passages du roman est la plus souvent pratiquée, parce qu'elle est la

plus facile à effectuer, ne demandant aucun travail de réécriture de la part du correcteur. Les corrections et ajouts, eux, sont peu fréquents, sauf dans le cas des *Trois Mousquetaires*. Il y a cependant une raison assez simple à ce choix : la publication des *Trois Mousquetaires* dans *Le Monde* avait attiré beaucoup de lecteurs. Il valait donc la peine d'investir du temps dans cet événement médiatique qui rapportait au journal une contre-légitimation certaine, mesurable en termes de visibilité, de circulation, de ventes et d'abonnements. En cette époque de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est un aspect primordial puisque « durant ce temps, ce qui marque la vie de l'imprimé, c'est la montée importante de sa dissémination et l'extension du goût de la lecture<sup>183</sup> ».

Le prix à payer pour obtenir cette contre-légitimation sera de publier des romans-feuilletons conformes à l'esthétique du genre, c'est-à-dire porteurs de certaines représentations non légitimées. De toute façon, le genre feuilletonesque repose sur les représentations du privé ; il n'est alors pas étonnant de constater que ce sont souvent les descriptions des relations intimes entre hommes et femmes qui sont supprimées par les correcteurs québécois de romans-feuilletons. La déviance supprimée des romans-feuilletons relève surtout des entorses faites aux normes et à la morale, qu'il s'agisse d'actions ou de paroles. Une telle attitude est logique dans la mesure où la représentation d'autres relations interpersonnelles n'a pas la même portée : les descriptions de l'amitié, par exemple, peuvent difficilement être subversives ; il en va de même pour les manques à l'étiquette : la description d'une personne impolie et grossière ferait plutôt rire le lecteur que l'inciter à

---

183 Pierre Hébert, *op. cit.*, p. 240.

adopter un comportement semblable. Il en allait différemment pour la représentation des plaisirs intimes entre hommes et femmes, en revanche.

Le XIX<sup>e</sup> siècle québécois accorde aussi beaucoup de valeur aux idées, entre autres à cause de l'héritage du parlementarisme britannique et de la rhétorique française héritée des penseurs du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est pour cette raison que les réflexions et idées des personnages sont étudiées de manière attentive par les correcteurs des feuilletons. Pour leur contenu subversif, la contestation des idéologies et des institutions dominantes sera souvent supprimée. Il en ira de même pour l'excès, qui conteste l'ordre établi sous couvert de plaisanterie ou d'exagération, comme nous allons le voir au chapitre suivant.

## CHAPITRE 6

### L'EXCÈS

L'excès, c'est le déraisonnable, le trop qui conduit au déchaînement des passions privées et balaie tout sur son passage. Comme nous l'indiquions au début du chapitre précédent, il se situe du côté des pulsions qui dominent la raison. Lorsqu'il s'érige en système, les rôles et responsabilités sociales s'effacent devant l'urgence du désir et des passions privées. Il n'y a plus de place pour le calcul et la rationalité, seuls les instincts ont droit de cité et s'expriment dans des représentations souvent outrancières. La libération des pulsions s'*actualise* et donne lieu à des actions, non pas seulement à des pensées.

Au long de nombreux feuilletons (dont *Les Deux Orphelines* de d'Ennery, *Les Sabotiers de la Forêt-Noire* de Gonzalès, ou ceux des héritiers intellectuels du roman-feuilleton, notamment Souvestre et Allain (avec le cycle de *Fantômas*), Leroux ou Leblanc), maints personnages publics ou privés n'hésitent pas à bafouer leurs devoirs, oublier de leurs obligations ou de leur statut social. Dans l'exercice de leurs fonctions, certains tireront même parti de leur prestige ou de leur position d'autorité pour assouvir leurs désirs privés. D'autres protagonistes les imiteront, sans pour autant être des représentants officiels de la sphère publique. Les actes seront alors les mêmes, seules les manières de procéder changeront.

## L'EXCÈS DU PLAISIR CHARNEL : LA LUXURE

Dans le roman-feuilleton français publié au Québec, les représentations de la criminalité sont plus fréquentes que celles de l'érotisme ou des relations intimes. Il faut dire qu'il n'y aurait guère de feuilletons possibles sans entraves à la loi : *Les Trois Mousquetaires* repose sur des duels, des assassinats et le vol des ferrets d'Anne d'Autriche ; *Le Maître de forges* s'achève par un duel et il y est sans cesse question de vengeance ; *L'Enfant du faubourg* accumule les enlèvements, les meurtres, les vols et les adultères. Une différence de taille distingue cependant les feuilletons publiés au Québec de ceux diffusés en France : recherche effrénée des plaisirs sexuels, la luxure est souvent représentée dans la littérature feuilletonesque française, mais se heurte à la censure au Québec. Même si elle peut adopter différentes apparences et donner lieu à des conséquences variées, elle n'en demeure pas moins une constante du feuilleton considéré en tant que genre. Pour cette raison, beaucoup de romans français publiés au Québec devront être retravaillés afin de moins laisser place à de tels débordements.

Viols et tentatives de viols constituent un exemple particulièrement frappant de cet excès de luxure qui conduit au crime. Ces scènes seront très souvent coupées, d'autres fois – quand le censeur n'a guère d'autre choix –, atténuées considérablement.

## Viols comme excès du désir

Dans le texte original de *L'Enfant du faubourg*, les scènes de ce genre ne manquent pas. Les responsables de la publication de ce feuilleton au Québec seront vigilants, notamment au sujet de l'un des personnages, Auguste Blaireau. Homme de main du marquis de Presle, il se laisse souvent dominer par ses pulsions. Amoureux de sa propre fille sans le savoir, il l'admire

rayonnante, qui s'offrait à ses yeux émerveillés sans apprêt, sans voile, et par cela même plus provocante encore. En un instant, avec la rapidité de l'éclair ou du coup de foudre, il se sentit réveillé. Le vieil homme transformé retrouvait les ardeurs du passé. L'avarice battait en retraite, repoussée par les désirs luxurieux. Mais ce n'était là qu'un étourdissement momentané produit par la surexcitation des sens [...]. Dominé, vaincu par les sensations matérielles, Blaireau convoitait déjà la possession de Claire. Partout et toujours, sur les échelons du mal, Blaireau restait un scélérat<sup>1</sup>.

Notons d'emblée que Richebourg adopte le point de vue de Blaireau au début de ce paragraphe censuré dans *L'Événement*, et met de ce fait le lecteur à la place du criminel : si Claire est décrite comme étant « provocante » – sans intervention de l'auteur pour nuancer cette affirmation –, c'est que la vision de Blaireau prévaut sur une analyse plus neutre de la situation. Le désir de l'homme de main envahit le langage, signe de son intensité. Le champ lexical choisi par l'écrivain est de toute manière sans équivoque : « provocante », « désirs luxurieux », « ardeurs », « surexcitation des sens », « sensations », « possession »... Tous ces

---

<sup>1</sup> *L'Enfant du faubourg*, *Les Romanciers populaires*, n° 155, p. 227.

termes indiquent au lecteur dans quel camp se situe l'homme d'affaires et le feuilleton le prouve amplement, du reste, puisque le personnage n'hésitera pas à commettre deux tentatives de viols, dont l'une réussira.

En effet, dès le début du roman, l'homme convoite la jeune Léontine Landais, confiée à ses soins par le marquis de Presle. Une phrase supprimée de *L'Événement* révèle qu' « il se plaisait là, près de cette adorable jeune femme, que plus d'une fois il avait enviée au marquis. Et maintenant qu'elle était pour ainsi dire à sa discrétion, quand il la regardait, ses petits yeux étincelaient et son regard d'orfraie n'avait rien de respectueux<sup>2</sup> ». Déjà, Blaireau (dont le nom est significatif) est comparé à une bête, à un animal qui laisse ses instincts le dominer. L'orfraie étant de plus un rapace très prompt à poursuivre des proies, la nature des désirs du criminel ne laisse plus de doutes, comme le confirmera la suite du roman.

Suivant cette logique, quand Blaireau se retrouve seul auprès de Léontine Landais, inanimée, il ne tarde pas à profiter de la situation. Léontine vient d'apprendre que son prétendu mariage avec Gontran de Presle n'était qu'une mise en scène habilement montée pour la convaincre de céder aux avances du jeune noble<sup>3</sup>. Le choc est tel que la femme perd connaissance. Loin de vouloir lui porter de l'aide, Blaireau l'étend sur un lit et

---

2 *L'Enfant du faubourg*, p. 110.

3 Plus tard, Blaireau décrira cet épisode comme « [u]n des plus jolis péchés de jeunesse de monsieur le marquis. Une amourette, comme vous dites, qui est devenue, bel et bien, une grande passion » (*ibid.*, p. 50). Cette phrase fut supprimée de *L'Événement*.

se rapprocha encore. Ses joues étaient d'un rouge écarlate, ses grosses lèvres frémissaient, et ses yeux, aux lueurs fauves, exprimaient toutes les convoitises de la passion et de la luxure.

– Votre jeunesse et votre beauté existent toujours, reprit-il ; oubliez le passé, les plaies de votre cœur guériront et vous aimerez encore, et votre vie redeviendra belle... Dans le présent et dans l'avenir, il y a encore pour vous des jours de soleil et des nuits d'amour<sup>4</sup>.

Ce passage entier est supprimé de *L'Événement*, de même que certaines précisions concernant la manière dont Blaireau s'y prend pour déposer Claire sur le lit : « [I]l l'entoura de ses bras, l'enleva comme une enfant, la serra contre sa poitrine et la porta sur le lit<sup>5</sup> ». Ces phrases témoignent d'une perte de contrôle, d'une montée de l'excès chez un personnage qui laisse ses instincts le diriger : Blaireau devient « écarlate » et non simplement « rouge » ; il frémit, ce qui signale un manque de contrôle, puisqu'un frémissement est toujours involontaire, produit par une vive agitation. Enfin, les mots « convoitise » et « luxure » ne laissent place à aucune ambiguïté : l'homme de main du marquis de Presle se laisse dominer par ses pulsions et doit les libérer. Devant une femme inanimée qui a besoin d'aide, Blaireau pense sans remords à « des nuits d'amour » plus charnelles que platoniques...

La suite du texte confirme notre propos : devant la jeune fille dont le corps frissonne,

---

4 *Ibid.*, p. 118.

5 *Ibid.*, p. 117-118. Nous avons souligné en italique les passages uniques à la version française.

Blaireau eut une horrible pensée. Il se baissa et sa bouche se colla sur les lèvres de la jeune femme. À ce contact odieux et impur, elle rouvrit les yeux. Elle vit l'homme près d'elle et sentit sa main sur sa poitrine. Elle se souleva avec horreur, poussa un cri perçant, et sa tête retomba lourdement sur l'oreiller<sup>6</sup>.

L'homme de main est donc passé aux actes. Il ne s'est pas contenté de vivre ses fantasmes dans son imagination, mais a bel et bien commencé à les concrétiser. Il embrasse la jeune inanimée dans un geste profanateur quasi-nécrophile et pose sa main sur la poitrine de sa victime. Il s'agit bien d'un geste sacrilège. En effet, comment interpréter les épithètes choisies par Richebourg pour stigmatiser la conduite de son personnage – « odieux » et « impur » – si ce n'est sous l'angle de la profanation ?

Au terme de ce passage absent de *L'Événement*, Léontine Landais se met à crier pour alerter sa femme de chambre, qui survient immédiatement. Désormais inapte à assouvir ses désirs, Blaireau doit se retirer. La version française spécifie qu'il est « furieux de n'avoir pu accomplir son infâme projet<sup>7</sup> », précision absente de *L'Événement*. Le refoulement forcé a obligatoirement la frustration pour résultat – nous en verrons d'autres preuves plus loin.

Cette fois, le censeur de *L'Événement* ne s'est guère soucié de vraisemblance et de logique dans ses coupes : le texte d'Ohnet présente certaines incohérences pour le lecteur québécois : « Il l'enleva comme un enfant et la porta sur un lit. Ses yeux étaient fermés, sa respiration semblait éteinte, mais tout son corps frissonnait. Au cri de sa maîtresse, la

---

6 *L'Enfant du faubourg*, p. 118.

7 *L'Enfant du faubourg*, p. 118.

femme de chambre accourut<sup>8</sup> ». Il devait sembler absurde au lecteur attentif de découvrir qu'une femme inanimée pût crier ainsi. Il est possible que le responsable du feuilleton ait ainsi voulu signifier au lecteur qu'il lisait un texte caviardé, ou n'ait pas daigné rendre plus cohérent un texte déjà non légitimé par les critiques. Conscient de la contre-légitimation du genre feuilletonesque par son lectorat, le correcteur pouvait ignorer les faiblesses stylistiques ou narratives inhérentes à ces romans (répétitions, erreurs, contradictions) qui ne nuisaient pas à l'engouement du public.

Toujours dans *L'Enfant du faubourg*, le comte Gustave de Presle harcèle la jeune Claire sur le chemin qui conduit à Rebay, où elle habite. Les propos galants du comte subsistent dans le texte québécois, mais on a supprimé la mention à l'effet que « ses lèvres effleurèrent celles de la jeune fille<sup>9</sup> ». Cette notation annonçait une scène importante qui vient plus loin, considérablement coupée dans *L'Événement*.

Dans le passage en question, Gustave de Presle rend une visite nocturne chez Claire, car il a décidé qu'elle « serait à lui<sup>10</sup> ». La jeune fille lui ouvre la porte de sa demeure, croyant qu'il s'agit de la voisine. De Presle commence par essayer de convaincre Claire de devenir sa maîtresse. Ensuite, devant l'insuccès de ses tentatives, il « la couvr[e] des flammes de son regard [et lui dit :] – Je vous le jure, je ne sortirai pas d'ici sans vous avoir

---

8 *L'Enfant trouvé, L'Événement*, vol. 17, n° 185, 27 décembre 1883, p. 1.

9 *L'Enfant trouvé, L'Événement*, vol. 17, n° 179, 19 décembre 1883, p. 1.

10 *L'Enfant trouvé, L'Événement*, vol. 17, n° 199, 15 janvier 1884, p. 1. Cette expression de la version québécoise remplace une phrase plus explicite. Dans la version française, le comte avait décidé que Claire « deviendrait sa maîtresse » (*L'Enfant du faubourg*, p. 234).

serré dans mes bras, sans que vous ne m'ayez donné un baiser ! ». Ce passage, qui annonce la scène qui va suivre, est supprimé de *L'Événement*. À l'instar du chapitre dont nous avons parlé plus haut impliquant Blaireau et Léontine Landais, Richebourg dévoile son jeu assez rapidement, en comparant le regard du comte à des flammes, élément souvent imprévisible pouvant donner naissance à un incendie/perte du contrôle. Cette métaphore reviendra souvent sous la plume d'Ohnet et de Richebourg, ainsi que nous aurons plusieurs fois l'occasion de le constater.

La suite du roman français est très modifiée dans *L'Événement* : Claire veut fuir, mais

Gustave se précipita sur elle et l'enlaça dans ses bras.

– Au secours ! au secours ! cria-t-elle de toutes ses forces en se débattant avec énergie.

– Ma belle Claire, dit-il avec ironie, vous jetez là, bien inutilement, des cris au vent qui hurle.

– Misérable, misérable ! fit-elle en le frappant au visage.

Il la serra plus fort. Elle sentit qu'elle perdait la respiration. Alors elle se raidit avec fureur et parvint à se dégager<sup>11</sup>.

Cette scène est absente de *L'Événement*, qui mentionne seulement la tentative de fuite de la jeune fille dans une seconde pièce. Ce paragraphe combine violence et désir sexuel, en plus de montrer le comte de Presle indifférent aux angoisses de sa victime, au point de lui faire perdre le souffle et de mettre sa vie en danger. De telles antithèses sont

---

11 *L'Enfant du faubourg*, p. 238-239.

d'ailleurs fréquentes dans le feuilleton : le violeur est heureux, mais sa victime est terrifiée ; un vieil homme (ou un homme laid) est amoureux d'une jeune et belle femme ; un amoureux se heurte aux refus d'une femme qui le hait (*Le Maître de forges*). Dans le cas présent, l'indifférence de Bligny (neutre) ou son désir (excessif) s'opposent à la terreur de sa victime (très prononcée, liée à des émotions désagréables). Quelques lignes plus loin, Gustave aggrave d'ailleurs son cas en rejoignant Claire et, dans la version française seulement, « elle se trouva de nouveau prise comme dans un cercle de fer<sup>12</sup> ». Une lampe se renverse et s'éteint, Claire crie. Une nouveau passage suit, unique à la version française : « – Tu seras à moi, il le faut, je l'ai juré, disait entre ses dents le jeune débauché<sup>13</sup> ».

La tournure impersonnelle « il le faut » employée par Gustave indique bien que l'agresseur n'est plus maître de lui-même. Possédé par un désir impérieux, il est incapable de réfléchir, de raisonner. Gustave, comme les autres personnages dominés par leur désir, que nous étudierons plus loin, ne peut pas se contenter d'en imaginer l'accomplissement, mais doit véritablement le vivre, le concrétiser. Son désir est devenu un besoin qui détermine ses actes et demande satisfaction immédiate. « Tu seras à moi » dit-il à Claire, en réduisant la jeune fille à l'état d'un objet qui doit lui appartenir. La puissance de cette pulsion conduit à un nouvelle scène enlevée de *L'Événement* :

À un moment, elle sentit sur son cou les lèvres brûlantes de Gustave. Ce contact lui fit l'effet d'une morsure. Elle se tordit en tous sens avec des soubresauts

---

12 *L'Enfant du faubourg*, p. 239.

13 *Idem*.

convulsifs. Ses jambes rencontrèrent les pieds de la table, elle chancela et ils tombèrent tous deux, elle l'entraînant dans sa chute. La lutte devint encore plus terrible. Oppressée, haletante, avec des tintements dans les oreilles, elle rampait sur la pierre comme un serpent<sup>14</sup>.

C'est à ce moment que surgit le frère de Claire et qu'il la sauve, dans les textes français et québécois. Comme son regard de feu, les lèvres de Gustave sont « brûlantes » et indiquent la manière dont cette lutte entre Claire et Gustave s'achèverait sans l'intervention d'André : le feu du désir consumerait la victime. Si l'affrontement entre les deux personnages est maintenu dans le texte québécois, toute allusion au caractère érotique de l'entreprise de Gustave y est supprimée. Le jeune comte s'en ira, furieux.

Si, pour certains personnages masculins, le viol semble être une idée plaisante, peut-il donner lieu à des conséquences positives chez un personnage féminin ? Les censeurs québécois en ont jugé autrement. Pour ces raisons, des réflexions de Pauline Langlois à son ancienne amie Marguerite Gillot est supprimé de *L'Événement* : dans sa jeunesse, Pauline avait été droguée puis abusée par Blaireau, avec la complicité de Marguerite. Elle eut un enfant à la suite de ces circonstances. Plusieurs années plus tard, Pauline conclut : « [D]e mon malheur d'autrefois sont sorties les satisfactions et les joies les plus pures qu'une femme puisse envier<sup>15</sup> ». Pauline développe sa pensée un peu plus loin, dans un passage absent de *L'Événement* :

---

14 *L'Enfant du faubourg*, p. 239.

15 *L'Enfant du faubourg*, *Les Romanciers populaires*, n° 147, p. 164.

– Je ne suis pas allée crier sur les toits : Je suis mère ! Veux-tu savoir ? Eh bien ! Marguerite, ma fille, est le fruit de ta trahison !

La malheureuse poussa un gémissement et cacha sa figure dans ses mains.

– Je ne te fais pas de reproches, reprit la mère Langlois, il n’y en a plus à faire après le pardon. Et puis, je te l’ai dit : du mal est sorti le bien, du crime la vertu, et d’un misérable est née la meilleure et la plus charmante créature de Dieu.

– Oh ! oui, un misérable, murmura la malade.

– Va, continua la mère Langlois, pour cet horrible passé, je suis aujourd’hui pleine d’indulgence. Après m’avoir affreusement éprouvée, le ciel me récompense<sup>16</sup>.

Non seulement Pauline pardonne-t-elle à la complice de ce viol, mais elle minimise aussi l’importance de cet acte et l’attribue à Dieu, comme l’indique la dernière phrase ! C’est clair : passion typiquement masculine, le viol ne saurait être acceptable dans aucun cas, encore moins quand il est décrit avec détails. En va-t-il différemment pour les pulsions des femmes qui revendiquent leur sensualité sans subir de contraintes ?

### **Excès de liberté chez la femme**

Le cas de Milady, femme libérée sachant utiliser ses charmes, est particulièrement représentatif. Dans *Les Trois Mousquetaires*, d’importants changements ont dû être faits par rapport à ce personnage féminin séduisant, que Charles Samaran décrit comme une « *vamp* avant la lettre<sup>17</sup> ». Nous avons vu plus haut comment ses relations avec d’Artagnan avaient été transformées par Grenier, de même que sa « nuit d’amour » avec Porthos. Dumas l’associe souvent à des représentations de la sensualité, ce que Grenier s’efforce de corriger

---

<sup>16</sup> *Idem*.

<sup>17</sup> Charles Samaran, « Introduction », dans Alexandre Dumas, *Les Trois Mousquetaires*, Paris, Classiques Garnier, *op. cit.*, p. xxxiv.

ou d'atténuer. Par exemple, l'auteur évoque le fait que Milady « se gliss[e], bigame, dans le lit de lord de Winter<sup>18</sup> ». Dans *Le Monde*, il était impossible de changer la bigamie de Milady, élément important du récit de Dumas. Grenier a toutefois atténué la connotation érotique de la phrase originale en la modifiant de cette façon : Milady « se gliss[e], bigame, dans la famille de lord de Winter<sup>19</sup> ».

Selon Lord de Winter, « son corps même paye ce qu'elle a promis, c'est une justice à lui rendre<sup>20</sup> ». Cette phrase place Milady sur le même pied qu'une prostituée, puisqu'elle livre son corps en échange de services. Le discours québécois du XIX<sup>e</sup> siècle accusait les romans de « place[r] des prostituées sur un piédestal<sup>21</sup> ». Milady est investie de pouvoirs certains, puisqu'aucun homme qu'elle choisit de séduire ne peut lui résister, pas même le puritain John Felton, pas même un prêtre, pas même un saint<sup>22</sup>. Milady incarnerait la figure de la femme fatale, beaucoup plus attirante que n'importe quelle femme vertueuse et catholique, puisqu'elle obtient tout ce qu'elle veut des hommes, incapables de ne pas succomber à son charme.

---

18 *Les Trois Mousquetaires*, p. 611.

19 *Les Trois Mousquetaires, Le Monde*, vol. 27, n° 148, 9 février 1894, p. 3.

20 *Les Trois Mousquetaires*, p. 614.

21 [Anonyme], « Les Romains honnêtes », *Foyer domestique*, vol. 5, n° 1, 1<sup>er</sup> janvier 1880, p. 41.

22 *Les Trois Mousquetaires*, p. 766, passage supprimé du *Monde* : « elle eût séduit un saint ».

Dans la même lignée, un soldat souligne la chance de Felton qui doit veiller sur Milady, « surtout si Milord [l']a autorisé à regarder jusque dans son lit<sup>23</sup> ». Cette réflexion ne paraît pas dans *Le Monde*, car elle véhicule à la fois une représentation condamnée d'un représentant de la sphère publique dans l'exercice de ses fonctions (nous reviendrons en détail sur cet aspect plus loin), et parce qu'elle associe le personnage de Felton, qui se définit par la religion, au libertinage et à une représentation de l'intimité non légitimée.

Pour des raisons similaires, le récit fictif qu'élabore Milady pour convaincre Felton de l'aider est modifié. Dans la version originale, elle raconte avoir subi un viol pendant son inconscience : « Cet homme était celui qui me poursuivait depuis un an, qui avait juré mon déshonneur, et qui, aux premiers mots qui sortirent de sa bouche, me fit comprendre qu'il l'avait accompli la nuit précédente<sup>24</sup> ». La version québécoise diffère sensiblement : « Cet homme était celui qui me poursuivait depuis un an, qui avait juré mon déshonneur, et qui, aux premiers mots qui sortirent de sa bouche, me fit comprendre que sa détermination ne me laissait aucun espoir d'être rendue à la liberté<sup>25</sup> ». Les paroles du criminel adressées à Milady (et inventées par cette dernière) se poursuivent de cette manière : « [V]ous êtes une trop charmante maîtresse pour que je consente à vous perdre ainsi, après avoir eu le bonheur de vous posséder une seule fois seulement<sup>26</sup> ». La version du *Monde* est beaucoup plus sobre : « [V]ous êtes trop charmante pour que je consente à vous perdre ainsi<sup>27</sup> ». Les

---

23 *Ibid.*, p. 667.

24 *Ibid.*, p. 671.

25 *Les Trois Mousquetaires, Le Monde*, vol. 27, n° 153, 15 février 1894, p. 3.

26 *Les Trois Mousquetaires*, p. 672.

27 *Les Trois Mousquetaires, Le Monde*, vol. 27, n° 153, 15 février 1894, p. 3.

modifications de Grenier présentent ici l'originalité de changer un récit inventé de toutes pièces par Milady, récit lui-même enchâssé dans la fiction dumasienne. L'intervention éditoriale se situe alors à un deuxième niveau du texte, modifiant la représentation d'une (fausse) représentation. Même les récits explicitement représentés par Dumas comme faux sont donc sujets à censure, ce qui souligne l'attention et le souci portés par Grenier à son travail de correcteur.

Enfin, dans un effort théâtral pour séduire Felton, Milady déchire « la batiste qui couvrait son sein<sup>28</sup> » ce sein devenant une « épaule<sup>29</sup> » dans le *Monde*. La tentative ne manque pas d'efficacité puisque Felton « tout éperdu au contact de ce sein si palpitant [...] s'empara d'elle, l'implorant comme une Divinité [...] en appuyant ses lèvres sur celles de la prisonnière<sup>30</sup> », dans un passage retranché du *Monde*. En plus de sa teneur érotique (le mot « sein » devenant « épaule » ou étant supprimé), cette citation confirme notre hypothèse au sujet de la figure de la prostituée magnifiée. Milady réussit non seulement à séduire Felton, un homme qui ne vit que pour Dieu, mais aussi à se faire véritablement adorer par lui « comme une Divinité », donc à usurper la place de Dieu dans la vie de cet homme très pieux. Cette idéalisation pouvait être perçue comme blasphématoire et très subversive, d'où sa suppression du *Monde*. Ce n'est d'ailleurs pas le seul exemple du genre dans le roman. Dans un passage absent du *Monde*, Milady entreprend de séduire un « jeune prêtre au cœur

---

28 *Les Trois Mousquetaires*, p. 681.

29 *Les Trois Mousquetaires*, *Le Monde*, vol. 27, n° 153, 15 février 1894, p. 3.

30 *Les Trois Mousquetaires*, p. 685.

simple et croyant<sup>31</sup> » et elle y réussit.

Pour ajouter à cet aspect outrageux envers la religion, notons de plus que non seulement Milady est-elle athée, mais qu'elle bafoue de plus le catholicisme : « Quand [...] elle revint à sa place, un sourire de sauvage mépris sur ses lèvres, [...] elle répéta en blasphémant ce nom terrible de Dieu, par lequel elle avait juré sans jamais avoir appris à le connaître. – Mon Dieu ! dit-elle, [...] mon Dieu ! c'est moi, moi<sup>32</sup> ». Cette exaltation du « moi » est à mettre en parallèle avec la figure du héros, « celui qui viole les prohibitions<sup>33</sup> », craint des autorités car il entraîne l'identification du lecteur, comme nous l'avons mentionné plus haut dans le chapitre 5. Le héros « se caractérise aussi par un statut social ambigu, proche de la marginalité et de la criminalité<sup>34</sup> ». Son aspect subversif est en rapport avec la réception critique négative de ces textes. Dans le roman de Dumas, les héros, renversant les rôles, se font justice eux-mêmes en prenant la place de Dieu et en châtiant Milady pour ses crimes. Pour conclure sur ce point, on ne s'étonnera pas d'apprendre le peu d'estime de Milady pour les religieux. Dans un passage coupé du *Monde*, Milady accuse Felton de n'être pas un homme : « Un puritain n'adore que les vierges, et il les adore en joignant les mains. Un mousquetaire aime les femmes, et il les aime en joignant les bras<sup>35</sup> », songe-t-elle.

---

31 Cette citation et la suivante : *ibid.*, p. 766.

32 *Ibid.*, p. 662-663.

33 Gilles Lamontagne, Lamontagne, Gilles (avec la collaboration de Martine Lévesque), *Les Feuilletons littéraires parus dans les journaux du bas Saint-Laurent, 1860-1950 : rapport de recherche*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 1987, p. 29.

34 Lise Andries, « Les Aventuriers dans la bibliothèque bleue », dans Roger Bellet, dir., *L'Aventure dans la littérature populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985, p. 9.

35 *Les Trois Mousquetaires*, p. 661.

### Excès d'érotisme dans le mariage

Le seul cas de Milady ne suffirait pas à trancher la question de manière définitive : les représentations de la sensualité et de l'érotisme sont-elles condamnées par les responsables des feuilletons, peu importe leur nature, même si elle est légitime, c'est-à-dire vécue dans le cadre d'une relation mari/épouse, régularisée par un mariage ? Le *Maître de forges* répond à cette question, puisque de nombreux passages axés sur l'attirance physique justifiée qu'éprouve Philippe Derblay envers son épouse sont supprimés au Québec.

Tout d'abord, cette partie de texte concernant les appréhensions de Claire de Beaulieu face à son mari ne figure ni dans *L'Événement*, ni dans *La Minerve* : « Les nécessités charnelles du mariage lui apparaissaient tout à coup, révélées par cette chambre qui devait lui être commune avec son mari, par le grand lit qu'elle devait partager avec cet homme, presque un inconnu pour elle. Sa pudeur se révolta à cette pensée<sup>36</sup> ». Bien qu'il soit présenté sous un point de vue négatif, ce passage est considéré de trop, puisqu'il permet à l'auteur de s'attarder inconsidérément sur des questions charnelles, risquant de faire image dans l'esprit du lecteur.

À la différence de son épouse, Philippe, s'il entrevoit sa nuit de noces sous un jour favorable, n'en est pas moins troublé au moment d'aller rejoindre sa femme dans sa chambre, selon ces phrases absentes de *L'Événement* et de *La Patrie* : « Il avait souvent

---

<sup>36</sup> *Le Maître de forges*, p. 71.

pensé à l'heure adorable qui mettrait dans ses bras cette jeune femme si belle, et il avait frissonné de volupté. Il s'étonna de trouver ses sens engourdis. Aucun désir ne l'entraînait<sup>37</sup> ». L'extrait incriminé s'inscrit sous le signe de la passion et de l'exaltation. D'abord, remarquons cette « heure adorable » tant attendue qui unira Philippe et une *jeune* femme *si* belle – l'épithète et l'adverbe d'intensité que nous soulignons en italique expriment l'abondance de beauté et de jeunesse. Incapable de se contenir, Philippe sent un frisson le traverser, un frisson de « volupté », ce vif plaisir des sens indomptable puisqu'il fait réagir l'épiderme involontairement. Et si les deux dernières phrases marquent une diminution de l'excitation, on y retrouve quand même les mots « sens » et « désir ». La suite du roman montrera de toute manière Philippe incapable de se contenir, ce qui révèle que ses sens ne sont pas aussi engourdis qu'il ne le croit...

Après s'être livré à ces pensées, le maître de forges se rend dans la chambre de son épouse qui lui demande de différer cette nuit de noces qu'elle appréhende. Après une discussion, Derblay finit par accepter :

– À demain, dit-il.

Mais en respirant le parfum de cette blonde chevelure, en sentant sur ses lèvres cette chair frémissante, Philippe fut étourdi par une soudaine ivresse. Il cessa d'être maître de lui. Oubliant ses promesses, il ne pensa plus aux susceptibilités du cœur troublé qui palpitait si près du sien. Il vit une femme adorable qu'il désirait follement et qui lui appartenait. Dans un transport irrésistible, il la saisit dans ses bras, et, les yeux ardents :

– Si vous saviez, murmura-t-il, comme je vous aime<sup>38</sup> !

---

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 274.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 281-282.

Dans ces paragraphes retranchés de *L'Événement*, la manière dont Ohnet décrit la scène révèle que Philippe, sous l'effet de son désir excessif, ne se contient plus : ses sens l'interpellent et le gouvernent – l'odorat, par la chevelure qu'il respire ; le toucher et le goût, stimulés par « la chair frémissante » et la vue sollicitée par sa compagne. Une « ivresse » l'envahit, née de son exaltation et « il cess[e] d'être maître de lui ». Il délaisse alors les promesses que l'aspect rationnel de sa personnalité, maintenant balayé, lui avait dictées. Ne voyant plus Claire que comme un objet du désir, il en oublie ses frayeurs et ses « susceptibilités ». Seul subsiste l'excès de son désir « follement » saturé. Alors, possédé par ses pulsions (un « transport irrésistible » s'empare de lui), il saisit la jeune femme et la dévisage, « les yeux ardents », prêt, lui aussi comme les autres personnages feuilletonesques succombant à la pression de leur ardeur, à s'enflammer et à délaissier ses habitudes d'homme rangé capable de se dominer.

Il faudra que sa femme « se rejet[te] en arrière » pour le calmer, mais surtout, qu'elle « appu[ie] ses mains sur les épaules de son mari, [...] s'efforça[nt] de fuir un contact qui lui était odieux<sup>39</sup> », notation absente de *L'Événement*. Cette réaction de rejet vaudra une remarque acerbe de Philippe, toujours absente de *L'Événement* : « Ce n'est pas là seulement l'effroi de la pudeur ?... C'est de la répulsion<sup>40</sup> ». Tout comme Blaireau et Gustave après l'échec de leur tentative de viol, Derblay se sent frustré de devoir renoncer à satisfaire son

---

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 282.

<sup>40</sup> *Idem.*

désir exalté, d'abandonner la sphère des pulsions pour regagner celle du quotidien où la raison, incompatible avec l'excès, doit prédominer.

De ces modifications éditoriales, faut-il conclure que les représentations de la sensualité, même lorsqu'elles se déroulent sans violence, risquent d'être censurées ?

### **Excès de sensualité**

Dans *Les Trois Mousquetaires*, Alexandre Dumas représente habituellement les relations intimes entre hommes et femmes sous un jour positif et joyeux. Les trois compagnons de d'Artagnan sont de bons vivants, sensibles aux charmes féminins. Même s'il est dénué de violence, cet aspect a également été gommé de la version du *Monde*, dans la mesure du possible. Par exemple, Athos, qui est pourtant l'époux de Milady, révèle avoir donné une bague à sa femme « pendant une nuit d'amour<sup>41</sup> ». Dans *Le Monde*, il prétend lui en avoir fait cadeau « pendant une heure d'amour<sup>42</sup> », ce qui n'a pas la même connotation. L'« heure d'amour » laisse supposer un caractère plus sentimental, moins matériel. La « nuit », elle, évoque, par sa durée et son obscurité<sup>43</sup>, des relations plus charnelles.

---

41 *Ibid.*, p. 453.

42 *Les Trois Mousquetaires, Le Monde*, vol. 27, n° 128, 17 janvier 1894, p. 3.

43 Serge Gagnon cite une admonition souvent entendue : « Ne restez jamais seule à seule avec la personne que vous recherchez [...] [dans] les coins retirés, car il n'y a que ceux qui veulent faire le mal qui cherchent les ténèbres » (Serge Gagnon, *Plaisir d'amour et crainte de Dieu : sexualité et confession au Bas-Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 86).

Certains détails de la séduction du marquis de Presle par Angèle Descharmes seront supprimés dans un but identique. De la même façon que le nom d'Auguste Blaireau dévoile la nature du personnage en question, celui d'Angèle Descharmes n'est pas choisi par hasard, puisque cet « ange des charmes » subjugué Gontran de Presle. À plus d'une reprise, ce dernier se fera pressant en voulant soutirer des faveurs à la femme qu'il désire. Ses demandes insistantes ne figurent pas dans *L'Événement* : « Nous sommes seuls, Angèle, ces murs et ces tentures nous dérobent aux yeux importuns, laissez-moi vous admirer dans votre gloire, pendant que votre regard me versera l'ivresse<sup>44</sup> », lui dit-il, alors qu'il vient d'entrer dans le boudoir de la jeune femme.

Dans ce chapitre du roman, le marquis commence à perdre pied et à se laisser dominer par ses pulsions. Adressée à une femme mariée, cette demande équivoque de se « laisser admirer dans [sa] gloire » ne se range sûrement pas sous le signe de la modération. Les propos du marquis se feront d'ailleurs de plus en plus excessifs. À la jeune femme qui se moque de sa jalousie, il répond : « Vous seule pourriez l[a] tuer, peut-être, dans un premier baiser<sup>45</sup> ». La réplique du marquis – absente de *L'Événement* – est plus explicite que sa demande précédente, témoignant d'une gradation dans son désir<sup>46</sup>. On peut supposer que le marquis tentera bientôt de passer aux actes, et cette hypothèse s'avère vraie, dans la

---

44 *L'Enfant du faubourg*, *Les Romanciers populaires*, n° 164, p. 300.

45 *Idem*.

46 Le principe libertin de gradation a notamment été exposé par Sade dans *Les Cent Vingt Journées de Sodome* (roman vraisemblablement rédigé au cours de la décennie 1780, et dont les fragments subsistants furent publiés pour la première fois entre 1931 et 1935, en trois volumes).

version originale française seulement : « [D]ès aujourd’hui, Angèle, ce bonheur peut être à nous... Angèle, je t’adore !... Il l’entoura de ses bras, et elle sentit sur ses lèvres son souffle embrasé. Elle se dégagea par un mouvement brusque et se trouva debout<sup>47</sup> ».

Semblable à son fils Gustave, Gontran de Presle s’enflamme et son souffle est « embrasé », signe de l’incendie à venir. Comment Angèle pourrait-elle échapper à l’excès qui se rapproche ? Jouant habilement du désir du marquis, elle feint de s’inquiéter parce qu’on pourrait les surprendre, et le conduit derrière une tapisserie. Dans la version québécoise, on lit alors : « [E]t, à son tour il souleva la tapisserie<sup>48</sup> ». La version originale française est beaucoup plus explicite et cohérente avec la gradation entreprise jusque-là : « Le marquis se releva triomphant. – Sa chambre ! murmura-t-il. Il eut un mouvement de tête superbe et, à son tour, il souleva la tapisserie<sup>49</sup> ». La joie du noble sera de courte durée, puisqu’il tombe dans un piège tendu par Angèle, qui lui dévoile un portrait de sa sœur, rendue folle par un faux mariage contracté avec Gontran plusieurs années auparavant. La trop grande accumulation de ces sensations finira par vaincre le marquis, devenu fou, mais toujours placé sous le signe de l’excès :

[S]on visage prenait subitement une expression farouche, tout son corps frissonnait, ses lèvres se contractaient, et ses yeux glauques, aux lueurs sombres, s’ouvraient démesurément comme si devant lui, tout à coup, se fût dressée quelque monstrueuse apparition. Alors des sons rauques sortaient de sa gorge, ses cheveux se hérissaient sur sa tête, il agitait ses bras comme un homme en détresse ou saisi

---

47 *L’Enfant du faubourg, Les Romanciers populaires*, n° 165, p. 307.

48 *L’Enfant trouvé, L’Événement*, vol. 17, n° 264, 2 mars 1884, p. 1.

49 *L’Enfant du faubourg, Les Romanciers populaires*, n° 165, p. 307.

d'épouvante et, le corps rejeté en arrière, il reculait en criant : – Ah, la folle, la folle<sup>50</sup> !

Encore une fois, le champ lexical témoigne de l'excès : « monstrueuse », « démesurément », « épouvante », « criant », « farouche »... Gontran de Presle aura été conséquent en assumant jusqu'au bout son désir de sensations excessives, et il ne sera pas plus maître de lui en étant dément qu'il ne l'était lorsqu'il était sain d'esprit – il frissonne et se contracte, des sons « sort[en]t de sa gorge » (tournure passive qui indiquent son manque de contrôle sur ces manifestations), ses cheveux se hérissent...

Semblable à Gontran de Presle, le duc Gaston de Bligny courtise sa cousine Claire de Beaulieu, ainsi que nous le signalions dans le chapitre précédent. De Bligny a lui aussi peine à se contenir en présence de Claire. Supprimé de *L'Événement*, le passage qui suit en donne des preuves éloquentes :

Une tresse de ses blonds cheveux s'était détachée et flottait éclatante sur son épaule sous son amazone de drap bleu, sa poitrine se soulevait, sa main, crispée sur sa cravache, agitait la mince tige de cuir tressée comme une arme. Elle était admirable ainsi. Un désir furieux s'empara de Bligny. Il devint pâle, ses yeux se troublèrent, et marchant vers la jeune femme, les bras ouverts :

– Rien ne me coûtera pour vous obtenir, balbutia-t-il. Il la touchait. Elle sentit son souffle brûlant passer sur son visage. Elle se jeta en arrière<sup>51</sup>.

---

50 *L'Enfant trouvé*, *L'Événement*, vol. 17, n° 268, 7 mars 1884, p. 1.

51 *Le Maître de forges*, p. 389.

Nonobstant la description physique de Claire telle que Bligny la voit et la juge à ce moment (« Elle était admirable ainsi »), Bligny réagit comme tous ceux que l'excès du désir envahit, en perdant sa retenue. Un désir « furieux » l'habite, le fait pâlir et perdre la précision de sa vue (« ses yeux se troublèrent »), comme s'il était possédé par une volonté extérieure. Presque ivre, à l'instar du maître de forges lors de sa nuit de noces ratée, il balbutie, s'approche de Claire et la touche. Comme tous les libertins, son souffle est « brûlant », dévoré par le feu de l'excitation. D'ailleurs, une partie de phrase retranchée de *L'Événement*, située plus loin dans le roman, précise que « [l]es yeux [de Bligny], démentant son langage, flambaient, pleins de passion<sup>52</sup> » pendant qu'il regarde sa cousine.

Claire réagira de la même façon qu'avec son mari, se rejetant en arrière pour doucher l'ardeur de son prétendant, allant même jusqu'à le menacer de son fouet s'il ne renonce pas à ses projets. Cet avertissement s'avère insuffisant à museler la passion du jeune duc, puisqu'il regardera Claire de manière indécente, plus loin dans le roman, à la grande colère de Philippe Derblay : « Il lui sembla que les yeux de Bligny, errant sur les épaules nues de la jeune femme, les souillaient de chimériques caresses. Une colère terrible s'empara de lui<sup>53</sup> ».

L'analyse que nous venons de faire des représentations de la sensualité excessive indique que les censeurs québécois sont vigilants à ce sujet : le poète et romancier Napoléon

---

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 429.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 427. Passage absent de la version québécoise du texte diffusée par *L'Événement*.

Legendre considère le « sensualisme » comme une « terrible maladie<sup>54</sup> » et le journaliste Faucher de Saint-Maurice stigmatise « cette fièvre dévorante de sensualisme qui [...] carie les os [d]es auteurs<sup>55</sup> ». L'exemple de Gontran de Presle était significatif : les marques de son trop grand désir envers Angèle étaient supprimées au Québec, même si le personnage était puni dans la version originale du roman pour avoir été trop sensuel<sup>56</sup>. Par conséquent, on s'en doute, les censeurs québécois seront encore plus vigilants envers les représentations gratuites de l'érotisme.

Par exemple, on évitera parfois de reproduire le mot « sein ». Les phrases suivantes de *L'Enfant du faubourg* ne figurent pas dans *L'Événement* : « Je la vois toujours comme la première fois que sa petite bouche a pris mon sein<sup>57</sup> » ; « Léontine résolut de le nourrir de

---

54 Napoléon Legendre, « La Littérature canadienne », dans *Échos de Québec, tome 2*, Québec, Imprimerie Augustin Côté & Cie, 1877, p. 3.

55 Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice, « L'Homme de lettres. Sa mission dans la société moderne », dans *Choses et autres*, Montréal, Duvernay, Frères & Dansereau, éditeurs, 1874, p. 14.

56 Selon la version québécoise, Angèle conduit le marquis « au vertige et à l'effolement ». (*L'Enfant trouvé, L'Événement*, vol. 17, n° 240, 3 mars 1884, p. 1). La version française est plus explicite : Madame Descharmes conduit son soupirant « au vertige et à l'effolement de la passion » (*L'Enfant du faubourg, Les Romanciers populaires*, n° 150, p. 188). Plus loin, une autre indication de l'emprise d'Angèle sur le marquis est supprimée de *L'Événement* : « – Vous aimer plus est impossible ! s'écria-t-il ; je vous appartiens comme l'esclave à son maître ; dans la rue, en public je baiserais la place que votre pied aurait marquée... Je vous ai sacrifié mon orgueil, j'ouvrerais mes veines moi-même pour vous donner tout mon sang ; si vous le demandiez, pour vous posséder, je commettrais un crime, je mettrais mon honneur sous mes pieds » (*L'Enfant du faubourg, Les Romanciers populaires*, n° 146, p. 154). Cette autre marque des excès du marquis de Presle a paru trop exaltée au censeur de *L'Événement*, puisqu'aucun frein, de quelque nature qu'il soit, ne semble capable de calmer les désirs de Presle.

57 *L'Enfant du faubourg*, p. 173.

*son sein*<sup>58</sup> ». D'autres coupures semblables sont à noter : « Il ne lui était pas possible de cacher entièrement sa belle carrure *et sa large poitrine*<sup>59</sup> » ; dans la dernière livraison du *Maître de forges*, tel que publié dans *L'Événement*, on lit : « Il pensa que sa balle aurait pu atteindre Claire mortellement en brisant son beau front<sup>60</sup> ». La version française originale mentionnait pourtant : « Il pensa que sa balle aurait pu atteindre Claire, briser son beau front, ou trouer sa blanche poitrine<sup>61</sup> ».

D'autres descriptions, moins neutres, ont été supprimées du *Maître de forges*, dans *L'Événement*, en raison du regard complaisant porté par l'auteur sur l'anatomie féminine : « C'était un assemblage de satin, de velours, de gaze et de soie, gamme de couleurs éclatantes, au milieu desquelles resplendissant la blancheur des épaules nues<sup>62</sup> » ; « [La jeune marquise] laissa[i]t apercevoir sur le marchepied une petite bottine en peau mordorée, surmontée d'une jambe charmante, moulée dans un bas de soie gris<sup>63</sup> » ; « [S]es belles épaules et sa poitrine admirable moulées par l'étoffe simple et sans broderie de son corsage<sup>64</sup> » ; « Une tresse de ses blonds cheveux s'était détachée et flottait éclatante sur son épaule sous son amazone de drap bleu, sa poitrine se soulevait, sa main, crispée sur sa cravache, agitait la mince tige de cuir tressée comme une arme. Elle était admirable

---

58 Nous soulignons en italique les trois derniers mots, absents de *L'Événement*. *L'Enfant du faubourg*, p. 109.

59 *L'Enfant du faubourg*, p. 58. Les quatre derniers mots, que nous soulignons en italique, sont absents de *L'Enfant du faubourg*, dans *La Patrie*.

60 *L'Enfant trouvé*, *L'Événement*, vol. 18, n° 4, 19 mai 1884, p. 1.

61 *Le Maître de forges*, p. 484.

62 *Ibid.*, p. 103.

63 *Ibid.*, p. 119.

64 *Ibid.*, p. 356.

ainsi<sup>65</sup> ».

Ces descriptions sont probablement coupées pour leur appel à la complicité du lecteur dans l'admiration des attraits physiques (relevant de l'intimité et du privé) de jeunes femmes et pour leur aspect érotique. Les adjectifs valorisants associés à ces descriptions : « charmante », « belles », « admirable », marquent un plaisir certain dans la contemplation de figures féminines, et, par extension, encouragent la débauche. Pour les mêmes raisons, la description d'une robe portée par Claire de Beaulieu sera édulcorée au Québec : « Le corsage demi-montant laissait voir l'adorable naissance des épaules<sup>66</sup> », peut-on lire dans *L'Événement*. La version française est plus explicite : « Le corsage demi-montant dans le dos laissait voir l'adorable naissance des épaules et par devant décolleté, montrait la superbe poitrine<sup>67</sup> ». Cette phrase trop imagée risquait d'éveiller des rêveries érotiques dans l'esprit des lecteurs, ce qu'il fallait éviter, en la rendant moins audacieuse.

Ces descriptions de femmes constituent un objet de plaisir non légitimé. Par définition superflues car rattachées à l'excès, elles transcendent le cadre narratif de la diégèse pour lui conférer une dimension qui est celle de la jouissance pure. Le lecteur élabore une représentation mentale très différente des modèles féminins légitimés, pouvant contribuer à créer un modèle social déviant et excessif. Or, selon les critiques de la littérature québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle, ce n'est pas le but qu'un écrivain doit poursuivre.

---

65 *Ibid.*, p. 389.

66 *Le Maître de forges*, *L'Événement*, vol. 17, n° 298, 14 mai 1884, p. 1.

67 *Le Maître de forges*, p. 421.

L'historien et critique littéraire Edmond Lareau juge que, dans un bon roman, on ne devrait trouver « pas un mot, pas une allusion qui pourraient blesser la morale ou que réprouverait la stricte convenance<sup>68</sup> ».

Même quand il est vécu comme pénible et douloureux, quand il est combattu par un personnage, le désir n'a pas droit de cité : c'est que sa représentation suffit pour le faire condamner, malgré le jugement moral que l'auteur ou ses personnages peuvent porter à son sujet. En témoignent les souffrances morales d'André, dans *L'Enfant du faubourg*, qui est amoureux de sa sœur Claire. La scène suivante ne figure pas dans *L'Événement* :

[Claire] s'élança vers lui et l'entoura de ses bras. Pendant un instant, ils restèrent enlacés dans les bras l'un de l'autre ; lui, la serrant fiévreusement contre son cœur ; elle, ravie, palpitante, ne comprenant rien à son émotion, mais s'y livrant avec une indicible ivresse.

– Comme je suis bien ainsi, murmura-t-elle, dans tes bras, sur ton cœur !... Cher André, si je devais cesser de vivre, c'est ainsi que je voudrais mourir !...

[...] Frère, pourquoi ne m'embrasses-tu pas ? lui dit-elle.

André la serra plus fort, et une grêle de baisers tomba sur son front, ses joues et ses yeux.

– Ah ! s'écria-t-elle toute frissonnante, quand tu m'embrasses ainsi, je sens mieux que tu m'aimes<sup>69</sup>.

Épouvanté de la situation, André repousse alors Claire, mais celle-ci

---

68 Edmond Lareau, *Histoire de la littérature canadienne*, Montréal, Imprimé par John Lovell, 1874, p. 290. Lareau précise aussi que la décence est une qualité nécessaire à un bon « ouvrage d'esprit » (*ibid.*, p. 4).

69 *L'Enfant du faubourg*, *Les Romanciers populaires*, n° 135, p. 66.

laissa échapper un cri de joie.

– Oui, tu m’aimes, reprit-elle, je le sais, je le crois, et, même quand tu me laisses seule, comme aujourd’hui, je n’en ai jamais douté.

– Claire, quoi qu’il arrive, crois-le toujours, oui, je t’aime ou plutôt je t’adore<sup>70</sup> !

Cet entretien est trop pénible pour André, qui court se réfugier dans sa chambre. Là, « [i]l se jeta tout habillé sur son lit et se roula comme un possédé sur les couvertures, mordant avec rage son oreiller, afin d’étouffer les gémissements et les cris qui s’échappaient de sa poitrine<sup>71</sup> ».

Même malheureux, le désir semble toujours excessif, car André est lui aussi « possédé », entraîné par une force à laquelle il résiste difficilement. Cette « rage » qui l’habite le place sur le même pied que les personnages moins aptes à la juguler. La façon systématique dont ces coupes sont pratiquées dans les textes originaux français indique clairement que l’excès du plaisir sensuel n’a pas droit de cité dans les feuilletons publiés au Québec. Un autre aspect important de l’excès demeure cependant à étudier : le cas des représentants de la sphère publique qui donnent libre cours à leur passion et constituent, pour le lecteur, un contre-exemple encore pire que celui des protagonistes dépourvus de pouvoir social.

---

70 *Idem.*

71 *Idem.*

## LA CONTESTATION DES INSTITUTIONS SOCIALES

### Représentations non légitimées de la sphère publique

Nous avons tenu à regrouper ici les représentations des agents de la sphère publique. En effet, les représentations d'actes privés posés par des agents de la sphère publique dans l'exercice de leurs fonctions produisent un effet complémentaire à celui des représentations du privé en général : au lieu de valoriser les valeurs individuelles, elles dévalorisent la sphère publique et ses valeurs. Ces représentations d'agents de la sphère publique tendent à suggérer que même les défenseurs de la norme transgressent leur mission de contrôle social en privilégiant leurs passions privées comme les déviants, dès qu'ils le peuvent. L'association des fonctionnaires publics, gardiens des valeurs légitimées et des lois, à des passions privées contraires au consensus collectif, place les agents de la sphère publique au même niveau que les criminels, punis pour leur déviance. La crédibilité, l'utilité et la nécessité de la sphère publique et de ses valeurs se trouvent alors attaquées et contestées. La forte contre-légitimation du genre suffisait à faire craindre la propagation de ces idées subversives. Dans les pages qui suivront, nous aurons maintes occasions d'étudier comment cette dévalorisation de la sphère publique s'élabore dans ce type de représentations. Notons que cette partie sera axée sur *Les Trois Mousquetaires*, puisque ce type de représentations ne se retrouvait pas dans *Le Maître de forges* (roman mondain se déroulant dans un décor relativement clos) ni dans *L'Enfant du faubourg* (plus proche du roman de la victime et par conséquent peu centré sur des personnages publics).

Comme William Alexandre Grenier l'affirme à son interrogateur pendant le procès du *Canada-Review*, pour rendre acceptable la publication de la version corrigée des *Trois Mousquetaires* dans son journal *Le Monde*, il s'est « appliqu[é] [...] à embellir le caractère du Cardinal de Richelieu qui paraissait assez noir quelquefois dans le livre<sup>72</sup> ». Il convenait en effet de représenter cette figure religieuse célèbre avec la dignité nécessaire. Nous avons trouvé maints exemples des interventions éditoriales de Grenier. Par exemple, dans *Le Monde*, on peut lire : « [E]lle était victime d'une vengeance<sup>73</sup> ». Toutefois, la version originale des *Trois Mousquetaires* précise : « [E]lle était victime d'une vengeance du Cardinal, et, comme on le sait, les vengeances de Son Éminence étaient terribles<sup>74</sup> ». Ce commentaire de Dumas laisse supposer que le Cardinal Richelieu ne disposait pas de la clairvoyance nécessaire à lui dicter des gestes pondérés et réfléchis. On le présente comme un homme aux « vengeances » terribles alors que ce religieux devrait plutôt faire preuve de clémence et de compréhension envers les fautes des laïcs. Le Cardinal se laisse emporter par ses passions privées plutôt que d'exécuter ses fonctions publiques comme il le devrait.

L'une des particularités de Dumas consiste en effet à réduire constamment les grands événements historiques et les motivations de figures historiques célèbres à des causes privées<sup>75</sup>. Cette attitude n'est pas le seul apanage de Richelieu, mais bien de tous les

---

72 [J. N. Marcil], *La Grande Cause ecclésiastique*, Montréal, John Lovell & Sons, Éditeurs, 1894, p. 137.

73 *Les Trois Mousquetaires*, *Le Monde*, vol. 27, n° 115, 29 décembre 1893, p. 3.

74 *Les Trois Mousquetaires*, p. 331.

75 Dans leur étude des *Trois Mousquetaires*, Claude Benoît et Dolores Jimenez ont cerné l'importance de ces représentations dans le roman de Dumas : « Dans cet univers [...], une première dualité s'impose : public/privé (secret). En effet, ce sont des motifs secrets, et des

personnages du roman. Par exemple, Buckingham « mettait le pouvoir illimité dont il était revêtu par la confiance d'un roi au service de ses amours [...]. D'Artagnan admira à quels fils fragiles et inconnus sont parfois suspendues les destinées d'un peuple et la vie des hommes<sup>76</sup> ». De tels comportements s'inscrivent difficilement dans le cadre de la littérature nationale où les figures publiques célèbres agissent dans l'intérêt commun, pour la patrie, le peuple, la collectivité. Sans doute est-ce pour cette raison que les motifs fournis par Dumas pour expliquer le siège de La Rochelle, événement politique important du règne de Louis XIII, se voient supprimés du *Monde* : « Il en résulte que le véritable enjeu de cette partie, que les deux plus puissants royaumes jouaient pour le bon plaisir de deux hommes amoureux, était un simple regard d'Anne d'Autriche<sup>77</sup> ». Charles Samaran note que le

siège de La Rochelle [dans *Les Trois Mousquetaires*] n'est pas une simple action politico-militaire destinée à démanteler la forteresse la plus puissante que les calvinistes possèdent en France. Non ! Il s'agit, pour Richelieu [...] de se venger de Buckingham qui lui dispute le cœur d'Anne d'Autriche ; il s'agit pour Buckingham de forcer la France à demander une paix qu'il viendra lui-même négocier à Paris, auprès de celle à qui vont toutes ses pensées<sup>78</sup>.

---

plus personnels qui semblent régir le cours de l'Histoire. Ainsi, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le siège de la Rochelle ne se pose pas en termes *France* contre *Angleterre*, ou *Catholiques* contre *Protestants*, mais Richelieu contre Buckingham et leur rivalité sentimentale » (« La Femme criminelle chez Dumas : réflexions à partir des *Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas », dans Ellen Constans et Jean-Claude Vareille, dir., *Crime et châtement dans le roman populaire de langue française du XIX<sup>e</sup> siècle : actes du colloque international de mai 1992 à Limoges*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1994, p. 245).

76 *Les Trois Mousquetaires*, p. 267.

77 *Ibid.*, p. 505.

78 Charles Samaran, « Introduction », dans Alexandre Dumas, *Les Trois Mousquetaires*, Paris, Classiques Garnier, *op. cit.*, p. viii.

Selon Dumas, Richelieu, homme d'Église, met ses pouvoirs officiels au service de ses histoires d'amour. L'effet produit discrédite un représentant de la sphère publique dans l'exercice de ses fonctions. Comme Richelieu représente en plus la sphère religieuse très puissante au XIX<sup>e</sup> siècle, il valait mieux passer sous silence ces motivations indignes d'un homme d'Église. Par ailleurs, ces motivations pouvaient faire écho, dans l'opinion publique, à « l'affaire Guyot<sup>79</sup> », scandale d'un Sulpicien soupçonné d'avoir des liaisons avec plusieurs femmes, survenu peu de temps avant la publication du roman dans *Le Monde*. Le moment n'était guère choisi pour évoquer des religieux dissipés dans l'exercice de leurs fonctions

Pour ces raisons, les motivations de Richelieu diffèrent sensiblement dans les deux versions. Dans le texte original, « [i]l s'agissait donc pour Richelieu non seulement de débarrasser la France d'un ennemi, mais de se venger d'un rival<sup>80</sup> ». Dans *Le Monde*, « [i]l s'agissait aussi pour Richelieu dans cette bataille de débarrasser la France d'un ennemi<sup>81</sup> ».

Les moqueries de mousquetaires qui « chantaient des noëls sur M<sup>me</sup> d'Aiguillon, [I]a

---

79 Des journalistes de *Canada-Revue* avaient pris connaissance de la correspondance du Sulpicien Guyot et avaient profité de ces documents compromettants pour s'attaquer en bloc au clergé (Pierre Hébert, *Censure et littérature au Québec : le livre crucifié, 1625-1919*, Montréal, Fides, 1997, p. 117). La relation que nous établissons entre *Les Trois Mousquetaires* et l'affaire Guyot n'est pas gratuite et sans fondements. Honoré Beaugrand lui-même écrivait au sujet de la gravure « licencieuse » illustrant un épisode des *Trois Mousquetaires* dans *Le Monde* : « On croirait lire une page de l'épopée de l'abbé Guyhot [sic]. C'est tout aussi salé » (« Dans le panneau », *La Patrie*, vol. 15, n° 300, 17 février 1894, p. 1). Des contemporains de l'affaire Guyot pouvaient donc établir une relation entre la publication du feuilleton de Dumas et ce scandale, à l'époque même de la parution des *Trois Mousquetaires* dans *Le Monde*.

80 *Les Trois Mousquetaires*, p. 505.

81 *Les Trois Mousquetaires*, *Le Monde*, vol. 27, n° 134, 24 janvier 1894, p. 3.

maîtresse [du Cardinal], et M<sup>me</sup> de Combalet, sa nièce<sup>82</sup> » ne figurent pas dans *Le Monde*, sans doute pour les mêmes raisons. Plus loin, Grenier a coupé le passage où Milady raconte à une abbesse « les amours du ministre avec M<sup>me</sup> d'Aiguillon, avec Marion de Lorme et avec quelques autres femmes galantes<sup>83</sup> ». De nouveau, on peut évoquer les raisons citées aux paragraphes précédents pour justifier cette décision. En plus, quand Milady fait ce récit, l'abbesse « écouta plus attentivement, s'anima peu à peu et sourit<sup>84</sup> ». Une telle réaction est incompatible avec celle que devrait manifester une religieuse qui non seulement refuserait de prêter l'oreille à de tels récits, mais enjoindrait aussi son interlocutrice de ne pas véhiculer de telles rumeurs. Cette hypothèse se vérifie quand on constate que le passage suivant est supprimé du *Monde* : Milady « fit [à l'abbesse] la chronique scandaleuse des seigneurs et des dames de la cour, que l'abbesse connaissant parfaitement de nom, toucha légèrement des amours de la reine et de Buckingham, parlant beaucoup pour qu'on parlât un peu<sup>85</sup> ».

Le retravail opéré sur les représentations du Cardinal Richelieu n'a toutefois pas été aussi important que Grenier le déclarait lors du procès de *Canada-Revue*. Contrairement à Grenier, nous estimons que Dumas fait de l'adversaire de d'Artagnan un protagoniste plutôt sympathique. Par exemple, Richelieu, en vertu des pouvoirs considérables dont il est investi, pourrait à tout moment faire emprisonner le jeune Gascon pour l'empêcher de lui

---

82 *Les Trois Mousquetaires*, p. 36.

83 *Ibid.*, p. 718.

84 *Idem.*

85 *Idem.*

nuire. Au lieu de réagir de cette manière, il salue constamment l'adresse de d'Artagnan. À la fin du roman, quand ce dernier a triomphé, Richelieu le convoque à son quartier du pont de La Pierre. Le jeune homme est persuadé que le Cardinal caresse de sombres projets à son égard : « Il médite de quel genre de supplice il me fera mourir, se dit tout bas d'Artagnan<sup>86</sup> ». Toutefois, à la grande surprise du héros, Richelieu lui donne plutôt une lieutenance dans les mousquetaires. Notons enfin qu'à plusieurs reprises, Richelieu offre à d'Artagnan de s'allier à lui et l'avertit des dangers qui le menacent. Michel Picard partage cet avis : « Il est remarquable qu'*aucune* péripétie néfaste aux héros ne soit directement imputable à Richelieu, et que dans *toutes* ses entrevues avec eux, il agisse en fait comme un bon Père [...] rivalisant de générosité avec Louis XIII ou Tréville et même les dépassant<sup>87</sup> ».

### **Représentations non légitimées de la sphère religieuse**

De nombreuses représentations non légitimées de la sphère religieuse remettent en question le rôle de ces agents de la sphère publique. Le cas du chancelier Séguier, supprimé dans *Le Monde*, donne un exemple éloquent de la vision de Dumas. Tourmenté par son insatiable appétit de conquêtes féminines, Séguier s'était retiré dans un couvent pendant sa jeunesse, dans l'espoir de museler ses passions. Afin de l'aider, le supérieur lui « avait recommandé pour conjurer le démon tentateur de recourir à la corde de la cloche et de sonner à toute volée. Au bruit dénonciateur, les moines seraient prévenus que le tentation

---

86 *Ibid.*, p. 781.

87 Michel Picard, « Pouvoirs du feuilleton ou d'Artagnan anonyme », *Littérature*, n° 50, mai 1983, p. 60.

assiégeait un frère, et toute la communauté se mettrait en prières<sup>88</sup> ». La situation se complique bientôt car Séguier sonne à toute heure du jour et de la nuit et les « moines n'avaient plus un instant de repos. [...] On ignore si ce fut le diable qui lâcha prise ou les moines qui se lassèrent ; mais, au bout de trois mois, le pénitent reparut dans le monde avec la réputation du plus terrible possédé qui eût jamais existé<sup>89</sup> ».

Même si Séguier enfile la défroque ecclésiastique, il n'en justifie pas moins la maxime selon laquelle « l'habit ne fait pas le moine » puisque son nouvel état monastique ne met pas un terme à ses dérèglements sexuels. Il s'agit donc d'un déguisement, qui ne sert qu'à mieux servir les intérêts du chancelier. Dumas décrit le chaos provoqué chez les moines par le comportement excessif de Séguier : « Le jour, ils ne faisaient que monter et descendre les escaliers qui conduisaient à la chapelle ; la nuit [...] ils étaient encore obligés de sauter vingt fois à bas de leurs lits et de se prosterner sur le carreau de leurs cellules<sup>90</sup> » ; la lutte s'exerce ici à un niveau spirituel qui aboutit à un jugement et à une sanction : l'expulsion de l'incurable Séguier. Critiques de la religion, les renversements sont nombreux et de nature variée : on ne prie plus pour remercier Dieu de ses bienfaits, tous les efforts convergent plutôt vers une seule personne, Séguier ; le couvent n'est plus un lieu de méditation et de paix, mais un endroit où le diable règne<sup>91</sup> ; le chancelier Séguier, au lieu d'y trouver le calme et la paix, communique son agitation à tous les moines et, en sonnant

---

88 *Les Trois Mousquetaires*, p. 210.

89 *Idem*.

90 *Les Trois Mousquetaires*, p. 210.

91 « [L]e diable ne se laisse pas déposséder facilement d'une place où il a mis garnison » (*idem*).

sans arrêt la cloche, donne libre cours à ses sentiments refoulés.

Par ailleurs, ce passage a également pu être coupé parce qu'il témoignait de l'impossibilité de convertir les déviants à la pratique de la norme valorisée. Représentant de la débauche, Séguier ne peut même pas être guéri par l'action divine. Il n'en faut guère plus pour qu'un critique puisse conclure à la glorification du vice (très puissant, puisque rien ne peut le vaincre) dénoncée par le discours québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, d'où la nécessité de retrancher cette partie du roman. Le titre du chapitre a d'ailleurs été changé pour éviter toute allusion à cette histoire supprimée du *Monde*. Au lieu de s'intituler « Où M. le Garde des sceaux Séguier chercha plus d'une fois la cloche pour la sonner, comme il le faisait autrefois<sup>92</sup> », dans *Le Monde*, cette section se nomme « La Perquisition du chancelier<sup>93</sup> ». Enfin, un bref rappel de la jeunesse du chancelier Séguier a aussi été retranché. Au moment, où il doit fouiller Anne d'Autriche, « le chancelier Séguier chercha des yeux [...] le cordon de la fameuse cloche ; mais [...] ne le trouv[a] pas<sup>94</sup> ».

Grenier supprime systématiquement les associations Église/sexualité. La publication des *Trois Mousquetaires* dans *Le Monde* se produit pendant une période troublée au niveau des relations presse/clergé (1893-1894). L'exemple du *Canada-Revue* et de *L'Écho des Deux-Montagnes* en donne un exemple éloquent. Ces périodiques se permettaient de critiquer publiquement la conduite des prêtres, de stigmatiser leur comportement et la

---

92 *Les Trois Mousquetaires*, p. 204.

93 *Les Trois Mousquetaires*, *Le Monde*, vol. 27, n° 100, 12 décembre 1893, p. 3.

94 *Les Trois Mousquetaires*, p. 213.

véritable raison de leur condamnation réside dans cette attitude<sup>95</sup>. Même une association indirecte entre des représentants de la sphère religieuse et des relations amoureuses sont sujettes à caution. Dans cet ordre d'idées, le passage suivant a pu être coupé, parce qu'il évoquait cette association : « – Pourquoi cela ? est-ce qu'il est avec une femme ? – Jésus ! Que dites-vous là ! Le pauvre garçon ! Non, Monsieur, il n'est pas avec une femme. – Et avec qui est-il donc ? – Avec le curé de Montdidier et le supérieur des jésuites d'Amiens<sup>96</sup> ». Ce dialogue prélude à un autre long passage corrigé dans *Le Monde*, le chapitre XXVI où d'Artagnan trouve Aramis en compagnie de deux ecclésiastiques.

Aramis veut en effet entrer dans les ordres et souhaite écrire une thèse pour y être admis. Ses deux interlocuteurs sont un jésuite vaniteux qui ne cesse de ponctuer ses phrases de citations latines et un curé qui répète les phrases du jésuite, l'imitant maladroitement et tente en vain de prouver sa maîtrise du latin en accumulant erreur sur erreur. Par exemple, dans ce passage supprimé du *Monde*, on lit :

- Oui, que le sermon soit clair ! dit le curé [en traduisant de façon erronée la phrase *Severus sit clericorum sermo*. *Severus* signifie plutôt rigoureux, sévère ou austère, et *sermo* signifie conversation ou entretien].
- Or, se hâta d'interrompre le jésuite en voyant que son acolyte se fourvoyait<sup>97</sup>.

---

95 Voir notamment à ce sujet l'interrogatoire de Louis Fréchette qui rapporte son entretien avec l'évêque de Montréal. [J. N. Marcil], *op. cit.*, p. 77-88.

96 *Les Trois Mousquetaires*, p. 332-333.

97 *Ibid.*, p. 341.

Les autres erreurs de latin du curé sont fréquentes. Aramis lui-même tente de modeler son comportement sur celui de ses interlocuteurs, avec le résultat suivant : s'adressant aux prêtres « d'un petit air modeste », il « n'était pas exempt d'une certaine teinte d'hypocrisie<sup>98</sup> », cette précision étant absente du *Monde*. Cette entrée en matière jette déjà un éclairage négatif sur la vocation cléricale, l'associant avec le maniérisme, la fausseté et l'hypocrisie. La discussion des trois hommes repose sur un sujet absurde, ridiculisé par Dumas, que le curé et le jésuite tentent d'imposer à Aramis pour sa thèse : les prêtres des ordres inférieurs doivent-ils absolument utiliser leurs deux mains pour donner la bénédiction ? Cette partie de la conversation ne paraît pas dans *Le Monde*, car elle « jette le ridicule sur la vocation ecclésiastique<sup>99</sup> ». Il semble que ce soit la cause pour laquelle cette partie du roman de Dumas soit modifiée. C'est d'ailleurs là une raison suffisante, considérant le pouvoir de la sphère religieuse au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle, et l'engagement pris par Grenier envers M<sup>gr</sup> Édouard-Charles Fabre.

Pour corriger ce passage et rendre le curé et le jésuite plus dignes, Grenier a coupé divers autres extraits. Par exemple, pendant la discussion théologique entre Aramis et le jésuite, « D'Artagnan s'ennuyait profondément<sup>100</sup> ». Toutefois, dans *Le Monde*, on a supprimé la mention suivante qui précisait que « le curé s'ennuyait aussi<sup>101</sup> ». S'il est à la limite toléré qu'un laïc s'ennuie pendant une conversation théologique, un religieux qui n'y

---

98 *Idem*.

99 Louis Bethléem, *Romans à lire et romans à proscrire* (10<sup>e</sup> édition), Paris, Édition de la Revue des Lectures, 1928, p. 41.

100 *Les Trois Mousquetaires*, p. 337.

101 *Idem*.

prendrait pas intérêt serait très mal perçu. Comment un ecclésiastique peut-il manifester du désintérêt envers ces questions dont son état dépend ? Le passage suivant, supprimé du *Monde*, témoigne aussi de cette vision irrévérencieuse de la religion : « – *Exordium*, répéta le curé pour dire quelque chose. – *Quemadmodum inter cælorum immensitatem*<sup>102</sup> ».

Grenier supprime aussi la mention selon laquelle le jésuite coupe la parole à Aramis<sup>103</sup>. En effet, ce renversement (un homme d'Église manquant aux règles de la bienséance en face d'un soldat poli) entraîne la suppression de la distance hiérarchique établie entre les hommes. La sphère publique s'en trouve discréditée, comme conséquence finale. La preuve en est d'ailleurs faite par la phrase suivante, absente du *Monde* : « D'Artagnan tournait à l'idiotisme ; il lui semblait être dans une maison de fous, et qu'il allait devenir fou comme ceux qu'il voyait. Seulement il était forcé de se taire, ne comprenant point la langue qui se parlait devant lui<sup>104</sup> ».

D'Artagnan en viendra à condamner ce dont il est témoin : « Que la peste t'étouffe avec ton latin ! dit d'Artagnan, qui se sentait au bout de ses forces<sup>105</sup> », phrase enlevée du *Monde* car elle illustre un héros en train de souhaiter la mort d'un religieux. Une fois le curé et le jésuite partis, le jeune homme remet à Aramis une lettre de sa maîtresse. Il n'en faut pas plus pour faire renoncer le mousquetaire à sa carrière religieuse. Heureux du retour

---

102 *Idem*.

103 *Ibid.*, p. 339.

104 *Ibid.*, p. 340.

105 *Ibid.*, p. 342.

d'Aramis à la laïcité, « les deux amis se mirent à danser autour du vénérable saint Chrysostome<sup>106</sup> ». Ensuite, en quittant Aramis, d'Artagnan s'assure de ne pas voir rechuter son ami : « [P]lus de glose sur les doigts et les bénédictions, hein », lui ordonne-t-il. ce passage tend à suggérer que prier n'est pas vivre convenablement. Si d'Artagnan défend Aramis de se livrer à des occupations religieuses et lui conseille plutôt d'écrire « des vers parfumés<sup>107</sup> », c'est parce qu'il considère l'activité religieuse comme malsaine et préjudiciable à son ami.

Dumas reviendra une dernière fois au cas du curé et du jésuite. Quand d'Artagnan retrouve Aramis, quelques jours plus tard, il lui demande : [Q]u'avez-vous fait de vos curés<sup>108</sup> ? Dans les deux versions, Aramis avoue les avoir grisés avec du vin. Cependant, la version française précise : « [A]lors le curé m'a défendu de quitter la casaque, et le jésuite m'a prié de le faire recevoir mousquetaire. – Sans thèse ! cria d'Artagnan, sans thèse ! je demande la suppression de la thèse, moi<sup>109</sup> ». Ce passage supprimé du *Monde* peut facilement être interprété comme une critique de la vie ecclésiastique. Leurs inhibitions étant tombées, les religieux, non seulement, défendent à Aramis de rejoindre leurs rangs, ce qui indique qu'ils le considèrent comme un état peu souhaitable, mais en plus, ils souhaitent l'abandonner pour redevenir laïcs.

---

106 *Ibid.*, p. 349.

107 *Ibid.*, p. 353.

108 Ce terme étant remplacé par « docteurs » dans *Le Monde*, vol. 27, n° 119, 5 janvier 1894, p. 3, sans doute pour ne pas insister sur la scène qui va suivre. Rappelons que Louis Bethléem dénonçait la présence d'un « religieux ivre » dans *Les Trois Mousquetaires*.

109 *Les Trois Mousquetaires*, p. 382.

Il s'agit là d'une manifestation frappante de ce que Louis Bethléem dénonce dans *Les Trois Mousquetaires* : le roman « jette le ridicule sur la vocation ecclésiastique<sup>110</sup> » en présentant Richelieu comme un amoureux jaloux, en rendant la jolie courtisane Milady capable de vaincre les prêtres et les religieux les plus endurcis, en décrivant un curé et un jésuite ridicules qui n'estiment pas leur condition. Ce passage supprimé témoigne aussi de l'absence de préoccupations religieuses, une critique souvent formulée contre le roman et le feuilleton au XIX<sup>e</sup> siècle. Pamphile Le May a résumé ces reproches dans sa préface au *Chien d'or* de William Kirby. Selon lui, la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle

n'ose plus guère laisser voir le sentiment religieux. [...] [C]ombien n'est pas grande, numériquement, la majorité des auteurs français qui non seulement ne sont plus catholiques, mais qui semblent bannir l'idée chrétienne de leurs livres. Et ce qui est vrai des ouvrages sérieux, l'est à plus forte raison de la littérature légère et surtout du roman-feuilleton [...]. L'on fera agir sous nos yeux, des années durant, un héros catholique, tout en ayant bien soin de ne jamais le montrer [...] accomplissant envers son Dieu l'un de ces devoirs qui sont de tous les jours [...]. On s'habitue tellement à voir ces héros [...] ne remplir durant leur carrière aucun devoir de chrétien que sans s'en apercevoir on finit par se persuader qu'il doit en être ainsi<sup>111</sup>.

---

110 Louis Bethléem, *op. cit.*, p. 41.

111 [Pamphile Le May], « Pourquoi *Le Chien d'or* traduit en français », dans William Kirby, *Le Chien d'or. Légende canadienne*, vol. 1, Montréal, Imprimerie de *L'Étendard*, 1884, p. vi-viii. Parmi les nombreux autres articles québécois du XIX<sup>e</sup> siècle qui regrettent l'absence de préoccupations religieuses dans la littérature, citons également celui-ci : « [O]n ne saurait se garder [...] d'un sentiment de pitié pour ces pauvres âmes, qui [...] oublient à peu près constamment d'élever leurs regards vers le ciel et de puiser dans la pratique de la religion non seulement la force pour faire leur devoir, mais encore la consolation au milieu des épreuves de la vie » (D. C[h]rétien), « Eljen ! par Jacques Bret », *Revue canadienne*, vol. 24, n° 3, mars 1888, p. 200).

*Les Trois Mousquetaires* donne prise à ce reproche, puisqu'en plus de tourner la sphère religieuse en dérision, Dumas représente des personnages qui considèrent l'activité religieuse comme une perte de temps. Le journaliste et critique Joseph Desrosiers avait déjà dénoncé ces caractéristiques des romans de Dumas avant la publication des *Trois Mousquetaires* dans *Le Monde* : il s'en prend à l'écrivain en raison des « accusations malveillantes et calomnieuses qu'il ne manque jamais de porter contre le catholicisme<sup>112</sup> ». Dans la même lignée, l'abbé Alexis Mailloux écrivait dans son *Manuel des parents chrétiens* : « [L]a différence entre ceux qui seront sauvés et ceux qui seront damnés, consistera principalement en ce que ceux-là auront bien prié, au lieu que ceux-ci auront prié sans attention, ou n'auront point prié<sup>113</sup> ». En tenant compte de ces considérations, on comprend que Grenier ait supprimé les conseils que d'Artagnan prodigue à Aramis en l'enjoignant d'écrire des poésies galantes au lieu de prier. S'il néglige ses devoirs religieux, le héros, figure positive à laquelle le lecteur s'identifie, risque d'entraîner les Québécois à suivre son exemple et, à la longue, de répandre l'athéisme. Au contraire, le modèle à imiter devrait plutôt être pratiquant et religieux. C'est sans doute pour cette raison que Zacharie Lacasse tient ces propos catégoriques : « [S]i vous êtes sage [...] jamais vous ne lirez de romans d'amour, où vous ne voyez pas que les personnages aient été à la messe ou à confesse<sup>114</sup> ».

---

112 Joseph Desrosiers, Desrosiers, Joseph, « Naturalisme et réalisme. Étude sur le roman en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue canadienne*, vol. 24, 1888, p. 91.

113 Alexis Mailloux, *Manuel des parents chrétiens*, Québec, Augustin Côté, 1851, p. 36.

114 Zacharie Lacasse, *Une nouvelle mine : le prêtre et ses détracteurs*, Montréal, Imprimerie de *L'Étendard*, 1892, p. 238. Porthos assiste à un office religieux, dans *Les Trois Mousquetaires*, mais dans le seul but de soutirer de l'argent à la procureuse avec laquelle il entretient une relation adultère.

## CONCLUSION

Lors du procès opposant M<sup>sr</sup> Édouard-Charles Fabre à *Canada-Revue*, William Alexandre Grenier déclarait avoir seulement modifié *Les Trois Mousquetaires* en « retranchant quelques tournures de phrases ou d'expression », et en embellissant le caractère de Richelieu. L'analyse comparée que nous venons de faire prouve que le travail de Grenier était beaucoup plus considérable qu'il ne le prétendait. Le correcteur du *Monde* est demeuré vague dans ses propos, probablement pour ne pas attirer l'attention sur l'importance des modifications apportées au texte original. Il lui aurait alors fallu avouer qu'il avait publié dans son journal un livre qui contenait à l'origine de nombreuses représentations de l'excès non légitimées : libertinage, scènes d'érotisme, représentations non légitimées du clergé et des agents de la sphère publique... Toutes ces représentations ne pouvant être corrigées, un tel aveu aurait laissé soupçonner qu'un bon nombre d'entre elles figuraient dans la version québécoise. Il était plus simple de se borner à mentionner les corrections apportées au Cardinal de Richelieu, dont le rôle d'adversaire dans *Les Trois Mousquetaires* était connu, en raison de la grande diffusion de l'œuvre de Dumas au Québec. Toutefois, comme nous l'avons vu plus haut, les changements concernant Richelieu ne sont pas très importants, surtout lorsqu'on les compare aux autres interventions éditoriales de Grenier.

Un retour sur l'analyse que nous venons de présenter souligne les grandes orientations du travail éditorial de Grenier. Les changements les plus importants concernent

la sphère intime, au cœur du privé, dont les représentations le plus supprimées ou modifiées sont celles qui revêtent un caractère érotique. Par exemple, comme nous l'avons démontré, les allusions au libertinage du garde Séguier sont retranchées, de même que la scène de séduction de Felton par Milady. Il en va de même pour les figures publiques et historiques comme Richelieu, qui ne combat plus pour séduire Anne d'Autriche ou se venger, mais bien dans l'intérêt de son pays. Dans cet ordre d'idées, les membres de l'institution religieuse deviennent plus dignes, parce qu'on ne les associe plus à des représentations non légitimées (le jésuite et le curé). Il en va de même pour *L'Enfant du faubourg* et *Le Maître de forges*, délestés d'une bonne partie de leurs représentations de l'excès jugées trop scandaleuses, qu'il s'agisse de descriptions d'anatomies féminines, des passions dérégées d'Auguste Blaureau, du marquis de Presle ou même de l'attirance physique trop prononcée de Philippe Derblay envers sa femme.

Cependant, comme dans le cas des représentations de la déviance, malgré le travail éditorial opéré sur les feuilletons français, des représentations de l'excès subsistent dans les versions québécoises. Ainsi, Milady demeure bigame et amoureuse d'un troisième homme, le comte de Wardes ; si son pouvoir de séduction est moins évident dans *Le Monde*, elle parvient quand même à gagner le puritain John Felton à sa cause ; les différents protagonistes du roman se plaisent aux jeux de hasard et aux beuveries, parfaitement représentatifs des mousquetaires du roi que Dumas décrit comme des êtres « débraillés, avinés, écorchés<sup>115</sup> ». Des critiques de Louis Bethléem, Grenier a supprimé les « scènes

---

115 *Ibid.*, p. 31.

indécentes » et le ridicule jeté sur la vocation ecclésiastique. Toutefois, la majeure partie des éléments dénoncés dans *Romans à lire et romans à proscrire* sont encore présents dans la version québécoise : amours illicites, intentions malicieuses (qu'un critique zélé pourrait relever, du reste, dans n'importe quel roman), un religieux ivre, le rôle « scandaleux » de Richelieu et les duels.

Les autres romans ne sont pas en reste : par exemple, dans *L'Enfant du faubourg*, un ouvrier, « riant bestialement, [...] se perm[e]t d'abominables plaisanteries<sup>116</sup> ». La tentative de viol de Gustave sur la personne de Claire, si elle est édulcorée, demeure quand même dans les versions du roman de Richebourg reproduites au Québec, de même que la scène, discrètement évoquée, il est vrai, où Blaireau drogue Pauline Langlois pour la violer pendant son sommeil. Si les passions de Blaireau sont rendues moins explicites, toutes les versions québécoises n'en précisent pas moins qu'« il s'était livré souvent à des orgies sans nom, entouré de compagnons de débauche<sup>117</sup> ». Combinant la débauche au sacrilège, l'homme d'affaires mécontent « vomit un blasphème effroyable<sup>118</sup> » quand il est mécontent. Parfois, il fait pire, se situant encore plus du côté du mal excessif : il « vomit un effroyable blasphème qui fut suivi d'un éclat de rire satanique<sup>119</sup> ». Notons enfin qu'il demeure toujours excessivement avare, s'enfermant pour compter et recompter ses biens matériels.

---

116 *L'Enfant trouvé, L'Événement*, vol. 17, n° 198, 14 janvier 1884, p. 1.

117 *L'Enfant trouvé, L'Événement*, vol. 17, n° 209, 26 janvier 1884, p. 1.

118 *L'Enfant trouvé, L'Événement*, vol. 17, n° 236, 27 février 1884, p. 1.

119 *L'Enfant trouvé, L'Événement*, vol. 17, n° 256, 21 mars 1884, p. 1.

Toutes les descriptions d'anatomies féminines n'ont pas été relevées par les censeurs, puisque subsiste celle de Léontine Landais dont « le corsage ajusté dessinait admirablement les formes arondies [*sic*] des épaules et de la gorge, en faisant ressortir l'élégance parfaite de sa taille<sup>120</sup> ». De plus, la haine que voue Athénaïs à Claire de Beaulieu demeure intacte dans *Le Maître de forges*, car le feuilleton d'Ohnet repose sur ce sentiment d'antipathie extrême.

Il faut aussi signaler que les versions des feuilletons étudiées les plus coupées sont celles publiées dans *L'Événement*, bien que ce ne soit pas le plus conservateur des journaux retenus dans le cadre de cette thèse. En fait, l'explication est d'ordre chronologique : dans *La Patrie*, *L'Enfant du faubourg* est présenté avec une seule altération (une partie de phrase coupée : « et sa large poitrine »). La distance temporelle qui sépare la parution du feuilleton dans *L'Événement* (1883-1884) et celle de *La Patrie* (1896) peut justifier le plus grand laxisme du correcteur de *La Patrie*. Il en ira de même pour *Le Maître de forges* : la version de *L'Événement* (1884) est la plus censurée, suivi par celle de *La Minerve* (1891) qui présente plusieurs coupes, et par celle de *La Patrie* (1892), pratiquement reproduite dans son intégralité. Il semble donc que plus les années passent, plus les censeurs se relâchent par rapport aux feuilletons déjà parus antérieurement dans d'autres journaux québécois. Il convient en effet de souligner cette caractéristique, car *Les Trois Mousquetaires* fut très censuré lors de sa première parution au Québec dans *Le Monde* en 1893-1894, comme nous l'avons vu, et qu'il en alla de même pour *Les Deux Orphelines* d'Adolphe d'Ennery, diffusé

---

120 *L'Enfant trouvé*, *L'Événement*, vol. 17, n° 241, 4 mars 1884, p. 1.

dans *La Patrie* en 1895-1896<sup>121</sup>. Quand les textes deviennent familiers, mieux connus, ils semblent moins suspects aux yeux des critiques, accaparés par d'autres nouveautés qui peuvent paraître plus inquiétantes.

On notera que de manière générale, moins de représentations de l'excès subsistent dans les versions québécoises des feuilletons que celles de la déviance. La raison nous semble simple : il est plus aisé d'atténuer l'excès – en retranchant ici et là des phrases pour donner à l'ensemble du texte une allure moins outrée – que de supprimer des représentations de la déviance sur lesquelles le roman s'appuie souvent (criminalité, adultère, marginalité). Afin de diminuer le « trop » propre aux romans-feuilletons, il est relativement simple d'affaiblir leur expression en coupant ici et là des représentations non légitimées. Encore une fois, force est de conclure que les modifications québécoises ne supprimaient pas toutes les représentations de l'excès, même si plusieurs changements témoignent d'une volonté d'en réduire le nombre.

En cela, nous partageons les conclusions de Pierre Hébert, selon qui, au fil du XIX<sup>e</sup> siècle, la « censure répressive [...] se montre de plus en plus débordée par des francs-tireurs<sup>122</sup> ». Beaucoup de feuilles seront « francs-tireurs » tour à tour : *Le Monde*, en étant le seul journal québécois à publier un roman de Dumas ; *La Patrie*, en publiant dans sa

---

121 Pour une étude approfondie de ce texte, on se reportera à Frédérick Durand, *Roman-feuilleton et représentations du privé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : le cas des Deux Orphelines d'Adolphe d'Ennery*, mémoire de M.A., Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, Département de français, 1997, 191 p.

122 Pierre Hébert, *op. cit.*, p. 173.

quasi-intégralité un feuilleton (*Le Maître de forges*) censuré dans *L'Événement* et *La Minerve*... Les directeurs de périodiques sont en fait conscients du pouvoir de la contre-légitimation et de l'importance d'en tenir compte. Or, les lecteurs veulent de « vrais feuilletons » avec toutes les caractéristiques propres au genre<sup>123</sup>.

Ce chapitre nous aura permis de constater que la manière de corriger les représentations de l'excès consiste habituellement à les supprimer ici et là, pour rendre le texte moins saturé. Cette considération s'applique aussi aux *Les Trois Mousquetaires*, même si quelques ajouts et modifications tentent de pallier les coupes, contrairement au *Maître de forges* et à *L'Enfant du faubourg*, dans lesquels de simples suppressions sont effectuées.

---

123 Voir la note 79 du chapitre 2 de la présente thèse. Nous y évoquons notamment *Le Monde*, qui reçoit des critiques par rapport à ses feuilletons trop peu caractéristiques du genre : « [D]es femmes appartenant aux congrégations, [ainsi] que des jeunes filles fraîchement sorties de nos couvents nous faisaient le reproche de leur servir des feuilletons trop peu croustillants » ([Anonyme], « Feuilletons », *Le Monde*, vol. 26, n° 285, 20 juillet 1893, p. 2).

## CHAPITRE 7

### RÉCEPTION CRITIQUE DU CORPUS ANALYSÉ

Comme nous l'avons signalé dans les chapitres précédents, la réception critique des romans-feuilletons était habituellement tributaire du type de représentations véhiculées dans ces œuvres. Pour cette raison, il n'est guère étonnant que *Les Trois Mousquetaires*, *Le Maître de forges* et *L'Enfant du faubourg* aient parfois entraîné des commentaires virulents pendant leur parution au Québec. Du côté de la France, les reproches concernaient plutôt les faiblesses stylistiques ou narratives de ces textes, liées au parcours de leur auteur, que nous évoquerons brièvement.

#### **Réception critique des *Trois Mousquetaires***

Nous n'analyserons pas longuement la réception critique française des *Trois Mousquetaires* et le parcours de son auteur, les études sur Dumas étant très nombreuses et la situation de ce romancier, beaucoup plus connue que celle des deux autres auteurs retenus. Disons seulement qu'en quelques années, ce roman s'imposa comme une référence culturelle incontournable, au même titre que *Les Mystères de Paris* d'Eugène Sue<sup>1</sup>. Il connut un immense succès à l'époque de sa publication et sa fortune fut durable (elle

---

<sup>1</sup> Lise Queffélec, *Le Roman-feuilleton français au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, p. 18. Pour Daniel Zimmermann, il s'agit d'« un succès encore plus retentissant que celui de *Robinson Crusoé* au siècle précédent » (*Alexandre Dumas le grand*, Paris, Julliard, 1993, p. 416). Rappelons que cet ouvrage fit son entrée dans la Bibliothèque de la Pléiade en 1962.

persiste encore aujourd'hui<sup>2</sup>). Bien qu'à l'époque cette œuvre n'ait pas fait l'unanimité quant à ses qualités littéraires, de nombreux critiques et auteurs français du XIX<sup>e</sup> siècle contribuèrent à sa légitimation, tel le critique et philologue français Frédéric Godefroy, qui lui consacre l'un des chapitres de son ouvrage sur les *Prosateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle* et écrit à son sujet : « [N]ous lui devons une place, et, dans notre impartiale conviction, ce doit être une place distinguée<sup>3</sup>», aux côtés d'écrivains comme Chateaubriand, Madame de Staël, La Mennais, Nodier, Hugo et Lamartine. Godefroy note toutefois plus loin que « [l]'ami et le panégyriste de Garibaldi est un chrétien suspect<sup>4</sup> ». Signalons également que Lamartine, Hugo, Michelet et George Sand appréciaient Dumas.

Au Québec, Dumas était un auteur prisé. Rappelons à titre d'exemple significatif qu'il était l'un des écrivains préférés de Joseph Doutre, du juge Henri Taschereau, de Benjamin Sulte et de François Langelier, et que la renommée de Dumas « dure tout au cours du [XIX<sup>e</sup>] siècle<sup>5</sup> ». Cette popularité confirme les propos de Jean-Louis Flandrin selon lequel « les prescriptions de la loi religieuse [...] ne sont pas tout [dans une société chrétienne]<sup>6</sup> », puisque des personnalités connues se permettent de le lire malgré les décrets de l'Index. Signalons également que Dumas est l'écrivain dont les romans sont les plus

---

2 Par exemple, une adaptation cinématographique fut réalisée en 1993 (réalisateur : Stephen Herek, nationalité : Autriche-États-Unis).

3 Fr[édéric] Godefroy, *Prosateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gaume et Frères et J. Duprey, Éditeurs, 1870, p. 411.

4 *Ibid.*, p 416.

5 Yves Dostaler, *Les Infortunes du roman dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, p. 28.

6 Jean-Louis Flandrin, *Le Sexe et l'Occident : évolution des attitudes et des comportements*, Paris, Éditions du Seuil, 1981, p. 109.

empruntés à la Bibliothèque de l'Institut Canadien de Montréal, pour la période 1865-1875<sup>7</sup>.

Autre fait important, beaucoup de pièces de Dumas père et fils ont été jouées au Québec, notamment *L'Étrangère* (de Dumas, fils, au Théâtre Royal, en mai 1781). Un extrait de la critique de cette pièce signale sa grande diffusion : « [N]ous n'avons ni le temps ni l'espace pour faire l'historique de la pièce de Dumas, que tout le monde connaît d'ailleurs<sup>8</sup> ». Parmi les autres pièces représentées, mentionnons *Clara Vignol* (de Dumas, fils), jouée en juin 1881<sup>9</sup> ; *Le Supplice d'une femme*, en juillet 1881<sup>10</sup> ; *La Dame aux camélias*, en septembre 1881<sup>11</sup> ; *Les Danicheffs*, en juin 1883<sup>12</sup> ; *Les Trois Mousquetaires* (drame en 5 actes, arrangé par L. Petitjean), en avril 1894, présenté à la salle St Jean-Baptiste, dans le sous-sol de la chapelle du Sacré-Cœur, comme l'indique un article important d'Honoré Beaugrand, « Encore les Trois Mousquetaires<sup>13</sup> ».

---

7 Yvan Lamonde et Claude Beauchamp, *Données statistiques sur l'histoire culturelle du Québec (1760-1900)*, [s.l.], Institut interuniversitaire de recherches sur les populations, 1996, p. 126.

8 ([Anonyme], « Théâtre Royal », *La Patrie*, vol. 3, n° 69, 17 mai 1881, p. 2)

9 Voir les publicités pour cette pièce : [Anonyme], [s.t.], *La Patrie*, vol. 3, n°s 99 et 100, 22 et 23 juin 1881, p. 3.

10 Voir la publicité anonyme parue dans *La Patrie*, vol. 3, n° 188, 18 juillet 1881, p. 3.

11 [Anonyme], « Chronique-Montréal, *La Patrie*, vol. 3, n° 163, 8 septembre 1881, p. 2.

12 [Anonyme], « Spectacle ce soir », *La Patrie*, vol. 5, n° 95, 18 juin 1883, p. 3.

13 [Honoré Beaugrand], « Encore les Trois Mousquetaires ». *La Patrie*, vol. 16, n° 36, 7 avril 1894, p. 1. L'article est anonyme. Toutefois, comme il constitue une suite directe à l'article de Beaugrand « Dans le panneau » et à la polémique qui l'a suivi, il est permis de l'attribuer au même auteur. Cet article fournit aussi un témoignage supplémentaire de la grande diffusion des œuvres de Dumas au Québec, au XIX<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, de nombreux textes de Dumas ont paru dans des journaux québécois du XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi ceux-ci, notons par exemple « Sur le Nil. Impressions de voyage<sup>14</sup> ». Ce texte ne relève toutefois pas de l'Index puisqu'il ne s'agit pas d'une œuvre de fiction.

### La polémique du *Monde*

Malgré sa popularité, Dumas servait aussi de cible à certains critiques (comme Thomas Chapais) à cause de sa mise à l'Index. Pour cette raison, lorsque le journal *Le Monde* annonça en novembre 1893 sa décision de publier *Les Trois Mousquetaires*, l'opinion publique ne demeura pas indifférente. Les polémiques étaient fréquentes dans les journaux du XIX<sup>e</sup> siècle et la diffusion de ce feuilleton causa une agitation révélatrice, bien que n'ayant curieusement encore fait l'objet d'étude d'aucun chercheur jusqu'à maintenant.

La première annonce de la parution du roman a lieu le 21 novembre 1893 :

Après avoir fait les démarches nécessaires, la direction du MONDE a le bonheur d'annoncer que les TROIS MOUSQUETAIRES, cette œuvre populaire entre toutes, seront donnés [*sic*] en feuilleton. L'œuvre a été soigneusement épurée et le plus sensible lecteur n'y pourra trouver à redire et blâmer. Nous avons la garantie qu'ainsi retouché, la publication de cette ouvrage sera tolérée [*sic*]. LES TROIS MOUSQUETAIRES sont d'ailleurs, [*sic*] soumis à la censure de notre Ordinaire, le seul auquel nous croyons nécessaire de nous adresser, convaincu que cela suffira. [...] C'est une aubaine pour les amateurs de beaux feuilleton [*sic*] : ils pourront connaître la plus gaie, la plus mouvementée et la mieux écrite des œuvres de la littérature française, sans froisser aucun de leurs sentiments de sincères

---

14 Alexandre Dumas, « Sur le Nil. Impressions de voyage », *La Patrie*, vol. 4, n° 139, 11 août 1882, p. 4 et vol. 4, n° 140, 12 août 1882, p.1.

catholiques<sup>15</sup>.

La publication à venir d'un roman à l'Index dans un journal québécois ne pouvait laisser indifférent. Dès le 24 novembre, on lit cet entrefilet dans *Le Monde* : « L'annonce de la publication du chef-d'œuvre d'Alexandre Dumas, ses fameux *Trois Mousquetaires*, fait du bruit. Tout le monde en parle et partout, on attend avec anxiété “ LE MONDE ” de samedi prochain<sup>16</sup> ». Cette « anxiété » semble partagée entre les journaux (soucieux de constater la réception critique réservée à un membre de leur réseau à la suite de cette tentative audacieuse) et le public, qui répondit massivement à l'annonce du *Monde*, comme le prouve cet entrefilet du samedi 25 novembre : *Les Trois Mousquetaires* « [f]eront fureur et nous en jugeons par les innombrables demandes qui nous arrivent de toutes parts<sup>17</sup> ». Dès le lundi suivant, *Le Monde* présente un premier bilan de la parution du roman :

La publication en feuilleton des *Trois Mousquetaires* a valu au MONDE de samedi une vogue extraordinaire. L'inspection des principaux dépôts laisse voir une grande augmentation dans la vente du journal. C'est là certainement un des plus beaux succès de feuilletons que l'on ait vu au Canada. Nous avons pris des mesures pour répondre aux demandes nouvelles et ceux qui désireront se procurer le commencement des *Trois Mousquetaires* peuvent le faire en s'adressant à nos bureaux<sup>18</sup>.

---

15 LA DIRECTION DU “ MONDE ”, « Les Trois Mousquetaires – Le Prochain Feuilleton du MONDE – L'Œuvre immortelle d'Alexandre Dumas », *Le Monde*, vol. 27, n° 83, 21 novembre 1893, p. 4.

16 [Anonyme], [s.t.], *Le Monde*, vol. 27, n° 86, 24 novembre 1893, p. 1.

17 [Anonyme], « Les Trois Mousquetaires », *Le Monde*, vol. 27, n° 87, 25 novembre 1893, p. 4.

18 [Anonyme], « Succès de circulation – Les Trois Mousquetaires », *Le Monde*, vol. 27, n° 88, 27 novembre 1893, p. 4.

La même journée, Honoré Beaugrand publiait un article anonyme dans son journal

*La Patrie* au sujet de ce feuilleton :

Du haut du paradis des grands littérateurs [...], l'immortel auteur de *Monte-Cristo* et des *Trois Mousquetaires* doit se tordre d'un rire olympien.

Alexandre Dumas père, qui a déjà fait excommunier le *Canada-Review*, sans s'en douter, parce que celui-ci avait osé annoncer qu'il publierait les *Trois Mousquetaires*, est obligé de se soumettre aujourd'hui à la censure de l'Ordinaire, et à voir son chef-d'œuvre taillé, découpé, rapiécé et raccourci par la rédaction ordinaire du journal le *Monde* ; – a [*sic*] moins que par un sentiment de modestie fort facile à comprendre, les journalistes n'aient chargé M. l'abbé Baillargé [*sic*] ou le père Lacasse de procéder à cette sainte et honorable besogne. [...]

Est-ce que par hasard le *Monde* voudrait se moquer de son ordinaire ou existe-t-il, au Canada, un type assez monumentalement [*sic*] audacieux pour oser toucher à l'œuvre d'Alexandre Dumas père.

Le *Monde* est en train de faire là une belle besogne qui va créer de beaux précédents<sup>19</sup>.

Dès le 28 novembre, on trouvait une réponse à cet article dans *Le Monde*, accusant Beaugrand de jalousie et concluant : « *La Patrie* ferait bien mieux d'avouer tout simplement que les lauriers des autres l'empêchent de dormir<sup>20</sup> ». L'affaire se tassa pendant quelque temps, mais le travail de correction de William Alexandre Grenier<sup>21</sup> était quand même surveillé, si on en juge par cet entrefilet du 5 février 1894 paru dans *Le Monde* : « On nous apprend que le *Canada-Review* prétend que nous publions les *Trois Mousquetaires* sans les corriger. Si notre confrère s'était donné le mal de comparer les deux textes il serait arrivé

---

19 [Anonyme], « D'Artagnan ou Tartuffe », *La Patrie*, vol. 15, n° 233, 27 novembre 1893, p. 1.

20 [Anonyme], « Quel dépit ! *La Patrie* et les *Trois Mousquetaires* », *Le Monde*, vol. 27, n° 89, 28 novembre 1893, p. 4.

21 Responsable des feuilletons, dans *Le Monde*. Voir [Anonyme], « La Cause célèbre », *Le Monde*, vol. 27, n° 200, 12 avril 1894, p. 4.

à une autre conclusion<sup>22</sup> ».

La preuve de cette surveillance éclate enfin dans *La Patrie* du 17 février 1894.

Quelques jours avant cette date, *La Patrie* publie la publicité suivante :

Alexandre Dumas est aujourd'hui à la mode et chacun s'empresse de lire ou de relire les œuvres de ce conteur sans rival. Nous croyons devoir entrer dans le mouvement en publiant, comme feuilleton, le plus célèbre, le plus dramatique de ses livres : LE COMTE DE MONTE-CRISTO. Il serait superflu de faire ici l'éloge de ce roman de la bonne école qui a été soumis à la censure des lecteurs intelligents de tous les pays du monde et qui a été proclamé comme l'œuvre principale du grand romancier. Nous commencerons donc la publication de *Monte Cristo* [sic] et nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur ce fait important<sup>23</sup>.

Puis, le 17 février, un texte d'Honoré Beaugrand couvre le 5/6 de la première page de son périodique. On y reproduit une lettre d'Alfred Archambault, Chanoine chancelier de l'Archevêché de Montréal, qui interdit à Beaugrand de publier *Le Comte de Monte-Cristo*. Le projet de Beaugrand avait d'ailleurs soulevé les commentaires de Thomas Chapais dans *Le Courrier du Canada* : « *Le Monde* publie depuis des semaines *Les Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas, et son numéro de samedi nous en apportait une page des plus épicées avec gravure *ad hoc*<sup>24</sup>. On

---

22 [Anonyme], [s.t.], *Le Monde*, vol. 27, n° 144, 5 février 1894, p. 2.

23 [Anonyme], « Monte-Cristo », *La Patrie*, vol. 15, n° 293 et 294, 10 et 11 février 1894, p. 1 ; vol. 15, n° 295, 12 février 1894, p. 3 ; vol. 15, n° 296, 13 février, p. 2 et 3 ; vol. 15, n° 297, 14 février 1894, p. 2.

24 La gravure représente un homme agenouillé, la main gauche aux doigts déployés, la main droite appuyée sur le front, devant une femme qui fait glisser la bretelle de sa robe pour dévoiler son épaule. Sous l'illustration, on lit le texte suivant : « Pâle, immobile, écrasé par cette révélation effroyable, ébloui par la beauté surhumaine de cette femme qui se dévoilait à lui avec une impudeur qu'il trouva sublime, Felton finit par tomber à genoux devant elle ».

SUJET A LA CENSURE DE NOTRE ORDINAIRE



Pâle, immobile, éperonné par cette révélation effroyable, ébloui par la beauté surhumaine de cette femme qui se dévoilait à lui avec une impudeur qu'il trouva sublime, Felton finit par tomber à genoux devant elle.

La question est respectueusement soumise à M. le Chanoine Brachési.  
On l'a lue dans un journal qui ne l'a voulu faire au public en se tenant à l'écart.

ne semble pas du tout se douter au *Monde* et à *La Patrie* que tous les romans d'Alexandre Dumas sont à l'index<sup>25</sup> ».

Beaugrand répond longuement à la lettre d'Archambault, en niant avoir eu l'intention de publier le roman de Dumas. Selon lui, il s'agissait d'un pari pour prouver l'injustice du clergé envers les journaux de différentes allégeances politiques. Beaugrand cite les propos d'« un camarade » qui s'interroge ainsi :

Comment se fait-il [...] que le théâtre français fasse salle comble tous les soirs et que le *Monde* ait la permission de l'Ordinaire de publier *Les Trois Mousquetaires* de Dumas, alors que la *Canada-Review* a été censurée par mandement pour avoir simplement annoncé la publication du même ouvrage ?

À cela, Beaugrand répond que les journaux libéraux ne jouissent pas des mêmes libertés que leurs homologues conservateurs :

[N]ous avons voulu simplement vérifier s'il y avait égale justice pour un journal libéral qui s'appelle LA PATRIE et une gazette conservatrice qui s'appelle *Le Monde*. Et nous savons à quoi nous en tenir maintenant.

On va nous répondre que le *Monde* a soumis *Les Trois Mousquetaires* de Dumas

---

25 [Thomas Chapais], « Deux romans feuilletons [sic] – une apologie d'Alexandre Dumas », *Le Courrier du Canada*, vol. 38, n° 210, 13 février 1894, p. 2. Bien que cet article ait d'abord paru sans signature dans *Le Courrier du Canada*, nous avons pu en identifier l'auteur puisqu'il est reproduit intégralement dans une anthologie d'articles écrits par Thomas Chapais, *Mélanges de polémique et d'études religieuses, politiques et littéraires*, Québec, Imprimerie de la Compagnie de l'Événement, 1905, p. 134-138. Les autres articles de Thomas Chapais cités dans ce chapitre ont eux aussi paru anonymement dans *Le Courrier du Canada* pour être ensuite réédités dans les *Mélanges* dont nous venons de donner la référence.

père à la censure de Monseigneur l'Archevêque. Alors que pensez-vous, M. le Chanoine, de la gravure que nous publions plus haut et du texte qui l'accompagne que nous avons fait photographier dans le numéro du *Monde* de samedi dernier, le 10 du courant. C'est une reproduction exacte<sup>26</sup>.

On croirait lire une page de l'épopée de l'abbé Guyhot [*sic*]. C'est tout aussi salé.<sup>27</sup>

Cette lettre de Beaugrand ne passa pas inaperçue. Différents journaux stigmatisèrent la conduite du directeur de *La Patrie* : *Le Monde* attribue la réaction de Beaugrand à « [r]ien autre chose que le dépit et la rancune<sup>28</sup> » ; De son côté, Thomas Chapais conteste les explications de Beaugrand : « M. Beaugrand donne la politique comme raison de la partialité chimérique qu'il dénonce. [...] le *Monde* un journal conservateur ! Elle est bien bonne, celle-là ! Le *Monde* a fait plus de mal au parti conservateur depuis un an que la *Patrie* depuis cinq ans<sup>29</sup> » ; *Le Sorelois* partage les avis que nous venons de citer :

Ennuyé des lauriers que le Monde récolte avec ses *Trois Mousquetaires*, et qui l'empêchent de dormir, il a voulu, comme ce journal, publier du Dumas, MONTE CHRISTO [*sic*], mais sachant que cet ouvrage est à l'Index, il a eu peur, il a hésité, et pour couvrir sa retraite, il s'est retranché derrière l'un de ces trucs auxquels les lâches seuls ont recours quand ils sont à bout de ressources [...]. Le MONDE [...] n'est pas un journal conservateur, c'est un journal indépendant, comme le *Star*, qui va où sont les sous, tantôt à droite, tantôt à gauche, qui fréquente tous les camps [...] et qui, comme la *Patrie*, se permet parfois, vis-à-vis du clergé, des indiscretions regrettables [...]. Les *Trois Mousquetaires* ont été corrigés, dit [*Le Monde*], cet ouvrage a été épuré, émondé ; il a ensuite été soumis à M<sup>gr</sup> Fabre, qui,

---

26 Il s'agit de la gravure dénoncée par Thomas Chapais dans *Le Courrier du Canada*, dont nous donnions la description plus haut.

27 Honoré Beaugrand, « Dans le panneau », *op. cit.*, p. 1.

28 [Anonyme], « M. Beaugrand et les Trois Mousquetaires », *Le Monde*, vol. 27, n° 156, 19 février 1894, p 2.

29 [Thomas Chapais], « Les Farces de M. Beaugrand », *Le Courrier du Canada*, vol. 38, n° 217, 21 février 1894, p. 2.

se fiant aux éditeurs de ce journal, a laissé faire, a toléré la publication de ce roman, comme on tolère un moindre mal pour en éviter parfois un plus grand<sup>30</sup> ».

Thomas Chapais poursuivra ses attaques en désignant Dumas comme « l'un des plus grands corrupteurs de ce siècle ». Selon Chapais,

[t]ous les romans d'Alexandre Dumas, père et fils, ont été mis à l'Index *in odium auctoris*<sup>31</sup>. Par conséquent, il est défendu de les publier et de les lire et il est absurde de prétendre les expurger. Une œuvre comme les *Trois Mousquetaires* ne s'expurge pas. Pour assainir le livre il faudrait le brûler<sup>32</sup>.

Peu de temps après paraissait dans *Le Monde* l'un des nombreux articles sur le procès intenté à Édouard-Charles Fabre, évêque de Montréal, par la *Canada-Revue*<sup>33</sup>. Dans

---

30 [Anonyme], « Persiflage éhonté », *Le Sorelois*, vol. 15, n° 121, du 20 février 1894, p. 2.

31 [Thomas Chapais], « La Fameuse Épître de M. Beaugrand », *Le Courrier du Canada*, vol. 38, n° 218, 22 février 1894, p. 2. Chapais fait erreur. Dumas a été mis à l'Index en 1863 *Omnia opera romanensia*, c'est-à-dire pour sa production romanesque seulement et non pour tous ses écrits. Cependant, les engagements personnels de Dumas permettent de comprendre pourquoi cet écrivain était stigmatisé au Québec par les défenseurs de l'ultramontanisme. Dumas soutenait la cause de Garibaldi (qu'il rencontra en janvier 1860) opposé au Pape Pie IX. Il alla même jusqu'à consacrer un journal à la défense de ses intérêts, *L'Indépendante*, rédigé en italien. Par ailleurs, Dumas polémiqua aussi avec Félix Dupanloup, évêque d'Orléans, en plus de contester le pouvoir du pape, de rappeler les scandales de l'Église dans son journal et de soutenir l'unité de l'Italie. Voir notamment à ce sujet Claude Schopp, *Alexandre Dumas, le génie de la vie*, Paris, Fayard, 1997, p. 515-557 et Daniel Zimmermann, *op. cit.*, p. 556-570.

32 [Thomas Chapais], « La Fameuse Épître de M. Beaugrand », *op. cit.*

33 [Anonyme], « La Cause célèbre », *Le Monde*, *op. cit.* De nombreux travaux ont été effectués sur ce procès retentissant qui opposait un journal libéral à l'évêque de Montréal. On retiendra la synthèse de Pierre Hébert dans son ouvrage *Censure et littérature au Québec : le livre crucifié, 1625-1919*, Montréal, Fides, 1997, p. 115-121. On mentionnera aussi pour une étude plus approfondie Pierre Jetté, « Le Journal Canada-Revue et M<sup>gr</sup> Édouard-Charles Fabre 1890-1895 », M. A. (Histoire), Université M<sup>c</sup> Gill, 1972, 144 p. ; et Jean de Bonville, « La Liberté de presse à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : le cas de *Canada-Revue* »,

cet article, William Alexandre Grenier, agent de publicité, responsable des feuillets et membre de la rédaction du *Monde*, expliquait pourquoi il avait pu publier *Les Trois Mousquetaires*. Sa déposition est toutefois plus complète encore dans le livre consacré à ce procès célèbre<sup>34</sup>. Il révèle qu'après avoir choisi *Les Trois Mousquetaires*, il a rencontré M<sup>gr</sup> Édouard-Charles Fabre en personne pour solliciter sa permission. Elle lui fut accordée après que Grenier eut promis d'épurer le feuillet, d'en « ôter le mauvais<sup>35</sup> ». Grenier évoque brièvement la gravure reproduite par Beaugrand dans *La Patrie*, en regrettant qu'elle soit passée « inaperçue à celui qui avait la charge de l'épurer<sup>36</sup> », c'est-à-dire lui-même. Il explique d'ailleurs qu'après la reproduction de cette gravure, il reçut une lettre du clergé lui priant d'achever de publier le feuillet le plus rapidement possible.

La publication se termina en effet rapidement, soit le 21 février 1894 (vol. 27, n° 158) et, dès le 23 février, on lisait dans *La Patrie* :

Le *Monde* a fini hier la publication des *Trois Mousquetaires* et il va naturellement donner la suite du roman de Dumas père, le *Vicomte de Bragelonne* et puis *Vingt ans après*. Nous avons raison de croire que, comme le *Canard*, ces trois volumes ont été soumis à la censure du *raccordeur*<sup>37</sup>.

---

*Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, n° 4, mars 1978, p. 501-523.

34 [J. N. Marcil], *La Grande Cause ecclésiastique*, Montréal, John Lovell & Sons, 1894, 350 p. C'est Pierre Hébert qui attribue cet ouvrage paru sans mention d'auteur à J. N. Marcil dans son ouvrage *Censure et littérature au Québec*, *op. cit.*, p. 240.

35 [J. N. Marcil], *op. cit.*, p. 136.

36 *Ibid.*, p. 137.

37 [Anonyme], [s.t.], *La Patrie*, vol. 15, n° 305, 23 février 1894, p. 1.

Cette affirmation ne se vérifia cependant pas puisque les feuillets suivants publiés par *Le Monde* furent *Cendrillon, la fée de l'atelier* d'Émile Richebourg et *Madame Vidocq*, d'un romancier anonyme.

L'article ne reçut pas de réponse. Beaugrand récidiva une dernière fois le 7 avril suivant, toujours sans obtenir de réponse :

Si, du haut du ciel, où il peut tout voir et tout entendre, Alexandre Dumas père, écoute et regarde un peu ce qui se passe au Canada, il doit trouver joliment embrouillé de voir ses livres tour à tour défendus, publiés, soumis à la censure de l'Ordinaire et en fin de compte dramatisés et joués dans une salle située dans le sous-sol d'une église strictement orthodoxe. [...] Après tout le potin que l'on a fait autour du nom, des livres et des drames d'Alexandre Dumas, voilà qu'un M. Petitjean quelconque brave la défense de Monseigneur et s'imagine aller jouer un drame de Dumas père dans la chapelle bénite et dans une paroisse exclusivement catholique. Peut-on méconnaître plus irrévérencieusement les décrets de la sacrée congrégation de l'Index et les défenses réitérées de son archevêque. [...] [I]l n'y a pas qu'à Montréal où Dumas père ait recrudescence de popularité. S'inspirant évidemment de l'exemple de M. Petitjean et de la salle St Jean Baptiste, M. Émile Blavet, l'auteur français bien connu, vient de faire jouer, au théâtre de la Porte St Martin, le drame de *Monte Cristo* [sic]. Et ce qu'il y a de curieux dans l'affaire, c'est que les journaux ne nous ont pas encore annoncé que Son Éminence le Cardinal archevêque de Paris ait défendu aux fidèles de son diocèse d'assister aux représentations<sup>38</sup>.

Cette mise en contexte permet de vérifier que la publication de romans-feuillets français dans les journaux québécois du XIX<sup>e</sup> siècle faisait l'objet d'une surveillance accrue, tant de la part du clergé que des autres membres du réseau journalistique alors en place. Même à la fin du siècle, la publication des feuillets n'était pas à prendre à la légère. Il ne s'agissait pas d'un simple remplissage d'espace vide sans conséquences. Cette étude de la réception critique des *Trois*

---

38 [Honoré Beaugrand], « Encore les Trois Mousquetaires », *op. cit.*

*Mousquetaires* publié dans *Le Monde* prouve l'importance d'analyser ces textes trop longtemps ignorés, dont les représentations porteuses et reproductrices du social permettent de mieux comprendre les enjeux à l'œuvre derrière le processus de transfert culturel de cette production importée de France.

### Réception critique de *L'Enfant du faubourg*

Parmi les trois romanciers que nous présentons ici, Émile Richebourg est maintenant le moins connu et celui à qui le moins d'études ont été consacrées. Né à Meuvy le 20 avril 1833 et mort à Bougival le 27 janvier 1898, cet écrivain fut pourtant célèbre pendant la décennie 1880. S'il choqua moins ses pairs qu'Ohnet, grâce à une position institutionnelle moins ambiguë, son succès populaire<sup>39</sup> lui valut quand même des critiques négatives de Zola, Léon Bloy et de Jules Renard<sup>40</sup>. Cet auteur de « romans d'aventures et de sentiments qui font le bonheur des classes populaires<sup>41</sup> » resta toujours déclassé dans le champ littéraire<sup>42</sup>, malgré ses débuts comme poète inspiré de Béranger.

---

39 Selon l'abbé Bethléem, « il ne connut que des succès ; il fit, par ses feuilletons émouvants et assez honnêtes, la clientèle du *Petit Journal* [...] et réalisa de grosses recettes » (*Romans à lire et romans à proscrire*, 4<sup>e</sup> édition, Cambrai, Oscar Masson, éditeur, 1908, p. 197-198).

40 Maurice Dubourg, « Image de la bourgeoisie et idéologie bourgeoise », *Europe*, vol. 52, n° 542, juin 1974, p. 77.

41 Notice biographique d'Émile Richebourg dans Hartwig Derembourg *et alii*, dir., *La Grande Encyclopédie*, tome 28, Paris, H. Lemirault & Cie, p. 640.

42 Il fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 1892 (Paul Guérin, dir., *Dictionnaire des dictionnaires*, tome 6, Paris, Librairies-imprimeries réunies, [s.d.] p. 102). Richebourg était également lieutenant de pompiers à Bougival. Yves Olivier-Martin, *op. cit.*, p. 179. Selon Anne-Marie Thiesse, les honneurs bourgeois constituent l'une des stratégies de légitimation des romanciers populaires : « Pour paradoxal que cela puisse paraître, les romanciers populaires, qui sont décriés, honnis, vilipendés par leurs confrères plus légitimes

Poussé à l'écriture feuilletonesque par l'appât du gain<sup>43</sup>, il ne posait pas les problèmes moraux que pouvaient soulever Dumas ou Ohnet. En effet, « Émile Richebourg [...] est le plus moral de sa génération, avec Hector Malot. Mères persécutées, enfants abandonnés sont les personnages infortunés de leurs pathétiques récits<sup>44</sup> ».

Malgré ces constantes moralisatrices, Émile Richebourg s'attira quelques critiques négatives au Québec. Ainsi, selon Pamphile Le May, dans sa préface au *Chien d'or* de William Kirby<sup>45</sup>,

l'expérience de chaque jour est là pour constater que parmi les lecteurs de feuilletons, neuf sur dix préfèrent Richebourg à Féval, de Navery ou de Lamothe. C'est la littérature malsaine qui fait la fortune de certaines feuilles dont rien autre chose ne saurait soutenir la popularité<sup>46</sup>.

---

ou par les porte-parole conservateurs, sont très souvent titulaires de décorations » (*Le Roman du quotidien : lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, Paris, Le Chemin vert, 1984, p. 227).

43 Maurice Dubourg, *op. cit.*, p. 77.

44 Marc Angenot, *Le Roman populaire*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1975, p. 25.

45 Louis Franc fera écho à cette préface dans son article de 1891 « Mauvais livres et mauvais feuilletons », en regrettant que les jeunes filles préfèrent les feuilletonistes à Raoul de Navery, Paul Féval, Mme Lavergne, Mme Bourdon et Louis Veuillot (*Revue canadienne*, vol. 27, n° 4, avril 1891, p. 196).

46 [Le May, Pamphile], « Pourquoi *Le Chien d'or* traduit en français », dans William Kirby, *Le Chien d'or : légende canadienne*, vol. 1, Montréal, Imprimerie de *L'Étendard*, 1884, p. vii. Ce texte est attribué à Pamphile Le May, notamment par Guildo Rousseau, dans son anthologie *Préfaces des romans québécois du XIX<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Éditions Cosmos, 1970, p. 75. La notice, dans l'édition citée, est signée « Les éditeurs ».

Ce n'est pas sans raisons que Le May préfère Féval, de Navery et de Lamothe à Richebourg : le premier s'est converti au catholicisme en 1876, rédigeant désormais des brochures religieuses et réécrivant ses romans déjà publiés pour les rendre conformes à sa religion ; le second, pseudonyme de Marie-Eugénie-Caroline Saffray, dissimule une auteure de romans catholiques destinés à la jeunesse<sup>47</sup> ; enfin, Alexandre de Lamothe écrit lui aussi des romans de « bon ton »<sup>48</sup>. Dans cet ordre d'idées, Richebourg figure aux côtés de Georges Ohnet dans la liste des auteurs « dont les ouvrages sont dangereux », publiée par *La Semaine religieuse de Québec*<sup>49</sup>.

Pourtant, sans doute en raison du caractère moralisateur de ses romans, Richebourg suscita également des avis positifs au Québec. *L'Événement* annonce la publication à venir de *L'Enfant du faubourg* (retitré *L'Enfant trouvé*) en ces termes élogieux :

---

47 L'abbé Bethléem classe ces œuvres dans la section « Romans d'adolescents ou récits, nouvelles, Romans divers qui peuvent être généralement laissés entre toutes les mains » (Louis Bethléem, *Romans à lire et romans à proscrire*, 4<sup>e</sup> édition, *op. cit.*, p. 323-324). Dans le répertoire établi par Georges Sagehomme, de Navery obtient en grande majorité la cote « TB » (pour tous) pour ses œuvres. Les autres cotes qui lui sont attribuées sont plusieurs « B » (pour jeunes gens formés) et un seul « B ? » (appelle des réserves plus ou moins graves) (*Répertoire alphabétique de 10 000 auteurs avec 40 000 de leurs ouvrages (Romans et Pièces de Théâtre) qualifiés quant à leur valeur morale*, Paris/Tournai, Casterman, 1939, p. 201-202).

48 L'abbé Bethléem classe ces œuvres dans la section « Romans d'adolescents ou récits, nouvelles, Romans divers qui peuvent être généralement laissés entre toutes les mains » (Louis Bethléem, *Romans à lire et romans à proscrire*, 4<sup>e</sup> édition, *op. cit.*, p. 313-314). Dans le répertoire établi par Georges Sagehomme, tous les ouvrages de Lamothe obtiennent la cote « TB » (pour tous), sauf *La Fiancée du vautour blanc*, qui reçoit la cote « B » (pour jeunes gens formés) (*Répertoire alphabétique de 10 000 auteurs avec 40 000 de leurs ouvrages (Romans et Pièces de Théâtre) qualifiés quant à leur valeur morale*, *op. cit.*, p. 180).

49 Yves Dostaler, *op. cit.*, p. 99.

Nous commencerons lundi prochain la publication d'un roman qui éclipsera tout ce qui a été publié en feuilleton jusqu'à ce jour. Et cependant l'*Événement* a donné nombre de feuilletons qui ont fait fureur [...]. Mais l'*Enfant trouvé* est de beaucoup supérieur à tout cela. C'est un livre dont toutes les pages sont émouvantes au suprême degré et d'un poignant intérêt. On sent que l'auteur y a mis tout son talent<sup>50</sup>.

Malgré le caractère stéréotypé de cette publicité, l'hyperbole glorificatrice est quand même de mise plus que de coutume pour mettre en valeur ce roman supérieur à « tout ce qui a été publié » avant lui. Il est cependant vrai que les visées de ce texte sont avant tout publicitaires. Dans un article dépourvu de but commercial, Honoré Beaugrand, toutefois, ne se gêna pas pour ranger Richebourg parmi les

écrivains qui font la gloire de la France et le désespoir de ceux qui ayant la tournure d'esprit voulue, comme les rédacteurs de la *Vérité*, du *Courrier du Canada* et de la *Minerve*, trouveraient des obscénités dans les pages si orthodoxes de *Jean de Calais* ou de *Geneviève de Brabant*<sup>51</sup>.

C'est dire que Beaugrand est conscient des aspects subversifs des écrits Richebourg (représentations non légitimées au Québec), mais qu'il envisage ces romans comme des objets esthétiques (sphère littéraire) avant de les critiquer pour leur portée morale (sphères religieuse, sociale). Une telle position n'était alors pas partagée par tous les critiques québécoises, en raison de l'autonomisation en cours de la sphère littéraire québécoise. Comme l'analyse des chapitres 5 et 6 nous l'a démontré, les représentations elles-mêmes

---

50 [Anonyme], « L'Enfant trouvé », *L'Événement*, 4 décembre 1883, vol. 17, n° 167, p. 8.  
51 Honoré Beaugrand, « Dans le panneau », *op. cit.*, p. 1.

préoccupaient plus les critiques et les censeurs que la manière de représenter... d'où les interventions éditoriales et la réception critique souvent négative dont nous venons de faire part.

### Réception critique du *Maître de forges*

*Le Maître de forges*, de Georges Ohnet, connut un sort très différent. Nous l'avons mentionné précédemment dans cette thèse, cet auteur (né Georges Hénot à Paris le 3 avril 1848) visait à la fois le marché littéraire et le marché commercial. Cette stratégie lui valut de nombreuses inimitiés de ses pairs. Marc Angenot a fort bien résumé la position d'Ohnet dans le champ littéraire français du XIX<sup>e</sup> siècle :

Avec Ohnet, on est tombé à ce niveau *innommable* qui n'est même pas celui du feuilleton populaire [...] Ohnet menace : son succès n'est pas plébéien, il est bourgeois et petit-bourgeois ; à la frange de la vraie littérature, il en compromet l'intégrité ; il offre un *mixte* de prétentions esthétiques et intellectuelles et de pathos feuilletonesque. Il trouble l'ordre artistique en y introduisant la logique du *best-seller*, dynamique qui va bouleverser le champ littéraire. Chacun de ses romans est assuré d'avance d'un tirage supplémentaire à ceux de Daudet, de Goncourt, [...] de Zola [...] Peu eût importé, au fond, si Ohnet s'était contenté de faire du *Rocambolesque*... Mais non : il se prend pour un écrivain et ses lectrices semblent s'y laisser prendre<sup>52</sup>.

Cette situation ne laisse pas les autres agents du champ littéraire français indifférents. Jules Lemaître fut l'un des premiers à s'en prendre au romancier dont les livres

---

52 Marc Angenot, *1889 : un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule, 1989, p. 1, 045.

étaient, selon lui, « merveilleusement adaptés au goût, à l'éducation, à l'esprit de son public spécial composé d'illettrés qui aspirent à la littérature<sup>53</sup> ». Lemaître avait aussi « démontré tout ce qu'il y a de faux et de convenu dans l'idéalisme de M. Ohnet et l'extrême médiocrité de son style et de ses moyens. Ç'a été [*sic*] pendant longtemps le premier exercice de tout débutant dans la critique que l'éreintement de l'œuvre d'Ohnet ». Anatole France lui refusait le droit à toute forme de légitimation littéraire : selon lui, Ohnet travaillait « hors de la littérature<sup>54</sup> ». Cette tradition critique s'est poursuivie jusqu'à nos jours, des critiques contemporains maintiennent un discours semblable :

[S]es œuvres [eurent] un immense public dans cette partie moyenne de la bourgeoisie à qui ses occupations ne laissent pas le temps de raffiner beaucoup ses goûts littéraires [...]. [L]e style est plat, la confection assez vulgaire et la psychologie des personnages trop élémentaire<sup>55</sup>.

En 1980, Yves Olivier-Martin écrira :

Ohnet voulut faire du Malot et du Bourget, pour faire passer ses intrigues rose bonbon dans les milieux opulents [...]. [P]arfois les intrigues sont écrites avec un laisser-aller pouvant sembler injurieux pour le lecteur, [...] elles contiennent souvent des situations qui ont servi mille fois, et [...] elles se terminent « comme un mélodrame de banlieue », comme le dit Paul d'Armon à propos du *Maître de forges*

---

53 Cité par Louis Bethléem, dans *Romans à lire et romans à proscrire*, 4<sup>e</sup> édition, *op. cit.*, p. 189.

54 Yves Olivier-Martin, *Histoire du roman populaire en France*, Paris, Albin Michel, 1980, p. 198.

55 Notice biographique de Georges Ohnet, dans Hartwig Derenbourg *et alii*, dir., *La Grande Encyclopédie, tome 25*, Paris, Société anonyme de la grande encyclopédie, [s.d.], p. 301.

[...] <sup>56</sup>.

Pourtant, certains critiques catholiques du XIX<sup>e</sup> siècle estimaient Ohnet pour sa distance envers les courants littéraires récents qu'ils n'appréciaient pas : « On ne peut faire à M. George [*sic*] Ohnet le reproche de se commettre avec les naturalistes. Ses romans [...] sont lisibles en ce sens qu'ils ne contiennent point les grossièretés à la mode. C'est bien quelque chose. Ils plaisent à la bonne bourgeoisie <sup>57</sup> ». Ces considérations sont cependant ignorées par les agents du champ littéraire, qui envisagent les œuvres comme objets esthétiques avant tout.

Les écrivains et critiques en veulent d'autant plus à Ohnet que sa recherche de légitimation aboutit parfois à certains résultats. Par exemple, il entre à la *Revue des deux mondes* en 1889. Selon Angenot, toutefois,

[L]a haine dont Georges Ohnet fut poursuivi sa carrière durant par les littérateurs distingués, qui firent de lui le parangon de l'infâmie [*sic*] esthétique, ne s'explique pas seulement par la bassesse de son succès ; Ohnet accomplit la *suture* entre littérature et paralittérature : il instaure ce « niveau moyen », cet arlequin-ragoût esthétique-commercial que plus tard on nommera *bestseller* [*sic*] <sup>58</sup>.

---

56 Yves Olivier-Martin, *op. cit.*, p. 195. Plus loin (p. 198), Olivier-Martin énumère les défauts d'Ohnet : « [P]eu ou pas de psychologie, une construction surchargée, boursouflée de stéréotypes, de nuisances verbales, des personnages tout d'une pièce, uniformément manichéens, donc sans relief et sans consistance, un style maigre ou épais, maladroit, amphigourique, inharmonieux ».

57 Henri Dac, « Causerie littéraire : dernier amour », *La Minerve*, 27 janvier 1891, vol. 63, n° 99, p. 4.

58 Marc Angenot, *op. cit.*, p. 435.

En France, *Le Maître de forges* fut le plus grand succès d'Ohnet. Publié en 1882, il fut transposé à la scène dès 1883 (plus de 600 représentations pour 1883-1884, à Paris et en Province<sup>59</sup>) et fut réédité plus de deux cent fois en quelques mois<sup>60</sup>. Au Québec, il fut aussi probablement l'ouvrage d'Ohnet qui fit le plus parler de lui.

En 1884, l'ultramontain Jules-Paul Tardivel protestait contre sa parution en feuilleton dans *L'Événement* :

C'est une abomination. On dit que les Éditeurs de *l'Événement*, avant de le publier, l'ont expurgé ! C'est-à-dire que sur les sept péchés capitaux, on en a ôté un, l'impureté. Mais les autres y sont restés dans toute leur laideur diabolique. Nous disons qu'on a ôté l'impureté ; il faudrait plutôt dire qu'on a fait disparaître les scènes les plus honteuses, mais il en reste assez pour souiller les jeunes imaginations. [...] [N]ous voudrions trouver un mot plus fort pour exprimer l'horreur que nous avons ressentie en lisant ces pages écrites sous l'inspiration de Satan [...] Que faut-il penser d'un roman dont le héros et l'héroïne, loin d'être doués de quelque vertu naturelle, sont de véritables démons incarnés ? [...] L'héroïne est un monstre d'orgueil, de haine, de vengeance ; le héros est un autre monstre également repoussant [...]. Dans le *Maître de forges*, tel que *l'Événement* l'a publié, [...] [l]'auteur fait tout en son pouvoir pour rendre le péché aimable, pour faire admirer le crime, pour faire *adorer* le démon. La misérable héroïne, toute pétrie du plus épouvantable orgueil qu'il soit possible d'imaginer, est représentée comme un être *adorable* [...]. Le héros, également sous l'empire de l'orgueil, nous est donné comme un véritable modèle à suivre. Dans tout ce récit, pas l'ombre d'une bonne pensée, pas même l'idée de Dieu, du ciel, de l'enfer. Un naturalisme sauvage, des vices, des crimes glorifiés, des amours brutales, charnelles, le suicide justifié, le duel prôné ! Nous n'avons jamais rien vu d'aussi propre à pervertir l'esprit, à gâter le

---

59 Lise Queffélec, *op. cit.*, p. 87.

60 Ainsi, en avril 1884 déjà, *L'Événement* précisait que ce roman « en [était] rendu à sa centième édition » ([Anonyme], « Nos feuilletons », *L'Événement*, 1<sup>er</sup> avril 1884, vol. 17, n° 263, p.8).

cœur<sup>61</sup>.

Comme nous le constatons, Tardivel confirme dans son article que *Le Maître de forges* a été modifié dans sa version québécoise diffusée dans *L'Événement*. Notre étude comparée a permis de déterminer dans quelle mesure, puisque Ohnet donne « clairement à entendre dans le texte qu'il est un tenant de la Morale et de l'Ordre<sup>62</sup> ». Que restait-il donc à supprimer ? C'est là où la question du transfert culturel entre en jeu. Tardivel fustige en tout cas les traits de caractère des protagonistes principaux, impossibles à modifier puisqu'ils forment la base du roman : enlever ces éléments de psychologie aurait équivalu à réécrire le roman en entier. L'absence de préoccupations religieuses est aussi visible dans le livre d'Ohnet. Ainsi, le héros se rend à l'église dans le seul but d'observer la femme dont il est amoureux. Des protagonistes athées et orgueilleux semblent incompatibles avec la littérature nationale. Le dernière phrase de Tardivel que nous avons citée plus haut fournit une liste des déviations du roman : les vices (l'orgueil, la haine et la vengeance<sup>63</sup>), les crimes glorifiés (Tardivel songe probablement ici aux duels, ce qu'il précisera plus loin), les amours charnelles (propositions explicites faites à Claire de Beaulieu par le duc de Bligny ;

---

61 Intitulé « Trafiquant d'âmes », l'article que nous venons de citer parut originellement sans signature dans *La Vérité*, vol. 3, n° 45, 31 mai 1884, p. 2. Nous avons pu en identifier l'auteur puisqu'il est reproduit intégralement dans une anthologie d'articles de Jules-Paul Tardivel, *Mélanges ou Recueil d'études religieuses, sociales, politiques et littéraires, tome 3*, Québec, Imprimerie de S.-A. Demers, 1903, p. 315-319.

62 Ellen Constans, *Parlez-moi d'amour : le roman sentimental, des romans grecs aux collections de l'an 2000*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1999, p. 194.

63 Les vengeances sont nombreuses dans le roman : celle du marquis de Beaulieu à l'encontre des habitants de Pont-Avesnes ; celle de Claire de Beaulieu contre Athénaïs Moulinet et vice versa ; celle de Claire de Beaulieu contre son cousin ; celle de l'époux de Claire contre sa femme...

réflexions du héros qui désire son épouse), le suicide justifié (en fait : quelques réflexions des personnages qui envisagent le suicide) et le duel « prôné » (Ohnet ne prône pas le duel, se contentant de le mettre en scène).

À l'époque de l'article de Tardivel, Victor Du Bled avait sûrement compris les intentions conservatrices de l'auteur en recommandant des romans d'Ohnet dans *Les Nouvelles Soirées littéraires* de 1884<sup>64</sup>. Toutefois, une liste des « auteurs dont les ouvrages sont dangereux » parue dans *La Semaine religieuse de Québec* en 1898 mentionne aussi le nom d'Ohnet<sup>65</sup>. Ces tensions nous paraissent fort significatives de l'ambiguïté de ce genre romanesque qui garde toujours une part d'interdit, même dans ses textes les plus moralisateurs ou conformes à l'idéologie dominante.

---

64 Yves Dostaler, *op. cit.*, p. 32.

65 *Ibid.*, p. 99.

## CONCLUSION

Pour comprendre la situation du roman-feuilleton français diffusé dans les journaux québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, il faut considérer les nombreux éléments d'une problématique très vaste. Les conditions d'existence paradoxales de ce genre littéraire déviant au sein d'une société conservatrice (aux points de vue politique, moral, religieux et littéraire), l'impact qu'il pouvait exercer, la manière dont il était produit, diffusé et critiqué constituent autant d'éléments indispensables pour saisir la réalité du feuilleton au Québec. Par conséquent, nous devons identifier les pratiques sociales propres au genre afin de dégager les règles générales qui sous-tendent sa diffusion, sa lisibilité et sa légitimité dans le contexte québécois.

L'une des caractéristiques très connues du roman-feuilleton au XIX<sup>e</sup> siècle, tant en France qu'au Québec, est sa réception critique négative. Cette particularité avait attiré notre attention dès le départ de notre recherche, car elle constituait l'un des éléments-clé de notre problématique. En effet, pour comprendre la situation du roman-feuilleton français au Québec, il fallait établir les motifs de sa condamnation, mais également tenter de saisir pourquoi il était toléré, en dépit de tous les reproches que lui adressaient des critiques venus de différents milieux (journalisme, roman, sphère religieuse, politique...). Ce paradoxe était

significatif : on stigmatisait un genre, mais on lui permettait d'exister à une époque où la censure, puissante, aurait pu l'interdire. Pourquoi ?

Si les motifs littéraires et extra-littéraires invoqués par les critiques français du XIX<sup>e</sup> siècle pour condamner le feuilleton sont maintenant identifiés grâce aux travaux d'Ane-Marie Thiesse ou de Lise Queffélec, ceux du discours québécois étaient moins connus dans leur ensemble. Pourquoi les critiques québécois adoptaient-ils une telle attitude de rejet envers le feuilleton ? Quels étaient les reproches précis adressés au genre ? À quelles normes et à quelles valeurs sociales renvoyaient-ils ? Par-delà la simple énumération d'aspects non légitimés, quelles étaient les constantes, les éléments systématiques et récurrents qui entraînaient la condamnation du genre ? Pouvait-on les regrouper sous des catégories analytiques qui permettraient de mieux appréhender leur spécificité ? Cette recherche n'avait pas encore été faite. Il existait des études sur le roman en général, mais aucun examen comparatif du discours tenu sur les feuilletons par rapport à celui des romans n'avait été effectué, ni aucune étude sur la réception des feuilletons français au Québec, alors qu'ils y étaient largement diffusés. Un classement méthodique des représentations feuilletonesques existait encore moins.

Nous étions conscient de l'impossibilité d'analyser la réception critique du genre au Québec en utilisant les paramètres de Thiesse ou de Queffélec pour évaluer la légitimation du feuilleton en France. En effet, l'institution littéraire québécoise encore en formation à l'époque ne permettait pas l'existence d'un discours strictement littéraire. La critique

s'appuyant sur les valeurs définies par d'autres institutions (sphères religieuse, politique, économique) se souciait avant tout de moralité, de religion, de valeur nationale du texte. Différents articles prenaient en cause les effets du roman sur les lecteurs, dénonçant la propagation du vice, la perte de la foi, le trouble de l'ordre établi, le refus du type de gouvernement en place, la justification du suicide, de l'adultère, la description de la criminalité ou de la recherche des plaisirs. Ces reproches étaient amplifiés dans le cas du feuilleton, genre le moins noble et le plus populaire.

D'autre part, il existait une différence notable entre les représentations légitimées en France et au Québec en ce qui a trait au feuilleton même. Concubinage, divorce, attaques contre l'Église, communisme et socialisme sont autant d'éléments mieux acceptés en France qu'au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle, de même que la critique des grandes institutions sociales par des particuliers. En considérant ces particularités propres à chaque pays, on comprend que la littérature populaire française ait pu paraître encore plus déviante ou excessive aux yeux d'un lecteur québécois qu'à ceux d'un Européen.

Les dangers imaginés par le transfert culturel allaient loin : après avoir pris connaissance des romans, les lecteurs québécois voudraient-ils imiter les héros des feuilletons français ? Nos auteurs pourraient-ils être influencés par les écrivains français ? Les responsables du transfert culturel devaient donc bien identifier leur lectorat, beaucoup moins homogène que l'image stéréotypée d'une femme peu instruite. Les lecteurs de tous les horizons sociaux se faisaient connaître de différentes manières : participation à des

concours, lettres aux journaux, visites personnelles... Conscientes de cet engouement, les institutions dominantes de l'époque accordent beaucoup d'attention aux feuilletons et se chargent de leur réception critique de différentes manières : articles, lettres officielles, censure. La réception, principalement axée sur des critères moraux, exercera une certaine influence, mais ne parviendra jamais à endiguer ni la diffusion ni le succès du roman-feuilleton. Cette vogue se signale par les tirages élevés de la presse diffusant les feuilletons (*La Patrie* atteint près de 30 000 lecteurs au XIX<sup>e</sup> siècle), par de nombreuses chroniques théâtrales et articles sur le théâtre révélant le succès des feuilletons français adaptés au théâtre et de leurs auteurs. Le paratexte feuilletonesque est aussi éloquent. Des entrefilets humoristiques s'arrêtent sur les caractéristiques du genre ; des portraits de feuilletonistes expliquent les conditions de travail de ces écrivains ; des éloges funéraires résument leur vie ; des articles s'intéressent au genre ; des critiques et des polémiques axées sur les romans-feuilletons ou les feuilletonistes sont publiées, de même que des faits divers liés au feuilleton, sans compter les nombreuses publicités aguichantes qui annoncent les textes à succès à paraître. Un tel phénomène justifiait en soi l'existence d'un réseau de production, de diffusion et de légitimation.

L'effet d'entraînement est redouté, encore plus parce que le lectorat recherche ce type de représentations jugées nocives, individualistes, malgré les défenses morales. On craint qu'une telle attitude risque d'entraîner une désorganisation sociale. Le recours à des représentations non légitimées comme manière de tourner en dérision les institutions sociales et leurs représentants remettrait le consensus social en question. Pour ces raisons, il était impossible d'appliquer au Québec les grilles d'interprétations françaises. Il nous fallait

élaborer nos propres outils d'analyse et créer des catégories analytiques susceptibles de dégager les constantes des représentations feuilletonesques condamnées au Québec. Pour cela, il convenait d'examiner attentivement les versions québécoises des feuilletons français et le discours critique élaboré ici sur le genre afin de dégager les axes autour desquels cette dynamique s'articulait.

Au Québec, la littérature nationale veut stimuler la foi, l'amour de la patrie, la vertu, le respect des lois, la transmission de la tradition et de la langue. Dans cette logique, la littérature est perçue au Québec comme l'outil d'élaboration d'une conscience historique québécoise, d'une référence identitaire collective. Ce projet social a donc apparemment peu à voir avec les enjeux des romans-feuilletons, jugés légers, amoraux ou immoraux et ancrés dans la réalité sociale présente où l'individu prend plus de libertés par rapport aux institutions et traditions. Les feuilletons seront dès lors critiqués pour leurs représentations du privé, trop mises en avant, et en raison de leur critique de la sphère publique. Mais pourquoi, alors, le roman-feuilleton français est-il toléré au Québec ?

Nous avons nuancé l'image monolithique qu'on se fait parfois des romans de littérature nationale, en prouvant que ces écrits québécois véhiculaient des représentations non légitimées telles que mariage contre le gré des parents, la captation d'héritage, l'état d'ébriété, l'enlèvement, le duel... Les romans français n'étaient pas sans prédécesseurs et la tradition littéraire romanesque européenne se trouvait soutenue par les productions locales. Cependant, contrairement aux feuilletons français, les textes québécois suivaient

les prescriptions des théoriciens de la littérature nationale et se conformaient mieux aux représentations dominantes du Québec du XIX<sup>e</sup> siècle. Le degré d'explicitation des représentations du privé non légitimées était aussi moins prononcé. Cette réflexion inédite sur les liens entre le feuilleton et la littérature nationale indique les similitudes entre les deux genres (sujets historiques, passages moralisateurs, vertu récompensée), qui expliquent en partie la tolérance des autorités envers le feuilleton. Il fallait, pour les diffuseurs de feuilletons français, chercher à rapprocher les feuilletons de la littérature nationale pour rendre les textes importés plus acceptables. C'est donc avant tout dans les moyens utilisés pour assurer le transfert culturel qu'on doit chercher les raisons de l'acceptation de ces romans dans les journaux québécois.

En effet, comme nos analyses des romans-feuilletons transférés nous l'ont prouvé dès la maîtrise, les romans français étaient modifiés et censurés avant d'être publiés au Québec. Coupes, ajouts et modifications constituaient autant de manières pour les journaux québécois de conformer le plus possible leurs feuilletons français aux visées de la littérature nationale, et de les rendre plus acceptables. Pour comprendre comment la déviance et l'excès se manifestaient dans les romans-feuilletons, nous avons dû nous livrer à une analyse comparée extrêmement méticuleuse de la censure et des modifications textuelles apportées à ces textes français. Notre démarche consistant à comparer ligne par ligne, phrase par phrase, deux, trois ou quatre versions de romans souvent très longs et difficilement accessibles de nos jours a cependant donné des résultats très significatifs. Nous avons prouvé que la déviance se manifestait véritablement dans les romans-feuilletons français *avant* et *après*

leur publication au Québec. Les modifications textuelles apportées aux textes étaient lourdes de conséquences et de signification, mais n'évacuaient pas tout ce qui aurait dû être condamnable, selon la critique québécoise.

Mais en fonction de quoi la censure s'exerce-t-elle ? Quelles sont ses grandes lignes ? Y a-t-il des types de représentations jugées particulièrement nocives par les correcteurs ? Afin de le déterminer, nous devons pousser l'analyse au-delà de la simple liste d'actes sociaux non légitimés décrits dans les romans-feuilletons. Au terme de ce travail, nous sommes parvenu à identifier l'aspect fondamental reproché à ces textes français : les représentations sociales privées véhiculées par leurs auteurs. Ces représentations constituent en effet l'aspect problématique majeur du genre et expliquent toutes les autres pratiques (transfert culturel, modifications éditoriales, critique, diffusion, contre-légitimation...). Notre analyse de ces représentations non légitimées des sphères publique et privée nous a permis de constater qu'elles pouvaient toutes être regroupées sous deux catégories analytiques : la déviance et l'excès.

Dans le cas de la déviance, les romanciers représentaient des personnages peu soucieux de respecter les normes. Cette attitude individualiste s'élevait contre le caractère consensuel de la société québécoise. Les déviants, volontairement marginaux, contestaient et subvertissaient les normes. Préférant satisfaire leurs désirs personnels au lieu d'observer les grandes règles sociales (ne pas commettre l'adultère, faire preuve de respect envers les institutions sociales telles le clergé), ces contre-modèles sont jugés dangereux. Pour cette

raison, les relations entre maîtresses et amants seront supprimées ou considérablement atténuées dans la version québécoise de feuilletons français, qu'il s'agisse de conseils que reçoit d'Artagnan ou de la suppression des mots « amants » et « maîtresse » (ce dernier terme est systématiquement censuré dans *L'Enfant du faubourg* tel que publié dans *L'Événement*, de même que dans *Les Trois Mousquetaires* publié dans *Le Monde*, sauf lorsqu'il signifie « servante » ou « femme de chambre »). Peu importe d'ailleurs si ces relations aboutissent à un mariage, elles sont condamnées et censurées chaque fois qu'il est possible de le faire.

La représentation de l'adultère ne va pas non plus sans difficultés. Même s'il s'agit de simples réflexions des protagonistes sur la fidélité que le mariage ne garantit pas, ou de l'exposé d'un personnage sur la manière dont une femme peut en venir à l'adultère après un mariage malheureux, de tels passages sont censurés au Québec. En fait, rien ne saurait justifier l'adultère, pas même la vengeance d'Angèle Descharmes qui, sans jamais céder aux avances du marquis de Presle, lui fait néanmoins miroiter la possibilité d'une relation illicite. Légitimer la liaison adultère entre d'Artagnan et Constance Bonacieux relevait du défi pour le correcteur William-Alexandre Grenier du journal *Le Monde* : il ne s'agissait pas d'un épisode secondaire sans conséquences sur le déroulement de l'intrigue, mais bel et bien de l'un des aspects centraux du roman. Par ses interventions éditoriales, Grenier donne plus de stabilité aux sentiments de d'Artagnan, ralentit l'empressement du jeune homme, laisse supposer qu'il désire faire de la jeune femme sa compagne pour la vie entière, et qu'il ne s'attarde pas à la beauté, à la sensualité ou à l'argent avant tout.

Encore plus épineux que celui de Constance Bonacieux, le cas de Milady se démarquait. Bigame, criminelle, meurtrière, blasphématrice, personnage négatif entre tous, comment cette espionne pouvait-elle séduire le héros du roman ? Le correcteur Grenier rend cette relation platonique, en éliminant les tentatives de séduction de d'Artagnan et leur réussite.

L'autre catégorie analytique retenue, l'excès, se situe du côté des pulsions qui dominent la raison. Systématisé, l'excès conteste les rôles et les responsabilités sociales qui s'effacent devant l'urgence du désir et des passions privées. Les responsables du transfert culturel des romans-feuilletons se méfient des représentations du désir excessif, qu'ils tentent d'atténuer ou de supprimer de leur mieux.

Les représentations de l'excès et de la déviance témoignent d'un intérêt envers l'individualisme, venu en partie du romantisme, s'opposant au consensus social québécois selon lequel les intérêts de la collectivité devraient primer ceux de l'individu. Dans les feuilletons, l'union des représentations sociales non légitimées et de la sphère privée excessive ou déviante inquiétait les pouvoirs en place. Puisque la représentation recrée une autre réalité, différente de la norme et des valeurs québécoises ayant alors cours, la force d'attraction des feuilletons, signalée par la contre-légitimation, en fait un véhicule idéologique redouté : les lecteurs réclament leur dose quotidienne de feuilletons, conformes aux règles du genre et à ses représentations. Elle est prise très au sérieux, puisqu'elle n'est

pas neutre au point de vue idéologique. Le genre peut-il entraîner des changements aux niveaux politique, social, moral ? Plus encore, les feuilletonistes désirent-ils de tels changements et mettent-ils leur plume au service de ces idées ?

Pour le vérifier, nous avons étudié la question de l'engagement des feuilletonistes. Les débuts du feuilleton (1836-1848) se singularisaient par des prises de position militantes de la part d'auteurs comme Eugène Sue, mais cette phase d'activité politique s'est ensuite ralentie, en raison d'un retrait des écrivains vers une littérature plus divertissante et moins engagée. Fallait-il en conclure que tous les feuilletons publiés après 1848 ne diffusaient aucune idéologie ? Une lecture attentive de ces textes nous a prouvé le contraire : les romans transmettent des idéologies diverses, témoins des convictions des auteurs ou de leur vision de la société, qu'elle soit conservatrice, comme chez Émile Richebourg, bourgeoise, comme chez Georges Ohnet<sup>1</sup>, ou plus libérale, comme chez Alexandre Dumas. Les auteurs pouvaient donc – volontairement ou non – gagner les lecteurs à certaines idées et influencer leurs choix sur plusieurs plans (familial, politique, culturel...).

Conscients de l'aspect idéologique et du pouvoir d'attraction du roman, les correcteurs québécois y scrutent les manques à l'éthique sociale, censurant certaines réflexions du libertin marquis de Presle, de l'entremetteuse Solange, et même de la vertueuse Claire, dans *L'Enfant du faubourg*. Les représentants de la sphère publique se

---

<sup>1</sup> Notons qu'aucun ouvrage n'a encore été consacré à l'étude de Georges Ohnet et d'Émile Richebourg, en dépit du fait que ces deux feuilletonistes aient joui d'une grande popularité au XIX<sup>e</sup> siècle.

voient assagis eux aussi : point de soldats trop libres, bavards et dissolus. Les critiques de la sphère religieuse connaîtront le même sort : les personnages ne doivent pas critiquer la Providence divine ou s'opposer aux desseins de Dieu. Les jurons seront sujets à caution, ainsi que le mensonge d'un prêtre. Dans le but de décrire le clergé de manière idéalisée ou du moins, de ne pas le représenter d'une façon qui risque de le discréditer, on passe sous silence le fait que Milady ait jadis été religieuse et qu'elle se soit associée avec un jeune prêtre pour voler des vases sacrés. Dans le cadre du discours sociopolitique, un plaidoyer en faveur des huguenots sera supprimé des *Trois Mousquetaires*, de même qu'une critique des Anglais.

Afin de mieux contrôler les représentations des romans-feuilletons français, un réseau de transfert culturel était mis en place, s'assurant de la production et de la diffusion de ces textes, corrigés en fonction des valeurs sociales dominantes. La déviance et l'excès seront examinés et dosés attentivement, afin de satisfaire le lectorat tout en se conformant aux idéologies jugées acceptables. Dans le cadre de cette thèse, analyser ce processus constituait un travail d'envergure. Pour comprendre un tel réseau, nous devions retenir un échantillon représentatif, dépouiller quinze périodiques et nous livrer à un travail d'analyse aussi complexe qu'inédit. Nous avons pu prouver que le transfert culturel se divisait en plusieurs étapes. Les journaux québécois choisissaient généralement leurs feuilletons français parmi trois sources d'approvisionnement : livres importés de France, journaux étrangers ou autres journaux québécois. Dans ces conditions, le retitrage des textes reproduits visait à prémunir les journaux contre d'éventuelles accusations d'immoralité ou à dissimuler les emprunts faits à d'autres feuilles québécoises. Cette pratique soulevait la question de la position des différents périodiques dans le réseau de la

presse québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle. Les journaux pourvoyeurs d'inédits cherchaient souvent à se démarquer en indiquant à leurs lecteurs le caractère inédit au Québec des textes qu'ils diffusaient. Si la trop grande fréquence des emprunts à un autre membre du réseau indique un déclassement dans le réseau, comme dans le cas du *Sorelois*, les pourvoyeurs d'inédits évoqueront ces raisons pour se définir comme journal important, telle *La Patrie*, disposant des ressources financières et humaines nécessaires à publier des textes inédits.

La sélection des textes signale le peu d'autonomisation de la sphère journalistique, dans la mesure où le choix des textes n'était pas réglementé de façon stricte, chaque correcteur s'en remettant à son jugement personnel. Cette étape permettait de retenir les récits les plus proches de la littérature nationale, sauf quand un périodique diffusait le roman d'un feuilletoniste reconnu. Dans ce dernier cas, le travail du correcteur se compliquait, ainsi que nous l'avons démontré avec l'exemple de Dumas, dans *Le Monde*. Parmi les problèmes auxquels le correcteur du *Monde* William-Alexandre Grenier s'est trouvé confronté, mentionnons celui des relations intimes entre jeunes hommes et jeunes femmes célibataires, très codifiées dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle. Les gestes posés par les protagonistes des feuilletons ne suivaient pas ces règles de conduite. Séducteur impénitent, d'Artagnan ne se soucie guère que les femmes sur lesquelles il arrête ses choix soient mariées, divorcées, bigames, célibataires ou jeunes filles. La conduite du jeune Gascon sera nettement atténuée. Ce travail sera particulièrement visible dans la relation entre d'Artagnan et Ketty, soubrette jeune et naïve de Milady. Dans le texte québécois final, le héros de Dumas se montre beaucoup moins entreprenant envers Ketty. Cette relation devient alors purement platonique.

Le territoire du réseau s'étendant au Québec entier, les journaux contribuaient à la diffusion d'une esthétique et d'une idéologie qui cherchaient à se rapprocher de celles de la littérature nationale. Par conséquent, même les textes diffusés dans les feuilles rurales, comme *Le Journal des Trois-Rivières*, ressemblent généralement à ceux des périodiques urbains, telle *La Presse*. Le réseau transcende ces différences géographiques pour imposer des objets qui circulent sans nécessiter de modifications influencées par ce facteur. Considérant que les acteurs étudiés ont conscience de former un réseau, cette conclusion est attendue. Elle implique également un contrôle assez fort de la part des autres agents, qui se surveillent l'un l'autre, toujours prêts à stigmatiser la déviance (ce sera entre autres le cas du *Monde* pour *Les Trois Mousquetaires*, comme nous l'avons vu, de même que celui d'Honoré Beaugrand et de *La Patrie*).

Tributaires de cette organisation en réseau, les modifications textuelles tiennent compte de l'état actuel de la censure, des idées, des autres romans publiés... Ainsi, plus le temps passe, moins les versions québécoises de feuilletons sont modifiées : *L'Enfant du faubourg* est plus coupé dans *L'Événement* (1883-1884) que dans *La Patrie* (1896) ; il en ira de même pour *Le Maître de forges* : la version de *L'Événement* (1884) est la plus censurée, suivie par celle de *La Minerve* (1891) qui présente plusieurs coupes, et par celle de *La Patrie* (1892), pratiquement reproduite dans son intégralité. Le dosage et le degré d'explicitation des représentations condamnées sont aussi des aspects primordiaux, puisque la contre-légitimation a prouvé que les lecteurs veulent des feuilletons conformes aux règles du genre, avec leur part de déviance, de sensations fortes, de représentations non légitimées.

Représentante par excellence de tous ces excès, le personnage de Milady exige un retravail important du correcteur William-Alexandre Grenier. L'un de ses mensonges (un viol inventé) ne figure pas dans *Le Monde* et le pouvoir d'attraction qu'elle exerce sur les hommes est atténué. Les autres représentations de l'excès connaîtront le même sort : des scènes de viol sont retranchées ou atténuées de *L'Enfant du faubourg*, et les conséquences positives d'un viol, d'après les propos d'un personnage féminin, ne figurent pas dans *L'Événement*.

Situé dans le cadre légitime du mariage, le désir qu'éprouve Philippe Derblay envers son épouse a entraîné des coupes dans *L'Événement*, dans *La Minerve* et dans *La Patrie*. Moins pressé d'aller rejoindre sa femme dans sa chambre lors de leur nuit de noces, Derblay se maîtrise beaucoup plus dans les versions québécoises que dans le texte original français. Ces modifications nous ont permis de constater que les représentations de la sensualité sont condamnées en général, peu importe le contexte. Dans cette lignée, le marquis de Presle devient moins subjugué par Angèle Descharmes et le duc Gaston de Bligny courtise sa cousine Claire de Beaulieu avec moins d'ardeur. Il s'agit là d'autant de façons d'endiguer l'excès.

Par conséquent, les censeurs québécois se montrent vigilants envers les représentations gratuites de l'érotisme. On évite parfois de reproduire le mot « sein » ou « poitrine », ainsi que les descriptions jugées trop complaisantes d'anatomies féminines. Qu'il soit connoté négativement (l'exemple d'André dans *L'Enfant du faubourg*) ou non, l'excès du désir relève du non-dicible. La critique de la sphère publique rejoint aussi cette

notion d'excès non légitimée, en plus de discréditer des représentants de l'ordre, en suggérant que les défenseurs de la norme transgressent leur mission de contrôle social, privilégiant leurs passions privées comme les déviants. Dans cette optique, William-Alexandre Grenier embellira le caractère du Cardinal de Richelieu, puisqu'il s'agit d'un homme d'Église célèbre. Le texte original français de Dumas le décrivait plutôt comme un personnage manipulateur, capable de mettre son pouvoir considérable au service de ses passions amoureuses ou de ses vengeances.

Les autres représentants de la sphère religieuse seront plus respectés dans les versions québécoises : l'histoire du chancelier Séguier, tourmenté par ses pensées luxurieuses, ne figure pas dans la version québécoise des *Trois Mousquetaires*. Le correcteur du *Monde* supprime d'ailleurs systématiquement les associations Église/sexualité. Un autre passage mettant en scène un jésuite vaniteux et un curé maladroit est considérablement modifié, pour rendre les religieux plus dignes et moins hypocrites.

Les publicités sont très significatives de la tension et du paradoxe feuilletonesque, puisqu'elles tentent souvent de concilier deux aspects : la marginalité séduisante et l'excès (privés), et la conformité à la norme valorisée (publique), afin de ne pas alarmer les autorités. Comme certains romans de littérature nationale, les feuilletons importés au Québec oscillaient sans cesse entre le sensationnel/interdit et le moral/légitimé, les émotions fortes et la littérature « à mettre entre toutes les mains », entre les portraits de criminels et les figures vertueuses exemplaires...

Les paradoxes inhérents au genre, de même que la censure qui en découle, révèlent la position marginale, contestataire et provocatrice du réseau, en quête d'émancipation. Grâce à sa persistance et aux adaptations propres au transfert culturel, ce réseau est parvenu à importer et maintenir une production créée en France peu de temps auparavant, dans des conditions très différentes de sa situation d'origine. Les journaux faisaient également montre de prudence en tentant de rapprocher, dans leurs textes publicitaires, les feuilletons de la littérature nationale. Force est de conclure que le réseau de transfert culturel des feuilletons français participe à l'autonomisation de celui de la littérature québécoise, en contestant la subordination de la littérature à d'autres champs (sociaux, politique, religieux).

Malgré la mise en place de ce réseau, nombre de représentations non légitimées de la déviance subsistent dans les textes publiés au Québec : amours coupables, suicide, enlèvement, faux-mariage, vengeance, duels, adultère (d'Artagnan/Constance Bonacieux, Porthos/procureuse), bigamie... Ces éléments dévalorisés subsistent dans les versions québécoises car chercher à les éliminer équivaldrait à réécrire le roman en entier, ou à ne pas le publier du tout. Le genre (qui repose sur les représentations du privé, de l'excès et de la déviance), ainsi que sa contre-légitimation, imposent cette esthétique aux journaux diffuseurs de romans populaires. La subversion demeure présente, malgré les modifications et les commentaires éthiques des feuilletonistes, souvent soucieux de respecter l'ordre social.

Des représentations de l'excès demeurent également présents : amours illicites, un religieux ivre, le rôle « scandaleux » de Richelieu, duels, tentative de viol, descriptions d'anatomies féminines (oubliées par les censeurs, qui ont peu de temps pour effectuer leur travail ?). Cependant, de manière générale, moins de représentations de l'excès subsistent dans les versions québécoises des feuilletons que celles de la déviance. Il est plus aisé d'atténuer l'excès – en retranchant ici et là des phrases pour donner à l'ensemble du texte une allure moins outrée – que de supprimer des représentations de la déviance sur lesquelles le roman s'appuie souvent (criminalité, adultère, marginalité).

La réception critique sera à l'avenant, puisque le travail de réécriture se révèle insuffisant pour éliminer l'aspect subversif des textes. Même si Dumas était un auteur prisé au Québec, ses *Trois Mousquetaires* étaient quand même à l'Index. Leur publication dans *Le Monde* n'alla pas sans soulever une polémique, que nous avons retracée en dépouillant différents journaux. Dans son journal *La Patrie*, Honoré Beaugrand essaie d'utiliser cette tentative d'émancipation du réseau journalistique pour créer un précédent. Il voudra publier *Le Comte de Monte-Cristo*, sans succès : il reçoit aussitôt une lettre d'Alfred Archambault, Chanoine chancelier de l'Archevêché de Montréal, qui lui interdit de publier ce roman. Une polémique s'ensuit, où il est question de la liberté de presse et des privilèges de certains journaux, attribuables à leur soumission envers le clergé. L'affaire se poursuivra lors du procès de *Canada-Revue*, où le correcteur du *Monde* expliquera comment il a obtenu l'autorisation de publier *Les Trois Mousquetaires*, et la façon dont il a procédé.

*Le Maître de forges* connut un sort différent. En quête de légitimation, son auteur, le romancier Georges Ohnet, méprisé par beaucoup de ses pairs français, obtenait néanmoins un grand succès populaire. La publication de ce roman au Québec entraîna des commentaires virulents de Jules-Paul Tardivel, qui ne donnèrent lieu à aucune véritable polémique. De même, *L'Enfant du faubourg* n'engendra pas de débat, même si Pamphile Le May avait critiqué son auteur Émile Richebourg dans sa préface au *Chien d'or* de William Kirby. Richebourg suscita d'ailleurs également des avis positifs au Québec.

\*\*\*

Dans cette thèse, nous aurons mis en place, comme nous le désirions, la situation du roman-feuilleton français diffusé au Québec, sur les plans historique (histoire du feuilleton au Québec, de sa diffusion et sa réception critique en France et au Québec, des différences entre sa situation en France et au Québec), théorique (contre-légitimation, concepts de représentation sociale, de sphères privée et publique, problématique, teneur politique du roman-feuilleton, fonctionnement d'un réseau de transfert culturel) et méthodologique (notamment notre façon d'analyser le réseau de transfert culturel, de prêter attention à un dépouillement complet et rigoureux des périodiques retenus).

Nous avons aussi dégagé les caractéristiques du transfert culturel des feuilletons publiés au Québec, lesquels recèlent toujours une part de déviance et d'excès, peu importe si la publication a lieu dans un journal libéral ou plus conservateur. Nous avons pu présenter

ce réseau, déterminer les types de textes choisis et la raison de ces choix, les étapes de la diffusion des romans-feuilletons français au Québec, la situation du réseau sur les plans géographique et idéologique, le lectorat québécois de ces récits à succès et les sources d'approvisionnement des diffuseurs de feuilletons. Ces résultats d'analyse offrent l'avantage d'être opératoires dans l'étude des transferts culturels en général, et non pas seulement dans le cas du roman-feuilleton. Enfin, rappelons que notre analyse comparée prouve désormais hors de tout doute que les romans-feuilletons français étaient très souvent remaniés en profondeur avant leur diffusion dans les journaux québécois.

Nous voulions innover et parfaire un travail d'envergure commencé à la maîtrise. Il nous fallait poursuivre et approfondir notre travail théorique, méthodologique, critique et analytique pour l'étude de ce genre importé au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle. Nos hypothèses ont pu être vérifiées, malgré l'accessibilité très réduite au Québec de plusieurs de ces documents (les versions originales des feuilletons se trouvant en France seulement) et l'imposant travail de lectures comparées à effectuer. L'histoire littéraire du Québec bénéficie ainsi maintenant d'une étude de ces genres parallèles qui ont pourtant atteint une masse critique de lecteurs beaucoup plus considérable que la littérature nationale institutionnalisée, d'où le concept de contre-légitimation qui s'impose. Nous avons enfin apporté notre contribution à l'histoire des mentalités et du privé au XIX<sup>e</sup> siècle, en nous inscrivant dans la lignée des travaux de Georges Duby et de Philippe Ariès, en France, et de Serge Gagnon, au Québec. Une lacune importante dans l'histoire littéraire et sociale du Québec du XIX<sup>e</sup> siècle semble donc maintenant comblée.

## ANNEXE 1

### 61 ROMANS-FEUILLETONS FRANÇAIS PUBLIÉS DANS PLUS D'UN JOURNAL QUÉBÉCOIS (1875-1900)

A = <i>Le Canadien</i>	I = <i>L'Opinion publique</i>
B = <i>Le Constitutionnel</i>	J = <i>La Patrie</i>
C = <i>Le Courrier du Canada</i>	K = <i>La Presse</i>
D = <i>L'Écho des Bois-Francs</i>	L = <i>Le Sorelois</i>
E = <i>L'Écho de Louiseville</i>	M = <i>Le Sud</i>
F = <i>L'Événement</i>	N = <i>Le Trifluvien</i>
G = <i>Le Journal des Trois-Rivières</i>	O = <i>L'Union des Cantons de l'Est</i>
H = <i>La Minerve</i>	

Les dates dans les cases correspondent à l'année du début de parution du roman-feuilleton dans les différents journaux. Les romans dont les auteurs ne sont pas mentionnés sont anonymes. Les romans étudiés dans la présente thèse sont indiqués en caractères gras.

Titres	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	
L'Abbé Constantin		1882														1894
Amour et devoir. Roman canadien (Zeno)					1894							1894				
Amour et larmes (Jules Mary)									1880	1883						
Les Anglais du Pôle-Nord (Jules Verne)	1875		1879													
Autour de la lune (Jules Verne)	1874	1876														
Les Aventuriers de Paris						1880				1883						
Le Billet de mille (A. Mathevi <sup>1</sup> )						1888				1888			1888			

<sup>1</sup> Publié dans *L'Événement* sous le titre *Le Témoin du meurtre*.

Titres	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
Le Capitaine aux mains rouges (Raoul de Naven)							1880					1892			
La Chambre rouge (Pierre Zaccour)						1888				1887				1889	
Le Chambrier (Ponson du Terrail)	1881									1882					
La Chasse aux millions <sup>2</sup>			1890								1895				
Le Château de velours (Paul Féval) <sup>4</sup>	1878 1889											1888			
Les Coeurs brisés											1889		1889		
Costal l'indien				1898			1886								
Le Crime de Maltaveme	1881					1879	1883								
Le Crime d'un autre				1896		1885									
De la Terre a la lune (Jules Verne)	1874	1875													
Le Demon de l'argent	1880					1888									
Le Dernier chevalier (Paul Féval)			1883							1879					
Les Deux Frères (J. Chantrel)						1894	1876								
Le Docteur Madeior (Jules Mar)	1889	1880				1879									
Le Drame de l'Aveyron	1887									1889					
Les Drames de l'Irlande						1892									1885
Le Drame des Champs-Élysées (Hippolyte Audeval)			1884			1879									
L'Écaillière (Georges Pradel)										1887			1888		
Éliane (M <sup>me</sup> Augustus Craven)			1882											1900	

2 Publié dans *L'Événement* et dans *Le Trifluvien* sous le titre *L'Honneur du nom*.

3 Publié dans *Le Courrier du Canada* sous le titre *La Chasse au million*.

4 Publié à deux reprises dans *Le Canadien*.

Titres	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
L'Enfant du faubourg (Emile Richebourg) <sup>5</sup>						1883				1896					
L'Enfant maudit (Raoul de Naven)						1879						1882			
Les Errants de nuit (Paul Féval)			1880	1900											1889
La Filie de Cain											1884				1891
La Filie sauvage (Raoul de Naven)	1879			1894			1882					1883			
Les Fils du soleil	1880									1879					
Folle avoine (Henri Greville)										1892			1892		
Les Forceurs de blocus (Jules Verne)			1874												1874
La Grâce de Dieu (Adolphe d'Ennery)						1890							1890		
Le Grillon du moulin (Ponson du Terrail)		1876					1871			1882					
Jean Canada	1888					1877									
Jean l'ivoirier	1877						1879								
Maigrichonne (Paul Saunnières)										1891			1892		
La Maison du sabbat (Raoul de Naven)	1879						1877								
Le Maître de forges (Georges Ohnet)						1884				1892					
Le Martyre d'un père (Raoul de Naven)	1885											1892			
Le Mendiant noir							1880	1878							
Mer sauvage	1892					1895									
Les Misérables de Londres		1884				1883									
Les Mystères de Machedoul (A. de Lamoignon)			1881											1897	

<sup>5</sup> Publié dans *L'Événement* sous le titre *L'Enfant trouvé*.



## BIBLIOGRAPHIE

### 1. Sources primaires

#### – Œuvres

##### Versions livres retenues

Dumas, Alexandre, *Les Trois Mousquetaires*, Paris, Éditions Garnier Frères, 1956, 861 p.

Ohnet, Georges, *Le Maître de forges*, 10<sup>e</sup> édition, Paris, P. Ollendorff, 1882, 486 p.

Richebourg, Émile, *L'Enfant du faubourg, tome 1*, Paris, E. Dentu éditeur, 1876, 352 p.

Richebourg, Émile, *L'Enfant du faubourg, Les Romanciers populaires*, [s.d.], vol. 2, n<sup>os</sup> 105-126 et vol. 3, n<sup>os</sup> 127-167.

##### Versions journaux retenues

Dumas, Alexandre, *Les Trois Mousquetaires*, *Le Monde* (Montréal) du 25 novembre 1893 (vol. 27, n<sup>o</sup> 87) au 21 février 1894 (vol. 27, n<sup>o</sup> 158).

Ohnet, Georges, *Le Maître de forges*, *L'Événement* (Québec) du 8 avril (vol. 17, n<sup>o</sup> 269) au 19 mai 1884 (vol. 18, n<sup>o</sup> 4) ; *La Minerve* (Montréal) du 6 mars (vol. 63, n<sup>o</sup> 148) au 2 mai 1891 (vol. 63, n<sup>o</sup> 197) ; *La Patrie* (Montréal) du 20 juillet (vol. 14, n<sup>o</sup> 122) au 14 septembre 1892 (vol. 14, n<sup>o</sup> 169).

Richebourg, Émile, *L'Enfant du faubourg*, *L'Événement* (Québec) du 10 décembre 1883 (vol. 17, n<sup>o</sup> 171) au 7 avril 1884 (vol. 17, n<sup>o</sup> 268), sous le titre *L'Enfant trouvé* et sans mention d'auteur ; *La Patrie* (Montréal) du 12 septembre (vol. 18, n<sup>o</sup> 171) au 5 décembre 1896 (vol. 18, n<sup>o</sup> 243).

**– Articles de revues et de journaux québécois du XIX<sup>e</sup> siècle sur le roman et/ou le feuilleton**

[Anonyme], [sur la publication des *Trois Mousquetaires* dans *Le Monde*], *Le Monde*, vol. 27, n° 86, 24 novembre 1893, p. 1.

[Anonyme], [sur *Canada-Revue* et *Les Trois Mousquetaires*], *Le Monde*, vol. 27, n° 144, 5 février 1894, p. 2.

[Anonyme], [Perle tirée d'un roman-feuilleton], *La Patrie*, vol. 12, n° 104, 30 juin 1890, p. 2.

[Anonyme], [Perle tirée d'un roman-feuilleton], *La Patrie*, vol. 15, n° 265, 8 janvier 1894, p. 3.

[Anonyme], [sur la publication des *Trois Mousquetaires* dans *Le Monde*], *La Patrie*, vol. 15, n° 305, 23 février 1894, p. 1.

[Anonyme], « À qui le feuilleton ? », *La Patrie*, vol. 14, n° 189, 7 octobre 1892, p. 1.

[Anonyme], « Le Bossu », *Le Monde*, vol. 26, n° 247, 6 juin 1893, p. 1.

[Anonyme], « Ça et là », *La Patrie*, vol. 5, n° 203, 24 octobre 1883, p. 2.

[Anonyme], « La Cause célèbre », *Le Monde*, vol. 27, n° 200, 12 avril 1894, p. 4.

[Anonyme], « Chronique », *L'Écho du cabinet de lecture paroissial de Montréal*, vol. 7, n° 4, 15 février 1865, p. 49-51.

[Anonyme], « Chronique des théâtres », *Le Monde*, vol. 26, n° 233, 20 mai 1893, p. 5.

[Anonyme], « Chronique des théâtres », *Le Monde*, vol. 26, n° 239, 27 mai 1893, p. 5.

[Anonyme], « Chronique-Montréal », *La Patrie*, vol. 3, n° 78, 28 mai 1881, p. 3.

[Anonyme], « Chronique-Montréal », *La Patrie*, vol. 3, n° 163, 8 septembre 1881, p. 2.

[Anonyme], « Chronique-Montréal », *La Patrie*, vol. 3, n° 246, 17 décembre 1881, p. 3.

[Anonyme], « Chronique-Montréal », *La Patrie*, vol. 3, n° 248, 20 décembre 1881, p. 3.

[Anonyme], « Chronique théâtrale », *La Patrie*, vol. 18, n° 30, 28 mars 1896, p. 6.

- [Anonyme], « Chronique théâtrale », *La Patrie*, vol. 18, n° 82, 30 mai 1896, p. 6.
- [Anonyme], « Courrier », *La Patrie*, vol. 5, n° 178, 25 septembre 1883, p. 2.
- [Anonyme], « Courrier des spectacles », *La Patrie*, vol. 16, n° 89, 9 juin 1894, p. 7.
- [Anonyme], « “ Claude Paysan ” », *La Patrie*, 29 avril 1899, vol. 21, n° 55, p. 1.
- [Anonyme], « D'Artagnan ou Tartuffe », *La Patrie*, vol. 15, n° 233, 27 novembre 1893, p. 1.
- [Anonyme], « Les Deux Orphelines ” », *Le Monde*, vol. 26, n° 236, 24 mai 1893, p. 1.
- [Anonyme], « Les Deux Orphelines », *La Patrie*, vol. 15, n° 70, 18 mai 1893, p. 3.
- [Anonyme], « Les Deux Orphelines », *La Patrie*, vol. 16, n° 88, 8 juin 1894, p. 4.
- [Anonyme], « Les Deux Orphelines », *La Patrie*, vol. 17, n° 68, 15 mai 1895, p. 4.
- [Anonyme], « Échos parisiens », *La Patrie*, vol. 2, n° 183, 30 septembre 1880, p. 2.
- [Anonyme], « Échos parisiens », *La Patrie*, vol. 2, n° 202, 22 octobre 1880, p. 2.
- [Anonyme], « Encore les Trois Mousquetaires », *La Patrie*, vol. 16, n° 36, 7 avril 1894, p. 1.
- [Anonyme], « L'Enfant trouvé », *L'Événement*, 4 décembre 1883, vol. 17, n° 167, p. 8.
- [Anonyme], « Étude littéraire », *L'Écho du cabinet de lecture paroissial de Montréal*, vol. 4, n° 4, 15 février 1862, p. 80-81.
- [Anonyme], « “ Le Fantôme ” – C'est pour samedi », *Le Monde*, vol. 26, n° 232, 19 mai 1893, p. 4.
- [Anonyme], « Feuilletons », *Le Monde*, vol. 26, 20 juillet 1893, n° 285, p. 2.
- [Anonyme], « Les Feuilletons de “ La Patrie ” », *La Patrie*, vol. 20, n° 255, 24 décembre 1898, p. 17.
- [Anonyme], « La Lecture des romans », *Le Foyer domestique*, vol. 4, n° 2, 1<sup>er</sup> février 1879, p. 100.
- [Anonyme], « M. Beaugrand et les Trois Mousquetaires », *Le Monde*, vol. 27, n° 156, 19 février 1894, p. 2.

[Anonyme], « Maudite ! par Émile Richebourg », *Le Monde*, 8 novembre 1893, vol. 27, n° 72, p. 1.

[Anonyme], « Les Mauvais Livres », *Le Foyer domestique*, vol. 4, n° 7, 1<sup>er</sup> juillet 1879, p. 338<sup>1</sup>.

[Anonyme], « “ Le Monde ” et notre nouveau feuilleton », *La Patrie*, vol. 4, n° 203, 26 octobre 1882, p. 2.

[Anonyme], « Monte-Cristo », *La Patrie*, 10 et 11 février 1894 (vol. 15, n° 293 et 294), p. 1, 12 février (n° 295), p. 3, 13 février (n° 296), p. 2 et 3 et 14 février (n° 297), p. 2.

[Anonyme], « Montréal au jour le jour – Chronique locale », *La Patrie*, vol. 1, n° 9, 5 mars 1879, p. 3.

[Anonyme], « Montréal au jour le jour », *La Patrie*, vol. 1, n° 56, 1<sup>er</sup> mai 1879, p. 3.

[Anonyme], « Montréal au jour le jour », *La Patrie*, vol. 1, n° 58, 3 mai 1879, p. 3.

[Anonyme], « Montréal au jour le jour », *La Patrie*, vol. 1, n° 61, 7 mai 1879, p. 3.

[Anonyme], « Les Mystères de Paris – Une pièce tirée du roman d’Eugène Sue », *La Patrie*, vol. 17, n° 82, 1<sup>er</sup> juin 1895, p. 5.

[Anonyme], « Nos feuilletons », *L’Événement*, 1<sup>er</sup> avril 1884, vol. 17, n° 263, p. 8.

[Anonyme], « Notre feuilleton », *L’Événement*, vol. 20, n° 174, 24 décembre 1886, p. 1.

[Anonyme], « Notre feuilleton », *La Patrie*, vol. 2, n° 279, 26 janvier 1881, p. 3.

[Anonyme], « Notre feuilleton », *La Patrie*, vol. 6, n° 225, 20 novembre 1884, p. 1 et 4.

---

1 René Dionne et Pierre Cantin attribuent ce texte au frère Baudevin, dans Dionne, René et Pierre Cantin, *Bibliographie de la critique de la littérature québécoise et canadienne-française dans les revues canadiennes, 1760-1899*, Ottawa, Les Presses de l’Université d’Ottawa, 1992, p. 36, notice 646. La situation est plus complexe, car l’article présente une double mise en abyme. En effet, l’auteur de l’article du *Foyer domestique* est bel et bien anonyme. Un paragraphe d’introduction à son texte non signé introduit un article tiré du journal *Le Nouveau Monde*. Or, ce texte du *Nouveau Monde* est le résumé d’un sermon de Baudevin. Baudevin n’en est donc pas l’auteur, même si ses propos sont rapportés. Nous sommes probablement en présence de deux anonymes : l’auteur du paragraphe d’introduction au texte du *Foyer Domestique*, et l’auteur du résumé du sermon de Baudevin imprimé dans *Le Nouveau Monde*.

[Anonyme], « Notre feuilleton », *La Patrie*, vol. 19, n° 294, 11 février 1898, p. 8 ; n° 295, 12 février 1898, p. 5.

[Anonyme], « Nouveau feuilleton », *La Patrie*, vol. 19, n° 282, 28 janvier 1898, p. 6.

[Anonyme], « Nouveau Roman », *Le Monde*, vol. 27, n° 173, 10 mars 1894, p. 8.

[Anonyme], « Les Romains honnêtes », *Le Foyer domestique*, vol. 5, n° 1, 1<sup>er</sup> janvier 1880, p. 41-42.

[Anonyme], « Persiflage éhonté », *Le Sorelois*, vol. 15, n° 121, 20 février 1894, p. 2.

[Anonyme], « Pertes et gain », *La Patrie*, vol. 6, n° 99, 24 juin 1884, p. 1.

[Anonyme], [Publicité sans titre pour la pièce de théâtre *Clara Vignol*], *La Patrie*, vol. 3, n° 99, 22 juin 1881, p. 3.

[Anonyme], [Publicité sans titre pour la pièce de théâtre *Les Deux Orphelines*], *La Patrie*, vol. 4, n° 76, 26 mai 1882, p. 3.

[Anonyme], [Publicité sans titre de théâtre *Le Supplice d'une femme*], *La Patrie*, vol. 3, n° 118, 18 juillet 1881, p. 3.

[Anonyme], « Quel dépit ! *La Patrie* et les Trois Mousquetaires », *Le Monde*, vol. 27, n° 89, 28 novembre 1893, p. 4.

[Anonyme], « Spectacle ce soir », *La Patrie*, vol. 5, n° 95, 18 juin 1883, p. 3.

[Anonyme], « Succès de circulation – Les Trois Mousquetaires », *Le Monde*, vol. 27, n° 88, 27 novembre 1893, p. 4.

[Anonyme], « Terrible résultat de la lecture des mauvais livres », *Album des familles*, vol. 5, n° 3, 1<sup>er</sup> mars 1880, p. 141-142.

[Anonyme], « Théâtre des variétés », *La Patrie*, vol. 22, n° 4, 28 février 1900, p. 3.

[Anonyme], « Théâtre Empire », *Le Monde*, vol. 26, no 237, 25 mai 1893, p. 1.

[Anonyme], « Théâtre français. Roger la honte », *La Patrie*, vol. 15, n° 269, 12 janvier 1894, p. 4.

[Anonyme], « Théâtre Royal », *La Patrie*, vol. 1, n° 62, 8 mai 1879, p. 3.

- [Anonyme], « Théâtre Royal », *La Patrie*, vol. 3, n° 69, 17 mai 1881, p. 2.
- [Anonyme], « Les Théâtres », *La Presse*, vol. 10, n° 183, 9 juin 1894, p. 10.
- [Anonyme], « Les Théâtres », *La Presse*, vol. 10, n° 185, 12 juin 1894, p. 3.
- [Anonyme], « To be or not to be », *Le Monde*, 17 juin 1893, vol. 26, n° 257, p. 4.
- [Anonyme], « Les Trois Mousquetaires », *Le Monde*, vol. 27, n° 87, 25 novembre 1893, p. 4.
- [Anonyme], « Un deuxième feuilleton – Les Deux Orphelines », *La Patrie*, vol. 17, n° 7, 4 mars 1895, p. 4.
- [Anonyme], « Un nouveau feuilleton », *La Patrie*, vol. 7, n° 82, 2 juin 1885, p. 1.
- [Anonyme], « Une cause célèbre », *La Patrie*, vol. 15, n° 98, 20 juin 1893, p. 3.
- [Anonyme], « Varia », *La Patrie*, vol. 2, n° 141, 11 août 1880, p. 2.
- [Anonyme], « Varia », *La Patrie*, vol. 5, n° 217, 10 novembre 1883, p. 1.
- [Anonyme], « Varia », *La Patrie*, vol. 6, n° 290, 9 février 1885, p. 2.
- [Anonyme], « Varia », *La Patrie*, vol. 7, n° 288, 8 février 1886, p. 2.
- [Anonyme], « Varia », *La Patrie*, vol. 8, n° 263, 10 janvier 1887, p. 3.
- [Anonyme], « Varia », *La Patrie*, vol. 9, n° 58, 4 mai 1887, p. 3.
- [Anonyme], « Variétés », *La Patrie*, vol. 3, n° 132, 3 août 1881, p. 2.
- Beauchamp, J[ean]-J[oseph], « Esquisses historiques sur le roman [première partie] », *Revue canadienne*, vol. 4, n° 5, mai 1884, p. 310-313.
- Beauchamp, J[ean]-J[oseph], « Esquisses historiques sur le roman [deuxième partie] », *Revue canadienne*, vol. 4, n° 7, juillet 1884, p. 401-409.
- Beaugrand, Honoré, « Dans le panneau », *La Patrie*, vol. 15, n° 300, 17 février 1894, p. 1.
- Bédard, [Marie]-H[ercule], « La Prohibition des livres », *Revue canadienne*, vol. 29, n° 6, juin 1893, p. 341-350.

Casgrain, Henri-Raymond, « Le Mouvement littéraire en Canada », *Le Foyer canadien*, vol. 4, 1866, p. 1-31.

Chapron, Léon, « Criminels et romanciers », *La Patrie*, vol. 3, n° 168, 14 septembre 1881, p. 2.

Dac, Henri, « Causerie littéraire : dernier amour », *La Minerve*, 27 janvier 1891, vol. 63, n° 99, p. 4.

Desrosiers, Joseph, « L'Exploitation du crime », *Revue canadienne*, vol. 29, n° 10, octobre 1893, p. 585-590.

Desrosiers, Joseph, « Naturalisme et réalisme : étude sur le roman en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue canadienne*, vol. 24, 1888, p. 40-45, 88-94, 166-173, 232-237.

La direction du "Monde", « Les Trois Mousquetaires – Le Prochain Feuilleton du *Monde* – L'Œuvre immortelle d'Alexandre Dumas », *Le Monde*, vol. 27, n° 83, 21 novembre 1893, p. 4.

Dumas fils, Alexandre, « Le Travail de l'esprit à Paris. Le feuilletoniste. », *La Patrie*, vol. 1, n° 137, 8 août 1879, p. 1.

Fabre & Gravel, libraires, « Livres nouveaux », *La Patrie*, vol. 4, n° 132, 3 août 1882, p. 3.

Fabre & Gravel, libraires, [Publicité sans titre], *La Patrie* vol. 10, n° 289, 4 février 1889, p. 1.

Franc, Louis, « Mauvais livres et mauvais feuilletons », *Revue canadienne*, vol. 27, n° 4, avril 1891, p. 194-199.

Françoise (pseudonyme de Robertine Barry), « Chronique du lundi », *La Patrie*, vol. 21, n° 132, 31 juillet 1899, p. 4.

Fontaine, J[oseph]-O[ctave], « À propos d'un nouveau livre », *Revue canadienne*, vol. 15, n° 6, 1879, p. 415-419.

Larue, D<sup>r</sup>. [François-Alexandre-] H[ubert], « Devant les magasins de la rue St-Jean, de Québec », *La Famille*, vol. 1, n° 19, 10 mai 1891, p. [298-299]<sup>2</sup>.

---

2 Huit pages de cette livraison de *La Famille* sont mal numérotées, soit de la page 297 (qui porte le nombre 305) à 303. À partir de la (véritable) page 304, la pagination redevient correcte. C'est pourquoi l'édition originale du texte cité se trouve sur la page 299, mal identifiée comme étant la page 307 dans ce numéro de *La Famille*.

- Leclaire, Alphonse, « L'Attrait du bon livre », *Revue canadienne*, vol. 15, n° 3, mars 1878, p. 178-188.
- Leprohon & Leprohon, éditeurs, « Volumes gratuits », *La Patrie*, vol. 16, n° 306, 23 février 1895, p. 4.
- Leprohon & Leprohon, éditeurs, « Rocamboles », *La Patrie*, vol. 20, n° 40, 12 avril 1898, p. 4.
- Marchand, Louis-Wilfrid, « Lecture de L. W. Marchand, Ecr., Avocat, sur l'heureuse influence des Cabinets de Lecture, et l'influence funeste des mauvais Romans, le 17 Mars 1857 », *L'Écho du cabinet de lecture paroissial de Montréal*, vol. 1, n° 5, 1<sup>er</sup> mars 1859, p. 73-76.
- Marion, André, « Chronique », *La Patrie*, vol. 10, n° 208, 27 octobre 1888, p. 2.
- Marion, André, « Chronique », *La Patrie*, vol. 11, n° 71, 18 mai 1889, p. 1.
- Noiseux, Henri, « L'Action malsaine du roman », *Revue canadienne*, vol. 25, 1889, p. 63-69.
- Picard, André, « Romans-feuilletons et drames populaires », *La Patrie*, vol. 21, n° 8, 4 mars 1899, p. 2.
- Rolland, J. B. & Fils, « Nouveautés », *La Patrie*, vol. 5, n° 164, 8 septembre 1883, p. 4.
- [Slack, E. D.], « Perdu ou gagné », *La Patrie*, vol. 5, n° 183, 1<sup>er</sup> octobre 1883, p. 4.

### **Ouvrages du XIX<sup>e</sup> siècle sur le roman et/ou le feuilleton**

- Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection, tome 8*, Montréal, J.-A. Plinguet, 1887, 642 p.
- Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection, tome 9*, Montréal, J.-A. Plinguet, 1887, 644 p.
- Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec. Nouvelle série, tome 2*, Québec, A. Côté et Cie, 1890, 826 p.
- Bourget, Ignace, *Lettres pastorales de M<sup>sr</sup> l'Évêque de Montréal contre les erreurs du temps, (en date du 10 mars 1858) sur l'Institut canadien et les mauvais livres (en date du 30 avril 1858), sur les mauvais journaux (en date du 31 mai 1858)*, Montréal, Plinguet & Laplante, 1858, 45 p.

Chapais, Thomas, *Mélanges de polémique et d'études religieuses, politiques et littéraires*, Québec, Imprimerie de la Compagnie de L'Événement, 1905, 373 p.

Crémazie, Octave, *Œuvres complètes, tome 2 : prose*, Condemine, Odette, éd., Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, 438 p.

David, Laurent-Olivier, « Extrait d'une conférence au cabinet de lecture paroissial » (1861), dans Laurent-Olivier David, *Mélanges historiques et littéraires*, Montréal, Beauchemin, 1917, p. 12-17.

Fabre, Édouard-Charles, « Circulaire de M<sup>gr</sup> l'Évêque de Montréal au clergé de son diocèse », dans *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection, tome 9*, Montréal, J.-A. Plinguet, 1887, p. 462-468.

Fabre, Édouard-Charles, « 1<sup>er</sup> supplément au mandement du 31 mai 1860, concernant les journaux qui ont attaqué la Bulle de Sa Sainteté Pie IX, excommuniant les envahisseurs des États pontificaux, et autres, etc. », dans *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection, tome 8*, Montréal, J.-A. Plinguet, 1887, p. 211.

Faucher de Saint-Maurice, Narcisse-Henri-Édouard, « L'Homme de lettres : sa mission dans la société moderne », dans Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice, *Choses et autres*, Montréal, Duvernay, Frères & Dansereau, 1874, p. 7-35.

Godefroy, Fr[édéric], *Prosateurs français du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gaume & Frères & J. Duprey, 1870, 608 p.

Lacasse, Zacharie, *Une cinquième mine : autour du drapeau*, Montréal, Chs. B. Coutu [1895], 197 p.

Lacasse, Zacharie, *Une quatrième mine : dans le camp ennemi*, Montréal, Cadieux & Derome, 1893, 220 p.

Lacasse, Zacharie, *Une nouvelle mine : le prêtre et ses détracteurs*, Montréal, Imprimerie de L'Étendard, 1892, 276 p.

Lareau, Edmond, *Histoire de la littérature canadienne*, Montréal, Lovell, 1874, 496 p.

Le May, Pamphile, « Discours de M. Pamphile Lemay [sic], sur la littérature canadienne-française et sa mission », dans Honoré-Julien-Jean-Baptiste Chouinard, *Fête nationale des Canadiens français, célébrée à Québec en 1880*, Québec, A. Côté et cie, 1881, p. 374-383.

[Le May, Pamphile], « Pourquoi *Le Chien d'or* traduit en français », dans William Kirby, *Le Chien d'or. Légende canadienne*, vol. 1, Montréal, Imprimerie de L'Étendard, 1884, p. v-ix<sup>3</sup>.

[Marcil, J. N<sup>d</sup>.], *La Grande Cause ecclésiastique*, Montréal, John Lovell & Sons, 1894, 350 p.

Nettement, Alfred, *Études critiques sur le feuilleton-roman* (2<sup>e</sup> édition), Paris, Lagny Frères, 1847, tome 1 : 432 p., tome 2 : 510 p.

Parent, Étienne, « Importance de l'étude de l'économie politique » (1846), dans James Huston, dir., *Le Répertoire national*, tome 4, Montréal, J. M. Valois & Cie, libraires-éditeurs, 1893, p. 19-42.

Rousseau, Edmond, « Préface », dans Edmond Rousseau, *Les Exploits d'Iberville*, Québec, C. Darveau, Québec, 1888, p. v-xi.

Routhier, Adolphe-Basile, « Coup d'œil général sur la littérature française au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Adolphe-Basile Routhier, *Causeries du dimanche*, Montréal, C.-O. Beauchemin & Valois, libraires-imprimeurs, 1871, p. 141-153.

Tardivel, Jules-Paul, *Mélanges ou Recueil d'études religieuses, sociales, politiques et littéraires*, tome 3, Québec, S.-A. Demers, 1903, 349 p.

Tardivel, Jules-Paul, *Pour la patrie : roman du XX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Cadieux & Derome, 1895, 451 p.

Taschereau, Elzéar-Alexandre, « Lettre pastorale pour défendre la lecture du " Courrier des États-Unis " », dans *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec. Nouvelle série*, tome 2, Québec, A. Côté et Cie, 1890, p. 324-326.

Tremblay, Rémi, « Les Feuilletons », dans Rémi Tremblay, *Coups d'aile et coups de bec*, Montréal, Imprimerie Gebhardt-Berthiaume, 1888, p. 180-183.

---

3 Ce texte est attribué à Pamphile Le May, notamment par Guildo Rousseau, dans son anthologie *Préfaces des romans québécois du XIX<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Éditions Cosmos, 1970, p. 75. La notice, dans l'édition citée, est signée « Les éditeurs ».

4 C'est Pierre Hébert qui attribue cet ouvrage paru sans mention d'auteur à J. N. Marcil dans son ouvrage *Censure et littérature au Québec*, Montréal, Fides, 1997, p. 240.

## Anthologie de textes du XIX<sup>e</sup> siècle

Rousseau, Guildo, éd., *Préfaces des romans québécois du XIX<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Éditions Cosmos, 1970, 111 p.

## Sources primaires pour l'étude de l'histoire de l'intime au Québec

[Anonyme], *La Vraie Politesse et le bon ton : plus particulièrement à l'usage des élèves des collèges, pensionnats, etc., etc., et de tous ceux qui entrent dans la société*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1873, 143 p.

[Anonyme], *Le Catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa (Approuvé le 20 avril 1888...)*, Québec, 1936, 112 p.

[Anonyme], *Le Grand Catéchisme de Québec à l'usage de toute la province ecclésiastique de Québec*, 21<sup>e</sup> édition, Québec, J.-A. Langlais, 1885, 159 p.

Bégin, Louis-Nazaire, [Lettre à David Gosselin], dans Alexis Mailloux, *Manuel des parents chrétiens*, 3<sup>e</sup> édition, Québec, L'Action Sociale, 1909, p. 6-8.

F. P. B., *Nouveau traité des devoirs du chrétien envers Dieu, dans lequel chaque chapitre et chaque article sont suivis de traits historiques analogues aux vérités qui y sont traitées + Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne*, Montréal, Payette et Bourgeault, 1881, 334 p. + 48 p.

Gosselin, David, « Lettre à Sa Grandeur M<sup>gr</sup> L.-N. Bégin », dans Alexis Mailloux, *Manuel des parents chrétiens*, 3<sup>e</sup> édition, Québec, L'Action Sociale, 1909, p. 5-6.

Lacasse, Zacharie, *Une mine de souvenirs : pour être exploitée par mes chers compatriotes sous la protection de Marie Immaculée*, [s.e., s.l.n.d.], 180 p.

Mailloux, Alexis, *Essai sur le luxe et la vanité des parures : spécialement dédié aux personnes de la campagne*, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, F.-H. Proulx, 1867, 134 p.

Mailloux, Alexis, *L'Ivrognerie est l'œuvre du démon, mais la sainte tempérance de la croix est l'œuvre de Dieu*, [s.l.], Augustin Côté, 1867, 440 p.

Mailloux, Alexis, *Manuel des parents chrétiens*, Québec, Augustin Côté, 1851, 328 p.

Mailloux, Alexis, *Le Petit Arsenal du catholique ou traité élémentaire de controverse*, Coteau Saint Louis, Imprimerie de l'Institution des sourds-muets, 1875, 424 p.

## 2. Sources secondaires

### Ouvrages et articles de référence

[Notice biographique de Georges Ohnet], dans Derenbourg, Hartwig *et alii*, dir., *La Grande Encyclopédie*, tome 25, Paris, Société anonyme de la grande encyclopédie, [s.d.], p. 301.

[Notice biographique d'Émile Richebourg], dans Derenbourg, Hartwig *et alii*, dir., *La Grande Encyclopédie*, tome 28, Paris, H. Lemirault & Cie, p. 640.

[Notice biographique d'Émile Richebourg], dans Guérin, Paul, dir., *Dictionnaire des dictionnaires*, tome 6, Paris, Librairies-imprimeries réunies, [s.d.] p. 102.

Allaire, Jean-Baptiste-Arthur, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français : les contemporains*, Saint-Hyacinthe, Imprimerie de « La Tribune », 1908, 623 p.

Beaulieu, André et Jean Hamelin, *La Presse québécoise des origines à nos jours*, tome 2 : 1860-1879, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, 350 p. ; tome 3 : 1880-1895, 1977, 421 p. ; tome 4 : 1896-1910, 1979, 417 p.

Bethléem, Louis, *Romans à lire et romans à proscrire*, 4<sup>e</sup> édition, Cambrai, Oscar Masson, 1908, 382 p.

Bethléem, Louis, *Romans à lire et romans à proscrire*, 10<sup>e</sup> édition, Paris, Édition de la Revue des Lectures, 1928, 547 p.

Gagnon, Serge, « Alexis Mailloux », dans Marc La Terre et Frances G. Halpenny, dir., *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. X (1871-1880), Québec/Toronto, Presses de l'Université Laval/University of Toronto Press, 1972, p. 537-538.

Lemire, Maurice, dir., *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome 1, Montréal, Fides, 1980, 927 p.

Ricard, François, « Honoré Beaugrand », p. 56-58, dans Ramsay Cook, dir., *Dictionnaire biographique du Canada*, tome 13, Québec/Toronto, Presses de l'Université Laval/University of Toronto Press, 1994, 1396 p.

Roux, Paul de, dir., *Le Nouveau Dictionnaire des œuvres de tous les temps et de tous les pays, tome 4*, Paris, Robert Laffont, 1994, p. 4057-5357.

Rousseau, Guildo, *Index littéraire de L'Opinion publique, 1870-1883*, Trois-Rivières, Publications du Centre de documentation en littérature et théâtre québécois de l'Université du Québec à Trois-Rivières, 1978, 107 pages.

Sagehomme, G[eorges], *Répertoire alphabétique de 10 000 auteurs avec 40 000 de leurs ouvrages (Romans et Pièces de Théâtre) qualifiés quant à leur valeur morale*, Paris/Tournai, Casterman, 1939, 643 p.

Sagehomme, G[eorges], *Répertoire de 22 000 romans et pièces de théâtre appréciées par sigles*, Bruxelles, Éditions Verbe et Lumière, 1926, 668 p.

### Références théoriques et méthodologiques

Ariès, Philippe et Georges Duby, dir., *Histoire de la vie privée, tome 4 : de la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1987, 636 p.

Bakis, Henry, *Les Réseaux et leurs enjeux sociaux*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, 1993, 127 p.

Baudoin, Daphni, « Stratégies énonciatives dans le journal intime féminin du XIX<sup>e</sup> siècle », p. 167-179 dans Manon Brunet et Serge Gagnon, dir., *Discours et pratiques de l'intime*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, 267 p.

Baechler, Jean, *Les Suicides*, Paris, Calmann-Lévy, 1975, 650 p.

Bourdieu, Pierre, *La Distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, 670 p.

Bourdieu, Pierre, « Le Marché des biens symboliques », *L'Année sociologique*, vol. 22, 1971, p. 49-126.

Bourdieu, Pierre, *Les Règles de l'art*, Paris, Seuil, 1992, 480 p.

Brunet, Manon et Serge Gagnon, dir., *Discours et pratiques de l'intime*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, 267 p.

Brunet, Manon, dir., *Érudition et passion dans les écritures intimes*, Québec, Éditions Nota bene, 1999, 224 p.

- Brunet, Manon, « Introduction : le territoire de l'intime », dans Manon Brunet et Serge Gagnon, dir., *Discours et pratiques de l'intime*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 9-13
- Brunet, Manon, « La Constitution d'une tradition littéraire québécoise par l'institution littéraire en formation au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Pierre Lanthier et Guildo Rousseau, dir., *La Culture inventée : les stratégies culturelles aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Québec, IQRC, 1992, p. 23-44.
- Corbin, Alain, « La Relation intime ou les plaisirs de l'échange », dans Philippe Ariès et Georges Duby, dir., *Histoire de la vie privée, tome 4 : de la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1987, p. 503-561.
- Cros, Edmond, *Théorie et pratiques sociocritiques*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1983, 373 p.
- David-Jougneau, Maryvonne, *Le Dissident et l'institution ou Alice au pays des normes*, Paris, L'Harmattan, 1989, 255 p.
- Degenne, Alain et Michel Forsé, *Les Réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 1994, 288 p.
- Degenne, Alain et Marie-Odile Lebeaux, « Qui aide qui, pour quoi ? », *L'Année sociologique*, vol. 47, n° 1, 1997, p. 117-142.
- Dubois, Jacques, *L'Institution de la littérature*, Paris/Bruxelles, Nathan/Labor, 1978, 188 p.
- Duchet, Claude et Stéphane Vachon, dir., *La Recherche littéraire : objets et méthodes*, Montréal, XYZ, 1993, 503 p.
- Dupuy, Gabriel, « Réseaux (Philosophie de l'organisation) », dans Jacques Bersani, dir., *Encyclopaedia Universalis* vol. 19, Paris, Encyclopaedia Universalis, 1995, p. 875-882.
- Durkheim, Emile, *Le Suicide*, Paris, Quadrige/Presses universitaires de France, 1981, 463 p.
- Espagne, Michel, *Les Transferts culturels franco-allemands*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 286 p.
- Espagne, Michel et Michael Werner, dir., *Transferts : les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions Recherche sur les Civilisations, 1988, 476 p.
- Eve, Michael, « Qui se ressemble s'assemble ? », dans Maurizio Gribaudi, dir., *Espaces, temporalités, stratifications : exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1999, p. 43-69.

Fortin, Andrée, *Histoire de familles et de réseaux : la sociabilité au Québec d'hier à demain*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987, 225 p.

Goldmann, Lucien, *Pour une sociologie du roman*, Paris, Gallimard, 1986, 372 p.

Gribaudo, Maurizio, « Avant-propos », dans Maurizio Gribaudo, dir., *Espaces, temporalités, stratifications : exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1999, p. 5-40.

Gribaudo, Maurizio, dir., *Espaces, temporalités, stratifications : exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1999, 346 p.

Guyard, Marius-François, *La Littérature comparée*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, 1961, 123 p.

Habermas, Jürgen, *L'Espace public : archéologie de la Publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978, 324 p.

Hall, Catherine, « Sweet Home », dans Philippe Ariès et Georges Duby, dir., *Histoire de la vie privée, tome 4 : de la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1987, p. 53-87.

Hall, Stuart, « The Work of Representation », dans Stuart Hall, dir., *Representations : Cultural Representations and Signifying Practices*, Londres/Thousand Oaks/New Dehli, Sage Publications, 1997, p. 13-74.

Hall, Stuart, dir., *Representations : Cultural Representations and Signifying Practices*, Londres/Thousand Oaks/New Dehli, Sage Publications, 1997, 400 p.

Hunt, Lynn, « Révolution française et vie privée », dans Philippe Ariès et Georges Duby, dir., *Histoire de la vie privée, tome 4 : de la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1987, p. 21-51.

Hurtubise, Roch, « Les Amoureux et l'intime : à propos du discours et du silence amoureux », dans Manon Brunet et Serge Gagnon, dir., *Discours et pratiques de l'intime*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 149-163.

Jauss, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978, 305 p.

Jodelet, Denise, dir., *Les Représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, 424 p.

Jodelet, Denise, « Représentations sociales : un domaine en expansion », dans Denise Jodelet, dir., *Les Représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 31-61.

Jodelet, Denise, « Réflexion sur le traitement de la notion de représentation sociale en psychologie sociale », *Communication information*, vol. 6, n<sup>os</sup> 2/3, 198[3], p. 14-41.

- Lawson, Annette, *Adultery : an Analysis of Love and Betrayal*, New York, Basic Books, Publishers, 1988, 440 p.
- Lazegua, Emmanuel, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, 1998, 125 p.
- Lemieux, Vincent, *À quoi servent les réseaux sociaux ?*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, 2000, 109 p.
- Lemieux, Vincent, *Les Réseaux d'acteurs sociaux*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, 146 p.
- Lemieux, Vincent, *Réseaux et appareils : logique des systèmes et langage des graphes*, Saint-Hyacinthe/Paris, Edisem/Maloine, 1982, 125 p.
- Liska, Allen E., *Perspectives on Deviance*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1987, 230 p.
- Lorrain, François, *Réseaux sociaux et classifications sociales : essai sur l'algèbre et la géométrie des structures sociales*, Paris, Hermann, 1975, 290 p.
- Mannoni, Pierre, *Les Représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, 1998, 126 p.
- Marino, Adrian, *Comparatisme et théorie de la littérature*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, 390 p.
- Messadié, Gérald, *La Fin de la vie privée*, Paris, Calmann-Lévy, 1974, 219 p.
- Michon, Jacques, « Fondements d'une histoire institutionnelle de l'histoire littéraire », dans Claude Duchet et Stéphane Vachon, dir., *La Recherche littéraire : objets et méthodes*, Montréal, XYZ, 1993, p. 53-61.
- Moore, Jr., Barrington, *Privacy : Studies in Social and Cultural History*, Armonk/Londres, M. E. Sharpe, 1984, 328 p.
- Noizet, Pascale, *L'Idée moderne d'amour*, Paris, Éditions Kimé, 1996, 260 p.
- Oliver, Pamela E. et Myers, Daniel J., « How Events Enter the Public Sphere », *American Journal of Sociology*, vol. 105, n° 1, juillet 1999, p. 38-87.
- Ostrowetsky, Sylvia, « La Représentation et ses doubles », *Communication information*, vol. 6, n°s 2/3, 198[3], p. 325-344.
- Pelletier, Jacques, dir., *Littérature et société*, Montréal, VLB Éditeur, 1994, 446 p.

Pelletier, Jacques, « Présentation », dans Jacques Pelletier, dir., *Littérature et société*, Montréal, VLB Éditeur, 1994, p. 7-13.

Perrot, Michelle, « Introduction », dans Philippe Ariès et Georges Duby, dir., *Histoire de la vie privée, tome 4 : de la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1987, p. 9-13.

Perrot, Michelle, « Figures et rôles », dans Philippe Ariès et Georges Duby, dir., *Histoire de la vie privée, tome 4 : de la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1987, p. 121-185.

Saint-Jacques, Denis, dir., *L'Acte de lecture*, Québec, Nuit Blanche Éditeur, 1994, 305 p.

Schiele, Bernard et Claire Bélisle, « Introduction », *Communication/information*, vol. 6, n<sup>os</sup> 2/3, 198[3], p. 7-13.

Sperber, Dan, « L'Étude anthropologique des représentations : problèmes et perspectives », dans Denise Jodelet, dir., *Les Représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 115-130.

Turgeon, Laurier et alii, dir., *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1996, 580 p.

Vandendorpe, Christian, « La Lecture entre déchiffrement et automatisation », dans Denis Saint-Jacques, dir., *L'Acte de lecture*, Québec, Nuit Blanche Éditeur, 1994, p. 213-228.

### Références historiques

Angenot, Marc, *1889 : un état du discours social*, Longueuil, Le Preambule, 1989, 1167 p.

Berchmans, Michel, *Le Diable au XIX<sup>e</sup> siècle ou la mystification transcendante*, Verviers (Belgique), Éditions Gérard, 1973, 250 p.

Brunet, Manon, « Les Femmes dans la production de la littérature francophone du début du XIX<sup>e</sup> siècle québécois », dans Claude Galarneau et Maurice Lemire, dir., *Livre et lecture au Québec, 1800-1850*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, p. 167-178.

Delon, Michel, « Introduction », dans Sade, *Œuvres, tome 1*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1992, p. ix-lviii.

Dostaler, Yves, *Les Infortunes du roman dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, 175 p.

Dumont, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, 393 p.

Flandrin, Jean-Louis, *Les Amours paysannes : amour et sexualité dans les campagnes de l'ancienne France, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1975, 255 p.

Flandrin, Jean-Louis, *Le Sexe et l'Occident : évolution des attitudes et des comportements*, Paris, Éditions du Seuil, 1981, 375 p.

Gagnon, Serge, *Mariage et famille au temps de Papineau*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, 300 p.

Gagnon, Serge, *Mourir, hier et aujourd'hui*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1987, 192 p.

Gagnon, Serge, *Plaisir d'amour et crainte de Dieu : sexualité et confession au Bas-Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, 202 p.

Galarnau, Claude, *La France devant l'opinion canadienne, 1760-1815*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Armand Colin, 1970, 401 p.

Galarnau, Claude et Maurice Lemire, dir., *Livre et lecture au Québec, 1800-1850*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 269 p.

Garcia-Mendez, Javier, « Les Romanciers du XIX<sup>e</sup> siècle face à leur roman : notes pour la reconstitution d'une argumentation », *Voix et images*, vol. 8, hiver 1983, p. 331-343.

Gendron, Alain, *L'Affaire Guibord : reconstitution historique*, mémoire de M. A., Québec, Université Laval, Département de Lettres, 1987, 198 p.

Hébert, Pierre, *Censure et littérature au Québec : le livre crucifié, 1625-1919*, Montréal, Fides, 1997, 244 p.

Hébert, Pierre, « Laurent-Olivier David : le libéral radical malgré lui ou Réflexions sur l'année 1896 », dans Yvan Lamonde, dir., *Combats libéraux au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, 1985, p. 131-144

Hébert, Robert, *Le Procès Guibord ou l'interprétation des restes*, Montréal, Triptyque, 1992, 193 p.

Kang, Mathilde, *La Fortune littéraire du Journal d'Eugénie de Guérin au Québec : intertextualité et formes de l'intime (1850-1950)*, thèse de Ph. D., (Études Québécoises), Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1998, 362 p.

Lamonde, Yvan, dir., *Combats libéraux au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, 1985, 285 p.

Lamonde, Yvan, « La France puis l'Angleterre, les États-Unis et le Vatican devant l'opinion québécoise », dans Yvan Lamonde et Gilles Gallichan, dir., *L'Histoire de la culture et de l'imprimé*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 45-59.

Lamonde, Yvan et Gilles Gallichan, dir., *L'Histoire de la culture et de l'imprimé*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, 239 p.

Lamonde, Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, 572 p.

Lamonde, Yvan, *La Librairie et l'édition à Montréal, 1776-1920*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1991, 198 p.

Lemire, Maurice, *La Littérature québécoise en projet*, Montréal, Fides, 1993, 276 p.

Lorent, Maurice, *Le Feuilleton littéraire au Canada français depuis ses origines jusqu'à nos jours*, [Tapuscrit s.l., s.é.], 1972, 334 p.

Major, Robert, *Jean Rivard ou l'art de réussir : idéologie et utopie dans l'œuvre d'Antoine Gérin-Lajoie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1991, 338 p.

Monestier, Alain, *Le Fait divers*, Paris, Ministère de la culture/Éditions de la Réunion des musées nationaux, 1982, 166 p.

Netz, Robert, *Histoire de la censure dans l'édition*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, 1997, 127 p.

Monière, Denis, *Le Développement des idéologies au Québec, des origines à nos jours*, Montréal, Québec/Amérique, 1980, 381 p.

Robert, Lucie, *L'Institution du littéraire au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, 272 p.

Roy, Fernande, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Boréal, 1993, 127 p.

Roy, Fernande, *Progrès, harmonie, liberté : le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, 301 p.

Sennett, Richard, *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Éditions du Seuil, 1979, 282 p.

Tourangeau, Rémi et Jean Laflamme, *L'Église et le théâtre au Québec*, Montréal, Fides, 1979, 356 p.

Voisine, Nive et Philippe Sylvain, *Histoire du catholicisme québécois, vol. 2, tome 2 : réveil et consolidation (1840-1898)*, Montréal, Boréal, 1991, 507 p.

Voisine, Nive et Jean Hamelin, dir., *Les Ultramontains canadiens-français*, Montréal, Boréal Express, 1985, 347 p.

Weber, Eugen-Joseph, *Satan franc-maçon : la mystification de Léo Taxil*, Paris, Julliard, 1964, 239 p.

### **Histoire de la presse québécoise et française**

Bellanger, Claude et alii, dir., *Histoire générale de la presse française, tome 2 : 1815-1871*, 464 p. ; *tome 3 : 1871-1940*, 687 p., Paris, Presses universitaires de France, 1972.

Bonville, Jean de, « La Liberté de presse à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : le cas de *Canada-Revue* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, n<sup>o</sup> 4, mars 1978, p. 501-523.

Bonville, Jean de, *La Presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, 416 p.

Chassay, Jean-François, « Notre première revue : *L'Opinion publique*, 1870-1883 », *Voix et images*, vol. 9, hiver 1984, p. 131-142.

Felteau, Cyrille, *Histoire de La Presse, tome 1 : 1884-1916*, Montréal, La Presse, 1983, 401 p.

Fortin, Andrée, *Passage de la modernité : les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, 406 p.

Jetté, Pierre, « Le Journal *Canada-Revue* et M<sup>sr</sup> Édouard-Charles Fabre, 1890-1895 », M. A. (Histoire), Université M<sup>c</sup>Gill, 1972, 144 p.

Lapointe, Pierre-Louis, « La Nouvelle européenne et la presse québécoise d'expression française, 1866-1871 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n<sup>o</sup> 4, mars 1975, p. 517-538.

Lemire, Maurice, « Les Revues littéraires au Québec comme réseaux d'écrivains et instances de consécration littéraire, 1840-1870 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, n<sup>o</sup> 4, printemps 1994, p. 521-550.

## Études sur la littérature populaire

Andries, Lise, « Les Aventuriers dans la bibliothèque bleue », dans Roger Bellet, dir., *L'Aventure dans la littérature populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985, p. 9-20.

Angenot, Marc, *Le Roman populaire*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1975, 145 p.

Aziza, Claude, « Le Secret du Gascon », dans Alexandre Dumas, *Les Trois Mousquetaires*, Paris, Pocket, *op. cit.*, p. xxxv-xxxvi (section « Les clés de l'œuvre »).

Aziza, Claude, « Splendeurs et misères du roman populaire en son âge d'or, 1875-1918 », dans Claude Aziza, dir., *Mélos*, Paris, Presses de la Cité, 1992, p. i-xxii.

Beauchamp, Claude, *Henry-Émile Chevalier et le feuilleton canadien-français, 1853-1860*, mémoire de M. A., Montréal, Université M<sup>c</sup>Gill, Département de langue et littérature françaises, 1992, 137 p.

Bellet, Roger, dir., *L'Aventure dans la littérature populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985, 220 p.

Bellet, Roger et Philippe Régnier, dir., *Problèmes de l'écriture populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1997, 284 p.

Bellet, Roger et Philippe Régnier, « Préface », dans Roger Bellet et Philippe Régnier, dir., *Problèmes de l'écriture populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1997, p. 7-15.

Benoît, Claude et Dolores Jimenez, « La Femme criminelle chez Dumas : réflexions à partir des *Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas », dans Ellen Constans et Jean-Claude Vareille, dir., *Crime et châtement dans le roman populaire de langue française du XIX<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque international de mai 1992 à Limoges*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1994, p. 243-257.

Bettinotti, Julia, « Lecture sérielle et roman sentimental », dans Denis Saint-Jacques, dir., *L'Acte de lecture*, Québec, Nuit Blanche Éditeur, 1994, p. 145-158.

Bory, Jean-Louis, *Eugène Sue*, Paris, Hachette, 1979, 447 p.

Brosse, Monique, « Sondages pour une étude de la stratégie des titres dans le roman populaire », dans René Guise et Hans-Jörg Neuschäfer, dir., *Richesses du roman populaire*, Nancy, Centre de Recherches sur le roman populaire, 1986, p. 111-120.

Constans, Ellen, « Le Peuple sans mémoire du roman de la victime », dans Roger Bellet et Philippe Régnier, dir., *Problèmes de l'écriture populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1997, p. 99-114.

Constans, Ellen et Jean-Claude Vareille, dir., *Crime et châtement dans le roman populaire de langue française du XIX<sup>e</sup> siècle : actes du colloque international de mai 1992 à Limoges*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1994, 426 p.

Constans, Ellen, *Parlez-moi d'amour : le roman sentimental, des romans grecs aux collections de l'an 2000*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1999, 349 p.

Daunais, Isabelle, « Le Roman-feuilleton, 1836-1842 : l'enjeu d'un pouvoir », *Littératures*, n°6, 1991, p. 5-20.

Dubourg, Maurice, « Image de la bourgeoisie et idéologie bourgeoise », *Europe*, vol. 52, n° 542, juin 1974, p. 77.

Durand, Frédérick, « *Les Deux Orphelines* d'Adolphe d'Ennery : de la pièce au roman, la multiplication des figures et des passions », dans Manon Brunet, dir., *Érudition et passion dans les écritures intimes*, Québec, Éditions Nota bene, 1999, p. 129-140.

Durand, Frédérick, *Roman-feuilleton et représentations du privé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : le cas des Deux orphelines d'Adolphe d'Ennery*, mémoire de M. A., Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, Département de français, 1997, 191 p.

Eco, Umberto, *De Superman au surhomme*, Paris, Grasset, 1993, 245 p.

Goimard, Jacques, « Préface », dans Alexandre Dumas, *Les Trois Mousquetaires*, Paris, Pocket, 1998, p. v-xlvi.

Grivel, Charles, « De l'assassinat considéré comme le plus populaire des beaux-arts », dans Ellen Constans et Jean-Claude Vareille, dir., *Crime et châtement dans le roman populaire de langue française du XIX<sup>e</sup> siècle : actes du colloque international de mai 1992 à Limoges*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1994, p. 31-60.

Guise, René, « Autour du thème "crime et châtement" », dans Ellen Constans et Jean-Claude Vareille, dir., *Crime et châtement dans le roman populaire de langue française du XIX<sup>e</sup> siècle : actes du colloque international de mai 1992 à Limoges*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1994, p. 7-16.

Guise, René, « Étudier le roman populaire », *Romantisme*, vol. 16, n° 53, 1986, p. 3-7.

Guise, René, « Richesse de la presse : pour un inventaire des publications romanesques de la presse francophone », *Tapis-Franc*, n° 2, hiver 1989, p. 129-142.

Guise, René et Hans-Jörg Neuschäfer, dir., *Richesses du roman populaire*, Nancy, Centre de Recherches sur le roman populaire, 1986, 436 p.

Guise, René, « Le Roman-feuilleton et la vulgarisation des idées politiques et sociales sous la Monarchie de Juillet », *Tapis-Franc*, n° 6, 1993-1994, p. 129-148.

Guise, René, « Le Roman populaire est-il un moyen d'endoctrinement idéologique ? », *Tapis-Franc*, n° 6, 1993-1994, p. 165-172.

Knibiehler, Yvonne et Roger Ripoll, « Les Premiers pas du feuilleton : chronique historique, nouvelle, roman », *Europe*, vol. 52, n° 542, juin 1974, p. 7-19.

Lamontagne, Gilles (avec la collaboration de Martine Lévesque), *Les Feuilletons littéraires parus dans les journaux du bas Saint-Laurent, 1860-1950 : rapport de recherche*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 1987, 204 p.

Landry, Kenneth, « Le Roman-feuilleton français dans la presse périodique québécoise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : surveillance et censure de la fiction populaire », *Études françaises*, vol. 36, n° 3, été 2000, p. 65-80.

Lemire, Maurice, « Romans-feuilletons et extraits littéraires dans les journaux canadiens de 1830 à 1850 », p. 183-194, dans Maurice Lemire et Claude Galarneau, dir., *Livre et lecture au Québec, 1800-1850*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 269 p.

Lévy, Maurice, « Préface », dans Ann Radcliffe, *Les Mystères d'Udolphé*, Paris, Gallimard, 2001, p. 7-44.

Lord, Michel, *En quête du roman gothique québécois, 1837-1860 : tradition littéraire et imaginaire romanesque*, Québec, Université Laval, Centre de recherche en littérature québécoise, 1985, 155 p.

Marx, Karl, « “ Vie terrestre et transfiguration de la Critique critique ”, ou la Critique critique personnifiée par Rodolphe, prince de Gerolstein », dans Karl Marx et Friedrich Engels, *La Sainte Famille*, Paris, Éditions sociales, 1972, p. 195-244.

Nathan, Michel, *Splendeurs et misères du roman populaire*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991, 236 p.

Neuschäfer, Hans-Jörg, « Le Déclin du patriarcat : adultère et divorce dans le roman-feuilleton de 1884 », *Romantisme*, vol. 16, n° 53, 1986, p. 37-47.

Neuschäfer, Hans-Jörg, Dorothee Fritz-El Ahmad et alii, *Der französische Feuilletonroman : die Entstehung der Serienliteratur im Medium der Tageszeitung*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1986, 448 p.

Olivier-Martin, Yves, *Histoire du roman populaire en France*, Paris, Albin Michel, 1980, 301 p.

Picard, Michel, « Pouvoirs du feuilleton ou d' Artagnan anonyme », *Littérature*, n° 50, mai 1983, p. 55-76.

Privat, Jean-Marie, « Le Carnaval de *Boule de suif* », dans Roger Bellet et Philippe Régner, dir., *Problèmes de l'écriture populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1997, p. 135-151.

Proust, Jean-Marc, « Idéologie nationale et roman populaire sous la III<sup>e</sup> République », *Tapis-Franc*, n° 8, 1997, p. 101-115.

Queffélec, Lise, « De quelques problèmes méthodologiques concernant l'étude du roman populaire », dans Roger Bellet et Philippe Régner, dir., *Problèmes de l'écriture populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1997, p. 229-266.

Queffélec, Lise, « Le Lecteur du roman comme lectrice : stratégies romanesques et stratégies critiques sous la Monarchie de Juillet », *Romantisme*, vol. 16, n° 53, 1986, p. 9-21.

Queffélec, Lise, *Naissance du roman populaire moderne à l'époque romantique : étude du roman-feuilleton de La Presse de 1836 à 1848*, thèse de doctorat (3<sup>e</sup> cycle), Paris, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), 1983, 659 p.

Queffélec, Lise, *Le Roman-feuilleton français au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, 1989, 126 p.

Ripoll, Élisabeth, « Rocambole et les autorités », dans Roger Bellet et Philippe Régner, dir., *Problèmes de l'écriture populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1997, p. 89-97.

Robine, Nicole, « Lecture, lectures et projet de vie ou comment lit le lecteur populaire ? », dans Denis Saint-Jacques, dir., *L'Acte de lecture*, Québec, Nuit Blanche Éditeur, 1994, p. 133-144.

Samaran, Charles, « Introduction », dans Alexandre Dumas, *Les Trois Mousquetaires*, Paris, Classiques Garnier, p. iii-xxxv.

Sauvy, Anne, « L'Aventure au coin du feu dans les premières années des *Veillées des chaumières* », dans Roger Bellet, dir., *L'Aventure dans la littérature populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985, p. 153-175.

Schopp, Claude, *Alexandre Dumas, le génie de la vie*, Paris, Fayard, 1997, 622 p.

Thiesse, Anne-Marie, *Le Roman du quotidien : lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, Paris, Le Chemin vert, 1984, 270 p.

Thiesse, Anne-Marie, « Le Roman populaire d'aventures : une affaire d'hommes », dans Roger Bellet, *L'Aventure dans la littérature populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985, p.199-207.

Thoveron, Gabriel, *Deux siècles de paralittérature : lecture, sociologie, histoire*, Liège (Belgique), Éditions du Centre d'éditions, de fournitures et d'aides pour la lecture (CÉFAL), 1996, 575 p.

Vareille, Jean-Claude, « Le Conditionnement par le manuel scolaire : l'exemple du *Tour de la France par deux enfants*. Allons enfants de la Patrie-e », dans Roger Bellet et Philippe Régner, dir., *Problèmes de l'écriture populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1997, p. 115-133.

Vareille, Jean-Claude, « L'Exclusion, la compensation et le pardon », dans Ellen Constans et Jean-Claude Vareille, dir., *Crime et châtement dans le roman populaire de langue française du XIX<sup>e</sup> siècle : actes du colloque international de mai 1992 à Limoges*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1994, p. 61-82.

Vareille, Jean-Claude, *Le Roman populaire français, 1789-1914*, Québec/Limoges, Nuit Blanche Éditeur/Presses universitaires de Limoges, 1994, 349 p.

Vincent-Munnia, Nathalie, « Esthétisme et subversion du populaire : le poème en prose (Baudelaire, Huysmans) », dans Roger Bellet et Philippe Régner, dir., *Problèmes de l'écriture populaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1997, p. 153-170.

Walter, Klaus-Peter, « Crime et châtement dans les romans de Ponson du Terrail », dans Ellen Constans et Jean-Claude Vareille, dir., *Crime et châtement dans le roman populaire de langue française du XIX<sup>e</sup> siècle : actes du colloque international de mai 1992 à Limoges*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1994, p. 305-319.

Zimmermann, Daniel, *Alexandre Dumas le grand*, Paris, Julliard, 1993, 736 p.